

NOUVELLE
HISTOIRE
ROMAINE

" L'HISTOIRE RACONTÉE A TOUS "



EN VENTE

HISTOIRE DE L'ORIENT ANCIEN

Par Jean Capart et par le Docteur G. Contenau

NOUVELLE HISTOIRE GRECQUE

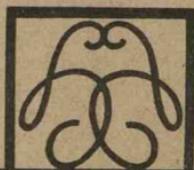
Par Robert Cohen

NOUVELLE HISTOIRE ROMAINE

Par Guglielmo Ferrero

NOUVELLE
HISTOIRE
ROMAINE

PAR GUGLIELMO FERRERO



"L'HISTOIRE RACONTÉE À TOUS"

· HACHETTE ·

Paris

Biblioteca Centrală Universitară
BUCUREȘTI
a .. 11.286.157
entat . 714 043

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Librairie Hachette, 1936.

PRÉFACE

EN 1916, j'ai publié en Amérique du Nord, sous le titre *Short History of Rome, une Histoire de Rome en deux volumes, des origines à la dislocation de l'Empire. Les six tomes de Grandeur et Décadence de Rome s'y trouvaient résumés. L'œuvre fut composée en collaboration avec M. Corrado Barbagallo et éditée quelque temps après en Allemagne et en Italie. J'essaye aujourd'hui de satisfaire au désir de la Librairie Hachette qui est d'offrir aux lecteurs de langue française, en m'inspirant de mes précédents travaux, une Histoire de Rome en un seul volume. Je voudrais qu'elle leur donnât comme la vue d'ensemble à laquelle je suis arrivé après quarante ans de méditations.*

En quoi cette vue s'écarte-t-elle de la tradition? Je crois que le XIX^e siècle a faussé l'histoire de Rome, en y transportant la lutte dont il a tant souffert entre le principe monarchique et le principe républicain. Rome a toujours été, de ses origines à Constantin, une république aristocratique; elle n'a jamais connu le déchirement des deux principes de légitimité qui sont en guerre en Europe, depuis la Révolution française.

On prétend que Rome serait entrée dans l'histoire tenue à la main par sept rois, donc par la monarchie. Simple équivoque de nom : le rex romain n'était pas un roi dans le sens que les Asiatiques donnèrent à ce mot ou dans le sens que nous lui donnons depuis plusieurs siècles. Il était ce qu'était à Venise le doge, le président électif et à vie d'une république aristocratique. La révolution qui a abouti au consulat annuel n'a pas renversé une monarchie héréditaire et ne l'a pas remplacée par une république aristocratique; elle a

seulement transformé une république aristocratique, déjà existante, en y affaiblissant — j'emploie le langage de notre époque — le pouvoir exécutif au bénéfice du pouvoir législatif. Le rex — le président unique et à vie — est remplacé par deux consuls élus pour un an. Leur pouvoir est bien moins considérable que celui du rex : la direction effective de l'État passe aux comices et au Sénat. L'empire romain a été créé par un gouvernement, que notre temps appellerait « parlementaire ». L'exécutif était très limité et surveillé, les armées soumises au pouvoir civil.

La noblesse romaine soupçonnait et accusait facilement ses membres trop ambitieux de vouloir devenir des rois. Les accusait-elle de penser à introduire à Rome les institutions de l'Égypte ou de la Syrie? Nullement. Elle les accusait d'aspirer à reconstituer le pouvoir du président unique. César n'a jamais pensé — (et personne ne lui a attribué sérieusement cette idée) — à se faire couronner à Rome comme un souverain oriental. Seul un fou aurait pu concevoir pareil projet. Mais il a été assassiné quinze jours après s'être fait élire dictator perpetuus. Qu'était-ce que le dictator perpetuus, sinon un président unique et à vie?

De même les empereurs — comme nous appelons, d'ailleurs inexactement, les chefs qui se trouvent à la tête de l'empire à partir d'Auguste — ne sont pas, jusqu'à Constantin, des souverains orientaux, mais des rois dans le sens latin et primitif du mot. L'« empereur » n'est que le président unique et à vie d'une république aristocratique qui gouverne un immense empire. Mais le retour au pouvoir exécutif fort des origines, imposé par les événements, répugnait tellement à la tradition romaine, qu'il n'a jamais été reconnu officiellement dans une formule claire et précise. Ainsi le pouvoir impérial a été toujours mal défini, équivoque et comme flottant : faiblesse très dangereuse dont il devait mourir.

L'histoire de Rome n'a donc pas été une lutte entre la monarchie et la république, mais un effort pour adapter les institutions d'une petite cité aristocratique à la tâche presque surhumaine de gouverner un immense empire avec des moyens de communication rudimentaires. On lui enlève toute sa valeur d'expérience historique, pour en faire un roman conventionnel,

tout son sens, si on la transforme en une lutte entre la monarchie et la république, lutte analogue à celle qui a déchiré la France de 1789 à 1870. Conquérir un empire est facile. Dans toutes les époques et dans tous les continents des aventuriers y ont réussi, avec une étonnante rapidité et pour quelques années. Ce qui est plus difficile, c'est de gouverner un empire, après l'avoir conquis. L'histoire de Rome, — la vraie, non celle que l'on a racontée au XIX^e et au XX^e siècle, — c'est l'histoire d'un grand effort fait pour gouverner un immense empire : effort remarquable par son intensité et sa durée, instructif parce qu'il n'a pas entièrement réussi. Ses échecs ne sont pas moins importants à étudier que ses succès.

Inutile donc de dire que le lecteur ne trouvera pas dans ce volume une nouvelle apologie de la dictature providentielle, qui a été aussi l'une des passions de notre époque. Les despotes qui sauvent les États en ruine sont une légende qui pousse dans les périodes de décadence et de désordre. On ne les découvre pas dans l'histoire des grands peuples, qui ont eu à résoudre des problèmes difficiles et ne les ont résolus, en partie tout au moins, que par les efforts successifs et douloureux d'innombrables générations.

G. F.

Genève, septembre 1936.

NOUVELLE HISTOIRE ROMAINE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPUBLIQUE DES REGES

L'Italie au VIII^e siècle av. J.-C.

L'ITALIE présente, vers le VIII^e siècle av. J.-C., un assemblage hétéroclite de peuples. D'où venaient ces peuples, quand et comment étaient-ils venus? A une époque si reculée, les documents font naturellement défaut. Notre science ne peut que se borner à constater leur présence.

Sur les côtes méridionales de la Péninsule toutefois, nous nous trouvons en face d'un élément connu : les Grecs. Ils arrivaient à peine, mais leurs établissements prospérèrent vite, formant ce qu'on appellera plus tard la Grande Grèce.

Au Centre et au Sud, la majeure partie du territoire était occupée par des Italiques, peut-être venus d'Orient par l'Illyrie et l'Adriatique. C'étaient des populations agricoles et guerrières, de vie fruste et de civilisation rudimentaire; leur industrie se réduisait à la fabrication des objets les plus nécessaires; leur commerce était presque nul. Ils se divisaient en plusieurs groupes : Latins, Ombriens, Sabins, etc., unis par une certaine communauté de langue, de religion et de mœurs.

Dans la plaine du Pô vivaient deux autres peuples d'origine également incertaine : à l'Ouest, les Ligures, à l'Est les Vénètes. Entre ces diverses tribus, des contreforts des Alpes au Tibre, de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne, s'étendait le domaine des Étrusques.

Sur ces derniers, nous ne savons que peu de chose; leur origine est très discutée et leur langue quasi inconnue. Pourtant, nous sommes cette fois en présence d'une civilisation déjà raffinée. Nous n'avons plus affaire à de pauvres laboureurs; les Étrusques

sont les artisans, les commerçants et aussi les corsaires de la Péninsule; leurs navires sillonnent les mers; ils bâtissent des villes, les dotent d'aqueducs et d'égouts, les entourent de fortifications, ils excellent dans l'architecture, la peinture et la sculpture. Ils ont même une organisation politique; ils forment une confédération de petits États gouvernés chacun par un roi, sans doute même tiennent-ils des diètes périodiques.

Fondation de Rome.

La fondation de Rome remonte aux époques légendaires; la tradition la place vers le milieu du VIII^e siècle av. J.-C., en 754. Date controversée mais qui, en l'absence de tout document précis, a sur les plus audacieuses théories l'avantage d'être celle que Rome, dans ses actes officiels, a toujours indiquée.

Il est beaucoup plus difficile de savoir par qui elle fut fondée et nous entrons ici dans le domaine charmant des légendes, auquel la poésie et la mythologie grecques apportèrent vite leur concours.

La plus ancienne tradition veut que Rome ait dû sa fondation à un fils de Jupiter, Romulus ou Romus, qui, naturellement, lui aurait donné son nom.

Mais cette légende parut bientôt trop simple et les Grecs furent appelés à fournir à Rome ses lettres de noblesse. Énée, ce grand voyageur, était tout désigné pour avoir fondé autant de cités que l'on en pouvait désirer et l'on en fit le père du premier roi de Rome, Romulus. Mais, en dépit de l'intérêt que présentait pour l'amour-propre romain cette illustre ascendance, une difficulté chronologique frappa les esprits dès l'antiquité : entre la fondation de Troie et celle de Rome, le nombre d'années écoulées était bien supérieur à celui que peuvent remplir la vie d'un père et celle de son fils. Il fallut bien remanier la tradition sans renoncer toutefois à la descendance troyenne : Rome descendit d'Énée, mais à travers une longue lignée d'Énéides.

Un fils d'Énée, Ascagne, aurait créé Albe-la-Longue, capitale d'un royaume imaginaire du Latium, gouverné après lui par de nombreux rois. Les deux derniers, Numitor et Amulius, se brouillèrent; Amulius détrôna son frère et, pour plus de sécurité, condamna la fille de Numitor, Rhea Sylvia, à la virginité perpétuelle des Vestales. Mais le dieu Mars aurait tiré vengeance de cette usurpation; deux jumeaux, nés de ses amours avec la Vestale, replacèrent sur le trône leur grand-père Numitor, puis, avec le consentement de ce roi, fondèrent sur le Palatin et sur la rive gauche du Tibre, dans un site propice à la défense et au

commerce, une ville nouvelle, colonie d'Albe et qui devint le marché central de tout le pays.

A première vue, l'idée que Rome ait été fondée par Albe pour lui servir de port paraît intéressante. Mais si l'on admet que, dès son origine et au cours des deux premiers siècles de son existence, Rome fut une cité industrielle et marchande, une grosse difficulté surgit. Comment de frustes Latins auraient-ils pu fournir à Rome les éléments d'un si rapide développement industriel et commercial? De là à attribuer la fondation de Rome, au contraire, aux Étrusques, il n'y a qu'un pas, et ce pas, les anciens eux-mêmes l'avaient franchi. Denys d'Halicarnasse nous signale déjà une telle version comme courante.

Rome présente d'ailleurs à cette époque l'aspect d'une ville étrusque. L'architecture de ses monuments, la disposition de ses rues, les motifs même qui décorent les objets de la vie familière, coupes, lampes ou vases, évoquent tout l'art étrusque. Cette influence, nous la retrouvons encore dans les rites religieux et jusque dans les usages commerciaux.

Rome, ville étrusque! Voilà une hypothèse bien séduisante, car elle explique tout : le rapide développement de la cité, si vite florissante au milieu d'un pays pauvre et rustique; la civilisation déjà remarquable de la ville, parmi de rudes paysans.

Quoi qu'il en soit, essayons de voir comment se développa la ville ainsi fondée, quelles furent sa vie et ses destinées.

Rome sous les « Reges ».

Comme pour tout ce qui concerne les origines de Rome, l'histoire de ses premiers rois se confond avec la légende; nous rapporterons ici ce qu'il y a de plus vraisemblable dans les anciennes traditions.

Rome aurait eu sept rois : Romulus, Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, Servius Tullius et Tarquin le Superbe. Leur histoire se divise en deux phases : l'ère latine qui comprend les quatre premiers rois; l'ère étrusque qui comprend les trois derniers.

Que sont ces *reges*? Des présidents électifs et à vie d'une république aristocratique. A côté de ces personnages investis de pouvoirs assurément grands mais non pas illimités, le *Sénat* joue un rôle considérable. A lui revient la charge de vérifier l'élection du *rex*, de la valider, d'assister le chef de ses conseils. De qui se composait le Sénat? Des chefs des *gentes*, choisis par le roi et qui, une fois choisis, transmettaient à leurs fils le droit de siéger dans le Sénat. Les familles riches et considérables de la cité forment une organisation puissante; chacune groupe

autour d'elle plusieurs familles pauvres qui lui sont attachées par des liens religieux et auxquelles elle accorde à la fois son nom et sa protection; chacun de ces groupements de famille forme une *gens*. La *gens* dont le chef siégeait au Sénat faisait partie de l'ordre des patriciens, classe entourée d'une grande considération et qui jouissait de privilèges spéciaux. Aux patriciens était réservé l'honneur de solliciter les avis de Jupiter; aux patriciens encore celui d'être choisi par le roi pour occuper les hautes fonctions de l'État.

Le reste de la population forme la *plèbe*. L'ensemble des citoyens joue un rôle fort actif. Il était réparti en 30 curies, divisions à la fois territoriales, politiques et militaires. Dans le domaine politique, le peuple entier était convié à élire le *rex*, à approuver les lois, à décréter la paix ou la guerre et même, dans les cas graves, à rendre la justice. Au point de vue militaire, chaque curie fournissait 100 fantassins et 10 cavaliers.

Avec cette minuscule armée de 3 000 fantassins et de 300 cavaliers, Rome batailla beaucoup et avec bonheur dès ses origines. La destruction d'Albe-la-Longue, attribuée à Tullus Hostilius, fut son premier exploit. Albe détruite, Rome se trouva à la tête de la « Confédération latine », devenue une véritable puissance; elle étendit son domaine jusqu'à la mer et fonda le port d'Ostie.

Le développement économique de Rome.

Rome, sous le gouvernement de ses rois, eut une rapide croissance. Dès les premières années, ses dirigeants y attirèrent une population aussi nombreuse que possible; quantité de transfuges des peuples voisins y affluèrent : les Sabins et les Étrusques y amenèrent la passion du négoce, une activité plus vive, des connaissances plus étendues, le goût d'une vie plus large. Ils formèrent un noyau commerçant que favorisaient des lois très libérales et une heureuse situation géographique.

La ville se construisit suivant une méthode inconnue jusqu'à dans le Latium; aux demeures primitives des paysans succédèrent des maisons, bâties avec le souci du confort et même de l'élégance. La richesse entra dans le pays sans d'ailleurs parvenir à faire la conquête de ses habitants primitifs. A cette aisance, à l'activité fiévreuse du port ou du marché, les Latins continuèrent à préférer les travaux des champs; sans doute vendaient-ils bien les produits de leur sol. Mais le moment vint assez vite où ils regardèrent sans bienveillance les étrangers installés dans la ville et dont la richesse et la puissance allaient en aug-

mentant. Cet antagonisme foncier entre les éléments agraires, d'origine latine, et les éléments commerciaux, d'origine étrusque, se retrouvera plus ou moins violent selon les époques, tout au long de l'histoire de Rome.

À la mort d'Ancus Martius, un bouleversement profond vint hâter l'évolution en cours et donner la prépondérance à l'influence étrusque. D'après la tradition transmise par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, le fils d'un grand marchand de Corinthe, Lucumon, à qui son origine étrangère interdisait d'obtenir en Étrurie les dignités et les honneurs qu'il ambitionnait, serait venu à Rome, cité plus accueillante. Ancus Martius, séduit, l'aurait reçu avec distinction et, à la mort de ce monarque, Lucumon, qui avait su donner des preuves de sagesse et de courage, aurait été proclamé roi sous le nom de Tarquin. Il aurait conquis l'Étrurie, assurant à Rome un riche territoire.

Cette tradition, probablement sous une forme un peu poétique et simplifiée, nous a conservé le souvenir d'un événement important, dont la réalité ne peut être contestée : c'est qu'à un certain moment la Rome des Rois étendit sa domination sur une partie importante de l'Étrurie et qu'elle devint un grand centre industriel et commerçant.

Dès lors, les ateliers où l'on travaillait le cuivre, le bois, le fer, les peaux fonctionnèrent plus activement, le négoce s'intensifia et les navires romains allèrent en Sardaigne, en Sicile, en Corse, jusqu'à Carthage et dans l'Orient hellénique, porter les produits romains.

Les guerres avec les Sabins, les Èques et les Volsques étendirent la domination romaine sur toute la côte du Latium. Les derniers rois s'entourèrent d'une pompe et d'un cérémonial tout nouveaux, élevèrent à Rome des monuments fastueux et y entreprirent des travaux considérables. Entre le Palatin et le Capitole s'étaient installés de nouveaux venus étrusques, et les négociants en route vers la Campanie avaient transformé ce lieu en un vaste marché. Rome, devenue la capitale de l'Étrurie, connut une ère de prospérité.

C'est vers cette époque que Servius Tullius, succédant à Tarquin, fit subir un profond changement à la constitution romaine en donnant à l'État les formes constitutionnelles qu'il conservera pendant sept cents ans. Le peuple, jusqu'alors, avait voté dans les 30 curies et suivant un système qui maintenait entre riches et pauvres une parfaite égalité. Les pauvres, plus nombreux, y avaient la prépondérance. En établissant le nouveau système censitaire où le nombre de voix augmentait suivant une échelle

de classes déterminée par le chiffre des revenus, Servius Tullius donnait la majorité aux classes riches dans les nouveaux comices centuriates. En contrepartie, celles-ci durent servir plus longtemps dans l'armée et payer des impôts plus lourds, tandis que les pauvres, exclus des classes électorales, furent exempts du service militaire et des charges fiscales. La constitution de Servius Tullius était donc une constitution timocratique. Ce *rex* avait cherché à affaiblir la noblesse latine et par là le Sénat, au profit des classes industrielles et commerçantes. Il y réussit pleinement, mais dès lors l'équilibre entre l'élément latin et l'élément étrusque se trouva rompu. Entre le premier qui s'efforçait de garder ses privilèges et le second qui voulait affermir son pouvoir s'engagea une lutte violente qui devait s'achever en catastrophe.

La chute des « reges ».

Nombre d'historiens admettent que l'autorité royale s'est éteinte peu à peu, par épuisement. Le témoignage des anciens est pourtant unanime à rapporter que le régime des « reges » succomba à la suite d'une sanglante insurrection du patriciat. En l'absence de documents, nous ne pouvons avoir qu'une certitude : la chute des « reges » eut lieu vers la fin du VI^e siècle avant J.-C., à la suite d'une révolte de l'élément agraire latin, soutenu par le patriciat, contre les tendances trop exclusivement étrusques, trop mercantiles et trop autoritaires des derniers rois. Selon la tradition, la république des « reges » avait duré près de deux siècles et demi (754?-510? av. J.-C.) et elle avait accompli de grandes choses.

Les débuts de la République consulaire.

Le régime des « reges » abattu fut remplacé par le régime consulaire, assez peu différent à première vue du précédent. Au lieu d'un roi élu à vie, on eut trois consuls élus chaque année par les comices centuriates, dont un, le *rex sacrorum* (roi des sacrifices), n'avait que des attributions religieuses; les deux autres exerçaient les pouvoirs militaire et judiciaire.

Mais tandis que le pouvoir octroyé à vie et à une seule personne avait conféré à celle-ci une autorité efficace, ce pouvoir annuel, partagé entre deux personnes, se réduisait à presque rien. Croyant transférer le pouvoir du roi aux consuls, la République l'avait en réalité transféré du roi au Sénat. Le sens de la réforme est un affaiblissement du pouvoir exécutif au profit du Sénat. Les premiers résultats semblèrent décevants. Le Sénat, représen-

tant d'une petite oligarchie orgueilleuse et fermée, se montra d'abord aussi incapable de gouverner la République que de la défendre contre les ennemis du dehors. Le petit empire si pros-



L'ITALIE AU 7^e SIÈCLE AVANT J.-C.

père créé par les « reges » s'écroula dès les premières années du nouveau régime, en même temps que périllicitaient l'industrie et le commerce.

Sous le gouvernement des sept rois, la Ville fondée par Romulus

s'était agrandie, enrichie, embellie; elle avait vaincu les Étrusques et étendu sa domination jusqu'à la mer. Cinquante ans après la chute des « reges », Rome ne comptait plus parmi les marchés importants de la Méditerranée. Nous possédons à cet égard un document décisif; c'est le premier texte historique écrit qui nous soit resté sur toute l'histoire politique de Rome : un traité politique et commercial conclu avec Carthage, dès la première année de la République consulaire. Rome, jusque-là hardiment lancée dans la voie du commerce, renonce à naviguer et à trafiquer dans la Méditerranée orientale. En échange, les Carthaginois promettent de respecter les territoires et les villes du Latium, assujettis ou non à Rome. Non moins grand que l'appauvrissement fut l'affaiblissement politique et militaire. Tout de suite après la destruction du régime des « reges », un violent conflit éclata entre Rome et les Étrusques; l'issue de la lutte fut si désastreuse que ces derniers tinrent les Romains sous leur joug pendant plusieurs années. Il est impossible d'établir avec précision combien de temps dura cette sujétion. Elle dut être assez courte, puisque au début du v^e siècle Rome avait à peu près reconquis son indépendance. Mais ce ne fut que pour faire face à de nouveaux ennemis qui l'assaillaient de toutes parts.

La révolte du Latium; les guerres contre les Volsques et les Èques, et les premières défaites de la République consulaire.

Le Latium tout entier, en effet, se souleva pour revendiquer sa liberté et son autonomie. Les Sabins, tribus toutes proches, vinrent saccager les territoires romains; la population des contreforts de l'Apennin romain — les Volsques et les Èques — menaçèrent, péril plus pressant, la plaine du Latium et la côte tyrrhénienne. Rome renonça à l'hégémonie, reconnut l'autonomie des villes latines et entra dans leur confédération à des conditions de parité parfaite (493). Quant aux guerres contre les Volsques et les Èques, tout ce qu'on peut en dire, c'est que Rome resta sur la défensive pendant plus d'un demi-siècle, qu'elle subit souvent des revers et que son territoire fut, à plusieurs reprises, envahi et saccagé.

En outre, ces luttes avaient beaucoup appauvri la classe moyenne et la plèbe. De nombreux propriétaires criblés de dettes perdirent peu à peu leurs biens, puis leur liberté, car les lois terribles de cette époque condamnaient le débiteur insolvable à devenir l'esclave de son créancier.

La lutte contre le Patriciat et la Plèbe.

Dès la naissance de la République, une vive opposition s'était manifestée contre le gouvernement consulaire; elle augmenta rapidement au fur et à mesure que les guerres malheureuses discréditèrent la petite oligarchie, héritière du pouvoir des rois. Les plébéiens riches firent alliance avec les pauvres pour réclamer, ceux-ci des lois agraires et l'adoucissement de la législation sur les dettes, ceux-là l'égalité civile et politique de toutes les classes.

Cette coalition fut rendue plus efficace par une réforme purement administrative effectuée par le Sénat en 495. Le territoire fut divisé en 21 tribus, dont chacune était chargée en cas de guerre de percevoir l'impôt foncier et d'effectuer le recrutement de sa partie du territoire. Il semble que les chefs de ces tribus désignés pour cette tâche en profitèrent pour se faire les interprètes de la majorité plébéienne. En quelques années, ils purent obliger les patriciens à accepter une nouvelle magistrature : les comices curiates eurent à élire chaque année deux *tribuns de la plèbe* chargés de défendre leur classe contre les abus de pouvoir de l'oligarchie dirigeante.

Cette première concession allait être suivie de bien d'autres : en 471, le nombre des tribuns fut porté à quatre ou à cinq et leur élection, confiée à une nouvelle assemblée, l'assemblée des tribus (comices tributes). Cette dernière avait la même composition que les comices curiates, mais pouvait se réunir sans l'autorisation du Sénat et sans formalités religieuses.

Après avoir obtenu ses tribuns, la plèbe reçut encore des *édiles*, chargés d'aider les tribuns; puis elle obtint pour ses tribuns le droit de *veto* contre n'importe quel acte considéré comme contraire à ses intérêts. Enfin, le Sénat dut concéder aux tribuns le droit de convoquer la plèbe pour discuter les grandes affaires de l'État et le droit de traiter avec lui pour tout ce qui concernait les intérêts plébéiens.

Le décemvirat et la loi des XII tables.

En 462, le tribun Terentilius Arsa, poussant l'audace encore plus loin, proposa de faire préparer, par une commission de cinq membres, une loi qui délimiterait les pouvoirs consulaires. Les patriciens cette fois résistèrent avec énergie et, pendant une dizaine d'années, de violentes dissensions agitérent la République. On finit par trouver une transaction : toutes les magistratures, toutes les assemblées seraient suspendues et remplacées par un collège de dix magistrats chargés de gouverner l'État et d'élaborer une



constitution nouvelle. Ces magistrats pouvaient être pris indifféremment dans le patriciat ou dans la plèbe. Les premières élections portèrent au pouvoir dix patriciens.

En un an, les décemvirs vinrent à bout d'une tâche considérable et formulèrent les 10 tables de la loi. Mais en essayant de combiner les privilèges du patriciat avec les droits réclamés par la plèbe, ils mécontentèrent tout le monde; le patriciat, parce que le seul fait de promulguer ces lois constituait une grave atteinte à sa toute-puissance; la plèbe, parce qu'elle perdit ses magistrats et n'obtint que de maigres compensations. Après l'élection de trois plébéiens au décemvirat l'année suivante, les patriciens, se sentant menacés, prirent une mesure de sauvegarde et firent approuver deux nouvelles tables de textes interdisant formellement les mariages entre gens de classes différentes. Le mécontentement des deux partis fit leur union. Exaspérés par cette politique de bascule, ils se mirent vite d'accord sur la nécessité d'abolir le décemvirat. Le coup de grâce fut porté au régime par la défaite sanglante des huit décemvirs qui commandaient les légions romaines contre les Sabins et les Èques, au début de 449 av. J.-C. L'armée se révolta, marcha sur Rome et rétablit l'ancienne constitution. Ainsi disparut le décemvirat; mais il laissait une œuvre remarquable : les lois civiles et pénales qui avaient effacé entre les classes sociales bien des inégalités et qui devaient, pendant des siècles, demeurer la base de l'ordre juridique et, en partie, de l'ordre social.

Les tribuns militaires « consulari potestate ».

La seconde moitié du v^e siècle fut plus heureuse à l'extérieur : les forces de Rome s'accrurent, celles de ses ennemis diminuèrent; les attaques des Èques et des Volsques se firent moins violentes et plus rares. Mais, à l'intérieur, la grande lutte pour l'égalité civile et politique continua.

En 444, la citadelle des privilèges patriciens fut attaquée de deux côtés à la fois, dans la famille et dans l'État : tandis que le tribun C. Canuleius proposait d'abroger la loi qui interdisait le mariage entre patriciens et plébéiens, les autres tribuns réclamaient l'éligibilité au consulat pour toutes les classes. Le Sénat, à bout de résistance, essaya de faire des concessions et laissa approuver la loi Canuleia, espérant bien, en contrepartie, faire céder la plèbe sur la question du consulat. Au reste, tout en étant blessante pour leur orgueil, la loi Canuleia apportait au patriciat des nouvelles ressources de richesses et d'intelligences dont il ressentait vivement le besoin.

Mais, la loi Canuleia acquise, les tribuns du peuple se montrèrent irréductibles sur la seconde proposition et l'on adopta une singulière transaction. En certaines années, désignées par le Sénat, au lieu de deux consuls on élitait trois tribuns militaires à pouvoir consulaire — *consulari potestate* — choisis librement par le peuple parmi les patriciens et les plébéiens. Les patriciens avaient ainsi essayé d'assurer leurs privilèges en ne concédant à la plèbe qu'une sorte de consulat tronqué. Cette transaction engendra d'interminables motifs de discorde; chaque année vit la plèbe réclamer des tribuns militaires et le patriciat des consuls.

Le pouvoir suprême de l'État, déjà tant affaibli, en fut encore ébranlé. Il fallut recourir à ce qui sera toujours l'*ultima ratio* de la constitution romaine : la Dictature.

CHAPITRE II

ROME, PUISSANCE ITALIQUE

La guerre contre Véies (410-400?) et l'invasion gauloise.

VERS la fin du v^e siècle, la République comptait déjà un long passé guerrier, mais un passé fait surtout de guerres défensives peu rémunératrices : Rome, depuis la fin de la royauté, avait lutté pour vivre, c'est-à-dire sans rien gagner ou en gagnant très peu. Étant donné la composition de la société antique, qui exigeait des guerres lucratives, une telle situation devenait à la longue intolérable. Le peuple, astreint à combattre sans solde, était las ; l'aristocratie qui participait directement aux bénéfices des victoires, en prenant à bail la majeure partie des terres conquises par l'État, était plus mécontente encore. Toutes ces guerres avaient rapporté très peu de terres. Le moment allait venir où le Sénat se trouverait dans la nécessité d'entreprendre une de ces guerres de conquête qui, aux yeux des anciens, justifiaient les servitudes militaires.

Il se tourna contre Véies. Les raisons de ce choix sont multiples. Rome et Véies s'étaient déjà affrontées à l'époque des rois et, après la chute de la royauté, Véies avait pris part aux guerres de l'Étrurie contre Rome ; plus tard, les Véiens s'étaient trouvés aux côtés de Fidène, qui espérait ravir aux Romains la possession du Tibre inférieur ; rêve anéanti par la défaite, puis par la destruction de Fidène. D'autre part, les Étrusques, amis des Véiens, étaient à ce moment menacés d'une invasion gauloise venue du Nord et hors d'état d'apporter une aide quelconque à leurs alliés. Enfin, raison déterminante, les environs de Véies constituaient une proie riche et fertile.

La guerre décidée, on la prévint assez longue et, pour obtenir la faveur de la plèbe, on décréta que tous les citoyens appelés sous les armes recevraient une solde. Pour si longue qu'eût été

prévue la guerre, elle le fut davantage, et le mécontentement ne tarda pas à se manifester dans les rangs des Romains; il fallut nommer un dictateur : Marcus Furius Camille. Véies enfin prise fut détruite et Rome annexa tout le territoire environnant. C'était, depuis la disparition des « reges », la plus fructueuse victoire remportée par Rome.

Toutefois, cette victoire s'avéra difficile à exploiter; le partage des terres et des maisons souleva, entre les différentes classes de la République, de graves querelles. Les patriciens, d'accord avec les riches plébéiens, voulurent prendre à bail les terres conquises pour les faire travailler par les vaincus devenus esclaves. Mais, cette fois, la masse plébéienne réclama sa part. Ce fut, au sein même de la plèbe, le début d'une scission entre riches et pauvres, scission qui allait devenir de plus en plus profonde et dont l'aboutissement devait être la substitution d'une ploutocratie à l'aristocratie primitive. A la fin, la classe riche dut faire des concessions : la plèbe se vit attribuer une partie des terres, à raison de dix arpents par tête. Mais les discordes ne disparurent pas pour cela et les choses s'envenimaient singulièrement lorsque se produisit un grave événement : il fallut faire trêve aux querelles des partis pour se défendre contre l'étranger.

Vers la fin du iv^e siècle, pendant l'hiver de 390 sans doute, les Gaulois Senons, établis sur les rives de l'Adriatique, traversèrent l'Apennin et descendirent vers le Sud-Ouest en saccageant tout le pays; ils arrivèrent à la ville étrusque de Chiusi, au-delà du lac Trasimène, dévastèrent son territoire, puis s'avancèrent vers le Latium, peut-être tentés par la riche et fertile Campanie.

Rome se rendit trop tard compte du danger et fut prise au dépourvu. L'armée qu'elle envoya en hâte contre ces hordes barbares les rencontra sur les bords de l'Allia et fut complètement écrasée. A la nouvelle du désastre, toute la population, affolée, abandonna Rome; seul le Capitole resta occupé par une poignée de jeunes gens sous le commandement de Marcus Manlius. Les Gaulois pénétrèrent sans effort dans Rome, pillèrent et brûlèrent à leur gré, sans jamais pouvoir s'emparer du Capitole. Inconstants par nature, mal organisés, sous la menace d'être pris à revers par une seconde armée que levait la République, les vainqueurs furent vite inquiets de leur nouvelle conquête; une grosse rançon en or les décida à quitter la place.

Rome n'était pas plus tôt libérée que les querelles de partis renaissaient avec une vigueur nouvelle. La ville entièrement détruite, force était de la reconstruire. Ici encore, on ne s'entendit pas. Les plébéiens voulaient abandonner Rome et la rebâtir

sur les ruines de Véies; bien des privilèges patriciens eussent ainsi disparu. Pour des raisons contraires, les patriciens s'opposaient obstinément à ces projets. La tradition finit par l'emporter. Rome fut reconstruite sur place et les ruines de Véies fournirent les matériaux nécessaires. Peut-être, bien des troubles futurs ont-ils eu leur source dans la hâte et l'avarice avec lesquelles on reconstruisit la ville. Aux larges avenues droites tracées par les « reges » succédèrent des ruelles étroites, tortueuses et sombres, le long desquelles le peuple s'entassa dans de pauvres maisons; pendant longtemps les taudis devaient être une honte pour la capitale. Au milieu de cette installation précaire et malsaine, les discordes civiles devaient bien vite s'envenimer et la haine s'allumer sous le souffle de la misère.

Le destin de la plèbe subissait depuis un certain temps une évolution; ceux d'entre les plébéiens que le commerce et les fournitures de guerre avaient enrichis, faisaient à présent cause commune avec les patriciens et épousaient leurs filles. Par contre, le sort des petites gens devenait plus pitoyable de jour en jour. De nouvelles guerres contre les Éques, les Volsques, les Étrusques rebelles venaient les arracher à leurs terres ou à leur commerce. De nouvelles émeutes, de nouvelles luttes s'ensuivirent à mesure que l'exaspération populaire grandissait.

Ses requêtes toujours repoussées par le patriciat, abandonné par la plèbe riche, le bas peuple ne trouvait plus d'assistance nulle part.

*L'agitation de Manlius Capitolin (385)
et les lois liciniennes (367-317).*

Ce fut un patricien généreux, ce Manlius, le vaillant défenseur du Capitole, qui tenta de venir à son secours. Il demandait pour les plébéiens de nouvelles terres et un adoucissement à la terrible loi sur les dettes. De nouveau, patriciens et plébéiens riches s'entendirent; une lutte acharnée s'engagea qui allait, deux ans après, se terminer par la condamnation à mort de Manlius Capitolin, accusé d'aspirer au pouvoir souverain, de vouloir devenir roi, c'est-à-dire président unique. Mais la mort de Manlius n'apportait point de solution. Qu'allait-il se passer?

En 377 enfin, les deux tribuns de la plèbe : C. Licinius Stolon et L. Sextius Lateranus, essayèrent d'obtenir une solution et, par une politique très habile, tentèrent de refaire l'union des plébéiens, riches et pauvres. Sur les trois réformes qu'ils proposaient, la première devait satisfaire le désir des riches plébéiens

en décidant que l'un des deux consuls serait plébéien; on compensait par là le tort que les deux autres lois devaient leur causer. Une loi agraire, en effet, fixait à cinq cents arpents le maximum de terres publiques que pût posséder un citoyen romain; le prolétariat devait avoir équitablement part au reste. Enfin, en vertu d'une loi sur les dettes, les sommes payées comme intérêt devaient être déduites du montant total de la dette et le reste réglé par acomptes en l'espace de trois ans.

Malgré sa sagesse et son habileté, le plan fut difficile à faire voter; il fallut dix années de luttes pour que les deux tribuns, chaque fois réélus, réussissent à faire approuver leurs propositions. Encore fallut-il donner au patriciat, seul entièrement lésé, une compensation : il fut décrété que chaque année on élirait, exclusivement parmi les patriciens, un *préteur*, magistrat chargé de rendre la justice, et deux *édiles curules*.

Ces mesures ne suffirent pas à arrêter de suite les troubles. Un certain calme ne s'établit que quinze ans environ après la promulgation de ces lois, sous le coup de préoccupations plus graves. Une fois de plus, Rome n'obtenait la paix civile qu'au prix des dangers de la guerre.

La première guerre samnite (342-341).

Rome, à la tête de la Ligue latine, avait dû à cette étroite alliance de pouvoir résister aux Gaulois et aux Étrusques. Or, vers le milieu du IV^e siècle, la Ligue latine commençait à se dissoudre. Il faut voir dans l'inquiétude de Rome l'explication du fait que les différents partis acceptèrent la transaction des lois liciniennes et que Rome conclut une alliance avec les Samnites en 354, et avec Carthage en 348.

Les Samnites formaient une puissante confédération de peuples guerriers qui, descendus des montagnes du Molise, avaient conquis une bonne partie de l'Italie méridionale. A l'heure où les anciennes alliances s'écroulaient, Rome ne pouvait que désirer leur amitié. Elle ne pouvait attribuer une moindre importance au traité de 348 avec Carthage qui confirmait le traité de 510 en y apportant des modifications avantageuses pour la puissance africaine : Rome, en effet, renonçait à faire du commerce en Afrique et en Sardaigne, et obtenait en compensation l'engagement de Carthage de ne pas piller les côtes de l'Italie. Malgré les apparences, le prix payé par Rome pour le nouvel accord n'était pas excessif : une politique d'extrême prudence vis-à-vis de Carthage n'était pas seulement opportune, c'était une nécessité. En effet, dix ans plus tard et presque à l'improviste,

Rome se trouva aux prises avec la Confédération samnite, son alliée, au sujet de la Campanie.

Cette riche et fertile région était habitée depuis un temps immémorial par une population intelligente et active que les Grecs et les Latins appellent les Osques. Cette population, qui tout d'abord s'était adonnée à la culture de la terre et à la construction des villes de l'Italie méridionale, avait par la suite vu arriver les Grecs et les Étrusques, et en avait subi la domination sans en être opprimée; de sorte que jusqu'à la moitié du v^e siècle, les civilisations grecque, osque et étrusque avaient pu prospérer ensemble, la première sur la côte, les autres à l'intérieur. Pendant la deuxième moitié du v^e siècle, un quatrième peuple — les Samnites — était venu troubler cette fusion lente et ordonnée.

Les Samnites, voisins pauvres et rudes de la florissante Campanie, étaient descendus de leurs montagnes dans la région occupée par les Grecs et les Étrusques et, après avoir arraché à ces derniers leurs colonies les plus proches, commençaient à s'étendre dans la Campanie, en profitant des discordes qui régnaient entre les belles villes de cette région. En occupant ces territoires, les Samnites avaient pris contact avec la civilisation étrusque et grecque et, en s'appropriant la langue, les mœurs et même les vices de ces peuples plus raffinés, avaient modifié profondément leurs habitudes. Entre les Samnites demeurés dans les âpres montagnes du Samnium et les Samnites de Campanie, il n'y avait plus rien de commun. Vers la moitié du v^e siècle, la Campanie offrait l'aspect d'un vrai chaos. Chassés par les nouveaux venus, les Étrusques l'avaient évacuée presque entièrement. Les éléments helléniques étaient en guerre continuelle entre eux et avec les montagnards du Samnium; ceux-ci, à leur tour, étaient toujours en lutte avec leurs nationaux corrompus par la civilisation gréco-étrusque. Tôt ou tard, probablement, Rome aurait fini par se mêler de ces affaires confuses et compliquées, mais on ignore la vraie raison de sa première intervention, car le récit de Tite-Live à ce sujet est très obscur. Voici en tout cas ce qu'il est permis de conjecturer.

En 344, un nouveau conflit avait éclaté entre la Confédération samnite et ses colonies de la plaine : celles des Sidicins et des Campaniens. Ces dernières appelèrent à leur aide Capoue d'abord, Rome ensuite, et ce fut la guerre. Toutefois, après une année d'hostilités, la paix fut conclue : les Samnites restaient libres de continuer la lutte contre les Sidicins, tandis que les Romains gardaient la Campanie que les Samnites s'engageaient à respecter. Épilogue inattendu qui dut être provoqué par la nouvelle

d'une sourde agitation antiromaine au sein de la Ligue latine. La paix avait été conclue aux frais des Sidicins et des Campaniens qui, naturellement, la considérèrent comme une trahison et s'apprêtèrent à la violer par tous les moyens dont ils pouvaient disposer. Capoue, dirigée par le parti démocrate, se mit à la tête du mouvement et, par un geste politique très habile, elle s'adressa à la Ligue latine en lui offrant de s'allier avec elle contre Rome.

*La révolte des Latins et la guerre entre Rome
et Naples (340-327).*

Cette alliance suffit à démontrer combien était profond le mécontentement de la Ligue; si profond que la Ligue accepta l'alliance proposée et prit immédiatement les armes, brisant ainsi le pacte séculaire qui l'unissait à Rome. La nouvelle guerre dura trois ans et eut des fluctuations dont la tradition n'a pas conservé un souvenir précis. Rome, au début, éprouva une crainte assez forte. Cet ennemi qui parlait la même langue, se servait des mêmes armes, semblait particulièrement dangereux. D'autre part, la révolte des alliés bouleversait tout l'ordre militaire de la République. Pourtant la guerre fut facile et courte; une seule bataille gagnée par les Romains à Trifanum, sur les confins du Latium et de la Campanie, suffit à briser le faisceau des forces latines et campaniennes qui, au premier abord, avait paru formidable, et, à l'épreuve, se trouva avoir été singulièrement surestimé.

Cette victoire aisée eut des répercussions profondes sur Rome, donnant à sa politique, jusqu'alors timide et prudente, une fermeté singulière. Voyant s'effondrer la Ligue latino-campanienne, elle n'hésita pas à s'emparer du Latium et de la Campanie et à réduire à merci toutes les villes auxquelles elle donna une organisation nouvelle. Elle désagrégea la fédération latine, défendit aux villes de s'allier entre elles, de faire du commerce avec les autres villes, et obligea chacune d'elles à conclure une alliance séparée avec Rome, qui établissait ainsi son hégémonie. En même temps, la République résolut d'élargir le territoire romain : Lanuvium, Tusculum, Antium, Velletri, Terracina et d'autres cités moins importantes perdirent leur indépendance et furent annexées à l'État romain. Capoue même, Formies, Cumes et Fondi furent directement soumises à la domination romaine; elles reçurent le droit de *civitas sine suffragio*, c'est-à-dire que leurs habitants eurent tous les droits et les devoirs des citoyens romains, sauf le droit d'élire les magistrats et d'être élus.

Depuis la conquête de Véies, cette guerre avait été l'entreprise

la plus heureuse de Rome : le territoire romain s'étendait maintenant des monts Ciminus presque jusqu'au Vésuve, sur près de 6 000 kilomètres carrés; la partie proprement romaine devait compter plus d'un demi-million d'habitants et l'autre presque autant. Dans la première moitié du iv^e siècle, Rome commençait ainsi à recueillir les fruits de son activité tenace quoique un peu confuse : la République consulaire pouvait enfin soutenir la comparaison avec les années les plus heureuses de la république des « reges ».

Il peut paraître étrange que les Samnites aient permis à Rome de s'installer tranquillement dans la Campanie qu'ils avaient toujours convoitée. Non seulement, après la guerre contre les Latins, la République s'empara définitivement de Capoue, Formies et Fondi, mais quelque temps après elle installait deux colonies à Cales et à Fregellæ (Ceprano), sentinelles avancées sur la frontière du Samnium, sans provoquer de réaction chez les Samnites. Sans doute faut-il chercher l'explication de cette attitude dans le fait que la Confédération samnite, pendant que Rome battait les Latins, était aux prises avec un nouvel ennemi surgi de la mer : Alexandre-le-Molosse, oncle d'Alexandre, roi d'Épire. Les Tarentins l'avaient payé pour combattre les Lucaniens et les Brettians. Les Samnites, qui avaient toujours combattu l'élément grec pour défendre l'élément indigène, avaient été entraînés dans cette guerre, et obligés, par conséquent, de laisser le champ libre à Rome.

La paix rétablie à la mort d'Alexandre, le colosse montagnard de l'Italie centrale et l'athlète agile du Latium devaient fatalement s'affronter; l'occasion leur fut fournie cette fois par Naples, ville grecque, hostile à l'élément italique, qui ne pouvait tolérer la nouvelle hégémonie des Romains dans la Campanie. L'existence d'un parti antiromain à Naples était naturelle. On ignore la raison précise qui fit éclater la guerre entre Rome et Naples : toujours est-il qu'en 327 la République chargeait le consul Quintus Publilius Philon de faire le siège de Naples. Mais, lorsque le consul arriva sous les murs de la ville, il se heurta aux troupes samnites qui la défendaient : le Samnium s'était allié aux Grecs pour couper la route du Sud aux Romains. Ceux-ci envoyèrent des ambassadeurs exiger le retrait immédiat des troupes : s'étant heurtés à un refus, ils n'hésitèrent pas à déclarer la guerre au Samnium.

*Les débuts de la deuxième guerre samnite (327-326)
et les « Fourches Caudines » (321).*

Les dés étaient jetés. Une lutte mémorable commençait entre Rome et le Samnium pour la possession de l'Italie méridionale.

Les documents qui nous sont parvenus sur cette nouvelle guerre ne sont ni clairs ni exacts et il faut s'efforcer de lire entre les lignes obscures des anciennes chroniques.

Rome occupa d'abord quelques petites villes sur le Vulture et chercha des alliés dans le Midi; les Samnites à leur tour firent des incursions sur le territoire romain. Cependant le siège de Naples se poursuivait : la ville, confiante dans les secours samnites, opposa à l'ennemi une résistance magnifique pendant l'année 327. Rome, surprise par cette résistance inattendue, se trouva obligée à la fin de l'année d'adopter une mesure qui devait avoir des conséquences incalculables dans l'avenir : elle renouela les pouvoirs au consul qui dirigeait le siège, créant ainsi le premier proconsulat romain, précédent qui devait un jour rendre possible à Rome le gouvernement impérial. Les secours attendus du Samnium n'arrivèrent point. A la fin de l'année 326, Naples épuisée, ruinée, dut traiter avec Rome. Le proconsul lui ordonna d'abord de congédier les milices mercenaires et de recevoir une garnison romaine : il rédigea ensuite un traité qui respectait l'autonomie de la ville, mais l'obligeait à conclure une alliance défensive et offensive avec Rome. Les conditions de la paix étaient donc très douces : Rome donnait un bel exemple de sagesse et de prudence politique. Après la chute de Naples, la guerre contre les Samnites traîna encore en longueur plusieurs années. La plèbe ne tarda pas, à Rome, à se plaindre de ces retards et à réclamer une action plus rapide : en 322, le parti de la guerre à outrance écrasa dans les comices le parti de la prudence.

Une armée romaine, prenant l'offensive, entra dans le territoire ennemi; mais dans la gorge de Caudium (sans doute entre les bourgs actuels de Arienzo et Montesarchio), soit à cause de l'ignorance des lieux, soit à cause de l'incapacité du commandement, elle fut encerclée et forcée de se rendre. Entre les commandants des deux armées, un traité fut conclu. Rome s'engageait à ne plus piller le Samnium et à évacuer tous les territoires samnites qu'elle occupait. L'armée romaine fut sauvée, mais — comble d'humiliation! — elle dut passer sous le joug. De cette bataille de Caudium est venue jusqu'à nous l'expression : « Passer sous les fourches caudines. »

Le Sénat refusa de ratifier ces conditions de paix et reprit la guerre avec une fureur et une énergie nouvelles. Mais au moment même où les deux peuples allaient engager une action décisive, cette action fut suspendue par une trêve de deux ans. On ignore les raisons qui déterminèrent cet événement inattendu. Pendant la trêve, Rome réorganisa son armée, la rendant plus

souple et plus rapide, la dotant d'un armement offensif et défensif plus efficace; en même temps, elle chercha des alliés en Apulie et en Lucanie. Les Samnites, à leur tour, essayèrent de semer la révolte dans les villes de la Campanie occupées par Rome, tout en se préparant à attaquer le Latium. La guerre s'alluma à nouveau en 315.

Après quelques actions de moindre importance, les deux armées se rencontrèrent à Lautules sur la frontière du Latium. Les Romains, battus, durent se retirer, si bien que les Samnites purent mettre le siège devant Terracina; le Latium et la Campanie, Capoue comprise, étaient hésitants. Lucera chassa même sa garnison romaine. Mais Rome prépara immédiatement une nouvelle offensive. L'année suivante, deux armées romaines battaient les Samnites à Luceria et à Terracina; les deux villes furent délivrées et avec elles toute la Campanie. Peu après, en 313, les Romains conquéraient Nola et réoccupaient Fregelle. Les Samnites, repoussés dans leurs montagnes, ne prêtèrent qu'une aide très faible aux villes attaquées par Rome. La guerre d'usure se poursuivait ainsi quelque temps, lorsqu'en 311 surgit pour Rome un nouveau danger.

La fin de la guerre (311-304).

Les Étrusques, qui avaient gardé jusqu'alors la neutralité, faisaient alliance avec les Samnites et mettaient le siège devant Sutrium, une ville qui comptait parmi les colonies latines les plus fidèles. Les Romains, pour écarter cette nouvelle menace, durent réduire les armées qui opéraient contre le Samnium et appeler sous les armes de nouvelles milices. Comme le siège se prolongeait et qu'il n'était pas possible de rompre le cercle des ennemis, les généraux romains conçurent un plan stratégique très habile : suspendre pour un moment les opérations autour de Sutrium et se jeter au cœur même de l'Étrurie, en essayant d'obliger ainsi les Étrusques à aller défendre leur territoire. Ce plan eut un succès complet : Sutrium dégagé, les Étrusques furent battus et de nombreuses villes de l'Étrurie se hâtèrent d'accepter la paix du vainqueur.

Les choses n'allèrent pas aussi bien du côté du Samnium où l'armée romaine éprouva une défaite. Rome, prise de panique, nomma un dictateur : Papirius Cursor. Celui-ci paraît avoir remporté une victoire sur les Samnites en 309, tandis qu'une deuxième armée romaine battit, près de Pérouse, les Étrusques qui n'étaient pas encore entièrement domptés. Toutefois, l'année suivante, les populations de l'Italie centrale, guidées par la Fédé-

ration ombrienne, essayèrent de reconquérir leur indépendance. Elles n'y réussirent point : les Romains firent face aux nouveaux ennemis avec énergie et succès.

On arrive ainsi à l'année 306. Les consuls, à la tête de quatre légions, pénétrèrent enfin sur le territoire de la puissante Confédération samnite; le Samnium fut envahi, occupé en entier, dévasté sans qu'il y eût de résistance sérieuse; et l'année suivante la paix, également désirée par les deux partis, fut enfin conclue. On en connaît mal les conditions. L'ancienne alliance romano-samnite dut être renouée avec quelques clauses plus favorables pour Rome. Les Samnites n'eurent pas à céder un seul pouce de leur territoire; ils ne perdirent que leurs récentes conquêtes, en commençant par la Campanie. Toutefois, malgré ces conditions modérées, la puissance politique et militaire des Romains sortait grandie de cette guerre, autant pour la preuve qu'ils avaient donnée de leur valeur qu'à cause des nouveaux territoires annexés. Rome pouvait se dire désormais le plus vaste et le plus redoutable des États italiques : son territoire, y compris celui des alliés, avait plus que quadruplé.

La coalition des Ombriens, Gaulois, Étrusques et Samnites; la loi Ortensia (287).

La paix de 304 fut précaire : les Samnites, vaincus, préparaient leur revanche. En 299, ils attaquèrent les Lucaniens qui appelèrent Rome à leur aide. Rome et le Samnium croisèrent à nouveau le fer et, en 296, les Étruriens, les Ombriens, les Gaulois et même les Lucaniens, pour qui Rome avait pris les armes, se joignirent aux Samnites. Une fois encore, la Campanie et le Latium furent envahis et dévastés. Rome en fut surprise sans en être effrayée. En 295, les deux consuls Fabius Rullianus et Decius Mus décidèrent de briser la coalition par un coup d'audace. Entrés en Ombrie, ils s'y heurtèrent à l'armée des coalisés qui, après une lutte acharnée, fut complètement mise en déroute. Le territoire gaulois fut envahi et les Gaulois détachés de la coalition; l'Étrurie elle-même déposa les armes l'année suivante. Cependant, malgré la défaite des coalisés, le Samnium ne s'avoua pas vaincu : ce ne fut qu'en 290 que Rome, après avoir fondé une colonie de 20 000 hommes à Venouse (Venosa) en Apulie, réussit à conclure la paix avec son puissant ennemi.

Les conditions furent à peu près les mêmes qu'en 304. Mais la puissance samnite sortait anéantie de cette guerre; son territoire désormais est coupé de la mer. Repoussés dans leurs montagnes, les Samnites sont destinés à être étouffés par l'envahissante

puissance romaine. Rome, toutefois, ne tirait aucun profit de cette guerre longue et acharnée; il fallut chercher ailleurs des compensations aux sacrifices subis. L'année même où ils faisaient la paix avec les Samnites, les Romains envahissaient et occupaient le territoire des Sabins et tout le Picenum méridional et atteignaient ainsi les rivages de l'Adriatique.

Pendant que ces guerres se déroulaient, le patriciat, enfermé dans ce qui lui restait de privilèges, cédait peu à peu à la force des choses; un nombre remarquable de riches plébéiens occupèrent les magistratures et le consulat à ce moment, entrèrent au Sénat et formèrent la nouvelle aristocratie mêlée de patriciens et de plébéiens qui gouvernera la République pendant de longs siècles. Mais les conséquences de tant de guerres commencent à se faire sentir dans la crise de l'agriculture italique qui, pendant plus de deux siècles, troublera la République romaine. Les hostilités prolongées arrachaient en effet à l'agriculture les bras les plus vigoureux. Si l'on songe que les soldats romains à cette époque étaient presque tous de petits propriétaires terriens, on comprendra aisément le préjudice que les levées militaires continuelles et les guerres prolongées apportaient à la petite propriété. Il n'est donc pas étonnant que pendant ces années, et malgré les lois de Licinius Stolon, il ait été facile aux familles riches de réunir de nombreuses terres en une seule propriété qu'elles faisaient cultiver par les esclaves. La guerre, d'ailleurs, faisait circuler l'argent par la prospérité de certains commerces et industries — armes, vivres, habillement. C'est alors que la monnaie d'argent remplace la monnaie de bronze qui ne suffit plus aux besoins croissants des échanges.

Cependant Rome accueillait des idées nouvelles. On en voit la preuve dans une figure singulière de cette époque qui surgit en pleine aristocratie romaine. C'est Appius Claudius, censeur entre 312 et 308.

Au milieu des inquiétudes, des dépenses et des troubles de la guerre samnite, le nouveau censeur entreprend de coûteux travaux publics : un aqueduc monumental et une grande route de Rome à Capoue, le premier tronçon de la future voie Appienne, renouvelant ainsi, malgré l'opposition du Sénat et les difficultés du trésor, la grande tradition de la république des « reges ». Cela ne suffit pas : Appius Claudius voulut rajeunir la constitution en hâtant et en élargissant cette rénovation de l'aristocratie gouvernante qui, depuis une génération ou deux, se poursuivait assez rapidement. En préparant la liste des sénateurs, il y inscrivit de nombreux plébéiens riches et actifs et il n'hésita même pas

à y ajouter quelques-uns de ces *liberti* qui commençaient à former l'armature de la nouvelle classe commerciale romaine. Il fit approuver une autre réforme en faveur des artisans, qui étaient exclus des centuries et des comices centuriates, n'ayant pas le cens nécessaire, et étaient inscrits tous dans les quatre tribus urbaines. Il les répartit dans toutes les tribus, aussi bien dans les quatre urbaines que dans vingt-cinq rurales, pour accroître leur importance politique dans les comices tributes. Toutes ces réformes ne furent pas admises sans résistance : l'aristocratie romaine poussa de hauts cris contre l'audacieux novateur. Les consuls de l'année suivante refusèrent de convoquer le nouveau Sénat. Il est certain, en tout cas, que l'apparition de ce censeur révolutionnaire est comme un éclair qui laisse entrevoir les répercussions des guerres extérieures sur l'évolution interne de la société romaine. Les classes se rapprochaient dans la fraternité des armes; la constitution se démocratisait.

Deux lois approuvées en 311 nous le confirment : en vertu de la première, sur les vingt-quatre tribuns militaires, seize devaient être nommés par le peuple et non par le consul; la deuxième décrétait que le peuple devait élire aussi des magistrats — *les duoviri navales* — chargés de construire et d'armer une flotte dont on commençait à éprouver le besoin.

Cependant, la seconde guerre samnite, en appauvrissant à nouveau de nombreuses familles de petits propriétaires, avait aggravé le malaise social. De nouveau, l'agitation de la plèbe recommençait autour de l'éternelle question des dettes. Il fallut nommer un dictateur en la personne de Q. Hortensius; celui-ci réussit à faire approuver une loi qui établissait l'égalité entre les comices tributes et centuriates (287). Les comices tributes n'étaient pas, ainsi que les comices centuriates, dominés par la noblesse et par les riches; ils pouvaient être convoqués sans le consentement du Sénat et sans aucune formalité religieuse. Les délibérations des comices tributes — dans lesquels la prédominance était réservée au nombre et non pas à la richesse — allaient avoir force de loi aussi bien pour les patriciens que pour les plébéiens. Ces derniers pourraient désormais plus facilement faire passer les propositions que les tribuns présenteraient en leur faveur.

La revanche gallo-étrusque et les origines de la guerre avec Tarente (285-280).

La paix ne devait pas être de longue durée et, en 285, Rome dut se mesurer à nouveau avec toute l'Italie. Les difficultés commencèrent dans le Midi, où les Lucaniens étaient aux prises avec la

ville grecque de Thurium. Celle-ci appela Rome à son aide, tout en sachant qu'elle était une puissante alliée des Lucaniens. Rome, peut-être pour équilibrer ses forces, ordonna aux Lucaniens de se tenir tranquilles. Ils firent la sourde oreille et Rome allait marcher contre eux, lorsque un danger beaucoup plus grave se révéla au Nord : plusieurs villes étrusques, aidées par une armée de Gaulois Senons, essayaient de prendre leur revanche; déjà les Étrusques mettaient le siège devant Arretium (Arezzo), ville fidèle à Rome, pour s'ouvrir le chemin du Latium. Les Romains accoururent, mais près de la ville assiégée ils essuyèrent une défaite. La révolte se propagea de nouveau en Étrurie, dans le Samnium, et dans l'Italie méridionale. Rome, comme toujours, ne perdit pas courage; ses armées envahirent et saccagèrent le pays des Senons. La paix fut conclue en 280 avec un certain avantage pour Rome qui obtenait une nouvelle bande de territoire, cédée par les Senons, depuis l'Esino jusqu'au Rubicon, où elle fondait la nouvelle colonie de Sena-Gallica.

Cependant les Lucaniens assiégeaient toujours Thurium. Rome voulut saisir le moment propice et envoya une armée au secours de la ville menacée. C'était là une décision grave, car Rome allait dépasser les confins de l'Italie « barbare » et pénétrer dans la sphère d'action réservée aux Hellènes.

Tarente, la plus puissante, la plus riche des villes helléniques de l'Italie méridionale, ambitionnait depuis longtemps une sorte d'hégémonie sur l'extrême partie méridionale de la Péninsule. C'est la crainte de cette ambition qui avait poussé Thurium et les autres villes grecques à appeler Rome au secours. L'intervention romaine exaspéra les Tarentins qui y virent une menace et une concurrence. Un nouveau conflit éclata et un léger incident suffit à déclencher une grande guerre. Un ancien traité défendait aux navires romains de dépasser le promontoire Lacinium. Rome viola cette clause du traité et envoya à Thurium assiégée des troupes et des vivres par la voie maritime. Les Tarentins prirent les armes : ils coulèrent une flottille romaine qui s'était présentée dans le golfe de Tarente, firent à leur tour le siège de Thurium et l'occupèrent en forçant la garnison romaine à capituler. Rome se plaignit; l'orgueilleuse démocratie tarentine refusa toute satisfaction. La République chargea alors le consul Q. Emilius Barbula de marcher sur Tarente et de faire une démonstration militaire sous les murs de la ville. Ce plan échoua, mais Tarente répondit en appelant à son aide un prince grec : Pyrrhus, roi d'Épire.

*Les campagnes de Pyrrhus en Italie (280-275)
et la conquête romaine de l'Italie méridionale.*

Pyrrhus était un roi guerrier et ambitieux, qui avait organisé une armée puissante pour l'époque et qui avait besoin de faire la guerre pour l'entretenir. Il accepta volontiers l'invitation de Tarente et, au début de 280, débarqua en Italie avec 20 000 fantassins, 3 000 cavaliers et un certain nombre d'éléphants de guerre. Tarente, de son côté, promettait de lever une autre armée à laquelle les contingents des alliés italiques et des villes grecques amies se seraient joints par la suite. Une nouvelle coalition menaçait la République; mais une sorte de malentendu subsistait entre Pyrrhus et Tarente. Tarente avait appelé Pyrrhus comme un mercenaire chargé de se battre pour autrui contre une récompense matérielle; le souverain épirote, au contraire, survenait comme le roi d'Épire, désireux de fonder en Italie un empire, qu'il fût petit ou grand.

Les hostilités commencèrent sans retard : au printemps de 280, tandis que Pyrrhus réunissait ses milices et celles des alliés, une armée romaine l'attaqua entre Héraclée et Pandosia. Les légionnaires firent preuve de leur ardeur combative habituelle, mais ils éprouvèrent une défaite et en peu de jours, sous l'impression de ce revers, l'hégémonie romaine parut près de s'écrouler dans toute l'Italie méridionale. Avec les renforts des Samnites et des Lucaniens, Pyrrhus marcha alors résolument vers le Latium. On ignore si c'était avec l'intention d'attaquer directement Rome, ou seulement dans le dessein de mettre à l'épreuve la fermeté de l'adversaire. Rome fit un suprême effort : elle conclut un accord hâtif avec les Étrusques toujours turbulents, enrôla même des pauvres et envoya deux armées contre l'envahisseur. Pyrrhus, qui connaissait la vaillance romaine depuis l'expérience d'Héraclée, n'osa pas attaquer et battit en retraite vers Tarente. La guerre recommença au printemps 279. Les armées romaines, accourues au secours de l'Apulie, furent battues mais purent se retirer en bon ordre, après avoir infligé à l'ennemi de grosses pertes.

Cependant, de nouveaux événements se préparaient en Sicile : Syracuse, la citadelle de l'hellénisme sicilien que les Carthaginois attaquaient par terre et par mer, appela à son tour Pyrrhus. Cette invitation fit concevoir à l'ambitieux monarque un nouveau plan plus audacieux encore : faire la paix avec Rome, conquérir la Sicile et la réunir, sous son sceptre, aux autres villes grecques de l'Italie méridionale. Il engagea en effet des pourpar-

lers avec Rome; ils auraient pu aboutir, étant donné l'épuisement de la République, si le fameux censeur Appius Claudius, vieux et aveugle, n'avait pris la parole au Sénat pour déconseiller avec véhémence cet acte de faiblesse qui aurait pu signifier la renonciation définitive de Rome à la possession du Sud de l'Italie. Carthage, à son tour, appuya efficacement l'éloquence d'Appius Claudius, en demandant de transformer les anciens traités en une alliance défensive et offensive contre Pyrrhus, ennemi commun. En abandonnant la Sicile aux Carthaginois, Rome pouvait donc espérer conquérir pour toujours l'Italie méridionale. L'occasion était vraiment trop belle pour la laisser échapper. Les accords proposés par Pyrrhus échouèrent, l'alliance avec Carthage fut acceptée et la guerre recommença.

Pyrrhus ne voulut pas changer son plan. Pendant l'été de 278, il partit pour la Sicile, laissant la moitié de ses troupes en garnison dans les villes grecques de l'Italie méridionale. Les événements parurent lui donner raison au début. Par des mouvements rapides, il chassa les Carthaginois de l'île, exception faite du fort de *Lilybée* (Marsala), tandis que dans la Péninsule les Romains ne pouvaient rien faire de décisif contre Tarente et contre les autres villes alliées. Mais l'opposition des Siciliens au gouvernement militaire et rapace de Pyrrhus fit échouer ses projets. Des complots se tramèrent dans l'île contre le roi qui, d'autre part, était rappelé en Italie par Tarente, désireuse d'en finir avec la guerre. Pyrrhus dut à la fin céder à ses sollicitations; il rentra en Italie, mais ne réussit pas à déloger l'armée romaine campée près de Bénévent. Pendant ce temps, la Sicile retombait au pouvoir des Carthaginois. Le roi d'Épire se décida à abandonner l'entreprise et à aller chercher fortune ailleurs : en Grèce, d'où lui parvenaient de Macédoine des nouvelles inquiétantes. Alors seulement, Rome put conquérir de façon définitive l'Italie méridionale. Encore lui fallut-il cinq ans de combats, d'expéditions, de sièges. Enfin, vers 270, Rome pouvait vraiment se dire maîtresse de cette région disputée avec tant d'acharnement. Le Samnium fut presque en entier annexé à l'État romain et le dernier mot fut ainsi dit dans le duel engagé contre la puissance qui, jusqu'à ce jour, avait été la plus forte de la Péninsule. Les Lucaniens et les Bruttians n'eurent pas un meilleur sort et durèrent, eux aussi, céder une grande partie de leurs territoires. Les anciennes villes helléniques, y compris peut-être Tarente, devinrent les alliées de Rome, en conservant, au moins de nom, leur autonomie.

CHAPITRE III

ROME, PUISSANCE MÉDITERRANÉENNE

Le monde méditerranéen.

Nous sommes arrivés à la première moitié du III^e siècle. Rome, la dernière venue, va se faire place dans l'univers. Quels changements depuis les jours lointains où la République consulaire était née, timide et faible ! En ces deux siècles et demi, de grands bouleversements ont transformé le monde méditerranéen et de nouvelles puissances ont surgi sur les ruines des anciens empires.

L'Étrurie n'est presque plus qu'un nom. Depuis plus d'un siècle et demi, l'empire perse est tombé sous les coups d'un grand prince gréco-macédonien, Alexandre le Grand. Ce qui avait survécu de la puissance phénicienne, est tombé en poussière. Désormais, dans tout l'Orient le génie grec règne en souverain sur la vie politique, commerciale et artistique des trois États entre lesquels s'est disloqué l'empire d'Alexandre. La monarchie des Séleucides est maîtresse de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Iran ; celle des Ptolémées règne sur l'Égypte et la Cyrénaïque, sur Chypre et sur de nombreux territoires aux frontières de la Thrace et de l'Hellespont. L'une et l'autre, longtemps encore, resteront à l'écart du monde romain. Par contre, la monarchie des Antigonides de Macédoine, plus turbulente, avide de s'agrandir au Nord et au Sud, en Dalmatie et en Grèce, allait, dans son désir d'expansion, heurter l'expansion romaine. Autre cité hellénique, Syracuse voit son effort entravé par la rapide croissance de Carthage.

L'Empire carthaginois.

Carthage, enfin, au début du III^e siècle, est la puissance la plus ancienne, la plus forte de la Méditerranée occidentale : elle

domine toute l'Afrique du Nord, depuis la Cyrénaïque jusqu'aux Colonnes d'Hercule, les villes maritimes de l'Espagne méridionale, la Sardaigne, la Corse, la Sicile occidentale et septentrionale.

Un fait domine son histoire : elle est, avant tout, une nation maritime et commerçante. De là découle toute sa politique. Elle est avide non de places fortes, mais de marchés. Sa préoccupation est bien moins d'assurer sa sécurité contre la convoitise des nations voisines que de vendre et d'acheter aux meilleurs prix. Or, le commerce, dans l'antiquité, ne prospérait que moyennant des monopoles, et les monopoles ne sont imposés que par la force. De ce fait, les populations assujetties ne sont autorisées à acheter ou à vendre que suivant certaines règles fixées par la métropole, dans son propre intérêt : toute autonomie leur est refusée. Carthage gouverne directement et despotiquement par des magistrats ou des rois à sa solde. Pour la même raison, nous pouvons comprendre pourquoi de nombreuses villes, dans les territoires annexés, sont dépourvues de fortifications : Carthage ne les tolère pas, craignant de les voir servir à des révoltes contre ses privilèges.

Cette politique mercantile a ses avantages. Par les trésors qu'elle a accumulés, par la richesse de son commerce et de ses industries, Carthage dépasse de beaucoup Rome ; on la considère comme un des États les plus riches du monde. Peut-être la valeur de son armée de terre, composée d'étrangers et de mercenaires, est-elle discutable ; sur mer, en tout cas, sa supériorité est incontestée. Carthage, comme Rome, est gouvernée par une aristocratie ; comme Rome, elle est tourmentée par de violentes discordes intérieures. Les deux empires ont à peu près la même extension territoriale, mais, créés dans des intentions différentes, ils sont régis par des principes différents.

La puissance romaine.

A la civilisation carthaginoise, raffinée et mercantile, s'oppose l'esprit traditionaliste d'un peuple composé surtout de paysans et de soldats ; aux colonies commerçantes et désarmées de Carthage, villes ouvertes, mais villes soumises, les colonies militaires de Rome, villes fortes, mais villes indépendantes pourvu qu'elles fournissent à la République des subsides et des soldats. Le commerce carthaginois enrichit les unes ; la paix romaine protège les autres.

Il faut distinguer, parmi les éléments divers que Rome a rassemblés sous son autorité, deux territoires bien différents : le territoire romain proprement dit et le territoire des alliés. Le

premier est administré par des villes qui sont, ou des colonies romaines ou des colonies latines, ou des *municipia*.

Fondée par l'État, avec un but militaire, la colonie romaine forme une unité administrative, politiquement incorporée à Rome. Ses habitants sont citoyens romains et jouissent à Rome des droits du citoyen romain, bien que la distance les empêche le plus souvent de les exercer. La colonie a ses propres magistrats, un corps législatif et son indépendance financière. Enfin, chaque colonie romaine est une place forte.

Les colonies latines, beaucoup plus importantes par leur nombre, sont des États presque indépendants. Rome ne pose que deux limites à leur souveraineté : l'obligation de lui fournir des soldats et de reconnaître la métropole comme arbitre de la guerre et de la paix. Ces deux conditions remplies, les colonies latines ont leurs propres lois, leurs institutions, le droit de battre monnaie, une entière indépendance administrative; nul tribut à payer et jusqu'au droit de bannir leurs citoyens.

Les « municipia ».

Enfin, les *municipia* comprenaient toutes les villes italiennes tombées sous la domination directe de Rome. Leur régime était variable et les moins favorisées d'entre elles étaient dans une situation assez semblable à celle des cités sujettes de Carthage. Leurs habitants n'avaient ni le droit de vote ni l'éligibilité pour les magistratures romaines; ils devaient le service militaire, payaient tribut et devaient obéissance à des lois qu'ils ne votaient point. Leur administration locale était presque réduite à néant et Rome leur imposait un gouverneur, le *Præfectus juri dicundo*. A d'autres cités encore, Rome laissait, plus ou moins modifiée, leur ancienne autonomie communale. D'autres enfin, de plus en plus nombreuses, jouissaient du droit de cité romain. Malgré des statuts si divers, un point reste commun à tous les *municipia* et aux colonies latines : les habitants de tous, sans distinction, possèdent le droit de contracter mariage et de posséder suivant la loi romaine.

La politique de Rome, couvrant son territoire de petites colonies quasi indépendantes et leur permettant de se fortifier, peut sembler étrange à première vue. N'importe laquelle de ces forteresses pouvait, à la première révolte, devenir un centre de résistance contre la métropole. Mais Rome, qui n'était pas une puissance mercantile, ne demandait à ses colonies aucun avantage économique; elle n'avait aucun monopole à leur imposer; n'ayant pas de monopole à imposer, rien ne l'empêchait de

fonder ses colonies en ne tenant compte que des raisons d'ordre militaire.

Au-delà des territoires proprement romains, s'étendaient, sur près de 100 000 kilomètres carrés, ceux des villes alliées. Rome leur laissait une entière autonomie, se réservant d'établir entre elles un équilibre qui lui fût profitable, fortifiant les cités loyales, affaiblissant celles dont la puissance aurait pu lui être dangereuse, et créant partout un parti romain aux dépens des partis nationaux. En matière de politique étrangère, les villes alliées perdaient toute liberté et devaient à Rome un tribut qui, d'année en année, allait devenir plus lourd.

Les causes du conflit entre Rome et Carthage.

Deux siècles et demi durant, Rome et Carthage avaient vécu en bonne intelligence. L'éloignement de leurs territoires séparés par la Méditerranée, l'inégalité de leurs forces avaient, de part et d'autre, garanti la paix. Mais la fin de la guerre de Tarente marque dans l'histoire romaine une grande date : la petite colonie fondée par Albe s'est puissamment développée : en moins de deux siècles, elle a successivement occupé le Latium, l'Étrurie, l'Ombrie, les Marches et la Campanie. Malgré les revers, à travers bien des hésitations, Rome est devenue une grande puissance et les territoires des deux empires sont près de se toucher.

Tant de guerres et de conquêtes n'allaient pas sans avoir modifié dans Rome, depuis un siècle surtout, les conditions des fortunes, des classes et leur état d'esprit. Tout d'abord, le prestige qu'avait valu aux Romains leur victoire sur Pyrrhus s'accompagnait pour eux de beaucoup d'orgueil ; leur confiance en eux-mêmes s'en trouvait fort accrue et leur ambition grandissait en même temps.

En même temps aussi, les conditions économiques de la vie se modifiaient : la réduction en *ager publicus* (domaine public) des vastes territoires conquis, venait hâter la grande transformation commencée un siècle plus tôt, durant les guerres Samnites, et qui se traduisait par la formation de grands domaines fonciers et par l'accroissement du prolétariat urbain, tandis que se développaient l'industrie et le commerce. La noblesse romaine, au mépris des lois liciniennes, s'était emparée, après la victoire, de vastes étendues de terre, avait acheté à vil prix les esclaves vendus en grand nombre après les guerres victorieuses et reprenait la tradition samnite et lucrative de l'élevage. A Rome, commencent à apparaître de grandes fortunes foncières, aisément réalisées sur les peuples conquis ; et la passion de la spé-

culation se répand dans les hautes classes de la société. La vie plus facile que connaît alors Rome, l'abondance des capitaux disponibles, les facilités offertes par l'extension des territoires, toutes ces raisons conduisirent, après la victoire de Tarente, à l'espoir de faire de Rome, comme la première république des « reges » l'avait tenté, une ville de commerce.

A tant de bouleversements vint s'ajouter un changement des idées et des coutumes. Depuis l'incorporation de la Grande Grèce, l'hellénisme faisait de rapides progrès et les Grecs envahissaient la vieille cité, apportant avec eux les raffinements, les vices et les goûts de luxe de l'Asie hellénistique. On avait le sentiment que la guerre payait : Rome ne s'effrayait plus à la perspective d'en entreprendre une nouvelle.

Le conflit éclata soudainement en 265, à la suite d'un incident, insignifiant en apparence. Un corps de mercenaires, presque tous d'origine italique, engagé par Agathoclès de Syracuse pour faire la guerre aux Carthaginois, avait été licencié par lui vingt-quatre ans auparavant. Au lieu de rentrer chez eux, ces mercenaires s'étaient emparés de Messine et avaient étendu leur domination sur les villes voisines en prenant le nom pompeux de Mamertins (fils de Mars). Plusieurs fois attaqués, ils avaient résisté jusqu'en 270, date à laquelle Hiéron, jeune général syracusain, les battit en rase campagne, et les enferma dans leur cité. En 265, la situation devenant intenable, les Mamertins se virent contraints de demander du secours. Mais, incapables de s'entendre, tandis qu'une partie d'entre eux appelait Carthage et remettait l'acropole de la ville à un général punique, le reste appelait Rome.

La demande des Mamertins provoqua à Rome une agitation considérable : intervenir en Sicile, c'était déclarer la guerre à Carthage. Si tentante que fût la conquête de la Sicile, pouvait-on risquer une guerre avec Carthage, dont les ressources en armes et en richesses étaient immenses ? Le Sénat hésitait, et sans doute aurait-il repoussé la demande des Mamertins si l'opinion publique ne s'était manifestée clairement. Rome était en proie à une fièvre de conquêtes. Gros propriétaires, fournisseurs des armées, entrepreneurs de travaux publics, ouvriers et artisans qui vivaient de la guerre ou aux frais de l'État, sénateurs, chevaliers, riches *liberti* qui s'essayaient au commerce, s'opposèrent aux sages considérations des hommes prudents : devant Rome en plein désir d'expansion, Carthage, l'amie séculaire, apparaissait soudain comme un danger. Carthage qui possédait déjà l'Afrique, la Corse et la Sardaigne, et qui venait d'entreprendre la conquête de l'Espagne, n'aurait pas manqué d'envahir l'Italie si,

maîtresse de Messine, elle s'était emparée de la Sicile. L'empire romain courait le risque d'être « encerclé et étouffé ». Polybe rapporte combien cette double image de l'encerclement et de l'étouffement servit la cause des esprits belliqueux. Le courant populaire prit une telle violence que le Sénat n'osa pas le remonter. Il n'osa pas non plus le suivre; il s'en tint à un moyen terme : il transmit la requête des Mamertins aux comices centuriates. A ce moment suprême, le peuple fut donc l'arbitre du sort de Rome : le parti de la guerre fut le plus fort.

La première Guerre Punique (264-241).

Avec l'expédition de Sicile, Rome entre donc en guerre pour la première fois contre son ancienne alliée.

Sitôt la nouvelle de l'alliance romaine connue à Messine, les Mamertins s'étaient empressés d'expulser la garnison carthaginoise installée sur l'acropole de la ville. Mais Carthage, sans perdre de temps, avait déjà envoyé à Messine une flotte, une armée et conclu une alliance avec les Syracusains. Lorsque les légions romaines, sous les ordres d'Appius Claudius, arrivèrent à Reggio, Messine était déjà investie de tous côtés par les Carthaginois et les Syracusains. La situation se révélait difficile : passer le détroit sans avoir au préalable dispersé la flotte carthaginoise était une entreprise périlleuse; d'autre part, Rome n'avait pas de navires capables d'affronter ceux de Carthage. Il s'agissait en somme, pour Rome, de conquérir, sans flotte, une île en la disputant à la plus grande puissance navale de l'époque. Par ailleurs, la guerre étant déclarée, Appius Claudius ne pouvait demeurer à Rhégium (Reggio) spectateur oisif du siège de Messine. Devant l'impossibilité de toute autre solution, Appius Claudius envisagea, malgré le danger, de passer le détroit à la faveur de la nuit. Appius Claudius sut réussir. Une fois entré dans Messine, il infligea sans perdre de temps, en deux batailles rangées, une sanglante défaite à chacun de ses adversaires. Maîtresse de Messine, Rome pouvait communiquer librement avec le continent. Elle en profitera, dès l'année suivante, pour envoyer en Sicile une nouvelle armée avec mission d'attaquer Syracuse et de chasser les Carthaginois de tous leurs points d'appui sur la côte orientale. Le succès de l'opération fut complet; Syracuse, trop faible pour lutter contre Rome du moment que celle-ci était installée à Messine, abandonna l'alliance carthaginoise pour se tourner vers Rome. La République, vers la fin de l'année 263, s'installait solidement en Sicile.

Ces revers ne suffisaient pas pour décourager une puissance

comme Carthage. La grande cité punique enrôla des Ligures, des Gaulois, des Espagnols; elle envoya en Sicile de nouvelles troupes, prit Agrigente comme base d'opérations et fit ravager par sa flotte les côtes de l'Italie. A leur tour, Rome et Syracuse mirent le siège devant Agrigente qui, après huit mois de résistance, dut capituler; la chute d'Agrigente provoqua la soumission d'autres villes de Sicile et les armées romaines y trouvèrent un riche butin. Ces dépouilles jointes à l'orgueil de tant de succès firent l'unité d'opinion à Rome où, dorénavant, on n'eut plus qu'une pensée : construire une flotte et chasser les Carthaginois de la Sicile. Une tradition veut que Rome, inexperte jusqu'à ce moment en ce qui touchait la marine, ait pris comme modèle pour ses chantiers une quinquérème que la tempête avait fait échouer sur les côtes de l'Italie méridionale. Il y a sûrement de l'exagération dans cette légende, car Rome possédait depuis longtemps des vaisseaux; il est toutefois probable que Rome lança alors pour la première fois des navires à cinq rangs de rames. En tout cas, sa première grande flotte, composée de 120 bâtiments construits cette même année, se composa presque exclusivement de navires de ce type. Une question restait en jeu : les Romains, inexpérimentés sur mer, se méfiaient de leurs aptitudes maritimes; Carthage, forte de son expérience, aurait certainement l'avantage dans un combat naval. Pour rétablir l'équilibre, les Romains imaginèrent de doter leur flotte d'un nouvel engin, les ponts volants d'abordage (*corbeaux*), avec lesquels on pouvait accrocher un navire ennemi et le faire envahir par les légionnaires. Le combat naval se trouvait ainsi transformé en bataille ordinaire.

Au début de 260, la nouvelle flotte romaine, ainsi équipée, prenait la mer sous le commandement du consul Caius Duilius, et se dirigeait vers la Sicile, cherchant audacieusement la glorieuse et ancienne flotte de Carthage. Elle la rencontra à Myles, près de Messine, et lui livra bataille; les corbeaux furent utilisés avec un plein succès; les Romains combattirent avec énergie. La flotte carthaginoise, forte de 130 navires, en perdit plus de la moitié. Rome, avec sa première flotte, avait vaincu sur mer la plus grande puissance navale de l'époque.

On imagine sans peine l'immense impression que produisit cette victoire dans le monde méditerranéen. Carthage, pourtant, ne se laissa pas décourager par cet échec : elle changea de méthode et s'efforça de traîner en longueur les opérations, espérant ainsi fatiguer Rome, obligée d'enrôler ses propres citoyens tandis qu'elle-même se servait de troupes mercenaires.

En effet, au cours des trois années qui suivirent (259-257), les Romains essayèrent, devant une guerre longue et coûteuse, de forcer Carthage à demander la paix. En Sicile, en Sardaigne, en Corse, puis de nouveau en Sicile, nous les voyons attaquer sans répit, mais sans pouvoir arriver à leur but. En 256, enfin, désireux de finir à tout prix une guerre qui durait depuis neuf ans et exigeait de terribles sacrifices, Rome se résolut à attaquer Carthage sur son propre territoire et à tenter un débarquement sur la côte africaine. Les consuls Manlius Vulso et Attilius Régulus dirigèrent l'expédition qui comptait une flotte de 300 navires et, dit-on, 140 000 hommes. La flotte carthaginoise essaya de lui barrer la route dans les parages d'Ecnome, mais fut dispersée après un rude combat. Les soldats romains purent débarquer par surprise sur la côte africaine et occuper la ville de Clupea. Dorénavant, Rome avait une base d'opérations en Afrique. De plus, à peine Régulus avait-il débarqué, qu'une révolte éclatait parmi les Numides; les forces puniques durent se consacrer à la répression, laissant les soldats romains pénétrer sur leur territoire mal fortifié, saccager les villages et s'emparer d'un immense butin, composé surtout de bétail et d'esclaves.

Devant un succès aussi facile, les Romains commirent l'erreur de croire Carthage vaincue et renvoyèrent en Italie avec le butin une partie de l'armée d'occupation, ne laissant en Afrique qu'Attilius Régulus avec des forces réduites. L'imprudence était grande : Carthage ouvrit aussitôt des pourparlers fallacieux, gagna le temps nécessaire pour lever de nouvelles armées, engagea un général spartiate, Xanthippe, et, lorsqu'elle se crut prête, rompit les pourparlers. Avec la nouvelle armée, commandée par Xanthippe, elle infligea aux milices romaines une défaite qui prit les proportions d'un désastre : Attilius Régulus lui-même fut fait prisonnier. L'offensive contre Carthage était brisée. Rome dut armer sur-le-champ une autre flotte et l'envoyer recueillir les débris de l'armée réfugiée à Clupea. Le but fut atteint, mais pendant le voyage de retour, la flotte fut presque entièrement détruite par la tempête, dans les parages du cap Passaro. La fortune, qui depuis si longtemps favorisait les Romains, semblait les abandonner.

Les Carthaginois, reprenant courage, décidèrent de prendre l'offensive à leur tour, et envoyèrent une expédition en Sicile pour en chasser leurs adversaires. Rome riposta, en 254, en mettant le siège devant Palerme et en l'occupant; puis, encouragée par ce succès, en 253, elle tenta un nouveau débarquement en

Afrique. Cette deuxième expédition échoua avant même d'atteindre le rivage africain. Ne pouvant frapper Carthage en Afrique, Rome se borna à combattre en Sicile pour s'emparer de l'île.

Une nouvelle période s'ouvre alors dans la guerre; elle devait durer treize ans et se dérouler exclusivement en Sicile, n'étant plus qu'une lutte pour la possession de l'île. La longueur même de ce conflit et la continuelle alternative de défaites et de victoires des deux côtés montrent que les deux adversaires étaient également las. En 251, la Sicile tomba presque entière au pouvoir des Romains. Le consul L. Cecilius Metellus infligea, près de Palerme, une grave défaite aux Carthaginois. Ceux-ci durent abandonner toutes les places fortes de l'île et ne conserver, sur la côte occidentale, que Lilybée et Drépane (Trapani). Encouragée, la République équipa une nouvelle flotte et mit le siège devant Lilybée. Mais le consul Publius Clodius fut battu dans les eaux de Drépane (250). L'année suivante, sur les côtes méridionales de la Sicile, le consul L. Junius Pullus perdit une autre flotte. Il fallut abandonner le siège de Lilybée et renoncer à la maîtrise de la mer.

Cependant Carthage envoya son meilleur général, Hamilcar Barca, pour rétablir en Sicile une partie presque perdue. Le père d'Hannibal réorganisa l'armée, s'installa, près de Palerme, sur des positions redoutables (peut-être le mont Pellegrino) et entreprit de piller, en de rapides et fréquentes incursions sur terre et sur mer, l'île entière ainsi que les côtes d'Italie. Son but évident était de vaincre Rome par une guerre d'usure. Et de fait, à plusieurs reprises, entre 247 et 242, Rome parut sur le point de s'avouer vaincue tant le peuple était découragé. Mais dans un dernier sursaut, elle se rendit compte qu'elle pouvait battre Hamilcar à condition de reprendre la maîtrise de la mer pour couper les communications entre la Sicile et Carthage. A leurs frais, les plus riches citoyens de Rome armèrent une flotte et, au printemps de 242, deux cents gros navires de guerre — suprêmes ressources de Rome — prirent la mer. Le consul Caius Lutatius Catulus commandait les navires, et, dans un grand combat près des îles Ægates, détruisit la flotte carthaginoise.

Hamilcar n'avait plus qu'à demander la paix. Rome, elle aussi à bout de ressources, ne montra pas trop d'exigences. Carthage céda la partie de la Sicile qui lui avait appartenu, ainsi que les îles voisines entre l'Italie et la Sicile. Elle s'engageait à verser aux Romains, en l'espace de dix années, une somme de 2 200 talents. Récompense bien due à son suprême effort, Rome

était victorieuse. Mais la victoire était chèrement acquise : l'année même de la conclusion de la paix, le recensement accuse 260 000 citoyens mâles adultes au lieu de 297 000, inscrits dans les recensements antérieurs à la guerre; cinq ans auparavant, ce chiffre était tombé jusqu'à 241 000. Semblable diminution avait dû se produire chez les Latins et chez les alliés. On ignore l'état des finances de la République après une guerre si longue et de toutes manières si onéreuse. Il est à présumer qu'elles se trouvaient dans une situation plus que critique; pour vivre on attendait le paiement de l'indemnité carthaginoise.

*Le développement économique de Rome.
Réforme des comices centuriates.*

Les répercussions sociales de la guerre sont encore plus profondes et plus importantes. L'esprit mercantile se développe avec rapidité, gagnant les hautes classes. La passion du lucre et du trafic se propage dans le Sénat même avec une telle violence qu'une loi votée par les comices tributes vient interdire aux sénateurs de posséder des navires d'un tonnage supérieur à 300 amphores, limitant ainsi leurs exportations aux produits de leurs terres. A cette activité commerciale vient s'ajouter la pure spéculation. Au fur et à mesure que Rome s'accroît, le nombre des adjudications de services publics à des particuliers augmente : travaux de voirie, bâtiments, transports, fournitures militaires, perception de dîmes, douanes et autres impôts dans les provinces, location de terres domaniales, de mines, etc. A l'époque où nous sommes arrivés, il y avait déjà à Rome un grand nombre de citoyens qu'on pourrait appeler des bourgeois aisés et qui étaient entrepreneurs d'un service public quelconque : ils formaient une classe intermédiaire entre l'ordre sénatorial et équestre, qui lui assurait des adjudications et parfois des capitaux, et le petit peuple des artisans et des prolétaires auquel elle procurait du pain et du travail. Cette espèce de bourgeoisie était le vrai soutien de la politique d'expansion. Nombreux et puissants étaient les intérêts qui se joignaient — du Sénat à la plèbe — pour attiser en Rome l'ambition d'égaliser Carthage dans son commerce et pousser la République à de plus vastes conquêtes. Mais, tandis que les marchands s'enrichissaient, l'ancienne classe rurale — jadis si puissante — périssait chaque jour davantage; car de nouvelles causes de décadence étaient venues s'ajouter à celles qui contribuaient déjà à sa ruine.

La petite propriété qui, en Italie, vivait surtout de la culture du blé, avait pu résister tant que les familles s'étaient contentées,

tout en travaillant beaucoup, de mener une existence très simple. Peu à peu, au contraire, les expéditions militaires dans des pays lointains, plus riches, plus civilisés, rendirent insupportable aux cultivateurs le dur travail des champs, suscitèrent de nouveaux besoins et de nouveaux désirs, tandis que l'abondance croissante des métaux précieux faisait augmenter le prix de la vie. Le besoin d'argent tourmentait aussi le modeste tenancier, qui n'en gagnait pas assez avec son blé. La difficulté des transports ne lui permettait d'ailleurs d'en cultiver que la petite quantité qui pouvait se vendre à bas prix au marché le plus voisin.

L'humble paysan vivait donc d'autant plus péniblement que Rome et l'Italie s'enrichissaient davantage par les conquêtes. Ceux qui le pouvaient s'empressaient d'améliorer leur sort en devenant marchands. Les moins chanceux ou les moins habiles se contentaient d'être artisans ou ouvriers dans les villes. Nombreux également étaient ceux qui préféraient rester de longues années aux armées, pour toucher la solde et avoir leur part du butin. Sur les ruines de la petite propriété commençait ainsi à se former une armée de métier.

A cette situation, en partie due aux guerres, Rome essaya de remédier en faisant, comme d'habitude, des concessions politiques. Une réforme des comices centuriates augmenta considérablement le pouvoir de la classe moyenne que la guerre avait le plus éprouvée. On ne connaît pas les détails de cette réforme, mais il est certain que le cens requis pour appartenir à la dernière classe — la cinquième — fut abaissé; on a lieu de croire, d'autre part, que les cinq classes furent incorporées, en quelque sorte, dans les 35 tribus existantes. Tandis qu'auparavant les centuries étaient composées de citoyens appartenant à toutes les tribus, à partir de ce moment les membres de chaque tribu furent distribués dans les cinq classes en prenant comme base le patrimoine de chacun, chaque classe devant être représentée dans chaque tribu par deux centuries. On eut ainsi, pour chaque tribu, 10 centuries (au total, donc, 350) et pour chaque classe 70 centuries. Il faut encore ajouter à ce total les 18 centuries des chevaliers de la première classe ainsi que 5 centuries hors classe; le nouveau corps des citoyens romains fut donc divisé en 373 centuries, *également réparties dans chaque classe*. La majorité penchait donc du côté de la troisième et de la quatrième classe; l'assemblée centuriate ne représente plus dès lors la volonté et les idées de l'aristocratie, mais celles des classes moyennes.

La mesure démocratique que représentait la réforme des comices centuriates n'apportait toutefois pas de solution au

déséquilibre qui allait croissant entre l'élément mercantile et l'élément agraire. Le premier se développait constamment au détriment du second. Or Rome était depuis des siècles une république de paysans et l'élément commerçant ne pouvait s'emparer du pouvoir sans rencontrer d'opposition. Vers cette époque, en effet, les petits propriétaires s'agitèrent pour la défense de leurs intérêts. Un parti démocratique rural se créa et trouva un chef, qui devait garder une renommée immortelle dans l'histoire : Caius Flaminius.

Tribun de la plèbe en 233, il proposa que l'*ager gallicus*, le territoire pris aux Gaulois Senons et resté en friche depuis 283, comme domaine public, fût distribué par petits lots aux plébéiens pauvres d'Italie. La pensée réformatrice de la loi était évidente : la petite propriété, pépinière de soldats, était en décadence ; il fallait lui infuser une vie nouvelle en empêchant les riches d'accaparer toutes les terres, et pour cela fonder de nouvelles colonies plus peuplées que par le passé. Le Sénat fit une opposition énergique à cette proposition, mais Flaminius exploita sans scrupule les privilèges accordés à la plèbe par la loi Hor-tensia de 287, pour faire approuver à tout prix son projet. La loi, en effet, fut votée, mais tandis qu'on attendait de son application une renaissance de la petite propriété, il devait en résulter au contraire une guerre qui compterait dans l'histoire de Rome autant que les guerres puniques.

Conquête de la Sardaigne et de la Corse.

La réforme des comices venait d'être accomplie lorsque les mercenaires de Sardaigne, révoltés contre Carthage, demandèrent l'aide de la République. Rome hésita quelque temps, mais finit par céder à la tentation et déclara de nouveau la guerre à Carthage (238). Cette dernière ne se sentant pas à même de résister se soumit provisoirement, renonça à la Sardaigne et consentit même à payer une indemnité de 1 200 talents. La conquête de la Sardaigne fut suivie de celle de la Corse, que Carthage avait peut-être déjà abandonnée et qu'elle n'avait jamais occupée solidement. Toutefois, comme ces îles n'étaient pas comprises dans l'Italie proprement dite, et comme elles étaient habitées par des populations qui parlaient une autre langue et avaient des mœurs différentes, il n'était pas possible de les gouverner de la même manière que l'Italie. Ce fut après la conquête de ces îles que Rome jeta les bases d'un nouveau régime politique et administratif, celui qu'elle devait appliquer, au fur et à mesure, à tout son Empire. La Sicile, la Sardaigne, la Corse furent, en effet, les

premières provinces de l'Empire romain. Le nouveau système était basé sur ce principe que le sol et l'autorité appartiennent à Rome : toute la province est donc soumise à l'autorité d'un gouverneur, qui fut d'abord un préteur, muni de pleins pouvoirs militaires, civils et judiciaires. Personne à Rome ne se douta qu'on faisait dans les îles nouvellement conquises l'expérience de lois qui allaient former pendant des siècles comme les poutres et les murs de soutien de l'immense édifice que fut l'Empire romain.

La conquête des deux rivages de l'Adriatique (229-215).

Rome venait à peine d'arranger ses affaires en Méditerranée qu'il lui fallut se tourner du côté de l'Adriatique. Tandis qu'elle était aux prises avec Carthage, une principauté illyrienne, qui s'était établie sur les côtes de la Dalmatie et s'était assurée l'appui du roi de Macédoine, menaçait l'Épire ainsi que les villes du littoral à l'ouest de la péninsule balkanique; elle s'efforçait d'accaparer le trafic de ces régions, en excluant tous ses rivaux, y compris les commerçants italiques.

Le Sénat romain reçut des plaintes de tous côtés contre cet état de choses, et il fut sollicité d'intervenir, même par les armes s'il le fallait, pour garantir la liberté du commerce dans l'Adriatique. Ces plaintes et ces sollicitations devinrent si pressantes que le Sénat envoya, en 230, une ambassade à Teuta, reine des Illyriens. Les ambassadeurs ayant été éconduits, il fallut avoir recours à la force. L'ennemi aisément vaincu, on obligea la reine à accepter la paix. La frontière méridionale de la principauté fut reculée jusqu'à Lissus (Alessio); les Illyriens s'engageaient à ne pas naviguer au Sud de Lissus avec plus de deux navires et à payer un tribut : les territoires qu'on leur avait pris furent presque tous donnés à Demetrius de Pharos. Ainsi la puissance illyrienne était brisée et les intérêts commerciaux des Italiques n'avaient plus rien à craindre de ce côté. En outre, on fit entrer dans la Confédération italique toute la côte illyrienne, depuis Lissus jusqu'à la frontière de l'Épire, et Rome vit s'ouvrir devant elle un nouveau champ d'action politique vers l'Orient hellénique.

La conquête de la vallée du Pô (225-222).

Si cette conquête des deux rivages de l'Adriatique avait été faite pour assurer au commerce sa liberté, une nouvelle guerre allait avoir lieu au profit de l'agriculture. Les Gaulois ne s'étaient jamais résignés à la perte de l'*ager gallicus*. Craignant que la coloni-

sation projetée de l'ancien pays des Senons ne fût le premier pas vers de nouvelles conquêtes, les Gaulois Cisalpins tentèrent de prendre leur revanche et firent irruption dans l'Italie centrale. Ils parvinrent à trois journées de marche de la capitale. Rome réussit à disperser la grande armée gauloise près du cap Téliamon. Mais le parti démocrate, qui avait exigé le partage de l'*ager gallicus*, ne se contenta pas de cette victoire, et, pour assurer l'avenir de la nouvelle colonisation, voulut conquérir toute la vallée du Pô, en éloignant ainsi pour toujours la menace des Gaulois. Malgré l'existence au Sénat d'un parti opposé à cette guerre, la Gaule Cisalpine fut envahie en 224; en l'espace de trois ans (224-222) toute la Gaule en deçà et au-delà du Pô fut occupée, et la garde de la frontière assurée par les colonies de Plaisance et de Crémone.

*La deuxième Guerre Punique (218-201),
et le plan d'Hannibal.*

Après sa défaite en 241, Carthage, gouvernée par un groupe de riches familles parmi lesquelles celle des Barca, avait renoncé à reprendre les îles perdues, et cherché des compensations en Espagne. En 238, Hamilcar Barca s'y trouvait avec une forte armée, dans le but de conquérir toute la péninsule. Il n'avait d'ailleurs aucune intention de se servir — ainsi qu'on le prétendit plus tard — de l'Espagne comme d'un pont pour attaquer l'Italie; il voulait au contraire l'Espagne parce que Carthage s'était résignée à laisser aux Romains la Sicile et la Sardaigne. Ce plan ne dut pas déplaire à Rome. Il occupait sa rivale et lui laissait toute tranquillité. Pendant neuf ans, Hamilcar put élargir la domination de Carthage dans la péninsule ibérique sans que la République songeât à contrarier ses projets. Hamilcar mort, un autre général valeureux, Hasdrubal, reprit avec succès sa politique de pénétration et d'expansion. Mais à ce moment, Rome commença à s'inquiéter. L'Espagne était riche en mines et habitée par des peuples belliqueux. En s'en emparant, Carthage n'allait-elle pas trouver à la fois des soldats et des subsides pour les payer? N'allait-elle pas s'approcher trop près de ces Gaulois avec lesquels le Sénat était toujours en lutte? Rome chercha alors à s'assurer l'amitié des villes ibériques qui n'étaient pas encore sous la domination de Carthage; elle conclut avec l'une de celles-ci, Sagonte, une alliance en règle et en 226 obtint d'Hasdrubal l'engagement, par traité, de ne pas traverser l'Èbre avec son armée. Mais Hasdrubal, à son tour, mourut en 221, et les armées carthagoises d'Espagne acclamèrent comme chef Hannibal, fils

d'Hamilcar. Celui-ci attaqua immédiatement Sagonte, y mit le siège et l'occupa en 219, sans se soucier des sommations ni des menaces de Rome. Ainsi, en quelques mois, la guerre s'alluma de nouveau entre les deux grandes puissances méditerranéennes.

Pour quelles raisons les événements se précipitèrent-ils aussi rapidement? Les documents historiques ne donnent aucune réponse satisfaisante à cette question. Il paraît que la conquête de la Gaule Cisalpine faite par les Romains fut une des raisons principales du conflit. Rome n'aimait pas à voir Carthage s'étendre trop en Espagne, et Carthage, à son tour, ne pouvait admettre de bon gré la présence de Rome dans la vallée du Pô, soit parce qu'ainsi elle s'approchait de l'Espagne, soit aussi parce qu'elle s'emparait d'un territoire fertile, riche, peuplé par ces Gaulois ou par ces Ligures chez lesquels Carthage recrutait la plus grande partie de ses soldats. Si l'on admet cette conjecture, la seconde guerre punique serait une conséquence de la conquête de la Gaule Cisalpine par les Romains. Ce n'est pas tout : la conquête de la Gaule expliquerait aussi le plan d'Hannibal qui reste mystérieux aussi bien que la soudaine explosion de la guerre. On ne pourrait expliquer cette audacieuse invasion de l'Italie du Nord, tentée par Hannibal, qu'en se rappelant que, après l'occupation de la Sicile et de la Sardaigne, il était beaucoup plus facile à Rome d'envahir l'Afrique qu'à Carthage d'attaquer l'Italie. Hannibal aurait voulu mettre fin à semblable situation. Son dessein aurait été d'arriver dans l'Italie méridionale avec une petite armée, de détacher cette partie de l'Italie de la domination romaine, de s'emparer d'un port, d'attaquer la Sicile et la Sardaigne, des deux côtés à la fois, c'est-à-dire par l'Afrique et par l'Italie, de reconquérir les deux îles et d'en faire deux points d'appui pour une attaque décisive contre Rome. Ce plan eût été une folie le jour où la vallée du Pô eût été entièrement asservie aux Romains; l'entreprise, au contraire, paraissait possible, bien que risquée, immédiatement après la conquête, lorsque les populations gauloises étaient encore animées de l'esprit de revanche. Nous verrons, en effet, qu'Hannibal se proposait de commencer son entreprise en s'alliant avec les Gaulois et en faisant de la Gaule Cisalpine sa première base d'opérations, ce qui n'aurait pas été possible si Rome n'avait pas conquis la Gaule à ce moment. La conquête romaine de la Gaule assurait en somme à Hannibal, par esprit de revanche, l'alliance des populations gauloises, indispensable au succès de ce plan audacieux et compliqué; le grand général carthaginois était même capable de le mener à bien.

Au printemps de 218, Hannibal quitta l'Espagne avec 50 000 hommes et 9 000 chevaux et se dirigea vers les Pyrénées. La marche de la petite armée fut malaisée; au froid et aux difficultés de la traversée des montagnes s'ajoutèrent, dans la vallée du Rhône, les attaques des populations celtiques; ce fut encore pis lorsque l'armée carthaginoise dut franchir les Alpes. Mais cette marche pénible avait ses compensations; cinq mois et demi après avoir quitté l'Espagne, Hannibal pouvait camper au pied des Alpes, en territoire ami, avec une armée décimée mais encore forte de 26 000 fantassins et de 6 000 cavaliers. Rome, à son tour, avait pris les armes et se flattait d'attaquer Carthage à la fois en Afrique et en Espagne. Elle avait envoyé le consul P. Cornelius Scipion avec 60 navires et deux légions en Espagne, tandis que le consul Tiberius Sempronius Longus, avec deux légions et 160 navires, préparait en Sicile une nouvelle invasion de l'Afrique. Mais en apprenant la nouvelle de la marche d'Hannibal, les Boiens et les Insubres se révoltèrent dans la vallée du Pô, et le Sénat ne tarda pas à comprendre le plan de l'ennemi : Hannibal envahissait l'Italie par le Nord. Le Sénat rappela immédiatement ses deux armées et les envoya sur le Pô pour essayer d'arrêter l'invasion.

*Hannibal en Italie : bataille de la Trébie
et du lac Trasimène (218-217).*

Le premier contact entre les deux armées eut lieu sur la rive droite du Tessin; Scipion, à la tête de son avant-garde, rencontra un corps de cavalerie ennemie; vaincu, il dut se replier en deçà du Pô sur Plaisance pour y attendre Sempronius Longus occupé à concentrer une armée à Rimini.

La victoire d'Hannibal rangea à ses côtés une partie de la population gauloise; maître du cours du Pô jusqu'à Plaisance, il put, en toute sécurité, passer sur la rive droite en amont de cette ville.

Menacé sur ses derrières, Scipion évacua Plaisance et se porta sur la Trébie pour couvrir, en même temps que la route de l'Adriatique et de Rome, tout le reste de l'Italie. Il y fut rejoint par Tiberius Sempronius Longus, et les deux armées romaines, fortes de 35 000 à 40 000 hommes, se trouvèrent en face de l'armée d'Hannibal qui en comptait plus de 30 000. Scipion était d'avis d'attendre l'attaque d'Hannibal, tandis que Sempronius voulait livrer la bataille immédiatement pour attirer du côté romain les Gaulois qui attendaient les événements. Hannibal profita des dissentiments entre les deux consuls et de l'impatience de Sempronius.

Au mois de décembre, un corps de cavalerie numide traversa la Trébie et attaqua le camp romain. Sempronius lança sur l'ennemi toute sa cavalerie et une partie de son infanterie légère. Aussitôt, comme si elle eût été mise en déroute, la cavalerie numide se replia en désordre sur la rive gauche de la Trébie; Sempronius crut l'ennemi en fuite et l'occasion propice; il s'avança rapidement avec toute son armée dont les soldats étaient encore à jeun, la poussa dans les eaux glacées de la rivière et commença l'attaque. Mais, ayant traversé le fleuve, les Romains se heurtèrent à toute l'armée carthaginoise, fraîche, bien restaurée, et déployée sur une ligne avec la cavalerie sur les côtés et les éléphants sur le front. Les conditions de la lutte étaient par trop inégales : au premier choc la cavalerie carthaginoise culbuta la cavalerie romaine et découvrit les deux flancs de l'infanterie. L'armée romaine n'échappa à une destruction complète que grâce à la vaillance désespérée des soldats, mais elle fut obligée de se réfugier à Plaisance.

La défaite, grave en elle-même, était plus grave encore par ses conséquences : toute la Gaule Cisalpine, en pleine révolte, était perdue pour Rome et le chemin de l'Italie centrale ouvert à l'envahisseur. Le Sénat romain prit immédiatement toutes les mesures nécessaires et chargea les consuls de l'année suivante, G. Flaminius et C. Servilius, de barrer les deux routes d'accès de l'Italie centrale, celle qui passait par Rimini à l'Est, et celle qui passait par Arezzo à l'Ouest.

Mais Hannibal ne songeait pas à poursuivre son succès. Ayant renforcé ses troupes, il quitta la vallée du Pô pour l'Italie centrale et méridionale afin d'y provoquer la révolte des Italiques.

Au printemps de 217, en effet, il se dirigea vers l'Étrurie, traversa l'Apennin et arriva à Fiesole où il apprit que Flaminius l'attendait à Arezzo. Renouvelant avec plus d'audace encore la tactique qui lui avait si bien réussi à la Trébie, il se dirigea de Fiesole vers Arezzo par la grand-route, brûlant et saccageant le pays puis, brusquement, il quitta la route et se jeta avec toute l'armée dans les vastes marais de l'Arno, avec l'intention de tourner Arezzo au Nord. En effet, après quatre jours de marche dans l'eau et dans la boue, il débouchait derrière Flaminius. Celui-ci, voyant l'ennemi incendier et dévaster les campagnes, — lui qui était le chef du parti rural, — n'eut pas la patience de temporiser et, au lieu d'attendre l'arrivée de son collègue, se mit à poursuivre l'envahisseur. Hannibal feignit de prendre la fuite, mais aux approches du lac Trasimène il ralentit la marche, en réussissant à attirer Flaminius dans une vallée étroite, encais-

sée entre deux chaînes de montagnes, fermée à un bout par une colline et à l'autre bout par le lac. Dans cette position malheureuse, encerclée de tous les côtés, l'armée romaine fut détruite, et Flaminius lui-même tomba dans la mêlée. Quelques jours après, la cavalerie de l'autre armée, qui arrivait au secours de Flaminius, était à son tour exterminée.

Cannes (216).

Cette défaite provoqua à Rome un effroi indescriptible; les Romains crurent la ville en danger et eurent recours aux remèdes héroïques. On leva quatre nouvelles légions et un dictateur fut nommé : Q. Fabius Maximus, soldat valeureux et si prudent qu'il devait conserver pour la postérité le surnom de *Cunctator* (temporiseur). Toutefois Hannibal n'attaqua pas Rome; poursuivant son plan, il marcha vers l'Italie méridionale, obliqua vers l'Est, pénétra en Ombrie, passa dans le Picenum et se dirigea vers l'Apulie. Sans doute, avait-il pour but le grand port de Tarente. Mais en Apulie il trouva Fabius Maximus qui s'attacha à lui, le suivit pas à pas, le harcela sans répit, essayant de l'empêcher de se ravitailler et lui refusant constamment une bataille décisive. Hannibal, de son côté, reprit avec lui le même jeu qu'avec Flaminius; il ravagea les campagnes, l'Apulie, le Samnium, et passa ensuite dans la Campanie en dévastant sous les yeux de Fabius la partie la plus belle et la plus riche de l'Italie. Tout cela en vain. Prudemment, le dictateur le laissait faire et ne modifiait pas ses plans. Toutefois sa tactique mettait à l'épreuve la patience du peuple romain; les plaintes et les reproches des alliés italiques, qui voyaient leurs biens détruits sans que Rome songeât à les défendre, n'étaient pas moins vifs. Le mécontentement s'accrut à tel point que le Sénat dut se résoudre à changer de tactique. Il décida d'envoyer une légion dans la Cisalpine pour la reconquérir. En même temps, une armée de huit légions de 5 000 hommes chacune, sous le commandement des consuls L. Paul Émile et C. Terentius Varron, fut dirigée contre Hannibal qui était retourné en Apulie. Les forces carthaginoises n'atteignaient pas la moitié des forces romaines. Les deux consuls rejoignirent l'ennemi près de la rivière Ofanto.

Dans la plaine de Cannes, l'armée romaine était rangée sur trois lignes, selon la tactique traditionnelle; Hannibal, au contraire, avait déployé son infanterie sur une seule ligne, en mettant aux ailes les meilleures milices africaines et en distribuant la cavalerie sur les flancs de façon qu'à la gauche ses escadrons pussent avoir sûrement la supériorité sur l'ennemi. Il fit ensuite

avancer l'infanterie au centre en traçant une courbe convexe dont les extrémités se greffaient sur le corps des Africains de droite et de gauche, déployés en ligne droite. Avant même que les troupes légères, qui étaient chargées d'engager le combat, eussent terminé leur action, la cavalerie romaine de l'aile droite était mise en déroute par la cavalerie très supérieure de l'aile gauche carthaginoise, qui, sans perdre un instant, se porta contre les escadrons de l'aile gauche romaine. Cependant, l'infanterie lourde romaine, traînant derrière elle la réserve, attaquait au centre la mince ligne carthaginoise en l'obligeant à reculer. Le succès n'était qu'apparent : lorsque la ligne romaine, se repliant en angle obtus, eut suffisamment pénétré dans le vide qu'elle avait provoqué par son élan, les deux corps latéraux des Africains prirent les Romains en flanc. Le coin était pris dans un étau. Au même moment, la cavalerie lourde carthaginoise attaquait par-derrière l'armée de Varron. Aucun miracle d'héroïsme n'aurait pu libérer les Romains de cet encerclement. Il s'ensuivit un massacre, au cours duquel tombèrent 70 000 hommes, 2 questeurs, 21 tribuns militaires, 80 sénateurs; 10 000 soldats, laissés à la garde du camp romain, furent attaqués après la bataille et faits prisonniers. Les Carthaginois n'avaient perdu que 8 000 hommes.

L'impression causée par la bataille de Cannes fut immense, non seulement en Italie, mais dans tout le monde méditerranéen. Cette fois, l'Italie méridionale s'ébranla. Les Bruttians, les Lucaniens, une partie des Apuliens, tous les Samnites passèrent à l'envahisseur. Les villes de la Grande Grèce et de la Campanie se révoltèrent en partie; Capoue ouvrit ses portes à Hannibal. Philippe de Macédoine, jusqu'alors incertain, se décida finalement à faire cause commune avec Carthage. Le coup avait été si rude, que Rome abandonna tout projet d'offensive : elle fit trêve à ses luttes intérieures; elle réunit autant de soldats qu'elle put et les confia à un valeureux général, le préteur Marcus Claudius Marcellus, qui se contenta d'empêcher Hannibal d'occuper toute la Campanie et de s'emparer d'un port, ce qui lui eût permis de communiquer librement avec Carthage.

*La lutte pour la Sicile (216-210)
et la bataille du Métaure (207).*

Solidement installé dans l'Italie méridionale, Hannibal songea à exécuter la deuxième partie de son plan; il voulait joindre Carthage en traversant la Sicile reconquise. La guerre se ralluma en 215. En Espagne, les Romains firent de notables progrès au Sud de l'Èbre, profitant de ce qu'Hasdrubal, frère d'Hannibal,

était forcé de rentrer en Afrique pour réprimer une révolte de Syphax, roi des Numides, qui avait obéi aux suggestions de Rome. De leur côté, les Carthaginois armèrent de nombreux renforts et tentèrent contre la Sardaigne une attaque qui échoua. Dans la péninsule, la lutte demeurait incertaine; Carthaginois et Romains continuèrent à batailler en Campanie. Par contre, Hannibal, en 214, signa un traité d'alliance avec Philippe de Macédoine et réussit à détacher Syracuse de l'alliance romaine, succès d'autant plus important que Carthage en même temps préparait une grande expédition contre la Sicile. Rome para le coup par un effort énergique : elle recruta quatre légions et les envoya en Sicile sous le commandement de Marcellus. Celui-ci, après avoir entamé sans résultat des négociations, marcha sur Syracuse et l'assiégea. Carthage, à son tour, occupa Agrigente et envoya une flotte défendre la ville investie; l'île presque tout entière se souleva contre les Romains et Syracuse se défendit vaillamment, tandis que Marcellus poursuivait avec vigueur les opérations de siège. Tout dépendait de son armée : s'il prenait Syracuse, Rome pouvait espérer sauver l'île; si, au contraire, il était battu, l'issue de la guerre demeurait douteuse. En Sicile, les combats continuèrent avec acharnement pendant toute l'année 213. Enfin, en 212, Hannibal réussit à s'emparer de Tarente; il tenait le port si longtemps convoité qui permettrait à l'armée macédonienne et à l'armée carthaginoise d'opérer leur débarquement et leur jonction pour disputer à Rome la maîtrise de la mer et la possession de la Sicile. Mais, la même année, malgré tous les efforts de Carthage, Marcellus prenait Syracuse en y faisant un butin immense.

En 211, la guerre recommença avec plus d'acharnement encore. Rome put, en Italie, entrer dans Capoue; succès qui portait un coup très dur au prestige d'Hannibal dans toute l'Italie méridionale. La cause du général punique apparaissait désormais avoir trois points faibles : le manque d'énergie de Philippe de Macédoine, plus soucieux de ses intérêts en Dalmatie que de ceux qu'il avait en commun avec les Carthaginois en Italie; la difficulté des communications avec Carthage; enfin, le manque de machines de guerre.

Toutefois, cette même année, en Espagne, la fortune se tourna contre les Romains. Hasdrubal, rentré d'Afrique, repoussa l'armée romaine au-delà de l'Èbre : les deux Scipion qui la commandaient furent tués et leurs légions presque entièrement anéanties. L'Espagne tomba de nouveau au pouvoir de Carthage.

En Sicile, en 210, la chute d'Agrigente vint encore rehausser

le prestige militaire de Rome; toute l'île fut reconquise et le projet d'Hannibal de rétablir ses communications avec l'Afrique à travers l'île abandonné pour toujours. Hannibal ne se découragea pas. Rome avait payé très cher sa victoire; son trésor était épuisé, l'Italie était à demi ruinée par les pillages, les meurtres, les impôts; le désastre de l'agriculture était total. Tout cela, Hannibal le savait et songeait qu'une action vigoureuse pouvait renverser un ennemi déjà ébranlé. Puisqu'il ne pouvait plus attendre de renforts par la voie de mer, il se proposa de les faire venir par la même voie de terre qu'il avait suivie lui-même. L'Espagne, depuis les victoires de 211, était au pouvoir des Carthaginois et le projet n'était pas chimérique. Hannibal décida donc que son frère Hasdrubal, à la tête d'une forte armée, tomberait sur l'Italie épuisée et se joindrait à lui pour donner le coup décisif.

Rome eut connaissance à temps de ce nouveau plan, elle envoya en Espagne une armée commandée par Publius Cornelius Scipion, fils du général qui avait été battu à la Trébie. Soldat remarquable, Scipion tenta un coup de maître et donna l'assaut à Carthagène, la capitale de l'Empire punique espagnol, que tout le monde croyait imprenable. La ville fut prise avec ses approvisionnements, ses réserves de métaux et un butin énorme : aussitôt une insurrection éclata dans toute la péninsule et les trois généraux carthaginois qui opéraient dans les différentes provinces de l'Espagne se trouvèrent paralysés. Cependant Hasdrubal avait réuni des troupes fraîches et, malgré la vigilance de Scipion qui voulait lui barrer la route, il réussit à traverser les Pyrénées, puis les Alpes; au début de l'année suivante, il faisait soudain son apparition dans la plaine du Pô, excitant à nouveau les populations à la révolte.

Une grande terreur régna dans Rome où l'on se rendit compte que la jonction d'Hannibal et d'Hasdrubal serait une catastrophe pour la République. En toute hâte le consul Marcus Livius Salinator fut envoyé dans le Nord contre Hasdrubal, tandis que son collègue C. Claudius Néron était chargé de tenir tête à Hannibal qui campait en Apulie.

Tandis que Néron combattait de son mieux dans cette région, Livius Salinator, arrivé à Sena Gallica (Sinigaglia), décidait d'attendre Hasdrubal, qui allait prendre la voie Flaminienne à Fano. Mais Néron, ayant intercepté une lettre envoyée par Hasdrubal à son frère, apprit quelles étaient ses intentions. Convaincu que quelques jours plus tard son collègue Livius allait se trouver aux prises avec toute l'armée d'Hasdrubal, il prit

la responsabilité d'un mouvement presque désespéré qui allait sauver Rome d'un des plus graves dangers qu'elle ait traversés au cours de son histoire : il choisit 7 000 des meilleurs soldats de son armée et, secrètement, courut à marches forcées au secours de Livius. Il arriva juste au moment où celui-ci allait se trouver contraint à céder le passage à Hasdrubal sur la voie Flaminienne ou à l'attaquer. La bataille s'engagea près du Métaure. Les 7 000 hommes de Néron décidèrent de la victoire : Hasdrubal fut battu et tué, son armée anéantie.

*La contre-offensive romaine :
la fin de la deuxième Guerre Punique (207-202).*

La bataille du Métaure augmenta les chances des Romains. Hannibal évacua l'Apulie et la Lucanie et se tint sur la défensive dans le pays des Bruttians (en Calabre); la guerre languit en Italie où les Romains eurent la possibilité de réduire le nombre de leurs soldats. La situation s'améliora encore davantage pour Rome au-dehors : presque toute l'Espagne tomba en son pouvoir; Philippe de Macédoine se retira de la lice. Le jour approchait où Rome allait pouvoir attaquer directement Carthage.

En 205, le consul Publius Cornelius Scipion, revenu d'Espagne, demanda au Sénat de reprendre le plan qu'Attilius Régulus n'avait pu exécuter pendant la première guerre punique : celui de porter les hostilités en Afrique. Le Sénat s'opposa à ce projet audacieux, et Scipion, qui commençait déjà à susciter des jalousies et des méfiances, dut menacer de faire appel à l'Assemblée des tribus. Grâce à quoi, il obtint la province de Sicile avec permission de débarquer sur le territoire carthaginois dès qu'il le croirait opportun. Au début de 204, il prit pied en Afrique avec une armée de 35 000 hommes.

Aussitôt, Scipion tenta de séparer Carthage de ses alliés; il comptait beaucoup sur Syphax, roi de Numidie, avec lequel Carthage était en guerre; mais il arriva au moment où Syphax signait la paix, et le consul romain dut s'entendre avec un autre chef numide, le prince Masinissa, un rival de Syphax, qui se trouvait sans royaume. La fortune des armes sourit aussitôt au jeune Scipion et à son nouvel allié : les Carthaginois et les Numides essayèrent une défaite; le royaume de Syphax fut envahi et le roi fut fait prisonnier. Après ces revers, Carthage consentit à entamer des pourparlers. Scipion demanda une indemnité de guerre et la possession entière de l'Espagne. En attendant, un armistice fut conclu, mais à condition qu'Hannibal serait rappelé

d'Italie. Hannibal obéit et, sans avoir jamais été vaincu, il évacua volontairement le territoire qu'il occupait depuis plus de quinze ans. Mais la nouvelle du retour d'Hannibal en Afrique, si elle fut pour l'Italie comme la fin d'un cauchemar, fut fatale à Carthage. Le parti de la guerre reprit le dessus; une flotte romaine ayant été capturée, les hostilités recommencèrent. Hannibal, accouru pour sceller la paix, fut obligé de diriger une nouvelle campagne.

La bataille décisive se déroula sur le territoire numide, près de Zama, en 202. Il déploya ses hommes sur trois lignes, en mettant dans la première les mercenaires enrôlés depuis peu, en les flanquant de sa cavalerie et en les faisant soutenir par 80 éléphants de guerre. Ces hommes de la première ligne devaient attaquer les légionnaires romains dès que ceux-ci auraient été démoralisés par le choc des éléphants et leur infliger une première défaite. A ce moment, la deuxième et la troisième ligne, celle-ci composée en entier de vétérans de la campagne d'Italie, interviendraient pour donner le coup décisif. Ce plan, très habile, échoua. Effrayés par le son des trompettes et excités par les piqûres des flèches des vélites romains, presque tous les éléphants se précipitèrent sur les escadrons carthaginois de l'aile gauche, ce qui permit à la cavalerie romaine de les charger et de les mettre en déroute. Le moyen principal des succès d'Hannibal, la victoire initiale de la cavalerie, tournait cette fois à l'avantage des Romains. Il était urgent pour Hannibal que la bataille fût décidée avant le retour offensif de la cavalerie ennemie victorieuse. Mais si sa première ligne se battit honorablement, il lui fut presque impossible de faire avancer la seconde, prise de panique. Les mercenaires de la première ligne, se croyant trahis, se jetèrent furieux sur la seconde ligne; la masse romaine se précipita alors sur les deux parties de l'armée carthaginoise qui étaient aux prises et transforma ce désordre en massacre. Hannibal ne s'avoua pas encore vaincu : il recueillit sur les deux ailes ce qui restait de la première et de la seconde ligne et, se fiant à la troisième, il attendit le choc de Scipion qui avait dû allonger son front. Les deux armées se heurtèrent dans une mêlée terrible : le sort du combat était encore incertain, lorsque la cavalerie romaine, revenant de poursuivre l'ennemi, tomba sur les derrières des troupes d'Hannibal. L'armée carthaginoise se trouvait complètement encerclée. Sur 60 000 Carthaginois, 20 000 restaient sur le terrain et autant furent faits prisonniers : Hannibal lui-même réussit à grand-peine à se sauver avec une poignée de cavaliers et fut le premier à donner à Carthage des conseils de paix.

La paix, en effet, fut conclue. Carthage donna à Masinissa le royaume de Numidie avec les frontières que Rome lui aurait attribuées; elle s'engagea à payer pendant cinquante ans une indemnité annuelle de 200 talents (1 200 000 francs-or), à livrer tous ses navires, sauf dix, et tous ses éléphants de guerre, à abandonner toute conquête extérieure, à limiter ses armements en renonçant à enrôler des mercenaires étrangers, à ne faire la guerre en Afrique qu'avec la permission des Romains. Ainsi, après plus de soixante ans de guerres, le plus riche État d'Occident disparaissait du nombre des grandes puissances. Rome avait vaincu parce que, possédant la Sicile, elle gardait pour elle l'avantage stratégique, de sorte que Carthage ne pouvait l'attaquer que par un long détour, selon le plan d'Hannibal; ensuite, parce que, pendant la plus grande partie de la guerre, elle se tint sur la défensive; enfin, parce que les colonies latines restèrent fidèles en l'entourant d'une cuirasse de forteresses imprenables et qu'il n'y eut de révoltes partielles que chez ses sujets gaulois, italiques, grecs et étrusques. A ces raisons s'en ajoutait une dernière, la façon dont étaient créées les armées. Les armées romaines, enrôlées par des levées obligatoires, étaient moins fortes que les armées carthaginoises composées de soldats de métier, ce qui explique les grandes défaites des premières années. Mais, en revanche, Rome, grâce à ce mode de recrutement, put disposer de forces plus nombreuses, de sorte qu'à la fin d'une guerre aussi longue, la qualité fut vaincue par la quantité.

*L'hégémonie méditerranéenne :
la guerre avec la Macédoine (200-196).*

La guerre contre Hannibal avait épuisé l'Italie; mais Rome avait conquis la Sicile et l'Espagne, riches en hommes et en métaux. Maîtresse de ces deux importantes régions, ainsi que de la Corse et de la Sardaigne, elle dominait à présent toute la Méditerranée occidentale. On aurait pu s'attendre à ce que la République, rendue plus audacieuse par ses succès, ne s'occupât plus que d'agrandir son empire. Au contraire, après la deuxième guerre punique, un changement soudain se produisit dans la politique romaine. Il faut bien s'en rendre compte si l'on veut comprendre comment Rome a pu créer l'Empire le plus durable du monde ancien. Cette nouvelle politique fut déterminée tout d'abord par les affaires d'Orient.

Tandis que Rome était aux prises avec Carthage, l'Égypte s'était affaiblie pour des raisons d'ordre intérieur; la Syrie, au contraire, fermement dirigée par Antiochus le Grand, et la Macé-

doine sous le gouvernement de Philippe, avaient considérablement accru leur puissance. C'est pourquoi, Ptolémée IV étant mort en 204 et la couronne d'Égypte étant échue à un enfant mineur, les deux souverains de Macédoine et de Syrie s'allièrent pour se partager les possessions extérieures des Lagides. En 202, Antiochus envahit la Palestine, tandis que Philippe se jeta sur les Cyclades, sur la Chersonèse Taurique, sur la Bithynie, sans que l'Égypte, gouvernée par une régence incapable et avide, intervînt. Mais les villes, préférant le protectorat purement nominal des Lagides au dur gouvernement macédonien, s'étaient défendues toutes seules; Rhodes, Chios, Cyzique, Byzance avaient enrôlé des milices, armé des navires; Attale, roi de Pergame, s'était joint à elles. Philippe, en 201, reprit la guerre avec une telle vigueur que Rhodes et Attale demandèrent secours à Rome. L'Égypte impuissante, Rome seule pouvait sauver l'Orient de l'hégémonie de la Macédoine et de la Syrie malgré les difficultés de toutes sortes auxquelles elle était en butte. Du grand incendie qu'on venait de maîtriser des étincelles jaillissaient qui allaient, pendant de longues années, provoquer d'autres conflagrations moins importantes : guerres en Espagne; guerres dans la plaine du Pô où les Gaulois s'étaient battus jusqu'au bout désespérément; guerres en Ligurie dont les habitants interceptaient les communications par mer entre l'Italie et l'Espagne. Comment Rome, au milieu de ces difficultés, pouvait-elle s'engager à fond dans les affaires d'Orient? L'opinion populaire réclamait la paix; mais le Sénat n'hésita pas à accueillir favorablement la demande de secours des villes; il envoya à Philippe des délégués, pour le sommer de cesser les hostilités, et lorsque l'ambassade revint sans réponse, il fit proposer aux comices la guerre contre la Macédoine.

Des raisons d'ordre divers expliquent cette ferme attitude du Sénat.

Le peuple, épuisé par la guerre, désirait tout naturellement le repos. Mais l'aristocratie sénatoriale avait reçu au cours de la lutte contre Carthage une dure leçon. Ceux qui savaient prévoir au-delà des intérêts immédiats s'étaient rendu compte que la magnifique extension romaine hors de ses frontières ne préservait pas son propre territoire de l'invasion. Hannibal avait pu y pénétrer et y demeurer pendant seize ans; il avait même pu y trouver des soldats et des secours de toutes sortes. Malgré la victoire finale, l'aventure avait été trop grave pour ne pas ouvrir les yeux des gens prévoyants. A partir de ce moment, le but capital de la politique romaine allait être l'inviolabilité de l'Italie.

Cet état d'esprit eut pour conséquence directe d'inspirer au

Sénat la crainte de sa voisine trop puissante : la Macédoine. C'est pourquoi le Sénat décida, en 200, de lui déclarer la guerre pour barrer la route à un nouvel Hannibal avant même qu'il pût se mettre en marche. La Macédoine était forte et riche : elle avait été l'alliée d'Hannibal, elle avait montré qu'elle ne craignait pas les Romains et que leur présence sur les côtes orientales de l'Adriatique lui était désagréable. Elle n'était pas plus éloignée de l'Italie que Carthage et elle était un État grec. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'Italie méridionale était encore à demi hellène; un État grec pouvait donc la considérer comme un territoire réservé à sa domination. Quels dangers ne courrait-on pas le jour où la Macédoine reprendrait les projets de Pyrrhus? Le Sénat voulait empêcher la Carthage de l'Adriatique de devenir trop importante. Le peuple, toutefois, ne voulut rien entendre et dans les comices repoussa la guerre.

Le Sénat insista alors en s'efforçant de le convaincre et finit par avoir gain de cause. C'est la preuve décisive que la lutte contre Hannibal avait accru considérablement son autorité. La guerre macédonienne qu'on appelle la deuxième, en considérant comme la première celle qui avait été livrée à Philippe V au temps d'Hannibal, fut déclarée en 200, imposée par le Sénat au peuple, comme la première guerre punique avait été imposée par le peuple au Sénat. Mais ce dernier ne cherchait pas à faire de conquêtes en Macédoine; il l'aurait, d'ailleurs, pu difficilement, obligé qu'il eût d'envoyer chaque année une armée contre les Gaulois Cisalpins qui ne voulaient pas se résoudre à déposer les armes. Les projets du Sénat étaient plus modestes : obliger Philippe à modérer ses ambitions et l'y astreindre par les armes, mais aussi, et surtout, par des manœuvres diplomatiques, en exploitant les infinies discordes du monde gréco-macédonien que le roi cependant dominait en grande partie.

Rome était déjà l'alliée du roi de Pergame, d'Athènes et de Rhodes : il lui fallait maintenant gagner à sa cause les Étoliens et les Achéens et, d'une manière générale, le plus grand nombre possible d'autres peuples; elle voulait en somme encercler Philippe et l'obliger à céder en épargnant argent et soldats. La marche singulière de la guerre ne s'explique que par ce plan. Au début, les deux adversaires, au lieu de se chercher, eurent l'air de se fuir. L'armée romaine, commandée par le consul Publius Sulpicius Galba, débarqua en Illyrie et s'y arrêta pour faire de cette région une base d'opérations. Philippe, au contraire, se jeta avec des forces considérables dans l'Attique où opéraient des troupes romaines, rhodiennes et pergaméennes débarquées pour défendre

Athènes. Celles-ci purent s'emparer de Chalcis, mais elles n'osèrent pas attaquer Philippe qui dévasta l'Attique et essaya, lui aussi, de gagner la confiance des Achéens.

Rien de décisif ne se produisit au cours de la première année. Les intrigues diplomatiques des Romains furent vaines : sollicités par eux, les Étoliens et les Achéens, avant de prendre une décision, voulaient voir la tournure des événements. Sulpicius comprit alors que la présence d'une armée romaine en Illyrie n'était pas suffisante pour intimider les deux peuples, et l'année suivante (199), il pénétra dans la Macédoine supérieure, tandis que la flotte romaine, avec celle d'Attale et de Rhodes, attaquait les côtes du pays, l'Eubée et les îles. Cette fois-là encore, les deux adversaires ne s'engagèrent pas à fond : Philippe se borna à tenir tête à l'ennemi; Sulpicius de son côté, dès que les Étoliens se furent déclarés pour Rome, se retira de nouveau en Illyrie comme s'il avait achevé sa tâche. L'année suivante, il céda le commandement au consul Publius Villius, qui changea le plan de campagne et songea à menacer la Macédoine du côté de la Thessalie. Au début de 198 il voulut exécuter son idée, mais Philippe, plus rapide, lui barra la route, en occupant une position très forte dans la gorge de l'Aoüs. Les deux armées campèrent vis-à-vis l'une de l'autre pendant un certain temps sans bouger, et cette inaction se serait prolongée si, au printemps de la même année, n'était arrivé le successeur de Villius, le consul Titus Quintius Flaminius, jeune homme de grand talent et d'une décision remarquable.

Flaminius, avec l'aide d'un prince épirote, menaça de tourner la position de Philippe qui se retira d'abord en Thessalie et ensuite en Macédoine. Mais au lieu de le poursuivre, le consul se rendit en Épire pour y recevoir la soumission de quelques populations rebelles : il entra alors en Thessalie avec les Étoliens et mit le siège devant toutes les villes restées fidèles aux Macédoniens; il réussit à gagner à la cause romaine les Achéens, en leur promettant Corinthe, et il marcha contre cette ville avec des forces achéennes et une flotte romaine. Flaminius non plus ne cherchait pas à frapper au cœur la Macédoine. La guerre s'éternisait et le mécontentement se manifestait à Rome. Après avoir essayé inutilement d'entamer des pourparlers de paix, Flaminius dut songer à une action décisive et, au mois de juillet 197, il envahit la Macédoine.

Cette fois, Philippe dut parer le coup : les deux adversaires se heurtèrent en Thessalie dans la plaine des Cynoscéphales : l'armée macédonienne fut mise en déroute. Au cours d'une trêve, on négocia la paix. Les alliés de Rome exigeaient la destruction

de l'État macédonien, mais la République n'y consentit pas. La Macédoine devait rester assez forte pour demeurer le boulevard de la Grèce contre les barbares du Nord, assez faible pour ne plus constituer un danger pour Rome. Elle obtint la paix en abandonnant toutes ses possessions en Illyrie, en Grèce, en Thrace, en Asie Mineure et dans les îles de la mer Égée; elle s'engagea à payer mille talents, moitié comptant et moitié en dix ans, à réduire son armée à 5 000 hommes et sa flotte à cinq navires; à ne faire ni alliance ni guerre sans le consentement du Sénat romain. Elle était, en somme, réduite à peu près aux conditions d'un État vassal, mais Rome ne s'octroya pas un pouce de tous les vastes territoires conquis. Les Étoliens reprirent ce qu'ils avaient perdu; les Achéens obtinrent Érée et la Triphylie; le territoire illyrien fut partagé entre les princes de la région; quant au reste, toutes les villes grecques qui avaient été soumises à Philippe, aussi bien en Grèce qu'en Asie, furent déclarées libres par un décret dont le consul romain donna lecture aux jeux olympiques de l'an 196 au milieu d'un enthousiasme délirant. Pour ces villes, être libres voulait dire reprendre chacune son autonomie comme aux temps magnifiques de la Grèce antique. Pour les Romains, cette solution avait l'avantage de les débarrasser du fardeau de toutes ces villes dont ils ne se souciaient pas de prendre le gouvernement, sans les céder à qui aurait pu s'en servir contre eux, tout en rendant hommage à cette liberté républicaine que les Romains admiraient en la comparant à l'esclavage monarchique.

*La nouvelle hégémonie militaire et diplomatique.
La guerre avec la Syrie (191-189).*

Cette paix peut paraître singulière si on la juge en songeant à l'avidité insatiable de territoires qui bouleverse depuis deux siècles les États d'Europe et d'Amérique. Mais depuis la fin de la guerre d'Hannibal, au fur et à mesure que les années s'écoulaient, Rome éprouvait une aversion croissante pour les agrandissements territoriaux. On voulait bien veiller sur la Méditerranée, étouffer à leur naissance les coalitions ourdies par l'envie et la peur, mais on ne voulait pas élargir les frontières de l'Empire, car les forces militaires de Rome étaient indispensables à la défense de ce qu'elle possédait. Cette modération était empreinte de la plus grande sagesse.

L'armée romaine se composait de deux parties : les légions formées de citoyens romains et les contingents italiques. Il fallait garder un certain équilibre entre ces deux parties pour que les alliés ne fussent pas plus forts que les citoyens romains.

Mais ces derniers diminuaient. De 262 321 en 294, ils n'étaient plus que 258 318 en 189. Augmenter l'armée signifiait donc donner la prépondérance aux Italiques. En outre, le service militaire n'était pas à Rome un métier mais un devoir civique : si Rome pouvait à peu de frais avoir une armée nombreuse, elle ne pouvait ni s'en servir librement pour des expéditions lointaines, ni la conserver pendant de longues années. Déjà les légions envoyées en Macédoine avaient menacé plusieurs fois de se mutiner. Augmenter le nombre des soldats n'était pas facile ; il eût été plus difficile encore d'accroître celui des officiers et du personnel administratif. Ce personnel ne pouvait être recruté que dans l'aristocratie sénatoriale ; d'autre part, la noblesse, par suite de longues guerres, avait acquis un tel prestige que les classes moyennes et la plèbe, aussi bien de Rome que de l'Italie, ne pouvaient admettre d'être commandées par des hommes d'une autre condition. Mais la noblesse romaine était une trop petite oligarchie pour fournir à chaque génération un grand nombre de généraux, d'ambassadeurs, de jurisconsultes et de magistrats. Il n'est donc pas étonnant que toutes les classes et tous les partis se soient trouvés d'accord pour ne pas vouloir agrandir davantage l'Empire. Des guerres, mais pas de conquêtes. Telle est la devise singulière de cette politique négative grâce à laquelle Rome, persuadée à tort ou à raison qu'elle ne pouvait étendre davantage son territoire, voulait défendre aux autres États de la dépasser. Toutefois cette politique était épineuse et difficile. La guerre avec la Macédoine n'était pas encore terminée que d'autres dangers surgissaient du côté de la Syrie.

Le roi Antiochus, tandis que Rome et la Macédoine étaient aux prises, s'était emparé de plusieurs villes sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, avait occupé Éphèse et débarqué en Europe à Lysimachia. Les villes de la Troade eurent recours à Rome pour leur venir en aide. Quelques-unes d'entre elles invoquèrent le décret de Flamininus qui avait délivré les villes grecques. Il arriva qu'en 196 les commissaires envoyés par le Sénat pour réorganiser la Macédoine rencontrèrent Antiochus à Lysimachia et lui demandèrent courtoisement de rendre la liberté à ces villes. Ces pourparlers furent interrompus par la fausse nouvelle de la mort du pharaon d'Égypte, nouvelle qui obligea le roi de Syrie à regagner ses États. Rome, qui ne voulait pas s'engager à la légère dans une nouvelle guerre, se réserva de reprendre la question plus tard.

Cependant, un autre péril éclatait du côté des Étoliens. Ceux-ci n'avaient pas obtenu de dépouilles de la Macédoine, et la

liberté accordée à la Grèce contrariait leurs ambitions. Ils commencèrent donc à nouer des intrigues contre Rome et insistèrent auprès d'Antiochus pour qu'il vînt en Europe. Enfin, Hannibal, qui pour des raisons obscures avait dû quitter Carthage, était arrivé en 195 à la cour de Syrie.

Rome suivait de près ces intrigues, mais elle désirait éviter une guerre en Orient. La Gaule Cisalpine et l'Espagne lui causaient assez d'ennuis. Elle essaya donc à plusieurs reprises de persuader à Antiochus de rentrer en Asie de bon gré, en quittant Lysimachia et en libérant les villes grecques. Ce fut en vain. Antiochus, à l'automne de 192, confiant dans les Étoliens qui devaient soulever la Grèce entière, débarqua en Thessalie avec une forte armée.

Rome, obligée d'accepter le défi, envoya un corps considérable contre Antiochus. Celui-ci se retira immédiatement dans le centre de la Grèce, aux Thermopyles, où il espérait renouveler avec plus de chance l'exploit ancien de Léonidas. Mais les Romains le battirent et l'obligèrent à repasser en Asie, tandis que toute la Grèce, les Étoliens exceptés, faisait acte de soumission. Peu après, la flotte romaine, renforcée par celle de Rhodes et de Pergame, dispersait dans les eaux de Chios la flotte du roi de Syrie et s'assurait ainsi la maîtrise de la mer. La République en profita pour préparer aussitôt une expédition en Asie dans le dessein de frapper au cœur la Syrie, et confia l'entreprise au consul L. Cornelius Scipion et à son frère Publius, le vainqueur de Zama, nanti du titre et de l'autorité de proconsul. Au début de 190, les deux Scipion passèrent en Grèce avec une nouvelle armée, conclurent une trêve avec les Étoliens qui ne voulaient pas encore s'avouer vaincus et traversèrent la Macédoine ainsi que la Thrace, pour se rendre en Asie où les rois de Pergame et de Rhodes promettaient de leur prêter main-forte. Antiochus de son côté ralliait tous les renforts de l'Asie Mineure, équipait une nouvelle flotte et confiait le commandement d'une partie de celle-ci à Hannibal. Mais ce dernier fut vaincu par les Rhodiens, et Antiochus ne réussit pas à empêcher le passage de l'armée en Asie. Il essaya d'abord de battre le roi de Pergame avant qu'il pût se joindre aux Romains et ensuite s'efforça inutilement d'entamer des pourparlers. Vers la fin de 190 il dut accepter la bataille près de Magnésie du Sipyle et fut complètement battu. Tous ses espoirs évanouis, Hannibal se réfugia en Bithynie et le roi vaincu se résigna à abandonner à Rome toute l'Asie en deçà du Taurus et du fleuve Halys, à payer une indemnité de 15 000 talents en douze ans, à réduire sa flotte et à ne plus garder d'éléphants de guerre.

Du butin considérable qui avait été fait, Rome ne garda pour elle que l'indemnité de guerre, distribuant aux alliés tous les territoires cédés par Antiochus. Les villes grecques furent délivrées ; Rhodes eut une bonne partie de la Carie et de la Lycie ; le roi de Pergame, la Chersonèse Thracique, la Lydie, la Phrygie et une partie de la Carie. Il n'y eut à Rome aucune discussion, aucun dissentiment au sujet de cette paix. Tous étaient d'accord sur la formule de la nouvelle politique : des guerres, mais pas de conquêtes. Après avoir battu, en une brève période, Carthage, la Macédoine et la Syrie, les trois plus grandes puissances de l'époque, après les avoir astreintes à payer de considérables indemnités, Rome était devenue reine de la Méditerranée. Cette hégémonie, soutenue avec l'argent des vaincus, valait aux yeux des Romains plus que n'importe quel agrandissement territorial.

CHAPITRE IV

LE CRÉPUSCULE DE L'ANCIENNE ROME ET LA CRISE DE L'HÉGÉMONIE

*Les bouleversements politiques et sociaux dans la première moitié
du II^e siècle. Marcus Portius Caton.*

AU début du II^e siècle, après cinquante ans de luttes et de bouleversements profonds, Rome se retrouvait victorieuse, riche de gloire et de butin. Mais c'est de cette richesse même qu'allait mourir l'ancienne Rome, celle qui avait fondé la République et latinisé la plus grande partie de l'Italie, la Rome des soldats et des agriculteurs. Les mines de l'Espagne, les indemnités imposées à Carthage, à la Macédoine, à la Syrie, le butin de tant de guerres comblaient la trésorerie qui regorgeait d'or et d'argent, et toute cette richesse rejaillissait sur les diverses classes de la société.

Les premières trente années du II^e siècle sont fameuses à juste titre par les grands travaux publics qui furent amorcés : la construction de la voie Emilienne, la voie Cassienne, les égouts de Rome, l'assèchement des marais Pontins, etc. Jamais, comme à cette période, les adjudications publiques n'avaient été si nombreuses et si lucratives. De nombreux jeunes gens de la moyenne classe rurale, qui avaient rapporté un petit capital des guerres d'Orient ou d'Occident, obtenaient facilement quelques-unes de ces adjudications à titre personnel ou comme membres de sociétés. Il se forma à Rome et en Italie, au cours de ces trente années, une classe nombreuse de petits capitalistes.

En même temps, l'agriculture et l'élevage se développaient. De nombreux propriétaires latins ou alliés reçurent des terres du nouvel *ager publicus* qu'ils firent cultiver par des esclaves achetés avec les économies réalisées pendant la guerre. Le grand élevage, auquel se livraient les plus riches, était d'un rapport

meilleur encore, les armées consommant de la viande salée et utilisant des peaux de chèvres pour les soldats ainsi que pour les machines de guerre. Le nombre des grandes fortunes foncières s'accrut dans le Sénat et dans l'aristocratie.

L'esprit mercantile, d'autre part, se renforçait et se répandait. Des Romains et des Italiens achetèrent des navires. Les uns s'établirent à Délos, qui devint un marché romain florissant et y installèrent des dépôts de marchandises asiatiques pour les commissionnaires qui venaient s'approvisionner d'Italie; d'autres firent directement le commerce avec Délos et Rome ou la Méditerranée occidentale. Sur les côtes d'Italie s'ouvrirent de nombreux petits chantiers; des membres de la noblesse sénatoriale, malgré les défenses de la loi, participèrent aux gains de ce commerce maritime en prêtant les capitaux nécessaires. Les anciennes mœurs se transformèrent en même temps que les fortunes. A leur retour d'Orient, les soldats et les mercenaires avaient apporté au pays de nouveaux besoins et de nouvelles aspirations. Peu après la deuxième guerre punique, on installa à Rome les premiers bains publics. On commença à payer très cher les cuisiniers habiles : on rechercha, à grands frais, les vins et les mets raffinés de la Grèce et d'autres pays lointains et l'on vit des citoyens romains paraître dans les assemblées en état d'ébriété. On organisa à l'occasion des funérailles de coûteux spectacles, tels que la chasse aux fauves et les jeux de gladiateurs; de belles esclaves et de jolis garçons furent adjugés à des prix élevés.

Dans les hautes classes, la culture grecque s'enracina profondément; tous les jeunes gens des grandes familles apprirent désormais le grec. La philosophie grecque ouvrit les esprits aux idées générales. Les théories politiques élaborées par les Grecs commencèrent à être discutées par la noblesse. Le début du II^e siècle fut aussi pour l'Italie une de ces époques heureuses où même ceux qui débute avec peu de ressources peuvent faire fortune. Nous dirions aujourd'hui avec orgueil qu'au cours de ce tiers de siècle, Rome et l'Italie firent de grands progrès. Les contemporains, au contraire, se plaignirent de la corruption de Rome. Déjà, les hautes classes sont troublées par de sourdes inquiétudes, et c'est alors que dans la politique romaine apparaît un nouveau personnage, le puritain hargneux qui boude son époque : Marcus Portius Caton.

Caton était né à Tusculum, en 234, d'une famille modeste de petits propriétaires et avait passé sa jeunesse à combattre les Carthaginois et à cultiver ses terres. Il était intelligent, actif, éloquent, énergique, courageux, honnête. Aidé par un patricien

qui protégeait sa famille, il put être élu questeur à vingt-neuf ans, préteur à trente-six, consul à trente-neuf, censeur à cinquante. Au point où nous en sommes de l'histoire de Rome, après la guerre de Syrie, Caton est un des plus grands personnages de la République, le champion le plus autorisé de la réaction traditionaliste, qui surveille et tente de refréner « les progrès » de la société romaine. Il veut que les anciennes classes rurales soient comme auparavant le soutien de la République, mais il respecte l'autorité du Sénat et combat seulement les sénateurs et les groupes qui, oublieux de la tradition, sont trop favorables aux idées nouvelles. L'hellénisme est à ses yeux la cause principale de tout le mal. Logique, il s'oppose de toutes ses forces aux tendances nouvelles de l'éducation, à la passion des choses grecques et à tout ce qui s'y rattache, notamment au luxe et à la fièvre de jouissances qui se répandent partout. Il les combat avec les lois somptuaires qui restreignent le nombre de convives, le coût des banquets, l'éclat de la mode féminine. Lorsque cette arme est brisée, il se venge, en sa qualité de censeur, en frappant tous les objets précieux de taxes presque prohibitives. Il surveille, dénonce et réprime impitoyablement la rapacité des usuriers, les fraudes des percepteurs, les abus des gouverneurs. Il poursuit les affranchis qui, cent fois repoussés, reviennent cent fois à la charge pour conquérir les droits de citoyens romains; il combat la grande camarilla aristocratique des Scipion qui cherche à dominer la République.

Pour occuper la première place à Rome avec de telles idées, il fallait à Caton de nombreux et puissants soutiens. Ces soutiens, il les trouva sans peine à une époque où la simplicité et la parcimonie restaient dans l'ensemble les vertus les plus appréciées, où le luxe était considéré comme un danger. Dans toutes les civilisations anciennes, moralistes et législateurs ont recommandé aux hommes la modération dans les désirs et la simplicité des mœurs. Moins que toute autre, Rome pouvait faire exception à la règle : sa puissance militaire, qui était la vie même, en dépendait. La question était insoluble et il faut s'en rendre compte pour comprendre l'immense tragédie qui commença à cette époque. Ainsi que nous l'avons dit, les citoyens romains, parmi lesquels les légions étaient recrutées, n'étaient guère qu'une poignée d'hommes : entre 200 000 et 300 000. Le plus grand nombre de ces citoyens, s'étant lancés dans le commerce et les affaires, s'étaient enrichis, habitués au confort, aux plaisirs et au luxe. Les armées romaines, pendant les guerres de Macédoine et de Syrie, avaient déjà manifesté une certaine lassitude : l'ancienne discipline se relâchait. Les richesses, la culture grecque, le scepticisme

affaiblissaient dans l'aristocratie l'abnégation civique, le respect des lois, l'esprit de concorde, le sentiment de l'honneur et de la droiture. Ceux qui savaient de combien d'ennemis Rome était entourée ne pouvaient voir sans inquiétude les symptômes qui se déclarèrent au cours de ces trente années. On voyait arriver au pouvoir une nouvelle génération d'hommes d'État ambitieux, impatients, avides de nouveautés, qui respectaient à peine les lois et ne se souciaient plus des traditions. De nombreux candidats aux hautes charges se présentaient avant l'âge légal. La corruption la plus éhontée se donnait libre cours pendant la période électorale. On soupçonnait les magistrats d'abuser de leur charge pour s'enrichir. Les rivalités et les discordes entre les grandes familles s'envenimaient, car l'orgueil, les ambitions, l'avidité de la noblesse au pouvoir croissaient en même temps qu'augmentaient la force et la richesse de Rome. Un des plus gros scandales de l'histoire de Rome, qui éclata après la guerre de Syrie et à son sujet, vint en fournir la preuve. Les deux vainqueurs d'Antiochus, Lucius et Publius Scipion, furent accusés, l'un de concussion parce qu'il avait pris pour lui-même une partie du butin syrien, l'autre de haute trahison parce qu'il avait reçu de l'argent d'Antiochus pendant les pourparlers de paix. Les anciens nous racontent cette histoire très confusément, et il n'est guère possible de savoir si ces accusations étaient fondées. Toujours est-il que dans le Sénat accusateurs et défenseurs se combattirent avec une violence inouïe, que Caton fut au premier rang des accusateurs et que Scipion l'Africain, dégoûté et fatigué, préféra quitter Rome pour un exil volontaire.

Tout cela nous explique le rôle de Caton, le nombre de ses partisans, leurs véhémentes protestations et ce qu'on pourrait appeler le « catonisme ». A ce moment suprême, Rome avait presque peur de devenir trop riche, trop grande et trop puissante. L'avenir l'effrayait parce qu'il s'annonçait trop beau. Mais la destinée n'est pas à la mesure des volontés humaines : malgré ses craintes, Rome allait se voir contrainte à fonder un grand Empire.

La guerre contre Persée et le remaniement de l'Orient (171-168).

La génération qui vécut dans les trente premières années du II^e siècle avait cru que Rome pouvait, grâce à sa force et à sa modération, maintenir en Orient un ordre stable et s'assurer un rôle d'arbitre. Par une politique habile d'intervention et d'équilibre, gage de la paix générale, elle espéra empêcher les États de l'Orient de s'agrandir d'une manière dangereuse pour Rome sans que Rome fût pour cela obligée

de s'agrandir à leur détriment. Mais très vite, on s'aperçut qu'il était difficile de maintenir la paix entre les États orientaux.

Beaucoup d'entre eux pouvaient se targuer d'une histoire plus glorieuse et plus ancienne que celle de Rome et disposaient de grandes ressources. Il était impossible d'immobiliser l'Orient dans un équilibre artificiel pour la seule convenance des Romains. On ne saurait énumérer tous les ennuis que la politique romaine rencontra au Levant après sa victoire sur Antiochus. Rome était obligée, presque chaque jour, d'intervenir ici ou là, d'accomplir un travail de Sisyphe qui blessait partout des ambitions et multipliait les ennemis. Dans les vingt années qui suivirent la débâcle syrienne, la haine contre Rome s'accrut en Orient et partout les esprits se tournèrent vers la Macédoine; l'unité se fit moins par sympathie que par désir d'opposition. Philippe, malgré les défaites subies, ne s'était pas découragé; il s'était appliqué à étendre son domaine en Thrace, à réorganiser ses finances, à s'attacher les vaillantes populations barbares établies au-delà du Danube et il put ainsi laisser, lorsqu'il mourut en 179, un État fort et florissant à son fils Persée.

Celui-ci continua la politique paternelle, chercha des amitiés en Grèce et en Illyrie et tenta un rapprochement avec la ligue achéenne. Il épousa une fille du roi de Syrie, demeura en bons termes avec Rhodes et devint peu à peu l'espoir de tous les ennemis de Rome en Grèce et en Orient. Sans être dépourvu d'intelligence, Persée était un esprit timoré; le rôle qui lui était dévolu par les circonstances l'effrayait plus qu'il ne l'attirait. Il n'eut assez de perspicacité et d'énergie, ni pour résister aux partisans de la lutte contre Rome, ni pour préparer cette lutte. Il laissa éclater la nouvelle guerre sans s'être mis en état de la soutenir.

Rome avait en Orient un ami sûr : Eumène, roi de Pergame. Celui-ci voyait avec inquiétude les intrigues du parti antiromain qui, chaque jour, gagnait du terrain. Il avertit le Sénat et, petit à petit, le persuada de la nécessité de faire une guerre préventive à la Macédoine. Le Sénat, enfin convaincu, prit le premier prétexte venu et la guerre fut déclarée à la Macédoine en 171.

Une fois encore, Rome attaquait de crainte d'être assaillie plus tard. Mais le début de la guerre permit aux Romains de déplaisantes constatations : la force militaire de la République s'était beaucoup affaiblie et l'armée romaine commença par subir de cuisantes défaites. Le prestige de Rome en fut sensiblement atteint et les défections commencèrent. Le parti macédonien triompha dans de nombreuses villes grecques; Rhodes même,

l'ancienne et fidèle alliée de Rome, demanda à participer au conflit non plus en alliée, mais en médiatrice.

Si, à ce moment, Persée, au lieu d'hésiter et de tergiverser, avait su exploiter d'aussi favorables circonstances, Rome eût peut-être couru de grands dangers. Mais tandis que le roi de Macédoine hésitait, les Romains, réveillés par ces revers et le danger croissant, envoyèrent en Orient un membre éminent du parti traditionaliste. En 167, Paul Émile, fils du consul tué à Cannes, fut élu au consulat et envoyé en Macédoine. Sous sa direction, la discipline fut vite restaurée dans l'armée et, après une campagne aussi énergique que courte, il réussit, en une seule bataille, à terminer la guerre. Persée, mis en déroute à Pydna, fut fait prisonnier. En quelques jours, toute la Macédoine se rendit. La victoire acquise, Rome n'en fut pas médiocrement embarrassée : que faire des pays conquis ?

Une solution consistait à les annexer simplement. Mais Caton, Paul Émile et avec eux tout le parti traditionaliste, s'y opposèrent. Cette fois, Rome devenue soupçonneuse était prête à imposer sa volonté par la terreur, les divisions, la destruction. Les mariages furent interdits entre les citoyens de différents États ainsi que toute espèce de commerce ; en outre, de nombreuses familles nobles furent transplantées en Italie. Le pays fut désarmé et une moitié de ses impôts attribuée à Rome. Une mesure singulière met en pleine lumière l'état d'esprit du parti traditionaliste, hanté par la crainte de voir Rome trop riche : les mines d'or appartenant à la couronne macédonienne furent purement et simplement fermées. L'Épire fut saccagée d'une façon barbare : 60 de ses villes furent détruites, 150 000 de ses habitants vendus comme esclaves. La Grèce conserva sa liberté, mais au prix des plus sévères châtiments : les notables de l'Étolie furent massacrés et le territoire de la Confédération réduit ; mille citoyens achéens, parmi lesquels le futur historien Polybe, furent déportés en Italie ; dans toutes les villes, le parti macédonien fut systématiquement décimé. Rhodes paya son hésitation d'un instant par la perte de toutes ses colonies et par celle de Délos, proclamée port franc et rendue à Athènes. Tous, jusqu'à Eumène, éprouvèrent la rageuse méfiance de Rome. Le roi de Syrie, qui guerroyait en Égypte, fut sommé de rentrer dans ses États et de ne plus molester le royaume du Nil ; il se hâta d'obtempérer.

La révolte de l'Espagne (154) et la troisième Guerre Punique (149-146).

La réorganisation de l'Orient fut suivie pour Rome de quelques années de répit. Quelques difficultés de peu d'importance qui surgirent en Syrie, en Égypte, dans l'Adriatique, furent aisément résolues. Presque malgré elle, Rome semblait vivre l'âge d'or. La prospérité était plus grande que jamais et, cette fois, Rome se mit résolument à jouir de ses richesses. Le nouveau courant hellénisant, ploutocratique et mercantile prit décidément le dessus; Caton lui-même dans sa vieillesse étudia le grec, devint un grand propriétaire foncier et fit des affaires par l'entremise d'un affranchi. Rome fermait les yeux et laissait agir les forces obscures qui minaient l'État et l'armée. Sous l'apparente prospérité de l'époque, une crise terrible se préparait.

Les premiers symptômes se manifestèrent en Espagne. Ce fut peu de chose au début : en 154, plusieurs peuples de la Celtibérie se révoltèrent; Rome, habituée à ces insurrections, ne s'en soucia guère. En 153, pourtant, un des consuls envoyés pour réprimer la révolte fut battu deux fois et perdit près de 10 000 hommes. Les insurgés, enhardis, prirent l'offensive, et la révolte s'étendit. Le nouveau consul, arrivant avec 8 000 hommes de renfort, crut plus prudent, devant cette situation, de négocier et réussit à conclure la paix. L'année suivante, malgré une nouvelle insurrection en Lusitanie, la Celtibérie était pacifiée lorsque, en 151, arriva Licinius Lucullus, chargé de prendre la suite des négociations et des opérations. Le nouveau venu, bien décidé à accroître sa modeste fortune grâce au butin d'une campagne heureuse, attaqua les Vaccéens. Cette nouvelle guerre prit aussitôt un caractère si sérieux qu'on eut peine à recruter officiers et soldats. Effrayés, les généraux romains se mirent à faire à l'Espagne une guerre d'extermination, de vols, de stratagèmes déloyaux, sans que personne à Rome songeât à protester, excepté le vieux Caton qui le fit, d'ailleurs, d'une manière toute platonique. Les cruautés et les perfidies exaspérèrent les fières populations espagnoles; la guerre s'alluma, si violente que le bruit en parvint à une ville à laquelle l'Espagne rappelait un Empire perdu : Carthage.

Après Zama, Carthage s'était résignée au sort contraire jusqu'à sacrifier, en 196, Hannibal lui-même. A certains points de vue, elle ne pouvait pas se plaindre de son attitude résignée. Les Carthaginois étaient tellement plus habiles et plus adroits que les Romains dans le commerce, que, malgré les défaites et la perte de l'Empire, ils avaient conservé l'hégémonie mercantile de la

Méditerranée grâce à leurs capitaux, à leur connaissance des marchés et à leurs anciennes relations. Les Romains en éprouvaient en même temps de l'envie et de la peur. L'animosité contre Carthage devenait de jour en jour plus forte et, ne pouvant se manifester autrement, provoquait une politique sournoise de coups d'épingle. On encourageait, par exemple, Masinissa, à s'emparer de quelques lambeaux du territoire carthaginois et on lui donnait toujours raison lorsque le litige était soumis à l'arbitrage romain. Traitée de la sorte, Carthage éprouvait pour Rome une haine qui n'était ni moins profonde ni moins tenace. Le conflit éclata entre 151 et 150. Un bouleversement politique ayant porté au pouvoir à Carthage le parti populaire, une quarantaine de notables furent bannis de la ville. Ceux-ci se réfugièrent auprès de Masinissa qui demanda au nouveau gouvernement carthaginois de les reprendre. Carthage ayant refusé, Masinissa envahit de nouveau le territoire carthaginois, mais cette fois le gouvernement populaire se passa de l'arbitrage romain. Il déclara la guerre à Masinissa, rassembla une armée, en confia le commandement à un Hasdrubal et se mit sur la défensive. Malheureusement pour Carthage, Masinissa lui infligea une défaite grave : alors la haine et l'envie de Rome éclatèrent. On cria de tous côtés que Carthage avait violé le traité de paix, qu'il fallait lui infliger une sévère leçon. Lorsque le Sénat, sous la poussée de l'opinion publique, déclara la guerre à Carthage, les volontaires se présentèrent de tous les côtés. Les Carthaginois, effrayés, renversèrent le gouvernement populaire, condamnèrent à mort le malheureux Hasdrubal et envoyèrent à Rome une ambassade pour résoudre le litige. Trop tard ; l'ambassade rentra, n'ayant obtenu qu'une réponse sibylline. Toutefois, Rome ne voulait pas s'engager à fond et combattre en même temps en Afrique et en Espagne. Par conséquent, le Sénat décida d'en finir d'abord avec le péril carthaginois, en détruisant Carthage comme s'il s'agissait d'un petit village espagnol. Pour épargner une longue guerre, on essayerait de prendre la ville par surprise, grâce à une trahison. Le plan fut exécuté avec une perfidie diabolique. Les Carthaginois envoyèrent inutilement une deuxième ambassade avec mandat de conclure un accord à tout prix : lorsqu'elle arriva à Rome au début de 149, les deux consuls Manlius Manilius et Lucius Marcus Censorinus étaient déjà passés en Sicile, avec l'armée et la flotte. Les ambassadeurs effrayés tombèrent dans le piège que le Sénat leur tendait : ils déclarèrent que Carthage s'en remettait entièrement au bon vouloir de Rome. Le Sénat fit mine de se calmer et répondit que si, dans les trente jours, les Carthaginois avaient remis 300 otages

des plus grandes familles et obéi aux ordres que les consuls auraient donnés, Rome ne toucherait ni à leurs lois ni à leurs richesses. Tout en craignant un guet-apens, Carthage donna son consentement et envoya en Sicile les otages aux consuls qui, entre-temps, avaient débarqué à Utique. Les consuls répondirent en ordonnant le désarmement de toute la population. Les Carthageois hésitèrent, mais finirent par exécuter aussi cet ordre. Alors, mais seulement alors, on publia le terrible décret du Sénat qui ordonnait la destruction de Carthage et l'internement de tous ses habitants à 80 stades (15 km.) de la mer. La grande ville, qui n'avait pas su vivre, voulut au moins mourir avec dignité. Tout ce que la fureur du désespoir peut suggérer fut accompli avec une rapidité foudroyante. Lorsque l'armée romaine arriva sous les murs de l'ennemi, elle trouva une ville dont elle n'aurait pu s'emparer qu'après un long siège.

L'insurrection et l'annexion de la Macédoine (149-148).

La destruction de Carthage et de Corinthe (146).

L'abominable projet de prendre Carthage par trahison était déjoué. Engagée en Espagne, Rome devait soutenir une nouvelle guerre en Afrique. Mais il devait lui arriver quelque chose d'encore plus grave : de nouvelles difficultés surgissaient, cette même année, en Macédoine. L'émiettement du royaume avait lésé trop d'intérêts, détruit trop de traditions vitales. Partout le parti macédonien, fidèle au régime déchu, considérait comme traître le parti romanophile alors au pouvoir. Le malaise devait éclater à la première occasion. Il suffit, en effet, qu'un aventurier, un certain Andrisque, se fit passer, en 149, pour le fils de Persée, pour que toute la Macédoine, en l'espace d'un éclair, s'insurgeât en sa faveur.

La situation était donc très critique pour Rome : en Afrique, les populations restaient fidèles à Carthage et les armées romaines étaient battues dans les premières opérations contre la ville. En Espagne, la guerre continuait incertaine ; il fallait aussi dompter la révolte macédonienne. Le préteur, Q. Cecilius Metellus, envoyé en Macédoine avec une forte armée, réussit en peu de temps à reconquérir le pays. Mais celui-ci n'était pas encore pacifié, que de nouveaux troubles éclataient en Grèce. La ligue achéenne, ne pouvant plus supporter la tutelle romaine, donna le signal de la révolte en déclarant la guerre à Sparte, que Rome protégeait. Une nouvelle coalition était à craindre entre Carthage, l'Espagne et la Grèce.

En face de cette situation presque tragique, Rome, une fois

de plus, eut le sursaut d'énergie qui, tant de fois déjà, l'avait sauvée. Elle vota une loi d'exception en faveur de Cornelius Scipion Émilien, fils de Paul Émile, jeune patricien de grand courage et de grande valeur, mais qui n'avait pas l'âge consulaire, et l'envoya en Afrique avec des renforts d'hommes et de navires. La tâche fut rude; il fallut d'abord rétablir la discipline dans l'armée, puis assiéger Carthage en la bloquant par d'immenses travaux. Tandis que les choses prenaient meilleure tournure en Afrique, elles aboutissaient en Orient, et en 147 la Macédoine entière était reconquise. Le Sénat, cette fois, la proclama province romaine au même titre que la Sicile, la Sardaigne et l'Espagne. Décision très grave et qui enregistrait l'échec de la politique précédente : il devenait impossible pour la République de gouverner le bassin de la Méditerranée sans s'agrandir; la tentative d'émiettement d'État macédonien ayant échoué, il ne restait plus qu'à abandonner ce pays à son sort ou à l'annexer.

Rome n'avait donc guère l'embaras du choix; au moment même où elle devait faire face à tant d'ennemis, elle se trouvait encore dans l'obligation de prendre la Macédoine à la remorque.

A peine la situation s'était-elle améliorée en Afrique et en Macédoine qu'elle s'aggravait en Lusitanie et en Grèce. Un pâtre, Viriate, à la tête des rebelles lusitaniens, organisa une guerrilla qui harcelait sans trêve les Romains et devait leur infliger les plus sanglantes défaites. En Grèce, en châtiment de sa rébellion, on avait enlevé plusieurs villes importantes à la ligue achéenne; des émeutes s'en étaient suivies et le pays était loin d'être calmé. L'année 147 s'écoula pour Rome dans l'anxiété de deux guerres très dures et sous la menace d'une troisième.

La République ne recueillit le premier fruit de l'élection de Scipion Émilien qu'au cours de l'année suivante. Scipion put enfin briser la résistance de Carthage. Il fallut toutefois combattre sans trêve pendant six jours et six nuits en avançant pas à pas dans les ruelles tortueuses et barricadées pour arriver jusqu'à la citadelle où 50 000 citoyens s'étaient réfugiés. Lorsqu'à la fin ceux-ci se rendirent à leur tour, Rome put se considérer comme maîtresse de Carthage. La commission sénatoriale, chargée de liquider l'affaire carthaginoise, procéda sans délai à la destruction de la ville; la population survivante fut dispersée et le sol consacré aux dieux infernaux.

Carthage détruite, il fallait délibérer sur le sort de son territoire. On se trouvait dans le même dilemme que vis-à-vis de la Macédoine : il fallait ou l'abandonner ou l'annexer, du moins en partie. Les hésitations issues de la logique furent vaincues encore une

fois par la nécessité : tout le territoire carthaginois fut transformé en province sous le nom d'Afrique, excepté les parties orientales voisines de la Cyrénaïque, les Empories et les autres villes de Sabrata, Cœa et Leptis Magna, qui restèrent à la Numidie; excepté également Utique, Hippone et quelques autres villes qui, en récompense de leur défection, reçurent l'indépendance. La population survivante, qui n'avait pas été réduite en esclavage, dut pour vivre se disperser dans les campagnes et s'adonner à l'agriculture. Une partie du territoire fut confisquée et devint le plus grand *ager publicus* extra-italique que Rome eût jamais possédé.

Carthage, la terreur de tant d'années, avait disparu. Mais tandis que l'ancienne ville si puissante tombait dans les flammes, la Grèce s'insurgeait. La ligue achéenne avait réussi à attirer les Béotiens, les Phocidiens, les Locriens, les Eubéens. En 146, elle déclarait de nouveau la guerre à Sparte. Rome intervint cette fois sans hésitation ni délai. Après avoir anéanti la Macédoine et Carthage, elle ne pouvait avoir peur de la Grèce. Métellus, accouru de la Macédoine, infligea une première défaite à la ligue; le roi Attale II envoya sa flotte comme renfort; le consul Lucius Mummius mit en déroute pour la seconde fois l'ennemi à Leucopetra. La ligue fut dissoute et, en peu de jours, Mummius put s'emparer de Corinthe et dompter la révolte. Pour la troisième fois en trois ans, le même problème se posait devant le Sénat : que fallait-il faire des vaincus? On accorda l'indépendance aux villes qui n'avaient pas pris part à la guerre. Les territoires des villes rebelles furent incorporés à la Macédoine; toutes les ligues furent anéanties, toutes les villes isolées. Dans chacune d'elles, un régime oligarchique remplaça les démocraties; tous les fauteurs de la politique antiromaine furent sévèrement châtiés, le pays saccagé, et Corinthe, la ville fameuse pour son histoire, sa beauté et ses richesses, fut, comme Carthage, la proie des flammes.

CHAPITRE V

LES GRACQUES

La crise économique de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.

LE seul fait que Rome ait osé, en l'espace de deux ans, détruire deux villes aussi anciennes, aussi riches, aussi glorieuses que Carthage et Corinthe, indique à quel point elle était sûre de sa force. Mais, à mieux réfléchir, l'excès même de ces mesures suffirait à démontrer que la puissante cité était travaillée par quelque terrible mal intérieur. L'histoire nous raconte peu de violences plus terribles que celles-là. On peut comprendre la destruction de Carthage qui avait essayé d'anéantir Rome, mais Corinthe n'avait jamais songé à engager avec Rome une lutte mortelle. Corinthe fut détruite parce que les milieux mercantiles, exaltés par la destruction de Carthage, voulurent supprimer un autre dangereux concurrent et parce que l'opinion publique, irritée et effrayée par cette longue guerre, ne fit aucune opposition. Rome était arrivée à un tournant difficile. La sage politique des Scipion avait essayé inutilement de la sauver du danger des ambitions trop vastes. La force des choses avait encore une fois dépassé la sagesse des hommes. Les annexions récentes étaient une conséquence de l'échec de la politique d'hégémonie. Rome s'était vue obligée d'agrandir ses possessions en Afrique et en Europe et possédait maintenant un Empire fragmentaire dont chaque province, tout en pouvant donner plus tard de grands profits, n'était pour l'instant qu'un poids et une charge. Un poids, car il fallait les administrer, les gouverner, les défendre; une charge, car la nécessité de les défendre et d'en coordonner les parties allait obliger Rome à conquérir d'autres territoires. Rome était poussée en avant par cette logique des événements qui, dans l'histoire, correspond si peu à la logique de la raison. Au milieu d'un Empire sans cesse agrandi, Rome s'affaiblissait. Cela

ne veut pas dire que le courant des ambitions et des convoitises, qui avait poussé l'Italie à chercher de nouvelles richesses dans les provinces et sur les mers, se ralentissait; l'activité des Romains ne fut même jamais plus grande. De nombreux Italiens s'enrichissaient à Délos, en Asie, en Égypte. Des publicains et des usuriers continuaient à exploiter la Sicile, la Macédoine, l'Espagne. Le commerce des esclaves prospérait grâce à des accords secrets avec les pirates, sur toute la Méditerranée. L'agriculture s'améliorait dans la péninsule entière. Les vignobles et les oliveraies s'étendaient, l'instruction se répandait; le latin se superposait, comme seule langue nationale, à la langue osque, à la sabellique, à l'étrusque, en les étouffant. Des grammairiens et des rhéteurs grecs et latins ouvraient des écoles en de nombreuses villes. De petits et de moyens propriétaires envoyaient à ces écoles leurs enfants dans l'espoir que les études leur donneraient les clefs de la fortune. Le luxe et le besoin de dépenser augmentaient dans toutes les classes sociales. Après avoir voté la *Lex Fannia*, loi contre les prodigalités des festins, il fallut, en 143, approuver la *Lex Didia cibaria* qui étendait à toute l'Italie les dispositions de la *Lex Fannia*.

En somme, le désir d'un changement fermentait dans toutes les classes. Mais l'époque n'était plus aussi favorable qu'au début du II^e siècle, lorsque la prospérité avait jailli de plusieurs sources : des métaux précieux apportés en Italie comme butin de guerre ou comme indemnité; des vastes confiscations de terres; enfin, de l'abondance des esclaves. Dans les trente années qui suivirent la guerre de Persée, ces trois sources de richesse s'épuisèrent. Il est certain que les terribles guerres livrées après 154 — exception faite de la guerre contre Carthage — rapportèrent beaucoup moins. La Macédoine et la Grèce avaient été déjà pressurées au cours des guerres précédentes. La guerre d'Espagne coûtait probablement à l'État beaucoup plus qu'elle ne rapportait. Enfin, quoique dans le monde ancien les peuples fussent moins liés entre eux que de nos jours, il faut voir dans la destruction de Carthage et de Corinthe une nouvelle cause d'appauvrissement pour tout le bassin de la Méditerranée. Ces deux grands marchés détruits, de nombreuses industries et de nombreux commerces durent s'étioler ou disparaître à défaut de courtiers habiles et experts. Rome et l'Italie ne furent pas en mesure de remplacer partout les marchands de Corinthe ni ceux de Carthage.

En somme, les bénéfices les plus sûrs de ces guerres furent les adjudications des impôts et des propriétés publiques dans les nouvelles provinces. Mais ces adjudications, ainsi que le peu de

commerce trouvé par les Italiens dans les ruines fumantes de Carthage et de Corinthe, n'enrichissaient qu'un petit nombre d'individus. L'aisance, dont avait joui toute l'Italie dans le premier tiers du II^e siècle, était née du fait que l'État avait eu des grandes ressources et pu dépenser largement : ces ressources ayant diminué, tout le monde en subissait les conséquences. La plaie des dettes commença à s'aggraver de nouveau. La noblesse même, ne pouvant plus subsister sur ses biens héréditaires et ne sachant comment les accroître, finit par s'endetter, se corrompre, et par essayer d'exploiter le pouvoir qu'elle détenait. Cette corruption de l'oligarchie romaine, qui devait bientôt être une arme puissante entre les mains de ses adversaires, atteignit une ampleur telle qu'il fallut voter des lois pour en réprimer les excès. En 149, on institua le premier tribunal permanent chargé de juger les magistrats et les sénateurs accusés d'extorsion au détriment des alliés et des provinciaux. L'ordre des Chevaliers admettait, au contraire, nombre de publicains et de marchands enrichis dont l'orgueil et la puissance augmentaient au fur et à mesure que l'aristocratie traditionnelle se corrompait et s'appauvissait. Les moyens propriétaires commençaient aussi à s'endetter et à être en danger. Même dans les campagnes les plus éloignées, le coût de la vie augmentait, parce que la monnaie perdait de sa valeur par l'abondance même des métaux précieux : mais le prix des denrées que le propriétaire vendait pour payer son nouveau luxe ne s'élevait pas partout d'une façon correspondant aux dépenses. Dans les régions éloignées des grandes routes ou dépourvues de villes riches, qui ne pouvaient pas exporter leurs produits, ceux-ci, dès qu'il y en avait une certaine quantité, étaient vendus à vil prix. Polybe nous raconte que dans la vallée du Pô, à cette époque, on pouvait vivre pour presque rien. Les petits propriétaires s'endettaient partout. Cette moyenne classe rurale dans laquelle on recrutait les légions romaines et les corps auxiliaires diminuait dans toute l'Italie, envahie par la grande propriété, l'élevage et la population servile qu'on importait d'outre-mer. La grande propriété avait pour conséquence la décadence militaire de Rome. Il devenait chaque année plus difficile de lever des soldats ; dès qu'on annonçait une guerre quelque peu sérieuse, il fallait avoir recours à toutes sortes d'expédients pour trouver des combattants.

L'inquiétude de l'opinion publique, les paniques, les accès de fureur qui la prenaient s'expliquent aisément par l'étrange contradiction dans laquelle Rome se trouvait prise : cette nécessité d'agrandir l'Empire avec des forces affaiblies.

Rome avait peur de sa puissance, et ses victoires sur tant

d'ennemis ne suffisaient pas à la rassurer. A l'heure présente, même si la Macédoine, Carthage, la Grèce avaient été battues, Viriate ne donnait à Rome nul répit en Espagne. A partir de 145, on recommença à confier la direction des opérations à l'un des deux consuls. Devant ce malaise, un nouveau courant d'idées se fit jour. On se dit que Rome aurait triomphé promptement de toutes ses difficultés, si l'aristocratie avait repris les mœurs simples de jadis, si les Romains s'étaient rappelé que le premier devoir du citoyen est d'avoir beaucoup d'enfants, si on avait empêché la ruine de la petite et de la moyenne propriété rurale d'où étaient sortis les soldats qui avaient conquis l'Italie et l'Empire. La partie la meilleure de la noblesse romaine, celle qui se groupait autour de Scipion Émilien, devenu le premier personnage de Rome, se nourrissait de ces idées.

On ne devait pas tarder à essayer de les faire sortir du cercle des conversations privées. En 145, le tribun C. Licinius Crassus tenta de reconstituer la petite propriété et proposa une loi agraire; son exemple fut suivi par le préteur Caius Lelius, grand ami de Scipion dont il avait été le *légal*, pendant la guerre de Carthage. Toutefois la loi fut combattue avec tant d'acharnement au Sénat que Lelius la retira. Aussi longtemps que les réformes restaient sur le plan théorique, l'entente se faisait aisément. Pour diagnostiquer les maux ou préconiser les remèdes, tous étaient d'accord, mais dès qu'on passait à l'action, le jeu des intérêts paralysait toute décision. Il existait tant de bonnes raisons pour écarter l'un après l'autre tous les remèdes proposés, qu'on jugeait sage le médecin qui renonçait à les ordonner! C'est ainsi que les choses empiraient : au milieu d'un état de choses paradoxal, tous les hommes sages étaient d'accord pour mettre un frein aux nouvelles tendances répandues dans le peuple, mais seuls pouvaient aboutir les entreprises et les projets qui avaient pour effet de les accentuer. On en vit une preuve dans l'annexion de la région des Salasses : une bonne partie du Piémont actuel était encore indépendante de la domination romaine et ces populations n'avaient d'ailleurs jamais donné prétexte à des représailles. Mais les Salasses possédaient des terrains aurifères et en 143 le consul Appius Claudius, sans qu'il y eût de leur part une provocation quelconque, les attaqua, les dépouilla d'une partie de leur territoire et fit concéder les mines à une compagnie de publicains. *Victumulæ*, dans la région de Verceil, devint un centre florissant du commerce de l'or.

Les scandales de la guerre d'Espagne : Numance.

Tandis que Rome se voyait rongée par une maladie mortelle et incurable, que les classes supérieures étaient la proie d'un pessimisme aigu, que les haines, les rancunes, les vengeances entre les différentes familles s'envenimaient, les hontes de la guerre d'Espagne vinrent encore aggraver la situation. Viriate, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, était toujours debout. Entre 143 et 142, il souleva de nouveau contre Rome les trois peuplades qui avaient donné le signal de la rébellion en Espagne et de qui Numance était la forteresse. Tout était à recommencer : tout le sang, tout l'argent qu'on avait dépensés, pour dompter l'Espagne, avaient été gaspillés. Il y eut un tel découragement à Rome qu'en 141 le proconsul Q. Fabius Maximus Servilianus, commandant en Espagne et homme sage, traita avec Viriate et conclut avec lui une paix honorable, en la faisant approuver par les comices. Les Lusitaniens s'étaient apaisés, il ne restait plus qu'à réduire Numance. Mais en 140 le frère de Fabius, Q. Servilius Cépion, devint consul ; il ourdit de telles intrigues au Sénat qu'il obtint la permission de recommencer la guerre contre Viriate, juste au moment où le consul Q. Pompée se faisait battre par les Numantins. La guerre allait de nouveau embraser l'Espagne, lorsque Servilius Cépion réussit à se débarrasser de Viriate en le faisant assassiner.

Viriate traîtreusement éliminé, la résistance des Lusitaniens tomba rapidement. L'armée fut dissoute et les soldats qui restaient acceptèrent peu après des terres autour de Valence. La victoire, obtenue par ces moyens, ne pouvait pas encourager les Romains à continuer la guerre contre les autres peuples : vers la fin de 140, Q. Pompée entama des pourparlers avec Numance. Les Espagnols acceptèrent volontiers la discussion et la paix fut conclue, — nous ignorons à quelles conditions, — mais elle ne devait pas être trop défavorable pour les Numantins puisqu'ils consentirent à donner des otages et de l'argent. Au début de 139 arriva le successeur de Pompée, Marcus Popilius Lenas. Mais à ce moment-là, Pompée, soit qu'il eût entamé les pourparlers de paix dans le seul but d'avoir la tranquillité jusqu'à l'arrivée de son successeur, soit qu'il éprouvât des craintes à la dernière minute pour le sort de son traité devant les autorités de Rome, affirma n'avoir même pas négocié avec Numance. Ce fut un scandale. Les Numantins en appelèrent au témoignage des sénateurs, des préfets, des tribuns militaires qui avaient pris part aux négociations. Il s'ensuivit une violente discussion que Popilius Lenas abrégéa

en renvoyant les deux parties, les Numantins et Pompée, devant le Sénat. La discussion reprit avec âpreté à Rome. Il en résulta que Pompée avait bien traité et conclu la paix. Mais le Sénat ne ratifia pas les promesses du consul et une loi qui proposait de livrer Pompée aux Numantins ne fut pas adoptée.

Il n'est pas difficile de deviner le dégoût que ce scandale provoqua même à Rome. On était donc descendu si bas? Mais le mal était fait. La guerre recommença avec fureur en Espagne. On reprit les armes et, en 137, le consul C. Ostilius Mancinus essuya une défaite et fut encerclé avec ses 20 000 hommes. Pour sauver l'armée de la destruction, il dut signer le traité de paix que les Numantins lui soumièrent. Après l'expérience qu'ils avaient faite, les Numantins crurent sage de n'accepter le traité que lorsque Tiberius Sempronius Gracchus, alors questeur de l'armée, leur eut garanti que le peuple romain l'approuverait. Gracchus était le fils du consul de même nom de 177 et de 163, qui avait administré l'Espagne avec humanité et avec justice en laissant chez les populations espagnoles un souvenir comme auréolé de vénération. A cause de cette origine, les Numantins eurent confiance en lui; à tort, du reste, car, lorsque Rome connut les conditions de paix, l'opinion publique les déclara inacceptables. L'autorité des Gracques ne servit à rien : le peuple refusa d'approuver le traité.

Et la guerre continua. En 136 et 135, les armées romaines n'obtinrent aucun succès important. Refuser la paix et ne pas savoir faire la guerre était excessif. L'opinion publique s'impatienta et se tourna à nouveau vers Scipion Émilien. Celui-ci se trouvait en Orient. Un nouveau consulat étant contraire aux lois, l'opinion publique tourna l'obstacle en votant une nouvelle loi et Scipion fut élu consul pour 134. Il partit aussitôt pour l'Espagne où il trouva les armées dans une situation désastreuse. Les camps étaient pleins de courtisanes, de marchands et d'esclaves, les soldats s'étaient même habitués à prendre des bains chauds. Il dut, comme sous les murs de Carthage, rétablir la discipline. L'armée possédait encore, heureusement, quelques bons officiers, entre autres un certain Caius Marius, un publicain qui s'était engagé après avoir fait faillite et qui était né vraiment pour manier le fer plutôt que l'or.

C'est sur ces entrefaites, en 133, que le jeune Tiberius Sempronius Gracchus, beau-frère de Scipion Émilien, gendre d'Appius Claudius, fut élu au tribunat.

Le tribunal et la loi agraire de Tiberius Gracchus (133 av. J.-C.).

Gracchus, comme bien d'autres, était effrayé par la ruine qui

menaçait en même temps la petite propriété et l'armée; mais, à l'opposé de tant de membres de l'aristocratie, il ne se borna pas à se plaindre du mal, il voulut essayer de le guérir. Peut-être sa décision lui fut-elle dictée par la gravité même de la situation; peut-être sa jeunesse l'empêchait-elle de voir toutes les difficultés de l'entreprise? Enfin, il était probablement irrité de l'affront que le Sénat et le peuple avaient fait à sa famille en désavouant le traité de Mancinus : toujours est-il qu'en 133, comme tribun de la plèbe, il reprit le projet que, douze ans plus tôt, Caius Lélius avait si facilement abandonné.

La loi agraire de 133, la première digne de ce nom après celle de Licinius et de Sextius (367), paraît, en effet, dictée par les inquiétudes du parti traditionaliste. La péninsule ne disposait plus de terres publiques distribuables, mais les terres que les riches avaient louées ou usurpées pouvaient, comme *ager publicus*, être reprises légalement par l'État. Si, après les avoir reprises, l'État les avait redistribuées par petits lots aux pauvres gens ruinés, n'eût-on pas guéri l'Italie de sa maladie la plus grave? Rome ne serait-elle pas devenue à nouveau un peuple de petits agriculteurs et de vaillants soldats?

Tiberius proposa : 1° qu'aucun citoyen romain ne pût posséder plus de 500 arpents (125 hectares) d'*ager publicus*, ou plus de 750 (187 ha 50) s'il avait un enfant, ou au maximum 1 000 (250 ha) s'il était père de deux enfants ou plus; la propriété, ainsi limitée, serait exemptée d'impôts; 2° que le Sénat reprît à chaque citoyen romain la part d'*ager publicus* occupée par lui au-dessus de ces chiffres, tout en indemnisant les propriétaires des frais de défrichage et d'entretien; 3° qu'on reprît également aux Latins et aux alliés italiens les terres publiques acquises ou distribuées illégalement, avec cette réserve qu'ils auraient le droit de participer aux nouvelles distributions, sur le même pied que les citoyens romains; 4° qu'on distribuât toutes les terres publiques devenues disponibles à la suite de l'application de la loi, par petits lots de 30 arpents chacun (7 ha 1/2) comme propriétés inaliénables et avec l'obligation du paiement d'une redevance annuelle à l'État; 5° que la tâche d'appliquer la loi fût confiée à une commission de trois membres, à élire annuellement par les comices tributes qui auraient procédé à l'arpentage et à la distribution des terres domaniales, avec faculté d'instruire eux-mêmes les procès sur les contestations et de prononcer des arrêts sans appel.

La loi déchaîna les oppositions les plus violentes. Pour s'expliquer l'accueil qu'elle eut au Sénat, il suffit de penser qu'elle

eût dépouillé le plus grand nombre des sénateurs et des chevaliers des terres publiques qu'ils possédaient et qu'elle n'était pas moins menaçante pour beaucoup de Latins et d'alliés. Ceux-ci étaient obligés de montrer les titres de distribution de terres, passées d'une génération à l'autre, vendues, achetées, données en gage pour des dettes ou des douaires, divisées, réunies à nouveau à d'autres terres, reçues en d'autres temps. En outre, des terres régulièrement distribuées avaient été souvent confondues avec d'autres terres occupées sans autorisation. Des capitaux considérables avaient été investis dans les unes et les autres et on y avait fait d'énormes travaux. La loi de Tiberius ne pouvait pas être appliquée sans nuire à un nombre infini d'intérêts légitimes. Un des collègues de Tiberius au tribunat, Marcus Octave Cecina, mit son veto et nous n'avons pas le droit de soupçonner pour ce seul fait qu'il se proposa uniquement de sauver ses intérêts et ceux des accapareurs d'*ager publicus*. Mais Tiberius, avec sa proposition, avait allumé un grand incendie qu'il n'était plus en son pouvoir d'éteindre. Si la loi avait trouvé des adversaires nombreux et acharnés, elle avait été accueillie avec enthousiasme par les restes de l'ancienne classe paysanne, par la plèbe de la ville, par tous les pauvres, qui, alors comme toujours, accusaient de leur misère l'avarice des grands, et même par un certain nombre de sénateurs qui se souciaient davantage de l'avenir de l'État que de leurs intérêts personnels. Lorsque Tiberius s'aperçut qu'il ne pouvait pas convertir Octavius, il s'adressa au peuple pour le faire destituer. Le procédé n'était pas nouveau, car le Sénat avait maintes fois proposé des destitutions de cette espèce, mais il était révolutionnaire par les raisons que Tiberius fit valoir. Il soutint, en effet, que le tribun de la plèbe avait pour mandat la défense des intérêts plébéiens et que le peuple, l'ayant nommé, pouvait le révoquer s'il manquait à ce devoir. En d'autres termes, le veto du tribun ne devait plus servir à l'aristocratie et au parti des riches, comme il était arrivé souvent. Cette thèse était appelée à plaire à la foule agitée et troublée : Octavius fut déposé par un vote unanime. Octavius éliminé, la loi fut aussitôt approuvée et on nomma, pour la mettre à exécution, la meilleure commission possible : Tiberius, son frère Caius et son beau-père Appius Claudius. Pour simplifier une tâche extrêmement difficile, Tiberius avait supprimé dans la loi la clause concernant les indemnités, avec laquelle il avait inutilement essayé de réduire l'opposition des intéressés.

Le testament d'Attale et la nouvelle Asie (133).

Sur ces entrefaites, une singulière nouvelle parvint à Rome. Attale III, roi de Pergame, était mort et, n'ayant pas d'enfant, avait laissé à Rome, en héritage, son royaume, transmettant à la République tous les droits qu'il exerçait sur les villes grecques et les populations indigènes. Nous ignorons malheureusement à la suite de quelles intrigues le dernier roi de cette dynastie, qui avait prospéré comme client de Rome, put avoir une idée aussi surprenante. Mais la fortune paraissait vouloir mettre à dure épreuve la sagesse de Rome. Au moment même où à Rome on proposait une loi terrible pour reconstituer l'ancienne Italie agricole et belliqueuse, la fortune lui offrait en cadeau un des territoires les plus riches du monde. A travers ces territoires passaient les routes commerciales les plus fréquentées entre l'Occident et les pays de l'Orient — la Chaldée, la Phénicie, la Syrie, la Perse, les Indes — d'où arrivaient l'encens, la casse, la résine, la myrrhe, l'aloès, le cinnamome, l'écaïlle, les diamants, les saphirs, les émeraudes, les améthystes, les topazes, les perles, les toiles de coton et la laine, les étoffes de laine et de soie, l'ivoire, l'indigo, l'ébène, le nard, la pourpre, le verre, les cristaux, tous les trésors de l'Inde, tous les objets rares de la Chine, étalés par le luxe des pays méditerranéens. Le sol y était fertile ; il y avait des adjudications, des dîmes, des taxes sur les pâturages, des péages, des douanes, comme en aucune autre province de l'Empire ; depuis un siècle et demi, il y régnait avec splendeur la plus riche, la plus cultivée, la plus généreuse, peut-être, des cours du monde hellénique, à la libéralité de laquelle nous devons encore aujourd'hui les derniers chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture grecques.

Point n'était besoin d'être prophète pour prévoir que le don d'Attale serait funeste, du moins au point de vue des idées dont s'inspiraient Tiberius et ses amis. En acceptant ce don, la République s'installait dans cet Orient, qui, aux yeux des traditionalistes romains de l'école de Caton et de Scipion Émilien, était le centre de cette corruption si redoutée. Le commerce romain, qui apportait des richesses dangereuses et des exemples déplorable, allait prendre un nouvel essor. Il y avait une contradiction flagrante entre le projet de restaurer l'ancienne Italie, simple et agricole, et celui de s'étendre en Orient. Tiberius Gracchus et son parti auraient dû logiquement proposer à Rome de refuser ce don. Mais on ne savait plus résister aux tentations de la richesse. Tiberius essaya au contraire de se servir du testament d'Attale

et proposa que les réserves du trésor, laissées par le roi de Pergame aux Romains, fussent destinées à pourvoir les nouveaux colons pauvres d'instruments agricoles; il proposa également que la nouvelle province, à laquelle fut donné le nom d'Asie, reçût ses statuts et ses lois du peuple. La première proposition était opportune, mais la seconde atteignait une des prérogatives les plus anciennes du Sénat. Les luttes et les disputes reprirent de plus belle; on attisa les haines, on revint aux accusations. Une bonne partie de l'année s'était écoulée entre-temps et il fallait procéder aux nouvelles élections. En dépit de la loi, qui interdisait le renouvellement de leur mandat aux mêmes magistrats, Tiberius voulait être réélu aussi bien pour veiller à l'application de la loi que pour se soustraire à l'accusation d'avoir porté atteinte à la constitution, accusation que ses adversaires se préparaient à porter contre lui à la suite de son attitude envers Octavius. Cet excès d'audace effraya ses amis eux-mêmes. Le tribunat n'avait jamais été accordé pendant deux ans de suite à la même personne. Les ennemis de Tiberius eurent beau jeu : de nombreux amis l'abandonnèrent ou hésitèrent. Les élections avaient lieu au mois de juillet, à l'époque de la moisson. De nombreux petits propriétaires qui auraient voté pour Tiberius ne pouvaient se rendre à Rome. Ses adversaires firent donc un grand effort. Le jour du vote, les partisans de Gracchus se trouvèrent en minorité devant ceux qui prétendaient que la réélection d'un tribun n'était pas légale. On renvoya le vote au lendemain, mais, dans la matinée du jour suivant, la discussion reprit et dégénéra en bagarre. Pendant que les comices étaient ainsi troublés, le Sénat s'était réuni dans le temple de la Foi, tout proche, et un groupe de sénateurs, ayant à sa tête Scipion Nasica, invita le consul à faire son devoir, c'est-à-dire à réprimer cette tentative de révolution faite par Tiberius et ses partisans. Pour une bagarre électorale, on demandait donc ce que l'État romain avait admis uniquement dans le cas d'extrême urgence : la proclamation de la loi martiale, le *senatus consultum ultimum*, un décret d'état de siège. Le consul n'osa pas se montrer si énergique et ce fut Scipion Nasica lui-même, à la tête d'un groupe de sénateurs et de cavaliers, aidés de leurs clients et de leurs esclaves, qui sortit du temple de la Foi et se jeta au milieu de la foule divisée en deux parties et encore déchaînée. Après une courte et faible résistance, Tiberius et 300 de ses partisans furent massacrés.

La destruction de Numance et la fin des guerres d'Espagne.

Ainsi s'achevait la première tentative sérieuse faite pour arrêter cette corruption de mœurs qui menaçait Rome de ruine.

Les intérêts installés dans la forteresse du Sénat avaient riposté aux vellétés révolutionnaires de Tiberius par la violence ouverte. La répression sanglante et inouïe prouve à quel point Tiberius avait menacé ces puissants intérêts. Nasica était un homme respectable et le Sénat était la plus haute autorité de l'État : tout le monde fut persuadé, par le seul fait qu'il avait été battu, que Tiberius avait en réalité essayé par la force de renverser l'ordre établi et qu'il avait bien mérité son sort. Tel fut l'avis de Scipion Émilien lui-même, qui assiégeait Numance. Le parti de Tiberius fut dispersé par la terreur. Mais l'œuvre du malheureux tribun ne périt pas entièrement. Après sa mort, la commission chargée d'appliquer la loi se rendit dans les différentes régions de l'Italie et s'efforça de reconstituer partout l'ancien *ager publicus*. Les effets furent rapides et heureux. Tandis que depuis les années 164-163 le nombre de citoyens romains était allé en décroissant, il s'accrut au cours d'une génération, entre 131-130 et 115-114, de plus de 75 000 inscrits (394 336 contre 317 823). Il est vraisemblable que cette augmentation fut, au moins en partie, une conséquence de la loi de Tiberius.

Dans la même année où Tiberius essayait de refaire par la loi l'ancienne Italie agricole et guerrière, en 133, Scipion Émilien put enfin s'emparer de Numance et la détruire, en achevant ainsi la terrible guerre d'Espagne. Une commission de sénateurs, d'accord avec lui, procéda à la réorganisation de la péninsule. L'Espagne fut divisée en deux provinces, la Citérieure et l'Ultérieure, séparées par la Sierra Morena (*Saltus Castulonensis*). En même temps une nouvelle guerre éclatait dans l'ancien royaume de Pergame. La différence de vues entre Tiberius et le Sénat au sujet de l'organisation de la nouvelle province avait fait perdre du temps; un certain Aristonique, un fils naturel d'Eumène, paraît-il, en profita pour revendiquer le trône. Il réunit des hommes, trouva de l'argent, affranchit des esclaves, et attira à son parti tous les amis de la dynastie éteinte. En somme, il fit si bien que les rois de Bithynie, de Paphlagonie et des deux Cappadoces, alliés de Rome, chargés par celle-ci de chasser l'usurpateur de la province, n'y réussirent point. Il fallut envoyer des troupes d'Italie : un consul y laissa la vie et ce ne fut que Manlius Aquilius, consul en 129, qui parvint à reconquérir la nouvelle province. En tout cas, rarement proie plus riche fut-elle acquise à si bon compte. La République romaine était devenue d'un jour à l'autre une puissance asiatique; elle prenait place en Asie auprès des deux grandes monarchies qui avaient survécu à l'empire d'Alexandre : c'était un pas décisif, et d'autant plus grave, qu'il s'était effectué à l'improviste.

Mais sur le moment, personne n'eut l'air de s'en apercevoir à Rome, où tout le monde s'occupait des affaires intérieures.

Une nouvelle difficulté surgissait ou, pour mieux dire, s'aggravait au sujet de l'application de la loi agraire. Celle-ci, ainsi que nous l'avons vu, pourvoyait de terres les citoyens romains, suivant une répartition équitable. Mais c'était aux dépens des Latins et des Italiques. Ceux-ci se trouvaient injustement dépouillés et une partie d'entre eux seulement était appelée à profiter des nouvelles distributions; les citoyens romains étaient servis les premiers, les Latins et les Italiques devaient se contenter de ce qui restait. C'était d'autant plus grave que depuis longtemps Latins et Italiques avaient d'autres raisons de mécontentement.

Depuis la fin de la première guerre punique, on n'avait créé aucun nouveau groupe de citoyens romains. En même temps, le droit de cité était accordé de plus en plus rarement. Les Latins, immigrés à Rome, et qui pendant longtemps en avaient joui effectivement, avaient été peu à peu rayés des listes. La même déception avait frappé ceux qui s'étaient enrôlés dans les colonies de citoyens romains et avaient cru partager les mêmes privilèges. Et Rome ne se contentait pas d'être devenue plus jalouse de son droit de cité; elle exerçait plus durement sa puissance métropolitaine, s'étant habituée, au fur et à mesure qu'elle étendait son empire, à traiter l'Italie comme une province et cela au moment même où elle allait lui demander des sacrifices de sang plus grands que par le passé. A toutes ces raisons de malaise s'ajoutait maintenant la loi agraire!

L'opposition des Latins et des Italiques offrit une aide précieuse et inespérée aux adversaires de la loi, auxquels elle procura l'appui de la plus haute personnalité de l'époque, Scipion Émilien. Celui-ci était favorable aux Italiques qu'il avait vus à l'œuvre en Afrique et en Espagne et qu'il considérait comme le noyau des armées de Rome. Il intervint donc en leur faveur, en 129, pour faire approuver une loi par laquelle la commission, jusqu'alors investie des pouvoirs contentieux, les perdait au profit des consuls. On pouvait supposer que les consuls, presque toujours hostiles aux lois agraires, laisseraient en suspens les innombrables questions sur la légitimité des occupations, entravant ainsi l'œuvre de la commission. Cette concession ne satisfait ni les Latins ni les Italiques qui voulaient la suppression pure et simple de la loi. D'autre part, les partisans de la loi, que la mort de Tiberius avait dispersés, se réorganisaient pour défendre la loi menacée.

La lutte s'engagea avec fureur : Scipion même se trouva en

danger; et comme au milieu de ces dissensions il mourut soudainement, on accusa le parti de Tiberius de l'avoir assassiné. Les agrariens, à un certain moment, songèrent à briser par la force l'opposition des Latins et des Italiques. En 126, le tribun de la plèbe, Marcus Junius Pennus, proposa de les expulser en masse de Rome. Heureusement, dans le parti même de Tiberius, on se montra plus conciliant.

Pour 125, on avait désigné comme consul un chaud partisan de la loi agraire, Fulvius Flaccus. Celui-ci proposa d'accorder le droit de cité à tous les Italiques qui le demanderaient et de donner aux autres le privilège, jusqu'alors réservé aux seuls citoyens romains, de la *provocatio*, c'est-à-dire du droit d'appel aux comices centuriates contre toutes peines corporelles infligées par un magistrat romain. Le but de cette loi est clair : il s'agissait de compenser pour les Italiques les inconvénients de la loi agraire par une concession politique qui était en même temps utile à Rome. Italiques et Romains auraient ainsi constitué un seul peuple, ayant des droits égaux. La proposition arrivait trop tôt : ni le Sénat, ni les comices ne l'agrèèrent et le consul dut l'abandonner. L'oligarchie romaine était trop orgueilleuse et trop égoïste pour consentir si facilement à étendre à tant d'hommes ses précieux privilèges. Mais l'idée avait été lancée et le plus grand homme politique de l'époque, Caius Gracchus, allait bientôt la reprendre à son compte.

Caius Gracchus (123-121).

Trois ans après l'échec de la proposition de Fulvius Flaccus, Caius Gracchus, frère de Tiberius, fut élu tribun. Caius avait assisté aux massacres de 133 et fait partie de la commission chargée d'appliquer la loi. Il avait été persécuté par le parti adverse et immobilisé dans une interminable proquesture en Sardaigne. Mais Caius n'était pas homme à gâcher son tribunat par une politique de représailles. Il voulait continuer l'œuvre de son frère, de la seule façon par laquelle un homme intelligent pût achever l'œuvre d'un prédécesseur, c'est-à-dire en l'élargissant et en la complétant.

Quelle leçon avaient apporté les troubles des dix dernières années? Que la loi agraire de Tiberius avait été faussée dans son application par une double opposition, celle de l'aristocratie sénatoriale d'un côté, et celle des Latins et des Italiques de l'autre. Il devenait évident qu'on ne pourrait appliquer vraiment la loi agraire sans effectuer une réforme politique qui amoindrirait la puissance de l'aristocratie et du Sénat et donnerait satisfaction

aux justes réclamations des Italiques. Mais comment affaiblir l'aristocratie et le Sénat? Caius Gracchus était trop intelligent pour recommencer l'essai de Caius Flaminius et s'appuyer sur le petit peuple, les petits propriétaires, les classes nécessiteuses. Les temps étaient changés. Le Sénat était désormais trop puissant grâce à sa richesse, à sa culture, à son prestige. Il fallait une arme plus forte. Caius Gracchus s'adressa à cette aristocratie de second ordre qui comprenait les citoyens non sénateurs, jouissant d'une fortune de 400 000 sesterces, inscrits dans la liste des chevaliers, dont faisaient partie tant de riches publicains et tant de marchands et propriétaires aisés. Deux noblesses ne pouvaient pas vivre l'une près de l'autre en se traitant en égales : fiers de leur fortune, les chevaliers supportaient malaisément de se soumettre, comme autrefois, à la noblesse sénatoriale, et Caius pouvait se flatter d'affaiblir le Sénat en fortifiant l'ordre des chevaliers.

Il sut manœuvrer. Un des plus redoutables privilèges du Sénat était la juridiction criminelle; en effet, les différents jurys, tirés au sort chaque année pour juger les causes pénales, ne se composaient que de sénateurs. C'est sur ce point que Caius Gracchus dirigea son premier assaut. Il rédigea une loi judiciaire aux termes de laquelle, dans les tribunaux, les juges ne seraient plus des sénateurs mais des chevaliers. La proposition cachait habilement un dessein politique sous des prétextes d'équité. Le plus important des tribunaux était celui de *pecuniis repetundis* institué, ainsi que nous l'avons vu, en 149, pour juger les procès de concussion, et par suite les gouverneurs de province accusés de malversation. Ces accusations devenaient si fréquentes que l'opinion publique réclamait des sanctions très sévères. En cette même année, un autre tribun du peuple, Manius Acilius Glabrio, proposa une *lex Acilia de repetundis*. Mais les gouverneurs des provinces étaient tous sénateurs : comment espérer que des sénateurs appliqueraient sévèrement la loi à leurs collègues? Si l'on voulait que la loi ne fût pas un leurre, il fallait faire juger des sénateurs par des hommes appartenant à une autre classe. Caius ne se contenta pas de cette première proposition. Le gouvernement romain n'avait pas encore choisi, pour la nouvelle province d'Asie, entre l'impôt fixe adopté pour l'Afrique et l'impôt proportionnel expérimenté en Sicile. L'un et l'autre présentaient des avantages et des inconvénients, mais un siècle, et plus, d'essais avait démontré en Sicile que l'impôt proportionnel procurait de très grands bénéfices aux publicains qui l'affirmaient. Par une seconde loi, Caius proposa d'adopter pour l'Asie les institutions fiscales de

la Sicile, en attribuant la ferme des douanes, des dîmes et de tous les tributs de la province aux chevaliers romains.

Caius pouvait se flatter de se concilier par ces deux lois l'ordre équestre tout entier. Il imagina ensuite une série de dispositions en faveur des différentes classes de la plèbe, de façon à réunir en quelque sorte en un même faisceau les classes moyennes et les classes pauvres. Avant tout, Caius Gracchus se proposait de faire sortir de la léthargie où elle était tombée la loi agraire de son frère, en rendant aux triumvirs les pouvoirs que Scipion avait transférés aux consuls. Mais la loi agraire ne procurait de bénéfices qu'aux paysans et aux petits propriétaires : elle n'intéressait pas le prolétariat urbain, très puissant dans les comices. Caius y remédia par la *loi frumentaire*. L'État aurait mis en vente chaque mois, à Rome, du blé, à un prix de faveur, pour les pauvres reconnus officiellement comme tels. Caius songeait aussi, peut-être, en faisant faire par l'État de grosses acquisitions de blé en Italie, rendre service à l'agriculture italique ; et, en ordonnant la construction à Rome de vastes greniers, donner du travail aux petits entrepreneurs et aux artisans. En même temps, il proposait une *lex viaria*, vaste projet de nouvelles routes à construire en différentes régions d'Italie, et qui eussent à la fois occupé le peuple et aidé les agriculteurs à mieux vendre leurs denrées. A toutes ces lois, il ajouta une *lex militaris* interdisant l'enrôlement d'un citoyen romain avant qu'il eût atteint dix-sept ans et obligeant la trésorerie à payer aux soldats leur habillement.

Rome n'avait jamais vu un ensemble de lois aussi bien étudiées et coordonnées, dans le but de favoriser le plus grand nombre de citoyens. Caius devint immédiatement l'idole de la plèbe, le favori des chevaliers, le chef d'une coalition d'intérêts si puissante que toutes les oppositions tombèrent du coup. Le tribun fit approuver par les comices tributes toutes ses lois, sans même demander l'approbation préalable du Sénat, et se mit immédiatement en mesure de les appliquer. Il mit en adjudication la construction de greniers et de routes. D'une activité prodigieuse, il brassait du matin au soir d'innombrables affaires, faisant de sa maison le rendez-vous des publicains, des lettrés, des savants de Rome, et devenant l'espoir et l'amour de la multitude. L'oligarchie sénatoriale désarmée se taisait. L'autorité de Caius était si grande qu'il put tenter à nouveau l'épreuve dans laquelle son frère avait échoué et y réussir : il fut réélu tribun pour 122. La raison de ce succès était plus profonde que la seule ambition de Caius. L'impuissance du parti démocratique venait en partie de la courte durée des magistratures et le peuple commençait à s'en rendre compte.

Si l'on voulait rajeunir la République vieillie, il fallait de nouveaux principes et de nouvelles méthodes.

Réélu tribun, Caius se trouva au comble de la puissance, de la popularité et de l'activité. Il apparaissait comme le Périclès de la République romaine et on le regardait comme tel.

Mais les lois du premier tribunat n'étaient que la préparation des deux réformes capitales que Caius envisageait pour couper le mal de son époque dans sa racine. Rome s'accroissait trop rapidement; il y avait trop d'artisans, de marchands, d'artistes, de savants, d'aventuriers, de mendiants qui, de tous côtés, affluaient dans la nouvelle métropole. La *lex frumentaria* n'était pas un remède sans danger, car la trésorerie, déjà épuisée par la guerre d'Espagne, allait avoir à faire face à une dépense énorme. Il fallait décongestionner la ville en persuadant à une partie des marchands romains de s'installer en d'autres villes bien situées pour la navigation et le commerce; beaucoup de petites gens les y auraient suivis. Caius porta ses regards sur trois points de la côte méditerranéenne : Squillace, Tarente, enfin Carthage. Les marchands qui trafiquaient avec la Grèce, la Macédoine, l'Orient et l'Afrique, au lieu de rester à Rome, eussent pu s'y installer avec avantage. Caius proposa de fonder, sur ces trois points, trois colonies, non de pauvres gens, comme jadis, mais de personnes aisées auxquelles, pour les engager à quitter Rome, on aurait donné de vastes terrains.

Ces propositions furent approuvées, quoique, paraît-il, à contrecoeur, car le décongestionnement de Rome ne faisait pas l'affaire de tout le monde. Caius, malgré tout, y puisa le courage d'exprimer enfin son idée capitale, longuement méditée dans le silence : accorder, ainsi que son ami Marcus Fulvius Flaccus l'avait déjà proposé, le droit de cité à tous les Italiens; renforcer la petite oligarchie de Rome, qui était comme une mince colonne rongée par les intempéries et le temps, sur laquelle des architectes hasardeux voulaient poser la lourde masse d'un édifice immense. Tel était le dessein de Caius Gracchus : établir l'Empire non pas sur l'avidité et l'orgueil de l'oligarchie romaine, mais sur les vertus simples et solides de la classe agricole de toute l'Italie, restaurer les centres anciens du commerce détruits ou déchus, délivrer Rome de la masse de richesses et d'hommes dont elle suffoquait.

Rome n'avait pas encore vu un réformateur à la pensée si organisatrice, si profonde et si créatrice. Si un homme avait pu mener à bien une œuvre que seules plusieurs générations étaient capables de réaliser, Caius Gracchus eût régénéré Rome et mis un terme à la tragique contradiction dans laquelle elle se débattait.

Mais en proposant d'accorder le droit de cité aux Italiques, il dépassait la limite que même un grand homme comme lui était tenu de respecter. L'opposition, qui avait désarmé Flavius Flaccus, se releva : sénateurs, chevaliers, agriculteurs, prolétaires urbains se trouvèrent cette fois tous alliés contre Caius Gracchus.

L'orgueil et l'égoïsme firent taire toute autre considération. L'oligarchie romaine ne voulait pas renoncer à ses privilèges. Lorsque le tribun Livius Drusus opposa son veto, le peuple, qui avait déposé Octavius, éclata en applaudissements. La popularité de Caius Gracchus commençait à décroître. Par surcroît de malheur, Caius avait accepté de faire partie de la commission qui allait conduire la nouvelle colonie à Carthage; il dut donc quitter Rome juste au moment où sa présence aurait été plus nécessaire que jamais. Il eut soin de se hâter et ne resta absent que soixante-dix jours : mais ses adversaires profitèrent de cette absence pour le discréditer complètement. Le tribun Livius Drusus s'en chargea : avec une habileté perfide, il proposa trois projets d'un esprit encore plus radical que ceux de Caius.

Le premier attribuait aux plébéiens non pas trois colonies mixtes comprenant des riches et des pauvres, mais douze colonies exclusivement réservées aux prolétaires. Un autre affranchissait les nouvelles concessions territoriales d'impôt. Un troisième promettait aux Italiques la suppression des châtimens corporels. La foule, changeante et sottre, tomba dans le piège; elle se persuada que le Sénat et le parti oligarchique, auquel Livius appartenait, s'étaient repentis de leurs erreurs et étaient devenus ses meilleurs amis. Lorsque Caius revint d'Afrique, la faveur populaire l'avait abandonné à tel point que ses ennemis préparaient déjà l'opinion à la révocation de la loi sur la nouvelle Carthage, en murmurant que de funestes prodiges avaient épouvanté le premier groupe de colons, preuve certaine de l'impiété de ceux qui avaient voulu fonder une colonie sur le sol maudit de l'ancienne capitale punique.

Il n'est donc pas étonnant que les élections de 121 aient été défavorables à Caius. Non seulement il ne fut pas réélu, mais on choisit le nouveau consul, L. Opimius, parmi ses ennemis les plus acharnés. Encouragés par le résultat des élections, ses ennemis décidèrent de l'attaquer. Le tribun Minucius Rufus proposa la révocation de la loi sur la colonie de Carthage. Caius ne pouvait pas accepter un pareil défi. Le jour du vote, il se présenta au peuple dans les comices, pour défendre celle de ses initiatives politiques qui était parmi les plus nobles et les plus fécondes. Mais les esprits étaient excités au plus haut point : une bagarre se produisit et, cette fois encore, l'opposition renouvela au consul en séance du Sénat

l'exhortation et l'invitation que, dix ans auparavant, Scipion Nasica lui avait vainement adressées. Cette fois, le consul était L. Opimius qui ne se fit pas prier. On vota le *Senatus consultum ultimum*; on reprit, après 263 ans environ, une mesure qui, dans les troubles futurs de la République, devait prendre la place de l'ancienne dictature. En vertu de ce décret, une bagarre au cours des comices fut considérée comme une tentative de révolution. Caius et ses partisans furent attaqués et massacrés; lui-même se fit tuer par un esclave fidèle.

CHAPITRE VI

LE BOULEVERSEMENT DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

Les partis à Rome.

La réforme politique et économique tentée par les Gracques et si durement jugulée par la majorité de la noblesse eut une conséquence à laquelle personne ne s'attendait, mais qui devait être d'une importance immense : elle aboutit à la formation de deux partis qui, pendant un siècle, devaient lutter avec acharnement et par tous les moyens. Pour plus de clarté, nous appellerons ces deux partis : le parti aristocratique ou conservateur, et le parti démocratique ou populaire, sans qu'il faille pour cela commettre l'erreur de les identifier avec les partis de droite et de gauche, tels que le XIX^e siècle les a créés en de nombreux pays d'Europe.

Certes, il existe d'assez nombreux points de ressemblance. Alors, comme à présent, le parti conservateur représente les intérêts et les aspirations de la noblesse et souvent, sinon toujours, des classes riches. Le parti démocratique, celui que nous désignons sous le nom général de parti de « gauche », cherche alors comme aujourd'hui à gagner les sympathies du peuple en protégeant ses intérêts, en secondant ses tendances et en excitant ses antipathies. Le parti aristocratique était à Rome le champion de ce qu'on nomme actuellement le principe d'autorité. Réformes constitutionnelles, économiques ou militaires, il combattait systématiquement tout ce qui lui semblait devoir trop changer l'ancien ordre de choses ; il accusait volontiers le parti adverse et les classes sur lesquelles s'appuyait ce parti de fomenter la révolution. Il se présentait volontiers, en somme, comme le parti des bons Romains en opposition avec les mauvais citoyens.

Le parti démocratique ou populaire peut être considéré à

Rome aussi, dans une certaine mesure, comme le champion du principe de liberté; il affirmait que la République avait besoin de grandes réformes; ces réformes il les préparait en tenant compte un peu des nécessités générales de l'État, un peu des intérêts de la classe moyenne et de la plèbe; il disposait de l'arme redoutable de toutes les oppositions : il pouvait et il savait exploiter tous les mécontentements. Accusé par le parti adverse d'être révolutionnaire, il ripostait en accusant à son tour ce parti d'incapacité et de corruption et en critiquant sans pitié les fautes qu'il avait pu commettre.

Toutefois et malgré tant d'analogies, une différence capitale sépare les anciens partis de ceux qui, de nos jours, ont pris leur place. Le principe aristocratique et héréditaire dont la négation a été peu à peu admise de nos jours même par la droite presque entière, au moins en Europe et en Amérique, n'a jamais été fût-ce seulement discuté à Rome où les deux partis s'accordèrent toujours au contraire pour le considérer comme la base de l'État. Malgré leurs dissensions, les deux partis représentaient deux fractions de cette aristocratie héréditaire qui avait gouverné Rome depuis des siècles, et qui s'était scindée lors du mouvement des Gracques : le parti conservateur, dans lequel s'était enrôlée la majorité de l'aristocratie, était formé des familles dont les chefs avaient voulu étouffer ce mouvement; le parti populaire, lui, n'en comprenait qu'une minorité, formée par les familles dont les chefs avaient soutenu les réformes des deux tribus. Les deux partis se reconnaissaient mutuellement le droit de siéger au Sénat. Mais, comme le parti aristocratique disposa toujours au Sénat d'une grosse majorité, la minorité démocratique chercha à contrebalancer cette infériorité en dominant les comices par la puissance du nombre, et cela grâce aux classes moyennes et à la plèbe. Puisque les comices possédaient alors la partie la plus importante du pouvoir législatif, un parti ayant la majorité dans les comices pouvait tenir tête à la majorité du Sénat. Mais si les familles nobles qui se trouvaient à la tête du parti démocratique s'efforcent de dominer le suffrage universel, pour parler à la moderne, elles ne proposeront jamais la destruction du gouvernement aristocratique, destruction que la classe moyenne ni la plèbe ne désireront. Les classes moyennes et le peuple ne réclameront que certains avantages matériels et moraux et non pas une constitution égalitaire dans laquelle toutes les magistratures eussent été ouvertes à toutes les classes.

La guerre de Jugurtha.

Parmi les armes que la minorité dissidente de l'aristocratie employa avec le plus de violence comme aussi le plus de succès contre la majorité, les accusations et les scandales tiennent la première place : rien de plus logique puisqu'il s'agissait de prouver l'incapacité ou la corruption de cette majorité.

Le premier de ces scandales fut la fameuse guerre de Jugurtha, immortalisée par Salluste; petite guerre en elle-même et dont on eût à peine gardé le souvenir si elle n'avait fourni l'occasion du premier grand scandale dans l'histoire romaine; guerre étrange qui deviendrait tout à fait incompréhensible si l'on ne tenait compte des intérêts politiques qui l'exploitèrent à Rome.

En 118, le roi de Numidie, Micipsa, fils de Masinissa, mourut. Il laissait son royaume à ses deux fils Adherbal et Hiempsal et à son neveu Jugurtha, fils d'un fils naturel de Masinissa qui comptait de puissantes amitiés dans l'aristocratie romaine. Désireux de régner seul sur la Numidie, Jugurtha fit assassiner Hiempsal, tandis qu'Adherbal se réfugiait à Rome pour y demander aide et protection.

Le Sénat, désireux d'éviter une guerre avec Jugurtha, envoya en Numidie une ambassade qui partagea le royaume entre les deux cousins. Mais peu après, Jugurtha attaquait Adherbal et l'assiégeait à Cirta. Le Sénat, dans son désir de paix, se contenta d'envoyer coup sur coup deux ambassades chargées de le persuader de déposer les armes et de s'en remettre à son jugement.

Jugurtha leurra les ambassadeurs par d'habiles discours, continua le siège et, en 112, lorsque Adherbal se rendit, le fit massacrer avec de nombreux marchands italiques qui s'étaient installés dans la ville, sans que les commissaires du Sénat, simples agents diplomatiques, pussent rien faire pour l'en empêcher. Jugurtha espérait que le Sénat, mis en présence du fait accompli, le reconnaîtrait. Son calcul aurait réussi si l'opinion publique n'avait été indignée de l'affront fait à Rome et si le parti démocratique n'avait vu dans cette indignation une belle occasion de venger le meurtre des Gracques. Il accusa la commission d'avoir été corrompue par Jugurtha, menaça de provoquer des scandales et des émeutes et força le Sénat à déclarer la guerre au roi de Numidie.

La direction des opérations fut confiée au consul L. Calpurnius Bestia. Celui-ci, dès que Jugurtha se déclara prêt à se soumettre, lui accorda la paix. Aussitôt, à Rome, le parti démocratique accusa Calpurnius de s'être fait acheter par le roi. Salluste, qui a enregistré cette accusation, reconnaît lui-même

qu'elle était absurde et que Calpurnius était un homme probe.

Toutefois l'opinion publique s'émut à tel point que non seulement le peuple ne ratifia pas le traité, mais approuva une proposition des plus étranges. Il somma Jugurtha de se rendre à Rome pour être interrogé dans les comices au sujet de l'argent qu'il aurait donné à des sénateurs et des généraux romains. Jugurtha obtempéra et l'on vit alors ce curieux spectacle : un roi barbare, avec lequel Rome était en guerre, se présentant devant les comices, pour diffamer tout le Sénat par son témoignage. Un tribun de bon sens opposa son veto et empêcha l'interrogatoire de Jugurtha. Celui-ci, de plus en plus audacieux, fit assassiner un neveu de Masinissa qui se trouvait à Rome et auquel le parti démocratique voulait donner le trône de Numidie. L'agitation populaire se déchaîna à nouveau avec violence, et le Sénat, incapable de résister davantage au sentiment public, fit expulser Jugurtha de l'Italie, tandis que la guerre recommençait en 110. Le consul Spurius Postimius Albinus et son frère Aulus se firent battre : nouveau scandale à Rome où les comices ordonnèrent une enquête sur toutes les opérations militaires. Heureusement, en 109, le peuple élut comme consul un homme de valeur, Q. Cecilius Metellus, qui infligea coup sur coup plusieurs défaites à Jugurtha, l'obligeant à se réfugier auprès de son beau-père Bocchus, roi de Maurétanie. Menée avec énergie et avec intelligence par un aristocrate, la guerre d'Afrique risquait de ne plus servir à l'agitation du parti démocratique ; mais celui-ci profita de sa longueur pour accuser Metellus d'incapacité et pour proposer au Consulat, en 107, comme le seul homme capable de terminer la guerre, Caius Marius.

Marius : La réforme de l'armée.

Marius, issu de la classe des chevaliers, s'était d'abord essayé aux affaires ; soit inaptitude, soit malchance, il n'avait pas su y réussir et, après avoir fait faillite, s'était tourné vers la carrière des armes. Déjà à cette époque, il était un des hommes de guerre les plus réputés de Rome et le promoteur d'une profonde et heureuse réforme de l'armée. Le système militaire romain avait jusqu'alors été basé sur ce principe que la carrière des armes était un privilège. Un minimum de cens était exigé pour être simple soldat. D'une génération à l'autre, le besoin de soldats augmentait ; d'autre part, les classes riches et aisées cherchaient à se soustraire au service des armes, long et onéreux. Des milliers de riches citoyens vivaient en permanence à l'étranger ; les pauvres au contraire se soumettaient toujours plus volontiers au

service militaire qui était pour eux un moyen de vivre et pour quelques-uns même de se créer une situation. Avant de partir pour la guerre de Numidie, Marius avait eu l'idée d'admettre dans l'armée les citoyens des classes les plus pauvres en les enrôlant pour seize années; après quoi, ils auraient reçu une situation de l'État, comme récompense. A son deuxième consulat, Marius, en ordonnant les nouvelles levées, admit les pauvres dans les légions encore plus largement. Cette réforme était nécessaire et le parti démocratique rendit un service à Rome et à lui-même en l'appliquant; mais elle n'était pas dépourvue de danger. Non seulement l'ancienne armée nationale devenait une armée presque mercenaire, mais les classes aisées donnaient ainsi des armes aux classes qui ne possédaient rien.

Cette réforme une fois opérée, Marius fit quelque chose de plus; il porta la légion à 6 000 hommes d'infanterie, la divisant en dix cohortes au lieu de 30 escouades comme auparavant, afin d'ajouter à la mobilité l'avantage d'une plus grande solidité et d'une plus grande profondeur de la ligne de bataille; enfin il améliora l'armement, remplaçant, pour tous les soldats, la lourde et longue lance par le javelot, arme de jet avec laquelle on pouvait transpercer le bouclier ou la cuirasse, substituant, au bouclier énorme, le clypeus, petit, rond et léger.

Présenté au peuple comme le seul homme capable de remédier en Afrique à l'incapacité des généraux aristocrates, Marius fut élu; et en 106, il entama une nouvelle campagne, battant à deux reprises Jugurtha et son beau-père. Comme on ne pouvait achever la guerre par la seule force des armes, aussi rapidement que le peuple le désirait, Marius chargea son questeur, L. Cornelius Sylla, d'entamer des pourparlers avec Bocchus pour lui persuader de trahir Jugurtha et de le livrer aux Romains. Le roi de Maurétanie se laissa convaincre; Jugurtha fut pris, amené à Rome et exécuté. Une partie de la Numidie fut annexée à la Maurétanie, une autre donnée au neveu de Masinissa; le reste fut joint à la province d'Afrique.

Cette guerre venait à peine de se terminer qu'un autre danger menaça ou parut menacer l'Italie: l'invasion de deux peuples barbares, l'un celtique, l'autre peut-être germanique, les Teutons et les Cimbres, qui depuis quelques années parcouraient l'Europe en la saccageant. En 110, ils avaient envahi les Gaules; en 107, la Narbonnaise d'où ils s'étaient retirés en 106 pour y revenir en 105.

Au cours de ces mouvements quelque peu incohérents, les Cimbres avaient battu à plusieurs reprises les armées romaines; mais lorsqu'en 105, réunis aux Teutons, ils envahirent pour la

seconde fois la Gaule Narbonnaise, le Sénat envoya contre eux une armée importante sous le commandement du consul J. Manlius Maximus et du proconsul Servilius Cépion. C'étaient deux généraux aristocrates. Le 6 octobre 105, à Arausium, près d'Orange, la horde barbare attaqua les deux armées romaines dont chacune se battit pour son propre compte, et les extermina. La consternation à Rome fut immense; non seulement la Narbonnaise était perdue, mais l'Italie même fut déclarée en danger.

Le parti démocratique s'empressa de profiter de cette nouvelle chance pour constater officiellement que l'aristocratie n'avait plus de généraux et que Marius, l'ancien publicain failli, était le seul homme sur lequel Rome pût compter; il fit approuver par le peuple une loi qui suspendait à son égard l'interdiction d'une réélection immédiate; renommé consul pour 104, Marius prit la direction de la guerre contre les Cimbres.

Il passa dans la Narbonnaise, mais sans y trouver l'ennemi. Les Cimbres avaient envahi l'Espagne et les Teutons la Gaule; Marius les attendit dans la Narbonnaise en faisant faire des exercices continuels à son armée. Comme on prévoyait la bataille pour 103, il fut, malgré toutes les dispositions légales, réélu consul pour la troisième fois. Mais la nouvelle année s'écoula sans que les barbares revinssent dans la Narbonnaise où Marius les attendait toujours. Ne voulant à aucun prix aller les chercher en Espagne ou en Gaule, il préféra faire creuser par ses légions, pendant 103, la *fossa Mariana*, qui rendait navigable la dernière partie du Rhône.

La popularité de Marius eut à souffrir de son apparente inertie. Lorsque le parti démocratique proposa de le nommer consul une quatrième fois pour 102, il y eut à Rome une opposition sérieuse. Marius dut s'y rendre en personne pour défendre sa candidature et il eut gain de cause. Heureusement, car l'ouragan retardé éclatait avec d'autant plus de violence. Après avoir ravagé l'Espagne et la Gaule, les Cimbres et les Teutons avaient décidé d'envahir l'Italie, les premiers par les Alpes orientales, les autres par les Alpes occidentales. Marius attendit ces derniers à Aquæ Sextiæ (Aix) et les mit en déroute en deux grandes batailles (102). L'année suivante, réélu consul pour la cinquième fois, il marcha contre les Cimbres qui avaient pénétré en Italie, et au camp Raudii, près du confluent de la Sesia et du Pô, les extermina en une troisième bataille extrêmement sanglante (101).

*Les agitations intérieures; le tribunat de Livius Drusus (91)
et la guerre sociale (90-89).*

La secousse avait été violente. Les années qui suivirent furent très agitées. Depuis la guerre contre Jugurtha, le parti populaire n'avait connu que des succès; son chef le plus illustre, Marius, avait délivré l'Italie des barbares, et, fait inouï, avait été élu consul cinq fois de suite. Tout danger extérieur était maintenant écarté et lorsqu'en 101 le parti populaire le proposa pour la sixième fois au consulat, en même temps que C. Servilius Glaucia à la préture et L. Apuleius Saturninus au tribunat, les conservateurs déployèrent une résistance acharnée et les élections furent troublées par des violences. Malgré tout, les candidats démocrates furent encore élus. Aussitôt Saturninus présenta une nouvelle loi agraire ainsi qu'une loi décrétant la fondation de nombreuses colonies dans les provinces au profit des vétérans de Marius.

Ces deux lois paraissent avoir été sages et opportunes et sans doute auraient-elles été votées. Mais vingt ans d'expérience avaient démontré qu'il était beaucoup plus facile de faire voter des lois agraires que de les faire appliquer. Aussi chacune des deux lois comportait-elle une clause et une loi complémentaire. La clause imposait aux sénateurs et aux magistrats de jurer obéissance aux décisions prises dans les cinq jours, sous peine d'amende et de la perte de leur dignité. La loi complémentaire était cette *lex de majestate* qui devait devenir fameuse. Elle déclarait inviolable la majesté du peuple romain et des tribuns de la plèbe en menaçant de graves sanctions ceux qui auraient attenté à cette majesté. Le but de la clause et surtout de la loi était évident : combattre l'obstruction que la noblesse opposait aux lois agraires, même après qu'elles avaient été votées. Mais la *lex de majestate* constituait un défi à demi révolutionnaire au Sénat et le parti conservateur s'y opposa; les lois ne furent approuvées qu'au milieu de sanglants tumultes; lorsqu'on passa au serment, Marius même hésita. Cette hésitation provoqua une rupture entre lui et ses amis qui ne présentèrent plus sa candidature au consulat pour 99, et les chevaliers et une partie des vétérans quittèrent le bloc démocratique avec lui. Aux élections pour 99, Saturninus fut élu, mais Glaucia battu. Les démocrates se soulevèrent. Alors le Sénat décréta, comme au temps de Caius Gracchus, l'état de siège et chargea Marius lui-même de l'exécution. La révolte fut étouffée dans le sang; Saturninus et Glaucia furent massacrés.

Une réaction très violente s'ensuivit. On oublia les scandales, imaginaires ou vrais, de la guerre contre Jugurtha, les revers honteux des généraux aristocrates dans la guerre contre les Cimbres et les Teutons. Le Sénat profita avec adresse des événements pour recouvrer le pouvoir et commença par rappeler d'exil Metellus qui avait refusé de prêter serment aux lois d'Apuleius. La principale victime de ce bouleversement fut Marius; il était devenu odieux au parti populaire à la suite de la répression au cours de laquelle Saturninus et Glaucia avaient péri et n'avait pas reconquis les faveurs du parti de la noblesse; il abandonna donc la vie politique où il ne semblait plus y avoir de place pour lui, et entreprit un long voyage en Orient.

Le parti conservateur prit donc à nouveau la direction de la république et, sous son gouvernement, le pays eut un peu plus de tranquillité. Le Sénat dirigea les affaires pendant plusieurs années, de 100 à 91, avec une prudence et une pondération qui contrastaient avec les agitations continuelles des courtes années d'hégémonie démocratique. La dure leçon des quinze dernières années n'avait pas été inutile; maintenant que le parti conservateur avait reconquis les comices et le peuple, il fit un effort sérieux pour remettre un peu d'ordre dans l'État et dans l'empire, observant à l'extérieur une politique rigoureusement défensive. Mais il semble avoir été dans le destin de Rome de ne pas savoir vivre en paix. La lutte entre les deux partis à peine calmée, un autre différend surgit et s'envenima au sein même du parti aristocratique, entre les deux fractions qui le composaient : la noblesse et les chevaliers. La crainte de la révolution une fois évanouie, les chevaliers s'impatientèrent de leur situation de noblesse secondaire. Forts des richesses qu'ils amassaient en Asie et dans les provinces de leurs clientèles, du droit de juger les sénateurs que leur avait accordé Caius Gracchus, ils en vinrent à se considérer comme égaux ou même supérieurs à la noblesse sénatoriale. Celle-ci réagissait contre cette insolente intrusion des chevaliers par d'inutiles regrets des anciens temps, mais aussi, d'une manière plus efficace, en demandant aux lois de refréner les abus des publicains. Ainsi se formèrent, dans la noblesse, un parti antiploutocratique et, parmi les chevaliers, un parti antiaristocratique.

Un fâcheux incident — le procès de Rutilius Rufus — suffit à jeter la discorde entre les deux classes et à déchaîner la révolution. Publius Rutilius Rufus était un sénateur intègre et capable qui, en gouvernant en 96 la province d'Asie comme *légal*, avait réprimé sans ménagement les abus des publicains. Les che-

valiers voulurent enlever aux sénateurs toute envie de faire régner la justice dans les provinces; lorsque Rufus revint à Rome en 93, ils le firent accuser et condamner, lui, l'incorruptible, pour corruption par un jury composé de chevaliers. La noblesse accepta le défi, la rupture entre les deux ordres devint inévitable.

Deux ans plus tard, en 91, Livius Drusus, un membre de la noblesse, issu d'une des plus grandes familles de Rome, possesseur d'une immense fortune et estimé pour ses vertus, entamait la lutte. Élu tribun de la plèbe en 91, il essaya de réaliser, contre l'ordre équestre, l'alliance de la noblesse et du peuple.

Les projets de loi qu'il déposa contenaient à la fois un ensemble de mesures démagogiques, quasi révolutionnaires et une tentative de reprise du droit de justice aux chevaliers. Une loi judiciaire rendait en effet au Sénat le monopole de la justice et admettait en contrepartie dans la Haute Assemblée 300 membres de plus, pris dans l'ordre équestre; les juges des tribunaux auraient été tirés au sort entre les nouveaux et les anciens sénateurs. Venant après le procès de Rutilius Rufus, le sens de cette réforme était clair. Une autre loi fondait en Italie et en Sicile les colonies proposées depuis longtemps mais jamais installées. Une loi agraire renouvelait, paraît-il, les lois agraires des Gracques. Une loi frumentaire diminuait le prix du blé vendu à Rome par l'État. Pareil ensemble de lois eut pour effet non seulement de provoquer un violent conflit entre la noblesse sénatoriale et l'ordre équestre, mais encore de diviser le parti conservateur, effrayé par les mesures démagogiques envisagées, et, par surcroît, de provoquer une grande agitation chez les Italiques. Ces derniers, comme jadis, craignaient que les lois agraire et coloniale ne fussent appliquées à leur détriment.

Rome devint le champ d'une furieuse bataille : discours, procès, intrigues et violences, rien ne fut épargné pour gagner les Italiques. Livius Drusus, de même qu'autrefois Caius Gracchus, leur promit le droit de cité si les lois étaient approuvées. On les approuva en effet au milieu de bagarres sanglantes, et Livius se préparait à tenir sa promesse aux Italiques lorsqu'un soir il fut poignardé chez lui par une main inconnue.

Livius disparu, le parti démocratique et les chevaliers qui étaient à sa tête, triomphèrent; ses lois furent annulées par le Sénat pour vice de forme et son entente avec les Italiques dénoncée comme une conspiration contre l'État. Le tribun Q. Varius, appuyé par les chevaliers, proposa de nommer un tribunal extraordinaire pour enquêter sur ce complot imaginaire. C'en était

trop : au lieu du droit de cité, Rome donnait aux Italiques un tribunal d'exception. L'Italie s'insurgea. Cette première lutte entre la noblesse et l'ordre des chevaliers aboutissait à la guerre qu'on appela *socialis* et qui fut une sorte de guerre civile entre Rome et l'Italie.

Presque toutes les villes de l'Italie centrale et méridionale prirent les armes ; ne restèrent fidèles à Rome en général que les villes latines, les villes grecques de l'Italie méridionale, toute l'Italie du Nord et quelques régions de l'Italie centrale comme l'Étrurie et l'Ombrie. Les forces des deux parties étaient à peu près égales, mais les provinces pouvaient fournir à Rome des ressources plus grandes que celles dont disposaient les Italiques ; en outre, les Romains étaient maîtres de la mer.

Ces conditions favorables donnèrent à Rome, dès la première année, une légère prépondérance qui augmenta au cours des deux années suivantes. Soudainement la guerre fut arrêtée et Rome se déclara prête, dès 98, à accorder à ses adversaires une bonne partie des droits qu'elle leur avait refusés au début.

Par deux lois successives, appelées l'une *Julia*, l'autre *Plautia Papiria*, du nom de ceux qui les avaient proposées, on accorda le droit de cité à presque tous les Italiques dans les années 90-89. Le chiffre des citoyens romains s'éleva du coup à près de 900 000, quoique les nouveaux inscrits fussent admis seulement dans une partie des tribus, c'est-à-dire dans huit ou dix sur trente-cinq.

Quelle était la cause de tant de générosité inattendue ?

Les origines de la guerre contre Mithridate, première lutte entre Marius et Sylla (88-87).

Il faut la chercher en Orient où une grande guerre avait commencé en 88, entre Rome et Mithridate, roi du Pont, c'est-à-dire d'un royaume qui englobait presque tous les pays situés autour du Pont-Euxin (mer Noire). Une longue suite d'incidents avait préparé le conflit ; la guerre sociale le fit éclater. Mithridate, dès le début de la guerre sociale, avait noué ses relations avec les Italiques révoltés ; en 88, lorsqu'il jugea Rome suffisamment affaiblie et gênée, il lui déclara la guerre. Tout de suite, il pénétra dans la Bithynie, en chassa le roi Nicomède III, envahit la province d'Asie, et fit massacrer dans la même journée tous les citoyens romains établis dans la province, au nombre de près de 100 000. Il s'adressa à la Grèce et à la Macédoine, leur promettant de les délivrer du joug romain, tendit la main à cette partie des Italiques qui, malgré les concessions de 90-89, n'avaient pas

encore fait leur soumission; nouvel Annibal, il promit enfin d'envahir la péninsule aux Samnites et aux Lucaniens encore en révolte. Tout l'Empire d'Orient tremblait de cette terrible secousse; la perte de l'Asie signifiait la ruine des hautes classes de Rome; pis encore, l'Italie même était en danger. Le Sénat romain ne s'était jamais trouvé devant un problème aussi grave; on comprend qu'il se soit hâté d'arrêter, par les plus larges concessions, la guerre en Italie pour se tourner contre Mithridate. Il envoya, à la tête d'une forte armée, un des consuls : L. Cornelius Sylla, légat de Marius en 106, qui avait combattu contre les Cimbres en 103 et s'était distingué au cours de la guerre sociale. Les événements devaient montrer l'excellence de ce choix. Sylla s'était toujours tenu à l'écart des luttes politiques, mais il appartenait à une ancienne famille noble devenue pauvre, une de ces familles d'où sortaient les ennemis les plus implacables de l'ordre des chevaliers.

Cette origine, à elle seule, suffisait à inquiéter l'ordre équestre et lui faire voir avec déplaisir le choix du Sénat. Les chevaliers tiraient de la province d'Asie le plus clair de leurs richesses; que Sylla, après la victoire, s'avisât de gouverner la province d'Asie non à leur convenance, mais suivant les principes de sa caste, les conséquences pouvaient en être très graves pour eux.

Tandis que l'ordre équestre, mécontent, cherchait une occasion d'intervenir, le parti démocratique attendait avec anxiété l'occasion de prendre sa revanche; de son côté, Marius, mal résigné à l'inaction, guettait une occasion de reparaître sur la scène politique.

Entre les trois mécontents : les chevaliers, le parti démocratique et Marius, une entente fut conclue qui devait rendre à l'ordre équestre une partie de ses anciens pouvoirs et priver Sylla de son commandement en Asie. L'exécution de ce plan fut confiée à un patricien, P. Sulpicius Rufus, tribun de la plèbe en 88.

Rufus proposa aux comices tributes, où le nombre était le plus puissant, une série de lois susceptibles de procurer à la coalition les appuis et les influences nécessaires pour transférer le commandement en Orient de Sylla à Marius. Une de ces lois, modifiant celle de 90-89, répartissait les Italiques entre les 35 tribus. Le but fut atteint au milieu de furieuses bagarres et grâce à un large emploi de la force.

Sylla, consul en charge, investi par le Sénat du commandement de l'armée, s'en vit dépouillé par une loi qui transférait ce commandement à Marius, simple citoyen. Dans quelle mesure les comices avaient-ils le droit d'opérer ce changement? Le cas

était au moins douteux et allait ouvrir une époque nouvelle où les coups de force, suivis d'une légalité précaire, devaient se succéder sans désespérer. Sylla profita du doute pour convaincre ses soldats de l'illégalité de la loi qui le destituait; une fois assuré de la fidélité de ses troupes, il marcha sur Rome, s'en empara et y établit une sorte de dictature militaire. En même temps il obtenait que le Sénat déclarât Marius, Sulpicius et dix autres citoyens ennemis publics; enfin les lois de Sulpicius étaient annulées. Puis Sylla rejoignit le gros de son armée et, au printemps de 87, il quitta l'Italie avec 30 000 hommes et une petite flotte pour aller au-devant d'un ennemi plusieurs fois supérieur en nombre et qui avait déjà envahi presque toute la Grèce. La première grande guerre civile de Rome commençait.

*La guerre de Mithridate et la révolution à Rome
et en Italie (87-85).*

Lorsque Sylla arriva en Grèce, les généraux de Mithridate qui s'y étaient établis, Archelaüs et Aristion, s'enfermèrent à Athènes, décidés à résister longtemps pour permettre à une seconde armée mithridatique d'envahir la Grèce, tandis que la flotte couperait les communications de l'armée romaine avec l'Italie. Sylla n'avait presque pas de vaisseaux. Le plan était habile et trouva un précieux appui à Rome même où une restauration démocratique avait eu lieu aussitôt après le départ de Sylla. Les deux consuls pour 87 étaient entrés en conflit ouvert. L'un d'eux, L. Cornelius Cinna, déclaré ennemi public par le Sénat, s'était enfui de Rome, avait rejoint Marius et tous deux s'étaient rendus à Capoue, où une armée était chargée de surveiller la Campanie à peine pacifiée. Cinna, s'étant présenté à cette armée comme le consul déposé illégalement par le Sénat, avait réussi à en obtenir le serment de fidélité; renouvelant la manœuvre de Sylla, Marius et lui étaient rentrés à Rome à la tête de l'armée, avaient occupé la ville et rendu au parti oligarchique le coup dont celui-ci avait frappé le parti populaire en 88.

Les lois de Sulpicius furent remises en vigueur, de nombreux aristocrates massacrés et leurs biens confisqués; Sylla, déclaré ennemi public, fut à nouveau destitué; Cinna et Marius proclamés consuls pour 85.

La petite armée de Sylla, qui devait reconquérir la Grèce et l'Asie, était donc abandonnée à son sort par Rome sous les murs imprenables d'Athènes. Sylla ne se découragea pas et poussa le siège avec plus de vigueur. Heureusement l'armée que Mithridate envoyait contre lui fut obligée de passer l'hiver en Macé-

doine. Vers la fin de 87 la situation en Grèce était indécise; Athènes résistait énergiquement; mais Sylla pouvait l'assiéger sans se préoccuper de l'armée de secours. Juste à ce moment un nouveau danger plus grave le menaça d'Italie. Marius mourut au début de 86 et le consul qui le remplaça, L. Valerius Flaccus, fut envoyé en Asie pour arracher le commandement à Sylla. Celui-ci risquait d'être pris, au printemps, entre l'armée de Flaccus et celle de Mithridate. Il lui fallait donc venir à bout d'Athènes le plus rapidement possible. En effet, le 1^{er} mars 86, après un assaut désespéré, il s'empara de la ville d'abord et ensuite du Pirée. Il alla alors au-devant de l'armée de Mithridate et remporta près de Chéronée, en Boétie, une grande victoire.

La fortune de Rome en Orient commença à se rétablir. La chute d'Athènes et la victoire de Chéronée non seulement redonnèrent du courage au parti romanophile dans toute l'Asie, mais elles rendirent possible une sorte d'entente entre Sylla et le général démocrate débarqué en Grèce peu après Chéronée. Sans cette entente, dont les anciens ne parlent guère, mais qui a été présumée par quelques historiens ingénieux, on ne saurait comprendre les étranges péripéties de cette guerre inexplicable.

Flaccus, paraît-il, aurait compris que c'eût été folie de lancer des armées romaines l'une contre l'autre au moment où Mithridate se préparait à envoyer en Grèce une troisième armée pour venger la défaite de Chéronée; il aurait donc conclu un accord secret avec Sylla; les deux armées romaines, au lieu de se combattre, seraient allées chacune pour son propre compte saccager la Grèce et l'Asie. A la suite de ce sage accord, l'an 86 fut heureux pour les armes romaines. Sylla attaqua et dispersa, à Orchomène, la nouvelle armée envoyée en Grèce par Mithridate et se retira ensuite en Thessalie. Flaccus, de son côté, envahit la Macédoine, repoussa en Asie les débris de l'armée ennemie et traversa le Bosphore sur les navires byzantins. A la fin de 86, Mithridate avait perdu la Grèce ainsi que toutes ses autres conquêtes en Europe.

Mais le parti démocratique ne parut pas vouloir suivre en Italie le sage exemple donné par son général, en Grèce : maître de toutes les charges de la république, il détruisit le parti de la noblesse en massacrant tous ceux de ses membres qui n'avaient pu fuir à temps. Flaccus ne put pas poursuivre longuement sa politique de prudence.

Pendant l'hiver 86-85, un de ses officiers, Fimbria, ameuta les soldats contre lui, le fit assassiner et se fit proclamer général à sa place. Sylla était de nouveau exposé au danger d'être pris entre

l'armée romaine et l'armée pontique. Il adopta alors un plan extrêmement audacieux : ne pouvant pas combattre en même temps Fimbria et Mithridate, et ne pouvant s'entendre avec Fimbria, il chercha à s'entendre avec le roi du Pont, qui, ayant grand besoin de la paix, accepta. On convint donc que le roi : 1^o renoncerait à tous les pays conquis pendant la guerre en Asie Mineure; 2^o payerait une indemnité de guerre de 2 000 talents; 3^o céderait une partie de sa flotte. La paix définitive fut conclue à Dardanos, en Asie Mineure, au cours d'une entrevue entre le général romain et le souverain du Pont (85). Fimbria se trouva ainsi isolé et Sylla marcha aussitôt contre lui, l'encercla, et persuada à la majeure partie de ses soldats de faire défection; acculé, Fimbria se donna la mort. Sylla restait ainsi maître absolu de l'Asie reconquise, à la tête d'une armée et d'une flotte puissantes, tandis que la caisse de son armée était remplie grâce à l'indemnité de Mithridate.

Les exilés et les proscrits du parti aristocratique qui s'étaient réfugiés auprès de lui, l'engagèrent alors à les ramener en Italie et à restaurer par la force le pouvoir de leur parti. Sylla préféra rester en Asie et en Grèce et traiter avec le gouvernement de Rome. Il lui demandait l'approbation de ce qu'il avait fait. Mais à la souplesse de Sylla, Rome opposa une intransigeance irréductible.

La première guerre civile et la restauration de Sylla (85-79).

Le parti populaire s'était fortement installé au gouvernement et ne voulait pas rendre le pouvoir au parti de la noblesse ni prendre la responsabilité du traité de Dardanos que l'opinion publique condamnait comme trop favorable à Mithridate. Sylla comprit qu'il fallait à nouveau mettre l'épée à la main. Le parti démocratique avait l'immense avantage d'avoir pour lui la fiction de la légitimité; il disposait du trésor de l'État et des impôts de toutes les provinces d'Occident; il pouvait recruter des soldats dans toute l'Italie; il pouvait enfin compter sur l'appui d'un certain nombre de familles de la noblesse, qui reconnaissaient sa légalité. Mais dans l'ensemble, l'opinion publique se pliait avec une répugnance croissante à la tyrannie de la faction démocratique, qui était une véritable dictature militaire. La vieille noblesse, dès qu'elle apprit la nouvelle de la marche de Sylla, commença à s'agiter pour faciliter son retour. De petites armées, recrutées par diverses personnalités, surgirent de tous côtés en attendant de se joindre à l'armée de Sylla dès qu'elle aurait débarqué. Les Italiques, surtout les Samnites et les Luca-

niens, aidèrent vigoureusement le parti démocratique, mais en vain. A cause ou de l'inaptitude de leurs généraux ou de leur discipline très relâchée ou de la puissance de l'or par lequel Sylla réussit à corrompre généraux et soldats, toutes les armées démocratiques furent battues, l'une après l'autre. Sylla rentra à Rome, arbitre et maître de tout.

La première guerre civile était ainsi virtuellement terminée par le succès décisif de Sylla. Mais l'idée de conserver pour lui-même le pouvoir conquis au prix de tant de batailles ne traversa même pas son esprit de noble romain. La logique de la situation lui imposait une solution différente. La première conséquence de la victoire de Sylla fut la destruction du parti démocratique qui l'avait si fièrement combattu. *Væ victis*. Tous ceux qui avaient appuyé ce parti furent massacrés, exilés, dépouillés de leurs biens; des villes entières furent frappées d'énormes amendes; on rasa jusqu'au sol leurs fortifications, on annexa une partie de leur territoire public et privé; les Samnites furent exterminés; on partagea entre les soldats et les amis du vainqueur les biens des condamnés et des exilés, ainsi que les terres confisquées aux villes italiennes.

Le parti démocratique détruit, Rome et l'empire ne pouvaient être gouvernés que par la vieille noblesse conservatrice qui n'avait pas pu aider beaucoup Sylla, les moyens lui faisant défaut, mais qui lui avait toujours été favorable. C'était le seul groupe dirigeant qui possédât encore une certaine solidité. On comprend pourquoi, nommé en 82 par le Sénat *dictator legibus scribundis et reipublicæ constituendæ* (dictateur chargé de rédiger les lois et d'organiser la république). Sylla fit une réforme de la constitution qui devait lui redonner le caractère aristocratique des temps les plus anciens. Il rendit le pouvoir judiciaire aux sénateurs; il réduisit les prérogatives des tribuns, leur enlevant le droit de veto en matière politique (décrets du Sénat et propositions de loi) et ne l'admettant que dans les cas personnels; il soumit de nouveau les comices tributes à la tutelle du Sénat. Peut-être même les priva-t-il de tout pouvoir législatif, conférant celui-ci aux comices centuriates qui furent peut-être ramenés à l'ancienne organisation de Servius Tullius. Il supprima les distributions de blé, il abolit ou réduisit à l'impuissance la censure, rendant inamovible et tout-puissant l'ordre sénatorial; il supprima la loi Domitia qui, en l'an 103, avait confié l'élection des collèges sacerdotaux aux comices; enfin, il brisa l'ordre équestre. Après l'avoir décimé par les persécutions et appauvri par les confiscations, il lui retira la place d'honneur dans les

spectacles publics, l'affermage des impôts asiatiques, le pouvoir judiciaire. Pour remplir les vides du Sénat il préféra aux chevaliers des hommes obscurs et des vétérans de son armée. A ces grandes réformes politiques, il ajouta un grand nombre de réformes administratives. L'une d'elles interdisait aux consuls et aux préteurs d'administrer les provinces, en qualité de pro-préteurs ou de proconsuls, avant même d'avoir achevé leur année de gouvernement à Rome. Une deuxième portait de six à huit le nombre des préteurs et à vingt celui des questeurs. Une troisième fixait rigoureusement les intervalles entre la promotion aux différentes charges et l'ordre de carrière des magistrats. Une quatrième enfin, pour empêcher le favoritisme et les intrigues, décrétait que les provinces devaient être attribuées par tirage au sort.

Dès qu'il eut ainsi réorganisé la république, Sylla rentra dans la vie privée (79) et un an après s'éteignit dans sa villa de Pouzzoles.

La restauration aristocratique accomplie par Sylla était parfaite en théorie; il ne lui manquait qu'une aristocratie capable de la réaliser. Il y avait encore dans la vieille noblesse sénatoriale un groupe de familles respectables, capables de mériter leurs privilèges en gouvernant avec un zèle désintéressé; mais dans l'ensemble les familles aristocratiques étaient appauvries et dégénérées. En outre, dans l'ordre sénatorial, les nouvelles familles admises au milieu des convulsions politiques du dernier demi-siècle étouffaient les anciennes et constituaient des éléments moins sûrs et plus hétérogènes. Ce n'était pas une aristocratie dans le vrai sens du mot, celle à qui Sylla avait voulu rendre la république, mais une coterie rassemblée à la hâte, composée d'éléments divers, bons, médiocres et mauvais. Nombreuses étaient les familles qui, au lieu de se servir des richesses pour bien exercer le pouvoir, voulaient se servir du pouvoir pour accroître leur fortune et satisfaire leur passion du luxe. L'or et les esclaves que Sylla avait amenés de l'Orient avaient encore aggravé la corruption des mœurs. Sylla, en somme, avait pu ressusciter les formes de la société romaine de jadis, mais non pas son âme. Après sa disparition, la coterie à laquelle il avait confié la république ne pouvait donc pas avoir l'autorité nécessaire pour la gouverner.

CHAPITRE VII

POMPÉE, CRASSUS, CÉSAR

*L'insurrection de Lépide et de Sertorius (78-74)
et la nouvelle guerre mithridatique.*

LES cendres de Sylla n'étaient pas encore refroidies que les victimes de la réaction commençaient à s'agiter. Un an à peine après la mort du dictateur, le Sénat dut faire face au danger d'une nouvelle guerre civile et il n'y réussit qu'en portant un premier coup à la constitution de Sylla.

Un des consuls de l'an 78 était Lépide, qui s'était vu attribuer, comme province, la Gaule Narbonnaise. Déjà, pendant sa magistrature, il avait osé proposer l'abolition de quelques-unes des lois les plus importantes de la nouvelle constitution. La proposition avait été repoussée; mais sa magistrature terminée, Lépide quitta Rome, feignant de se rendre dans sa province, s'arrêta en Étrurie et recruta parmi les prolétaires de la région une petite armée, tandis que d'accord avec lui un autre noble, Marcus Junius Brutus, tentait de lever une seconde armée dans la vallée du Pô.

En même temps, la situation se compliquait d'une révolte en Espagne où un général du parti démocrate, Sertorius, à la tête des Lusitaniens, avait presque entièrement arraché le pays aux Romains pour y établir un gouvernement personnel.

Devant le danger, le Sénat alla au plus urgent; laissant provisoirement la lointaine Espagne, il déclara Lépide ennemi public et envoya contre lui une armée sous le commandement de Lutatius Catulus et de Cn. Pompée. Ce dernier, ancien légat de Sylla pendant la guerre civile, n'avait pas encore trente ans et n'avait encore jamais occupé une magistrature curule. En dépit des lois, le Sénat le choisit pourtant, pensant pouvoir se fier à un ancien disciple et ami de Sylla.

La révolution fut vite étouffée dans le Latium, en Étrurie et dans la Cisalpine, mais seulement grâce à ce premier et très grave accroissement à la légalité. La paix rétablie en Italie, le Sénat se tourna vers l'Espagne, décida d'en finir avec Sertorius et, après quelques hésitations, par une aggravation à l'illégalité commise, confia à Pompée la direction de la nouvelle guerre.

Pompée et Crassus. — La guerre d'Espagne.

Si Pompée avait réussi, en très peu de temps, à avoir raison de Lépide, Sertorius se révélait un adversaire beaucoup plus redoutable. Ancien lieutenant de Marius, Sertorius avait servi avec distinction pendant la guerre civile, et conservait à Rome des sympathies, dans le parti démocratique; peut-être même ces sympathies ne furent-elles pas étrangères au retard avec lequel le Sénat envoyait à Pompée les renforts et l'argent qu'il sollicitait.

Pompée était à peine parti pour l'Espagne que l'opinion publique recommençait à s'occuper des affaires d'Orient. Si, du vivant de Sylla, nul n'avait osé souffler mot, chacun, à présent, déplorait les funestes conséquences de ce traité de Dardanos qui avait tant affaibli l'autorité de Rome en Orient. On prétendait que Mithridate, tout en feignant de rester calme, intriguait pour faire envahir la Macédoine et la Grèce par les Thraces et les Scordisques; qu'il traitait avec Sertorius, qu'il aidait en sous-main les pirates dont le bassin oriental de la Méditerranée était infesté; qu'il préparait enfin une nouvelle guerre. Quelle mine de récriminations et d'accusations contre le dictateur disparu! L'irritation publique contre les personnalités les plus puissantes du parti au pouvoir augmentait chaque jour, tandis que le gouvernement, depuis la disparition de Sylla, s'affaiblissait sans cesse. Les affaires d'Espagne alimentaient plus encore le mécontentement, car la guerre y continuait : en 75 Pompée n'avait toujours pas réussi à battre Sertorius.

Au milieu de cette situation troublée, vers la fin de 75 ou au début de 74, le roi de Bithynie vint à mourir, laissant son royaume en héritage aux Romains. Le Sénat aurait voulu refuser ce cadeau dangereux. Comment Rome pouvait-elle s'engager dans une nouvelle guerre contre le Pont, en ayant la révolution chez elle, l'Espagne en révolte et la Macédoine menacée? Mais l'opinion publique, excitée par les adversaires du parti de Sylla, réclamait à grands cris la Bithynie, pour effacer, disait-on, la honte du traité de Dardanos. Le Sénat n'eut pas l'énergie de résister et, à contrecœur, accepta l'annexion. Ce que les gens sensés craignaient ne tarda pas à se produire : au printemps de 74, Mithridate, qui avait déjà fait alliance avec Sertorius, envahit la Bithynie et l'Asie

avec deux armées. Heureusement pour Rome, le consul de 74 était un grand homme de guerre. Lucius Licinius Lucullus avait combattu vaillamment en Asie, sous les ordres de Sylla, lors des premières guerres contre Mithridate ; il connaissait à fond les affaires d'Orient et avait la confiance du parti au pouvoir.

Il reçut le proconsulat de la Cilicie et la direction de la guerre contre Mithridate, mais ne put obtenir que cinq légions : le trésor, épuisé par la guerre d'Espagne, ne pouvait donner davantage. Avec cinq légions, Lucullus sut accomplir des miracles. Au lieu d'accepter immédiatement la bataille contre les forces supérieures de Mithridate, il se mit à suivre l'ennemi pas à pas, le harcelant sans répit, et cherchant à entraver son ravitaillement. Mithridate, pour s'assurer des vivres, tenta de conquérir un grand port voisin ; il se jeta sur Cyzique et l'assiégea. Mais Cyzique se défendit avec énergie et Lucullus, à son tour, assiégea l'armée ennemie. Pour se débarrasser du général romain, Mithridate eut alors recours à un stratagème : il divisa son armée en deux et en achemina la plus petite section vers la Bithynie, espérant entraîner l'ennemi sur une fausse piste, tandis qu'il mettrait en sûreté le gros de ses troupes par une autre route. Mais Lucullus eut le temps de détruire la première armée sur le Rindaque et la seconde sur l'Esèpe. L'Asie Mineure était délivrée et la Bithynie reconquise (début de 73).

Les victoires de Lucullus causèrent à Rome une joie très vive. Les affaires commençaient à aller mieux aussi en Espagne, moins grâce à Pompée qu'à la faute commise par Sertorius en s'alliant avec Mithridate. Cette alliance avait mis fin aux sympathies dont Sertorius jouissait encore à Rome dans le parti de Marius. Entre autres le jeune neveu de celui-ci, Jules César (Caius Julius César), s'était déclaré nettement contre lui. Mais la joie causée par les victoires de Lucullus fut de courte durée. Mithridate, battu sur terre, avait repris la guerre sur mer, en exploitant ses amitiés et ses alliances avec les pirates et les villes de la Thrace. Grande fut l'épouvante en Italie, et le Sénat prit aussitôt les mesures nécessaires pour faire face à ce nouveau danger : il ordonna à Lucullus d'armer une flotte, en lui accordant une subvention de 3 000 talents ; il prorogea son commandement d'une nouvelle année, et envoya son frère Marcus en Thrace, avec le titre de proconsul.

Lucullus, pour agir en Asie, n'avait pas attendu les décisions du Sénat ; en toute hâte il avait rassemblé une flotte chez les alliés, et donné la chasse à l'armée pontique dans la mer Égée, tandis que ses lieutenants faisaient capituler les villes de Bithynie encore en révolte. Vers le milieu de 73, la victoire était complète :

Mithridate dut rentrer dans son royaume, par mer, avec le reste de l'armée qu'il avait conduite l'année précédente à la conquête de la Bithynie : la mission que le Sénat avait confiée à Lucullus était remplie. Mais, envoyé pour effacer la honte du traité de Dardanos, ce dernier entendait accomplir largement sa tâche et attaquer Mithridate chez lui. Sans attendre les ordres de Rome, il entra dans le Pont et conduisit rapidement ses légions sous les murs d'Amisos et de Themiscyra, qui par leur résistance vigoureuse obligèrent l'armée romaine à passer l'hiver de 73-72 dans les tranchées.

Tandis que Pompée luttait en Espagne et Lucullus en Orient, éclatait dans la péninsule une révolte d'esclaves, à la tête de laquelle se trouvait un homme de valeur, le Thrace Spartacus. Échappé en 73 de l'école des gladiateurs de Capoue, il avait su réunir une armée d'une certaine importance, grâce aux esclaves et à d'autres groupements d'insurgés; il avait battu un préteur et s'était jeté dans l'Italie méridionale où les consuls de l'an 72, qui tentèrent de l'attaquer, furent battus l'un après l'autre. En revanche, dans la même année, Lucullus, ayant laissé une partie de son armée continuer le siège d'Amisos et de Themiscyra, put infliger une défaite décisive à Mithridate qui dut s'enfuir et chercher refuge en Arménie, auprès de Tigrane. Vers le même temps, Pompée terminait la guerre d'Espagne, en faisant tuer Sertorius par un rival.

La conclusion de la guerre d'Espagne et la défaite de Mithridate en Orient décidèrent le Sénat à en finir avec la honte de Spartacus et de ses esclaves. En 71 il confia la direction des opérations au préteur de l'année qui avait été un des généraux de Sylla pendant la guerre civile : Marcus Licinius Crassus. Le choix n'était pas mauvais. Tandis que Lucullus occupait toutes les grandes villes grecques du Pont, l'une après l'autre, Crassus réussissait à exterminer Spartacus. De l'armée d'esclaves, 5000 hommes seulement avaient pu se sauver en tentant de s'enfuir à travers les Alpes; mais Pompée qui revenait d'Espagne les rejoignit dans l'Italie du Nord et les écrasa. Les deux généraux vainqueurs, Crassus et Pompée, arrivèrent peu après ensemble aux portes de Rome.

La fin de la constitution de Sylla : le consulat de Pompée et de Crassus (70) : la nouvelle politique orientale de Lucullus.

Pompée revenait d'Espagne avec la ferme intention de briguer le consulat. C'eût été le couronnement d'une carrière extraordinaire, qui n'avait respecté aucune des lois en vigueur. Lorsque Crassus connut l'intention de Pompée, il voulut poser sa candidature lui aussi, bien que les deux années imposées par la cons-

titution de Sylla ne se fussent pas écoulées depuis sa préture. Ces deux candidatures illégales réveillèrent le sens de la légalité chez les gens au pouvoir. Désireux d'en finir avec ces violations de la loi, le Sénat montra clairement son intention de ne pas admettre les deux candidatures. Pompée et Crassus se mirent alors d'accord entre eux et, chose plus grave, s'entendirent contre le Sénat avec le parti populaire que l'oligarchie dominante croyait écrasé à jamais, réussissant ainsi à se faire élire consuls pour 70. La constitution de Sylla recevait un coup mortel de la main même de deux des favoris du dictateur, qui semblaient avoir pris à charge de détruire son œuvre. Dès qu'ils eurent pris possession du consulat, Pompée et Crassus firent approuver un grand nombre de lois qui sapaient la constitution de Sylla, accordant une amnistie à tous les survivants de la guerre civile, rendant aux tribuns les pouvoirs dont Sylla les avait privés, réformant les tribunaux et les soustrayant au monopole des sénateurs, enfin rétablissant la censure.

De nombreuses revendications du parti démocratique étaient ainsi exaucées et d'autres encore l'eussent été si Crassus et Pompée ne s'étaient pas brouillés, vers la fin de leur consulat, on ignore pour quelles raisons. Le Sénat sut, cette fois, profiter de leur brouille pour résister à l'ambition de Pompée qui exigeait un grand commandement et voulait remplacer Lucullus : les deux consuls, pour l'instant, rentrèrent dans la vie privée, aucun des deux n'ayant voulu accepter le gouvernement d'une province, récompense jugée par eux comme trop modeste.

Tandis que ces événements se déroulaient en Italie, Lucullus passait l'hiver de 71-70 dans la province d'Asie, cherchant à refréner la cupidité des chevaliers et des publicains qui la dévastaient de nouveau. En même temps, il envisageait un autre projet grandiose : poursuivre Mithridate, en envahissant et occupant l'Arménie où il s'était réfugié. Le dessein était d'envergure, mais il bouleversait de nouveau la malheureuse constitution de Sylla. En décidant de son propre chef d'envahir l'Arménie, Lucullus supprimait le droit souverain du Sénat en matière de guerre et de paix, une des pierres angulaires de la constitution aristocratique, et le remplaçait par la décision personnelle d'un proconsul. C'était transposer dans la politique étrangère l'œuvre destructrice accomplie par Crassus et Pompée en politique intérieure.

Au printemps de 69, Lucullus envahit l'Arménie et occupe le sud du territoire ennemi. Puis il songe à se jeter, nouvel Alexandre, sur la Perse et à détruire l'Empire des Parthes. Mais à Rome, Pompée, avide de prendre sa revanche sur le Sénat, intriguait pour lui retirer le commandement. Il trouva un appui auprès des che-

valiers, mécontents de la sévérité avec laquelle Lucullus gouvernait la province d'Asie en réprimant leurs abus.

En 68, le Sénat, pour donner une première satisfaction à l'opposition, retira à Lucullus le gouvernement de la province d'Asie; mais sans le donner encore à Pompée, il le confia à un préteur. Pompée et ses amis redoublèrent d'ardeur dans leurs intrigues, et ils trouvèrent une aide inespérée et plus précieuse encore auprès des propres soldats du grand général. Lucullus était un noble de vieille roche, qui traitait les soldats comme à l'époque de Scipion l'Africain. La rigueur de sa discipline et la parcimonie de ses récompenses paraissaient intolérables à des soldats habitués à se fatiguer peu et à piller beaucoup. Quelques officiers, amis de Pompée, parmi lesquels Publius Clodius, commencèrent à les pousser à la révolte. Ils y réussirent, et, au printemps de 68, lorsque Lucullus voulut tenter un effort décisif contre le roi d'Arménie, l'armée se mutina.

Mithridate profita aussitôt de cette chance inespérée. Ayant pénétré dans le Pont avec 8 000 soldats, il réussit à enfermer dans Cabira le lieutenant que Lucullus y avait laissé avec une faible garnison. Lorsque Lucullus voulut se porter à son secours, les légions refusèrent de marcher. C'était le dernier coup porté à l'autorité déjà discutée du grand général : un incident inattendu fit pencher définitivement la balance du destin du côté de Pompée. Pendant l'hiver de 68-67, Rome et l'Italie souffrirent d'une grande disette, due, sans doute, aux pirates qui arrêtaient en mer les transports de blé.

Un tribun, ami de Pompée, Aulus Gabinius, proposa une loi qui chargeait de la guerre contre les pirates un homme de rang consulaire, en lui donnant le commandement d'une flotte et d'une grosse armée et en lui conférant l'autorité proconsulaire absolue sur toute la Méditerranée et sur ses côtes pendant trois ans. La loi fut approuvée malgré l'opposition du Sénat et Pompée reçut ce commandement. Il se mit à l'œuvre aussitôt et, en très peu de temps, il réussit à purger la Méditerranée de tous les pirates qui l'infestaient. Cette dictature de la mer ne devait être pour lui qu'un degré pour monter plus haut. En effet, vers la fin de 67, à la suite de nouvelles désastreuses qui arrivaient d'Asie à Rome, un autre tribun, Caius Manilius, proposa une nouvelle loi d'exception qui conférait à Pompée le gouvernement de l'Asie, de la Bithynie, de la Sicilie, la direction de la campagne contre Mithridate et Tigrane, ainsi que le pouvoir de déclarer la guerre et de conclure à sa guise des alliances au nom du peuple romain. Que restait-il de la restauration de Sylla?

Pompée en Orient : la conquête du Pont, de la Syrie et de la Judée (66-63).

La loi fut approuvée et Pompée partit donner le coup de grâce à un royaume déjà affaibli par six années de guerre. En 66, il envahit le Pont et, après une courte et heureuse campagne, il chassa Mithridate, en l'obligeant à se réfugier en Colchide; il se retourna ensuite vers l'Arménie dont la conquête lui fut facilitée par la soumission immédiate du roi Tigrane. Au début du printemps 65, Pompée envahit la contrée d'Iberia (la Géorgie actuelle) et la soumit; il passa ensuite dans la vallée du Phasis (Rion) et pénétra en Colchide pour capturer Mithridate....

Il était trop tard. L'indomptable vieillard, à marches forcées à travers des sentiers abrupts, le long des pentes du Caucase, avait poussé avec sa petite armée jusqu'en Tauride (Crimée) où il avait réussi à se reconstituer un royaume. Pompée ne voulut pas envahir la Tauride par la mer et se borna à en ordonner le blocus; il revint ensuite en Arménie, et pendant toute l'année s'occupa de réduire les dernières forteresses de Mithridate et de réorganiser les vastes territoires occupés. Il projetait une nouvelle entreprise : la conquête de la Syrie.

Le pays que Lucullus avait délivré de la domination arménienne était encore en pleine anarchie : le moment était donc favorable. Pompée marcha sur Antioche; il envoya en Phénicie et en Coélé-Syrie ses lieutenants et, pendant que les légions occupaient peu à peu tout le pays, il proclama la Syrie province romaine. L'année suivante (63), profitant d'une discorde dynastique en Judée, il assiégea Jérusalem et s'en empara, annexant à la nouvelle province de Syrie l'ancien et glorieux royaume de David et de Salomon. Pendant qu'il s'attardait en Syrie et en Palestine, Pompée reçut la nouvelle de la mort de Mithridate. Abandonné de tous, à la nouvelle d'une révolte de son fils Pharnace, le vieil et irréductible ennemi de Rome s'était empoisonné.

La fortune allait au-devant de Pompée, le délivrant définitivement de son indomptable ennemi. Au comble de ses triomphes, le vainqueur resta en Orient cette année-là et la suivante pour organiser les territoires conquis. Il réunit le Pont et la Bithynie en une seule province; donna la petite Tauride au fils de Mithridate; accorda quelques lambeaux de territoires au roi de Cappadoce, divisa la Galatie en trois principautés et laissa l'indépendance à l'Arménie, mais en lui enlevant une bonne partie de ses anciennes conquêtes.

Après cela il reprit lentement la route de l'Italie, accueilli

partout avec des honneurs divins. Ainsi s'achevait un bouleversement qui devait avoir tant d'influence sur l'histoire de Rome et du monde.

César, Crassus et l'Égypte (66-64). La conjuration de Catilina (63).

Tandis que Pompée accomplissait son œuvre avec tant de bonheur, trop de gens à Rome jalousaient sa gloire. Au milieu des âpres discordes de la métropole, deux questions nouvelles s'étaient posées et devenaient de plus en plus pressantes : celle d'Égypte et celle des dettes. La fortune de Pompée avait excité l'émulation de Crassus qui songeait à conquérir l'Égypte à son tour comme le pays le plus riche, le plus civilisé et le plus fertile de l'époque. On aurait pu trouver un prétexte à l'annexion dans un testament, qu'on attribuait à Alexandre II, massacré en 80 par le peuple, et dans lequel on prétendait que le dernier des Ptolémées aurait laissé l'Égypte à Rome. Mais l'existence du testament était contestée et l'ambition de Crassus se heurtait à la volonté du Sénat, hostile à de nouveaux agrandissements territoriaux et aux méthodes démagogiques par lesquelles on voulait les lui imposer. Crassus songea alors à atteindre son but en s'adressant au peuple ; il s'entendit avec un jeune neveu de Marius qui, depuis quelques années, commençait à faire parler de lui, mais dont la carrière politique avait été entravée par ses liens de famille avec le célèbre chef du parti démocratique : il s'agissait de Jules César. Crassus promit à César de l'aider à se faire élire édile. Tous deux auraient alors cherché à faire désigner comme consuls deux amis favorables à leurs projets et auraient ensuite provoqué un grand mouvement populaire pour faire décider la conquête de l'Égypte. César fut élu, mais ses deux amis n'obtinrent pas le consulat. César et Crassus ne renoncèrent pas pour cela à l'idée de l'expédition d'Égypte et, pour entraîner le peuple, ils eurent recours à une suite de manœuvres compliquées. César, entre autres expédients, eut l'idée d'exciter la plèbe en élevant un beau matin, au milieu du Capitole, les trophées de Marius que Sylla avait renversés. Peine perdue, au reste : cette tentative échoua.

L'Italie à ce moment ne songeait pas à l'Égypte, mais à ses dettes : c'était le souci éternel. En 64, Crassus essaya à nouveau de faire élire deux consuls et des tribuns favorables à ses projets. Les candidats au consulat étaient au nombre de sept ; César et Crassus présentèrent Lucius Sergius Catilina, un ancien officier de Sylla et Caius Antonius Ibrida, prenant ainsi position contre la candidature de Marcus Tullius Cicéron, qui se présentait également cette année-là.

Cicéron, issu d'une famille aisée de l'ordre équestre d'Arpinum, s'était imposé à l'admiration générale et avait fait une brillante carrière grâce à sa culture et à son talent littéraire. C'était le plus grand orateur de Rome. Doux, plutôt timide, de mœurs respectables, désintéressé, il avait pu jusqu'alors s'assurer les sympathies des éléments honnêtes des deux partis ; il avait été promu à toutes les charges avec l'appui des uns et des autres, non pour ses idées mais pour sa valeur personnelle. Cette fois, en posant sa candidature à la magistrature suprême, il se heurtait à l'opposition de Crassus et de César, c'est-à-dire au parti démocratique. Il lui fallut donc s'appuyer sur le parti conservateur, heureux de combattre pour un champion aussi illustre et aussi respecté. La lutte fut très chaude et le résultat indécis : Cicéron fut élu, mais avec lui, un des candidats de Crassus et de César, C. Antoine, remporta la victoire, tandis que Catilina était battu. En revanche, furent élus plusieurs tribuns dévoués à Crassus, entre autres P. Servilius Rullus qui, aussitôt en fonctions, proposa une loi agraire très révolutionnaire et de vaste envergure et qui, semble-t-il, devait servir à César et à Crassus pour soulever indirectement la question de l'Égypte. Combattue âprement par Cicéron, cette loi fut repoussée : Crassus et César essayaient ainsi un nouvel échec. Sans se laisser décourager, Crassus voulut de nouveau, dans les élections pour 62, faire élire comme consuls deux de ses candidats : Lucius Licinius Murena et Decimus Junius Silanus, mais une manœuvre de Catilina, que Crassus avait abandonné, bouleversa tous ses plans. Catilina se présenta de nouveau au consulat, seul, en promettant aux électeurs l'abolition des dettes. Il devint en un instant l'idole de toute l'Italie, de tous ceux qui étaient écrasés par le poids des dettes, et ils étaient nombreux. Lorsqu'elles virent Catilina gagner ainsi la faveur populaire, les hautes classes s'effrayèrent ; plus personne ne voulut prêter d'argent ; les débiteurs firent faillite en grand nombre ; de tous côtés on cria que l'élection de Catilina allait déchaîner une nouvelle guerre civile.

La lutte fut acharnée : Cicéron la dirigea au nom du parti qui ne voulait ni l'abolition des dettes ni la révolution. Catilina échoua encore une fois. Exaspéré par son insuccès, il songea à organiser une révolte, en chargeant ses amis d'Étrurie de recruter parmi les vétérans de Sylla, réduits à la misère, une nouvelle armée.

Ce projet extravagant fut bientôt connu. Catilina dut s'enfuir de Rome et ses amis restés en ville, — du moins les plus compromis, — après un procès sommaire, mené devant le Sénat par Cicéron, furent condamnés à mort et étranglés dans la prison Mamertine. Quelque temps après, en Étrurie, près de Fiesole, Catilina fut

battu et ses partisans dispersés. L'orage se dissipa et l'attention du public se tourna de nouveau avec anxiété vers Pompée qui revenait à Rome après cinq années d'absence.

Le retour de Pompée (61-60) et le consulat de César (59).

La conjuration de Catilina avait profondément troublé tous les partis. Effrayés par la menace d'une révolution, les chevaliers s'étaient détachés du parti démocratique et rapprochés du parti conservateur. Cette réconciliation des chevaliers et du Sénat fut le chef-d'œuvre politique de Cicéron, dont le grand orateur ne cessa jamais de se vanter. Le parti démocratique, à son tour, une fois apaisée la terreur qu'avait inspirée la répression du complot de Catilina, avait pris plus fermement une attitude d'opposition.

C'est pour ces raisons qu'on assiste, l'année 62, tandis qu'on attendait Pompée et que César exerçait la préture, à une succession d'intrigues, d'escarmouches, de scandales et de discussions entre les deux partis; et c'est au milieu de l'anxiété générale que Pompée débarqua à Brindes, vers la fin de 62. Qu'allait faire le vainqueur de Mithridate? Certains prévoyaient qu'il ne congédierait pas l'armée et imposerait par ses soldats sa volonté au Sénat. Contrairement à ces inquiétants pronostics, Pompée licencia l'armée et se rendit à Rome pour y préparer son triomphe. L'année 61 se passa dans le calme. César était parti pour la province d'Espagne qui lui était échue comme propréture et Pompée put célébrer, le 29 et le 30 septembre, son triomphe, le plus grandiose qu'on eût jamais vu à Rome.

Mais lorsque, après les fêtes, Pompée demanda la ratification de ses actes en Orient ainsi que des récompenses pour ses vétérans, une opposition acharnée se manifesta dans le Sénat. Cette opposition avait pour sources d'anciennes rancunes. Lucullus n'avait jamais pardonné à Pompée de l'avoir évincé; Crassus ne lui pardonnait pas d'avoir été plus heureux que lui; le Sénat tout entier n'avait pas oublié la loi Manilia, par laquelle Pompée l'avait astreint à n'être que le spectateur passif de ses entreprises.

Malgré tout, cette opposition n'aurait pu résister au prestige de Pompée et à la nécessité d'organiser d'une façon définitive les affaires d'Orient, si elle n'avait été renforcée par une considération d'importance tout autre. En annexant le Pont et la Syrie, Rome devenait une grande puissance asiatique; cela devait inquiéter tous ceux qui craignaient aussi bien les agrandissements excessifs de l'Empire que la trop grande influence de l'Orient sur la vie occidentale. C'était la dernière hésitation de la vieille Rome en face de la destinée qui, en l'agrandissant de façon démesurée, en

changea la nature et le caractère. Pompée, hier encore tout-puissant, se trouvait dans un embarras pénible et ridicule, et le Sénat, à son tour, se discréditait près de ceux des citoyens qui voulaient des conquêtes et des richesses à tout prix. Il leur paraissait intolérable que, pour des considérations si mesquines, le Sénat eût l'air de refuser un si grand et si opulent empire.

Revenant d'Espagne, vers le milieu de 60, pour briguer le consulat, César trouva la république en cette étrange situation et il s'aperçut aussitôt que le parti de Caton, prépondérant au Sénat, ne se montrait pas plus conciliant envers lui qu'envers Pompée. Ce parti, en effet, non seulement combattit par tous les moyens la candidature de César au consulat, mais aussitôt après son élection, il décréta que le proconsul de 59 n'aurait qu'une tâche insignifiante, la surveillance des forêts et des routes.

L'avertissement était clair. Le Sénat faisait comprendre par avance que, de même qu'il cherchait à annihiler l'œuvre de Pompée en Orient, il se préparait à empêcher César de faire ce qu'il voulait. Il fallait donc s'attendre à un dur conflit. César songea à un expédient extrême : opposer au Sénat et à son obstruction la coalition de Pompée, de Crassus, de Cicéron et de lui-même réconciliés dans le but de gouverner la république d'un commun accord par l'entremise des comices, avec plus de hardiesse et de vigueur que ne le faisait le Sénat. Les démarches de César auprès de Cicéron échouèrent. Au contraire, Crassus et Pompée consentirent à conclure un accord secret avec lui (60).

Le refus de Cicéron priva la coalition d'un sage et habile modérateur. César pourtant débuta dans son consulat par des discours et par des actes conciliants. Il voulait obtenir pour Pompée l'approbation de ce qu'il avait fait en Orient, et pour lui-même une bonne province, en favorisant, ainsi que les Gracques l'avaient fait, les intérêts des classes sociales soumises à l'aristocratie, mais cela sans rompre avec le Sénat, dont il espérait gagner la majorité. En effet, voulant comme d'habitude proposer une loi agraire en faveur des vétérans et des pauvres, il sollicita, avant de la présenter aux comices, l'autorisation du Sénat.

Celui-ci répondit à cet acte de déférence en déclarant explicitement que ni une loi agraire quelconque ni aucune autre nouveauté ne lui paraissait opportune. L'autre consul, Bibulus, conservateur enragé, dressa contre César une obstruction méthodiquement acharnée. César essaya par tous les moyens de se concilier Bibulus et la majorité du Sénat. N'y réussissant pas, il eut recours au suprême expédient : il appela à son aide Crassus et Pompée. Alors seulement chacun se rendit compte que César,

Crassus et Pompée avaient conclu en réalité cet accord dont tout le monde parlait à mots couverts et auquel les historiens modernes ont donné le nom, d'ailleurs inexact, de premier triumvirat.

La stupeur fut immense et la peur ne fut pas moindre. Qui pouvait résister à ces trois hommes s'ils étaient d'accord? Pompée avait pour lui les vétérans et une partie de l'aristocratie; Crassus, une autre partie de l'aristocratie et les chevaliers; César, les classes moyennes et la plèbe : tout l'État, en somme, était entre leurs mains. L'opposition à la loi agraire cessa comme par enchantement; de nombreux sénateurs changèrent d'attitude; d'autres se joignirent aussitôt à la faction des « trois chefs »; le crédit de Caton et de ses partisans sombra en un clin d'œil; la loi agraire, approuvée par le peuple dans les comices tributes, fut ratifiée aussitôt par le Sénat. C'était la première victoire de la coalition. Encore une fois la fortune favorisait les audacieux.

Les complications gauloises et la « lex Vatinia » (59).

Vers la fin février 59, tandis que Rome était en proie à ces agitations, le gouverneur de la Gaule Cisalpine, Q. Metellus Celer, mourut. Que d'événements devaient naître de cet événement! César songea que le moment était venu pour lui de faire abolir le décret du Sénat qui l'envoyait, en qualité de proconsul, surveiller les forêts de la république. La Gaule Transalpine était depuis longtemps agitée par des guerres qui, de temps à autre, provoquaient des interventions étrangères. Une partie de la Gaule centrale avait déjà été occupée par les Suèves, peuplade germanique commandée par le roi Arioviste. Les Gaulois, désireux de secouer le joug, n'étaient pas d'accord sur le choix des moyens. Un parti mettait son espoir dans l'aide de Rome; un autre comptait sur les Helvètes, anciens alliés des Cimbres. La Gaule paraissait donc comme un champ où il y avait de la gloire et des lauriers à moissonner; César voulut se le réserver. Il était inutile de demander au Sénat de révoquer son décret. Il n'y avait aucun autre moyen que de gouverner pour l'instant avec les comices, sans le Sénat et d'achever ainsi de jeter le discrédit sur la haute assemblée déjà affaiblie par la politique de Lucullus et de Pompée. César n'hésita pas : une loi, présentée par le tribun Vatinus, lui accorda le gouvernement de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie pour cinq ans, avec trois légions. Une autre loi résolut la question de l'Égypte à laquelle on renonça définitivement, en déclarant le roi Ptolémée Aulète ami et allié de Rome; une troisième loi enfin ratifia tous les actes accomplis par Pompée en Orient. César proposa en outre une nouvelle loi agraire par laquelle le dernier lambeau des ter-

rains à l'État qui restaient encore, en Italie, la Campanie, devait être partagé entre les citoyens pauvres, pères de plusieurs enfants.

Tout cela fut réalisé sans la collaboration du Sénat et malgré l'autre consul. Jamais le Sénat n'avait connu pareil discrédit; le principe de la collégialité du consulat n'avait jamais été réduit à un simple leurre comme il le fut cette année-là. César voulut en outre continuer à diriger la politique à Rome, comme s'il était encore consul, pendant les années où il gouvernerait la Gaule comme proconsul. Il chercha à faire nommer aux différentes fonctions pour l'année suivante des hommes dévoués à la coalition dont il était l'âme avec Crassus et Pompée; il y réussit en grande partie. Les deux consuls pour 58 furent choisis parmi les partisans les plus sûrs de César, de Crassus et de Pompée; on élut parmi les tribuns P. Clodius, ce patricien qui avait provoqué la révolte de l'armée de Lucullus et qui, abandonné par les siens à la suite de nombreux scandales, s'était jeté dans le parti démocratique. César, qui avait contribué à le faire élire tribun de la plèbe, après l'avoir fait passer du patriciat à la plèbe par une loi spéciale, se mit d'accord avec lui pour organiser le menu peuple de Rome en vue de maîtriser les comices tributes dont il entendait se servir comme de principal instrument contre le Sénat.

Les élections de 58, si favorables à la coalition, découragèrent complètement les opposants. Aussitôt après, le Sénat accrut encore les pouvoirs proconsulaires de César en lui conférant aussi l'administration de cette partie de la Gaule transalpine qui était déjà province romaine, la Narbonnaise.

Clodius, à son tour, à peine entré en fonctions, mit en œuvre les moyens grâce auxquels la coalition espérait accaparer la faveur populaire. Il fit voter une loi qui accordait gratuitement du blé aux citoyens pauvres, une autre qui dégageait les comices tributes de toute formalité légale; une troisième qui supprimait les entraves mises par le Sénat aux associations d'artisans; enfin une *lex censoria* qui confiait aux seuls censeurs la faculté de refuser l'accès du Sénat à ceux qui n'avaient pas occupé les magistratures requises. Toutes ces lois furent approuvées, presque sans opposition, quelques jours après la fin du consulat de César.

Importance historique et caractère politique du consulat de César.

César avait apporté dans l'État romain un changement beaucoup plus profond que les contemporains ne l'ont cru.

En quoi consistait-il? En ceci, qu'en fait, sinon en droit, à l'ancien gouvernement aristocratique du Sénat commença de se substituer le gouvernement personnel de trois citoyens plus puis-

sants que les autres, chacun à la tête d'une nombreuse clientèle et qui, arbitres des comices, pouvaient disposer des charges, imposer ainsi leur volonté au Sénat et par là même à la République tout entière. Les comices, le peuple, ce que nous appellerions le suffrage universel, devaient être l'instrument du nouveau gouvernement.

Ce gouvernement, César tenta de le fonder en profitant de la faiblesse croissante de l'aristocratie, faiblesse qui s'était révélée dans la façon dont la République et les provinces avaient été administrées après la mort de Sylla. Plus personne n'avait gouverné à Rome au cours des vingt dernières années, ni le Sénat, ni les comices, ni la vieille noblesse, ni les chevaliers, ni le parti démocratique. Le résultat, comme il fallait s'y attendre, était lamentable : les finances étaient en désordre, la politique étrangère faible et indécise, l'armée désorganisée, les mers et les terres livrées à la piraterie et au brigandage. L'idée de profiter de cette faiblesse par la surprise avait réussi d'un coup, grâce à l'habileté de César ; mais l'aristocratie romaine et le Sénat qui en était l'organe, tout en étant affaiblis, n'étaient pas encore morts. Ils allaient se défendre et cette lutte devait aboutir à une deuxième grande guerre civile.

CHAPITRE VIII

L'ANNEXION DE LA GAULE ET LA CRISE DE LA POLITIQUE DE CÉSAR

La guerre contre les Helvètes.

Au commencement de 58, à peine la question politique réglée à Rome, César partit pour la Gaule. A Rome on croyait à ce moment que la Gaule était menacée par une invasion des Helvètes, et que, si cette population belliqueuse s'établissait en Gaule, elle envahirait ensuite l'Italie. Les ambassadeurs d'un peuple gaulois, les Éduens, avaient convaincu le Sénat romain de l'existence de ce danger. Et le Sénat avait chargé César d'empêcher les Helvètes d'envahir la Gaule.

Arrivé dans sa province, César se trouva devant une situation très différente de celle que les ambassadeurs des Éduens avaient exposée au Sénat. Ceux-ci avaient dénoncé le mouvement des Helvètes comme une deuxième invasion des Cimbres et des Teutons. Or, à Genève, César dut constater que ces nouveaux barbares étaient assez conciliants, puisqu'ils se contentèrent de lui demander la permission de traverser la province romaine pour aller s'installer en Gaule. César, qui n'avait sous la main qu'une légion et qui attendait les trois autres, fit à cette demande une réponse dilatoire et fortifia les points où le Rhône était facile à franchir. Les Helvètes auraient pu forcer les lignes romaines avant l'arrivée des légions, mais ils s'en abstinrent. Lorsque, le 13 avril, après l'arrivée de ses légions, César repoussa leur demande, ils n'insistèrent pas et sollicitèrent des Séquaniens la permission de passer par leur territoire. Mais la délibération du Sénat, qui avait chargé le gouverneur de la Narbonnaise de ne pas laisser s'installer les Helvètes en Gaule, était formelle. César les poursuivit à l'intérieur du pays, sans les attaquer, probablement parce qu'il voulait voir plus clair dans la situation. Si les Éduens avaient demandé

officiellement l'appui de Rome contre les Helvètes, César ne tarda pas à s'apercevoir qu'une partie de ceux qu'il voulait aider faisaient secrètement cause commune avec l'ennemi. Il existait parmi les Éduens un parti très puissant qui considérait les Helvètes comme des amis : ce parti aidait les Helvètes en coupant les vivres aux Romains. La vérité était que le Sénat de Rome avait été trompé par les Éduens et entraîné dans une véritable guerre civile entre Gaulois. Les Éduens étaient en guerre avec les Séquaniens et les avaient battus ; ceux-ci avaient appelé à leur aide Arioviste, roi des Suèves, qui avait passé le Rhin, avait battu les Éduens et s'était établi en Gaule, en opprimant aussi les Séquaniens. Les Éduens voulaient maintenant expulser Arioviste ; mais ils n'étaient pas d'accord sur les moyens. Il y avait un parti qui comptait, pour y arriver, sur les Romains ; et un autre parti qui s'était entendu avec les Helvètes. Préoccupé par cette étrange situation, César décida de rebrousser chemin, pour réorganiser son service de ravitaillement : mais alors les Helvètes l'attaquèrent soudainement. Après un combat long et difficile, César ne put dégager ses légions qu'au prix de pertes considérables. On ne peut dire ce qui se serait produit si les Helvètes avaient renouvelé leur attaque le lendemain. Mais ils ne désiraient pas la guerre à outrance contre Rome ; fatigués par de longues marches, impressionnés par l'hostilité des régions qu'ils traversaient et peut-être aussi par les dangers d'une guerre contre Rome, les Helvètes offrirent de nouveau la paix et l'obtinrent à des conditions qui montrent que César ne croyait pas les avoir battus. Ceux qui le désirèrent purent regagner leur ancien territoire, après avoir obtenu de César le titre d'alliés du peuple romain ; les autres restèrent en Gaule, sur des terres cédées par les Éduens.

La guerre contre Arioviste.

Le plan du parti éduen, qui voulait repousser Arioviste avec l'aide des Helvètes, avait échoué. Tout de suite après que la paix contre Rome et les Helvètes avait été conclue, les cités gauloises, réunies dans leurs assemblées annuelles, demandèrent à César de délivrer le pays d'Arioviste. Puisqu'elle ne pouvait plus compter sur les Helvètes, la Gaule se tournait vers Rome, pour être libérée des Germains.

Mais une nouvelle difficulté surgit tout à coup. Arioviste avait été déclaré, l'année précédente, « ami et allié du peuple romain » par le Sénat, on ne sait trop pourquoi d'ailleurs. Rome se trouvait donc en Gaule en même temps l'alliée d'Arioviste et celle des Éduens en guerre contre lui. C'était une position intenable. Com-

prenant que, pour agir en Gaule, il fallait avant tout en chasser Arioviste, César n'hésita pas à sommer celui-ci de ne plus appeler d'autres Germains en Gaule, de délivrer les otages pris aux Éduens et de ne plus molester ce peuple ni ses alliés. Arioviste répondit, et non sans raison, qu'en le déclarant l'année précédente « ami et allié du peuple romain », le Sénat avait implicitement reconnu les conquêtes faites par lui en Gaule. César passa outre, avec une hardiesse fort dangereuse pour lui s'il eût échoué : il déclara la guerre à Arioviste et marcha vers le Rhin. La bataille eut lieu dans la Haute-Alsace : l'armée d'Arioviste fut battue; Arioviste lui-même n'échappa à la mort que par la fuite. Le risque d'une domination germanique en Gaule était écarté pour des siècles. Mais tandis que César remportait cette grande victoire, des nouvelles désastreuses lui parvenaient de Rome. Le gouvernement à trois — César, Pompée, Crassus — était en train de s'effondrer.

L'exil de Cicéron et la guerre contre les Belges.

Pourtant Clodius avait tenu largement ses engagements. Dès le printemps de 58, il s'était rendu maître des comices, en organisant la majorité des électeurs de la ville en *collegia*; il avait chassé de Rome les deux hommes politiques de qui les triumvirs eussent pu prendre ombrage : Caton et Cicéron. Une loi avait imposé au premier d'aller occuper Chypre, bien que l'île fut indépendante, cependant qu'une mesure beaucoup plus grave frappait Cicéron : une loi menaçant de « l'interdiction de l'eau et du feu » tous ceux qui condamneraient ou *auraient* condamné à mort un citoyen romain sans en référer au peuple. C'était précisément le cas de Cicéron à l'égard de Catilina et de ses complices. En présence de la toute-puissance de Clodius, maître des comices, le grand orateur n'avait même pas attendu que la loi fût votée : au début du mois de mars 58 il avait pris le chemin de l'exil. Dès son départ, Clodius s'était hâté de faire approuver sa loi et de faire confirmer par une autre l'exil de Cicéron et la confiscation de ses biens. Mais cette énorme injustice avait provoqué un revirement rapide de l'opinion publique en faveur de Cicéron, et Pompée lui-même n'avait pas tardé à se déclarer favorable au retour de l'exilé. Clodius s'était révolté contre Pompée et avait attaqué sa politique en Orient. Encouragés par ces dissensions, les amis de Cicéron avaient fait du rappel de celui-ci la plate-forme des élections pour 57 et avaient triomphé. Les consuls et les tribuns se préparaient à présenter une loi pour le rappel du grand orateur et Clodius à empêcher le vote avec la force. A Rome se succédaient bagarres

et échauffourées, et la brouille entre Pompée et Clodius menaçait de ruine toute la combinaison politique imaginée par César.

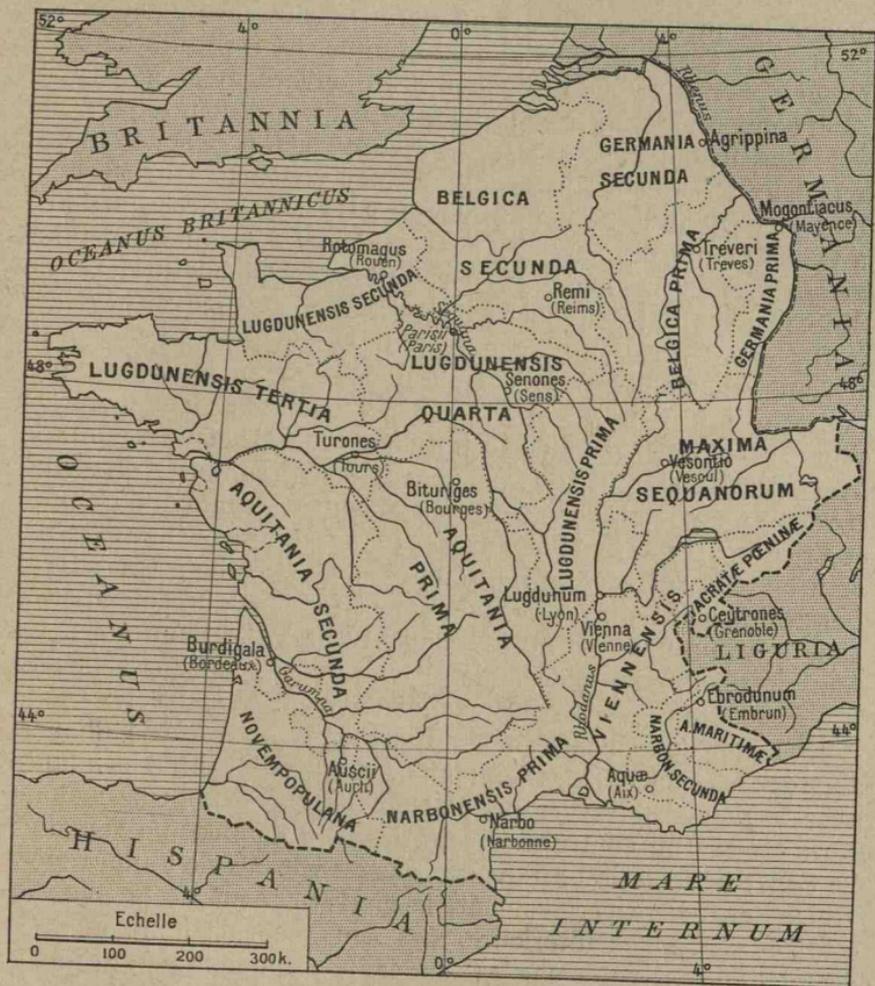
César comprit qu'il lui fallait accomplir quelques exploits retentissants pour consolider son autorité à Rome.

Ayant appris pendant l'hiver 58-57 que le pays des Belges et l'Armorique, inquiets du voisinage des légions romaines, s'agitaient dans la Gaule septentrionale et se préparaient à l'attaquer, il décida de renforcer l'armée pour être en mesure d'y intervenir. Il persuada aux Éduens d'envahir le pays des Bellovaques, le plus fort des peuples belges; et au printemps il alla attendre l'armée ennemie qui avançait sur l'Aisne où il se retrancha. Les Belges arrivèrent et se retranchèrent à leur tour. Mais au bout de quelques jours, César eut la surprise de les voir se retirer. Il n'apprit que plus tard que les Bellovaques avaient battu en retraite pour défendre leur pays envahi par les Éduens. Cette défection et la crainte de la puissance romaine avaient contribué à dissoudre la ligue. César saisit le moment favorable pour attaquer ces adversaires éparpillés et battre l'un après l'autre ces peuples vaillants mais inconsistants. Au cours de 57, les tribus belges les plus belliqueuses se soumirent de gré ou de force.

L'annexion de la Gaule (56) et le consulat de Crassus et Pompée.

Tandis que César se battait en Gaule, les événements se précipitaient à Rome. Appuyé par l'opinion publique, et opposant aux bandes de Clodius des bandes organisées par un tribun de la plèbe, Titus Annius Milo, Pompée avait réussi, le 4 août 57, à faire approuver la loi qui rappelait Cicéron d'exil. Mais Clodius furieux avait apporté le concours inattendu de ses hordes électorales au parti conservateur, qui avait pu ainsi s'emparer du consulat et de la préture. En outre, la question d'Égypte s'était rouverte inopinément. Ptolémée Aulète, que César avait fait reconnaître comme roi, avait été chassé par une révolution et sollicitait de nouveau la protection de la République. Mais trop nombreux étaient ceux qui aspiraient à la tâche de le faire remonter sur son trône; et parmi eux il y avait Pompée. Le Sénat n'avait nullement l'intention d'accroître la puissance du vainqueur de Mithridate et son opposition était, ouvertement ou secrètement, appuyée par Clodius et aussi, paraît-il, par Crassus, toujours jaloux de son collègue. En somme, le gouvernement que César avait créé en 59 d'accord avec Crassus et avec Pompée, et qui aurait dû remplacer le Sénat, s'effritait. On pouvait même croire, vers le milieu de 57, qu'il était condamné. Ce fut alors que César conçut un plan dont les conséquences se font sentir encore de nos jours : c'était de consolider

par un grand coup son autorité chancelante, en déclarant province romaine la Gaule transalpine au même titre que l'Espagne, la Macédoine et la Syrie. Il envoya son lieutenant P. Crassus dans la Gaule occidentale afin de recevoir « pour la forme » — *pro forma* —



LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

la soumission des tribus éparpillées entre l'embouchure de la Loire et celle de la Seine et un autre de ses lieutenants, Sulpicius Galba, dans le Haut-Valais, près du Grand-Saint-Bernard. Ensuite il se rendit rapidement dans la Gaule cisalpine, en annonçant au Sénat qu'il pouvait désormais annexer la Transalpine, et envoyer, sui-

vant la règle, les dix commissaires qui, avec le proconsul, auraient à organiser la nouvelle province.

Quant à l'impression que l'annexion de la Gaule faisait, César avait vu juste : toute l'Italie s'abandonna à une joie délirante. Rome avait connu pendant des siècles la terreur des Gaulois et aucune conquête ne pouvait lui paraître plus merveilleuse. En un instant, César devint l'idole du public. Et il profita de cette faveur éphémère pour reconstituer le gouvernement à trois de 59. Il convoqua Pompée et Crassus à Lucques, et leur exposa son idée. Crassus devait se charger de réconcilier Clodius et Pompée; tous deux poseraient leur candidature au consulat pour 55. Pendant le consulat, ils feraient prolonger à César le gouvernement de la Gaule pour cinq nouvelles années au cours desquelles celui-ci conquerrait la Bretagne et porterait ses légions au-delà du Rhin. Crassus, après le consulat, recevrait pour sa part la province de Syrie avec mission de conquérir la Perse; Pompée se verrait attribuer pour cinq ans les deux Espagnes; quant à l'Égypte, Pompée et Crassus renonceraient à l'idée de s'en emparer et chargeraient une personnalité de second ordre, le gouverneur de la Syrie, Aulus Gabinius, d'y ramener Ptolémée à condition que celui-ci versât une somme considérable à chacun des triumvirs. Pompée et Crassus acceptèrent; et l'accord fut appliqué avec une extrême vigueur. Crassus réconcilia Pompée avec Clodius; Crassus et Pompée furent nommés consuls pour 55 et intriguèrent aussitôt pour faire occuper les autres magistratures par leurs amis. La Gaule transalpine fut déclarée province romaine, sans y inclure cependant tous les territoires qui devaient la composer par la suite. Les peuples avec lesquels Rome avait des traités d'alliance, ainsi que les Éduens et les Séquaniens, gardaient leur indépendance avec le titre d'alliés; les populations barbares de l'Ouest et du Nord étaient au contraire assujetties à la domination romaine. Le Sénat avait décrété d'avance que les consuls de l'année recevraient en 54, respectivement, le gouvernement de la Syrie et celui de l'Espagne ultérieure. Les deux consuls annulèrent ce décret et firent voter par les comices une nouvelle loi qui fixait, au pouvoir des proconsuls de l'année prochaine, une durée de cinq ans et attribuait à Pompée l'Espagne citérieure aussi. Peu après, ils firent approuver une seconde loi qui prorogeait de cinq ans la mission de César dans les Gaules et dans l'Illyrie. Il ne restait plus à résoudre que le problème de l'Égypte, mais on apprit soudainement que Ptolémée avait été réinstallé dans son royaume, que sa fille Bérénice, usurpatrice du trône, avait été tuée, qu'ainsi le nœud gordien avait été tranché par le gouverneur de la Syrie, Aulus

Gabinus. Celui-ci avait agi par ordre de Pompée, sans attendre les instructions du Sénat. Que restait-il encore de l'autorité de la Haute Assemblée, d'autre que le souvenir?

La défaite de Crassus en Orient (55-53). La guerre des Parthes.

Le royaume des Parthes s'était fondé vers la moitié du III^e siècle av. J.-C., ainsi que le Pont et l'Arménie, sur la dissolution du grand royaume des Séleucides. A cause de la distance qui les séparait, Rome et l'empire des Parthes n'avaient été jusqu'alors ni amis ni ennemis. Spectateur indifférent de la première guerre contre Mithridate, l'empire des Parthes avait failli, pendant la seconde, s'allier au Pont et à l'Arménie contre Rome, mais il y avait renoncé. Lorsque Pompée avait remplacé Lucullus, les Parthes l'avaient secondé d'abord en l'aidant à conquérir l'Arménie; ils eurent ensuite l'air de se révolter en attaquant l'Arménie, cliente et vassale de Rome, mais de nouveau ils s'étaient retirés. Rome, à son tour, avait hésité entre des projets contradictoires : Lucullus avait songé à conquérir le royaume des Parthes, mais il avait été arrêté par la révolte de ses soldats; Pompée s'était d'abord entendu avec les Parthes et ensuite il avait paru disposé à leur faire la guerre pour se décider finalement à devenir leur allié. Cette incertitude s'était prolongée même après le retour de Pompée en Italie. Un parti, assez fort au Sénat, voulait vivre en paix avec les Parthes; un autre voulait les attaquer; ce dernier parti comptait ses champions les plus ardents parmi les officiers qui avaient accompagné Lucullus et Pompée en Orient et parmi les amis de Crassus, de Pompée et de César. A l'entrevue de Lucques il avait été décidé de donner satisfaction aux bellicistes; Crassus s'était chargé de l'entreprise. Ayant quitté Rome vers la fin de 55, il embarqua à Brindes neuf légions de 3 500 hommes chacune, 5 000 cavaliers et 4 000 auxiliaires, en tout 40 000 hommes. Il débarqua à Dyrrachium et par la voie Egnatia il traversa pendant l'hiver l'Épire, la Macédoine et la Thrace : au printemps de 54, ayant passé le Bosphore, il pénétra dans la Syrie du Nord en relevant Gabinus de son commandement. Ses préparatifs achevés, pendant l'été, il envahit la Mésopotamie et occupa plusieurs villes sans trouver aucune résistance; mais une fois maître de la Mésopotamie, il s'arrêta. Il espérait attirer l'ennemi sur le terrain qu'il avait choisi.

Au début, sa manœuvre parut réussir; au printemps de l'an 53, les Parthes à leur tour envahirent la Mésopotamie, et assiégèrent les villes occupées par les Romains. Allaient-ils tomber dans le piège? En réalité, le roi des Parthes avait envoyé presque toute sa

cavalerie légère et sa grosse cavalerie, sous le commandement du *Suréna*, ou généralissime, en Mésopotamie, dans le dessein également d'attirer les Romains le plus loin possible de leur base d'opérations. Les deux adversaires avaient eu recours au même stratagème : mais les Parthes avaient l'avantage de mieux connaître le pays et de posséder une armée plus entraînée à ce genre de combats. Pour comble de malheur, Crassus se persuada trop aisément qu'il avait trompé l'ennemi et traversa aussitôt l'Euphrate pour aller au secours des villes assiégées ; l'ennemi, dès que les Romains furent au-delà du grand fleuve, leva le siège et se retira précipitamment vers l'intérieur comme pris de panique.

Cette retraite éveilla les soupçons de nombreux officiers de Crassus qui lui conseillèrent de s'arrêter pour mieux se rendre compte des intentions de l'ennemi. Crassus préféra poursuivre les Parthes. Pendant des jours et des jours, il courut après eux dans le désert sans pouvoir rejoindre son adversaire ; et chaque jour, la fatigue et l'inquiétude de l'armée augmentaient. Un matin, comme les Romains allaient atteindre les rives du Belik, les Parthes, faisant soudain volte-face, offrirent la bataille. L'heure tant attendue était arrivée, mais elle surprenait l'armée romaine exténuée. Les officiers voulaient ajourner, attendre ; Crassus ordonna l'attaque. Ce fut un étrange combat. La grosse cavalerie des Parthes se jetait impétueusement sur les cohortes romaines, mais en évitant par ses manœuvres toute contre-attaque, tandis que les archers et les frondeurs faisaient pleuvoir sur l'ennemi une grêle incessante de projectiles. Ces assauts répétés ne réussirent pas à enfoncer les légions romaines, mais ils leur infligèrent de nombreuses pertes, de sorte que, le soir, Crassus dut donner l'ordre de battre en retraite. Harcelée par un ennemi infatigable, l'armée se découragea rapidement, et devint la proie d'étranges terreurs pendant la pénible retraite. La discipline se relâcha rapidement, les soldats commencèrent à se disperser, et la retraite se changea en déroute. Un jour les soldats, subornés par des émissaires du *Suréna*, obligèrent Crassus à accepter une entrevue avec le général ennemi. Crassus devinait le piège, mais il préféra périr de la main de l'ennemi plutôt que d'être assassiné par ses soldats et se rendit à la fatale invitation. Il fut tué le 9 juin 53. Sa tête fut envoyée à la cour du roi des Parthes et son corps resta sans sépulture. Une partie des soldats romains se dispersa ; les autres furent faits prisonniers.

L'anarchie à Rome (54-53).

Lorsque la nouvelle de la mort de Crassus et du désastre de

son armée parvint à Rome, la République était dans le plus grand désordre, la capitale dans l'anarchie. On venait seulement d'élire, après sept mois d'inter règne, les magistrats de l'année. A quoi fallait-il attribuer ce grand retard? Le gouvernement de Crassus, de Pompée et de César avait engendré l'anarchie, comme il l'avait déjà fait en 58. Le Sénat seul aurait pu, par son autorité, refréner un peu les ambitions qui se heurtaient dans les luttes électorales. Mais depuis qu'il avait été discrédité, les élections n'étaient plus que prétexte à désordre. Cette année-là, les candidatures avaient été si nombreuses, les intrigues, les violences, la corruption, les mines et les contre-mines des candidats, leur ingéniosité dans l'obstruction, déchaînées à tel point, qu'on n'avait pu nommer un seul magistrat. Pompée, qui au lieu de se rendre en Espagne était demeuré à proximité de Rome, faible et irrésolu comme d'habitude, n'avait rien fait. Ces scandales avaient beaucoup nui au gouvernement et à ses chefs, surtout à César qui était le plus discuté et le plus attaqué. Le désastre de Crassus ne pouvait qu'accroître la perturbation générale. Allait-il donc donner raison à Caton et à ses amis qui s'étaient toujours opposés à l'expédition et à la politique aventureuse des trois chefs de la République? Ce fut encore pis lorsque les élections pour 52 provoquèrent de nouveau un immense désordre. Les candidats au consulat étaient Milon, Publius Plautius, Ipsée et Quintus Cecilius Metellus Scipion, fils adoptif de Metellus Pius; l'immanquable Clodius brigait la préture et un officier de César, arrivé expressément de la Gaule, Marc Antoine, la questure. Une fois de plus, les rivalités se déchaînèrent. Pompée abandonna Milon; Clodius, pour faire pièce à celui-ci, soutenait les deux autres candidats et les partisans des uns et des autres commencèrent à se battre dans les rues. Les consuls essayèrent en vain à plusieurs reprises de réunir les comices : finalement le Sénat, faute de mieux, décida de proposer au peuple une loi décrétant que les magistrats ne pourraient obtenir une province que cinq ans après avoir exercé leurs fonctions. On espérait ainsi apaiser un peu la furieuse concurrence des candidats aux magistratures. L'année s'acheva sans qu'on eût pu nommer les magistrats et l'on ne put même pas choisir l'*interrex* à cause de l'opposition d'un tribun. Mais, au début de 52, le 8 janvier, Clodius, revenant avec sa suite de Bovillæ, rencontra sur la voie Appienne Milon et ses partisans qui se rendaient à Lanuvium. Les deux clans en vinrent aux mains et Clodius resta mort sur le terrain. Cet acte de violence déchaîna la révolution. A Rome, la foule, excitée par les clients de Clodius, mit le feu non seulement au

bûcher où disparut le corps de son idole, mais aussi à la curie même. Les flammes gagnèrent la basilique Portia et les monuments les plus vénérables de la ville : pendant des jours Rome fut pleine de tumultes, d'incendies, de rixes, de manifestations, de cris.

Tandis que Rome se débattait dans l'anarchie et que Crassus conduisait ses légions à un désastre, la Gaule de son côté avait vite prouvé que si elle avait été annexée, elle n'était pas pour cela soumise. L'annexion de la Gaule n'avait été qu'une manœuvre politique pour rétablir le prestige des trois chefs de la République ; après l'avoir annexée sur le papier, il fallait la conquérir avec les armes. Depuis trois ans, César travaillait à cette tâche. En 56, déjà, il avait dû guerroyer pendant des mois pour réprimer une insurrection des Armoricains et des Venètes. Il avait pu les dompter et s'était emparé d'un important butin, préludant ainsi au grand pillage de la Gaule qui allait commencer. Il avait même préparé pour 55 l'invasion de la Bretagne. Mais au moment de se mettre en route, il fut retenu par une invasion germanique — Usipiens et Teuctères — sollicitée par les Gaulois eux-mêmes qui l'accueillirent comme l'avant-garde d'une armée libératrice. César, avec sa décision habituelle, marcha contre les envahisseurs et les somma de repasser le Rhin ; grâce à un stratagème déloyal, il fit prisonniers leurs chefs qui s'étaient rendus chez lui en parlementaires, lança ses légions contre l'armée germanique restée sans chefs, et fit une courte incursion au-delà du Rhin. Mais cette guerre lui avait fait perdre trop de temps pour qu'il pût, cette même année, tenter la conquête de la Bretagne. Il se contenta de débarquer dans l'île avec deux légions, et remit l'entreprise à l'année suivante.

A l'été de 54, César arriva en Bretagne avec cinq légions, mais tout en ayant réussi à pénétrer dans le pays au-delà de la Tamise et à battre l'armée ennemie, il revint aussitôt sur le continent, se contentant de la vaine promesse d'un tribut annuel. La situation était trop incertaine en Gaule pour qu'il pût commencer sérieusement la conquête de l'île. Les Carnutes, les Senons, les Atuatiques, les Trévires étaient en révolte ouverte ou en effervescence ; il fut obligé de renoncer à passer l'hiver suivant dans la Cisalpine et contraint de rester en Gaule à guerroyer de son mieux.

Au printemps de 53, il avait recommencé sa campagne avec une vigueur nouvelle, mais les événements politiques qui bouleversaient Rome l'obligèrent, vers la fin de 53, de quitter la Gaule transalpine et de se rapprocher de l'Italie, pour aider Pompée et sa faction à remettre un peu d'ordre dans la République bouleversée,

CHAPITRE IX

LA DICTATURE DE CÉSAR

Le consulat unique de Pompée.

TANDIS que César guerroyait en Gaule, Rome était en proie, en effet, aux désordres et à l'émeute. La catastrophe de Crassus, la révolte gauloise, l'anarchie générale avaient fini par épouvanter Pompée et le parti du Sénat et les rapprocher, effaçant un moment les vieilles haines et les rancunes. La situation était telle que la proposition de nommer Pompée consul unique reçut l'approbation de tous et même de Caton. C'était restaurer la dictature, moins le titre, devenu par trop impopulaire depuis Sylla.

Pour satisfaire les membres les plus autoritaires du parti conservateur, Pompée fit diligence. En quelques semaines, des mesures réclamées en vain depuis des années furent mises en application. Quelques lois suffirent : la durée des procès fut abrégée, les peines frappant les crimes de corruption politique augmentées, la procédure au sujet des violences commises au cours des élections rendue plus vigoureuse et plus rapide. On donna en somme plus de ressort à l'appareil judiciaire. Un grand nombre de partisans de Clodius et de César, ainsi que quelques-uns des plus turbulents parmi leurs adversaires, furent condamnés sans délai. Reprenant à son compte une proposition qui avait été discutée en vain au Sénat l'année précédente, Pompée soumit à celui-ci une *lex de provinciis* précisant que les consuls ou les préteurs ne pourraient devenir gouverneurs d'une province que cinq ans après la fin de leur magistrature. Une autre loi rendait obligatoire la présence à Rome pour les candidats au consulat, exception faite en faveur de ceux qui en auraient été dispensés par le peuple. Cette exception concernait César qu'une loi, proposée peu avant par ses amis, avait autorisé à se présenter comme candidat pour 48 sans être présent à Rome.

L'ordre rétabli dans la ville, le Sénat éprouva un soulagement et Pompée retrouva son crédit auprès de cette partie de l'aristocratie qui avait subi, sans l'accepter, le gouvernement de la coalition. On lui prolongea même, sans discussion, de cinq années, le gouvernement de l'Espagne.

Le rapprochement de Pompée et du parti conservateur, la réaction contre la politique des triumvirs, qui depuis 59 dominaient la République, favorisés par les événements de la Gaule, avaient réussi facilement. Nous avons vu qu'à la fin de 53 César s'était rapproché de l'Italie, avec le propos d'aider Pompée à rétablir l'ordre et en même temps de le surveiller. Mais il avait été, dès le commencement de 52, rappelé en Gaule par un soulèvement beaucoup plus étendu et dangereux que tous les précédents. Cette fois toute la Gaule prenait les armes contre Rome, sous la conduite d'un grand chef : Vercingétorix. L'histoire de cette guerre qui, après tant de vicissitudes sanglantes, a abouti au fameux siège d'Alésia, est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter ici en détail¹. Ce qui est moins connu c'est la répercussion de cette insurrection sur la position politique de César à Rome. Si cette suprême révolte, en échouant, décida pour toujours du sort de la Gaule, elle porta un coup définitif au prestige et à la puissance de César. Tout le monde comprit à Rome que l'annexion de la Gaule avait été une manœuvre téméraire; César, occupé à dompter la Gaule, ne put pendant la plus grande partie de 52 s'occuper des affaires de Rome; quand dans la seconde moitié de 52, la révolte domptée, César recouvra sa liberté d'action, son œuvre à Rome était détruite. De l'ancienne puissance des trois chefs, rien ne survivait, qu'une haine implacable, tout entière accumulée sur César, puisque Pompée s'était réconcilié avec ses adversaires. Le vainqueur des Gaules n'ignorait pas le sort qui l'attendait s'il lui fallait, son proconsulat terminé, rentrer à Rome en simple citoyen; ses ennemis eussent eu beau jeu pour l'attaquer par un procès qui aurait brisé sa carrière. Pour échapper à ce sort, une seule voie lui restait : se faire réélire consul, et, sitôt après, se faire voter un proconsulat d'une exceptionnelle longueur pour profiter de l'inviolabilité des magistrats en fonctions.

La question était délicate. Comme ses pouvoirs proconsulaires duraient jusqu'au 1^{er} mars 49, dixième anniversaire du jour où la *lex Vatinia* lui avait attribué la Gaule, il ne pouvait briguer le consulat qu'aux élections de 49, pour l'exercer en 48. Dans les

1. Cf. FUNCK-BRENTANO, *Les Origines (Histoire de France racontée à tous, p. 101 et suiv.)*.

dix mois entre le 1^{er} mars 49 et le 1^{er} janvier 48, il ne serait plus magistrat, et il encourrait les poursuites judiciaires de ses ennemis. César songea alors, au début de 51, à demander au Sénat la prolongation de ses pouvoirs proconsulaires jusqu'au 1^{er} janvier 48, cette prolongation, à son avis, étant implicitement comprise dans la loi qui lui accordait de solliciter le consulat sans être présent à Rome.

Le conflit entre César et le Sénat (51-49).

Le salut de César dépendait à présent du sort de sa requête et cette requête de l'attitude de Pompée. Pour l'approuver ou la repousser, le Sénat suivrait l'avis du consul unique. Dès lors, amis et ennemis de César courtisèrent Pompée. Mais lorsque, en avril, la demande fut discutée au Sénat, une fois de plus Pompée ne sut pas prendre parti. Il ne se prononça pas et un tribun de la plèbe le tira d'embarras en interposant son veto.

Mais César avait des ennemis et, parmi ceux-ci, l'un des consuls pour l'an 50, Marcellus. Marcellus reprit la question le 1^{er} juin 51, et alla jusqu'à réclamer le rappel de César. Pompée, obligé d'intervenir, s'en tira en déclarant que la succession de César ne pouvait être examinée avant le 1^{er} mars 50. Le Sénat lui donna raison. Obligé de céder, Marcellus revint à la charge le 30 septembre avec deux propositions : la première fixait au 1^{er} mars la discussion sur la succession de César ; la seconde déclarait nul à l'avance tout veto de tribun. La première proposition fut adoptée, mais le veto d'un tribun empêcha de mettre aux voix la seconde. Pompée, cette fois, obligé d'abattre son jeu, déclara que si, le 1^{er} mars, les tribuns faisaient usage en faveur de César de leur droit de veto, César serait considéré et puni comme rebelle.

Alors commença une étrange lutte entre César, armé de l'apparence de la légalité, et le Sénat. On avait élu tribun pour 50 C. Scribonius Curion, un jeune, plein de talent et de dettes, grand orateur et écrivain, adversaire acharné de César. Celui-ci, en promettant de lui payer ses dettes, le gagna à sa cause et lui fit accepter une mission infiniment difficile : celle d'empêcher le 1^{er} mars la discussion au sujet de sa province, en feignant d'agir comme son adversaire, aux seuls noms de l'équité et de la constitution. Si l'intercession d'un tribun hostile à César empêchait le vote, que pouvait faire Pompée ? Curion accomplit cette mission avec une grande habileté. Il affirma, avec une impartialité affectée, qu'il fallait en finir avec les pouvoirs extraordinaires, aussi bien avec ceux de César qu'avec ceux de Pompée ; il se campa en défenseur de la légalité et de la paix ; il attaqua en même

temps César et Pompée, et, grâce au veto et à d'autres expédients, il réussit à faire différer jusqu'à la fin de 50 tout débat sur la succession de César.

Ces habiles manœuvres, dans lesquelles on ne tarda pas à soupçonner la main de César, exaspérèrent les ennemis du proconsul et Pompée lui-même. D'autre part, la fin des pouvoirs proconsulaires du gouverneur de la Gaule approchait; il fallait résoudre la question. On arriva ainsi à la séance historique du 1^{er} décembre 50. Le consul Marcellus proposa tout d'abord que les pouvoirs proconsulaires de César prissent fin le 1^{er} mars 49. La proposition fut approuvée à une grande majorité. Marcellus demanda alors au Sénat si Pompée n'aurait pas dû renoncer au commandement des deux Espagnes, qui lui avait été prorogé jusqu'en 45. Une grande majorité repoussa cette proposition. A ce moment, Curion demanda la parole et, dans un discours extrêmement habile, fit une troisième proposition. Il demanda de retirer en même temps le gouvernement proconsulaire à Pompée et à César. Cette proposition répondait si bien à l'opinion générale, que l'assemblée l'approuva par 370 voix contre 22. Sage mesure, mais trop humiliante pour les ennemis de César qui ne voulaient l'accepter à aucun prix, humiliante aussi pour Pompée, qui n'entendait pas déposer le pouvoir que le Sénat venait de lui proroger. Marcellus et les ennemis les plus farouches de César imaginèrent un plan en toute hâte et le soumirent à Pompée qui se trouvait encore à Naples. Suivant ce plan, Marcellus eût proposé au Sénat de déclarer César « ennemi public »; au cas où le Sénat ne l'aurait pas approuvé ou si les tribuns avaient mis leur veto, Marcellus aurait de sa propre autorité proclamé l'état de siège et confié à Pompée la tâche de sauver la République. Pompée approuva ce projet et Marcellus se mit en mesure de l'exécuter. Le tribun Curion ayant mis son veto, il quitta Rome et se rendit à Naples pour inviter Pompée à prendre la défense de la République.

Du Rubicon à Brindes (7 janvier-17 mars 49).

Les événements se précipitaient, sans que la situation fût encore sans issue. César désirait sincèrement la paix, n'ignorant pas à quels maux et à quels dangers les haines ou l'avidité des deux partis exposeraient Rome si une seconde guerre civile éclatait. Il décida donc de faire un effort suprême en faveur de la paix. Curion s'était rendu auprès de lui; César le renvoya avec une lettre adressée à un de ses anciens officiers, Marc Antoine, alors tribun, pour qu'il la lût au Sénat. Il s'y déclarait prêt à céder le commandement de la Gaule et à redevenir simple citoyen à Rome, à condi-

tion que Pompée en fit autant. Dans le cas contraire, il défendrait ses droits violés. La lettre était écrite avec une fermeté respectueuse et César comptait qu'elle ferait réfléchir le Sénat sans l'irriter. Mais entre-temps, Pompée avait accepté de Marcellus la mission de défendre la République et pris le commandement des légions qui se trouvaient à Lucera. Les ennemis de César, d'autre part, n'étaient pas restés inactifs : la majorité favorable à la paix s'était affaiblie au Sénat, et, au cours de la séance du 1^{er} janvier 49, la lettre de César fut accueillie par des interruptions et des menaces, et lui-même déclaré ennemi public s'il n'abandonnait pas le commandement avant la fin de juillet 49. Quelques jours après, le Sénat proclamait l'état de siège. L'effort de César pour sauver la paix avait échoué. Devant cette situation, il eut recours à un moyen extrême, arme à double tranchant, la seule qui lui restât : ébranler par des menaces le Sénat qui avait repoussé ses propositions conciliantes. Une nuit, vers le 10 janvier 49, il sortit de Ravenne avec 1 500 hommes et, violant la frontière qui séparait l'Italie de sa province, il traversa le Rubicon, occupa par surprise Rimini et dans les journées suivantes Pesaro, Fano, Ancône et les principales villes de la côte, envoyant quelques cohortes dans la direction d'Arezzo. La seconde guerre civile commençait sans qu'aucune des deux parties l'eût voulue sérieusement.

Les incertitudes et les bouleversements de la politique romaine pourraient faire croire que l'Italie était composée de propriétaires ruinés et de politiciens inquiets. Or, il n'en était rien : Rome connaissait une ère de prospérité. Les guerres d'Orient avaient imprimé à l'économie romaine un nouvel essor. Les cultivateurs, au contact de peuples agricoles plus experts, avaient appris à mieux cultiver la terre et, rentrés chez eux, s'efforçaient d'obtenir un meilleur rendement. Les capitaux et les esclaves importés d'Orient abondaient, rendaient le travail facile. Grâce aux esclaves et aux affranchis orientaux, l'industrie italique progressait également. Dans la Gaule Cisalpine, en Étrurie, à Arezzo, on commençait à ouvrir ces fabriques de faïences, de lampes, d'amphores, qui devaient acquérir une si grande renommée. A Padoue, à Vérone, des artisans et des marchands commençaient à tisser ces tapis et ces couvertures qui peu après allaient enrichir l'Italie. A Parme, à Modène, on fabriquait des draps magnifiques ; à Faenza, on travaillait le lin cultivé dans la région. Gênes était un marché florissant où les Ligures apportaient de leurs vallées solitaires les bois, les peaux, le miel et le bétail. Les mines de fer de l'île d'Elbe étaient exploitées avec énergie et à Pouzzoles on travaillait le fer.

Naples était la ville des parfums, Ancône celle des teintureries de pourpre. Les cités s'embellissaient et devenaient plus riches : avec l'aisance, avec les nouveaux besoins d'une paix active, avec la participation des classes inférieures et des Italiques à la vie publique, les haines de jadis s'étaient apaisées. Seul, restait le souci des dettes. On comprend pourquoi l'Italie désirait la paix. Cependant la décision de César, qui avait pour but de pousser les adversaires à accepter une transaction, manqua son effet, non qu'elle parût trop faible, mais parce qu'elle effraya trop.

Lorsqu'on apprit à Rome que César avait occupé Rimini, Ancône, Arezzo, on crut qu'il allait marcher avec ses légions sur la capitale. Une grande panique s'empara de la ville. Pompée ne voulut plus entendre parler de négociations et ordonna au Sénat et aux comices de se retirer à Capoue. César s'efforça en vain de persuader aux sénateurs de ne pas s'affoler, car il se rendait compte que leur fuite rendrait plus difficile la conclusion d'un accord. Mais lorsqu'il vit que les généraux de Pompée recrutaient des soldats dans le Picenum et dans le Samnium, il rappela ses légions de la Gaule et avança, occupant Osimo, Gingoli, le Picenum, et obligeant les généraux de Pompée à se replier sur Corfinium, où des milices se concentraient sous le commandement d'un des amis les plus résolus de Pompée, L. Domitius Ahenobarbus. Avec sa rapidité coutumière, à la tête de ses légions, César marcha sur Corfinium, y mit le siège et après sept jours obligea Domitius à se rendre. Il se montra généreux, et renvoya, libres, Domitius et les nobles pompéiens de sa suite.

En moins de deux mois, grâce à la rapidité de sa marche, César avait réussi à empêcher ce que nous appellerions aujourd'hui la mobilisation du parti adverse. Pompée, dans le même temps, avait perdu une bonne partie de la péninsule et risquait d'être submergé par les forces plus considérables de l'adversaire, car il n'avait en Italie qu'un peu plus de deux légions. Ses communications avec l'Espagne, où se trouvaient ses meilleures troupes, étaient menacées. Tout aurait dû lui conseiller d'accepter les offres de paix que César lui faisait parvenir de différents côtés. Mais Pompée était engagé désormais à fond, et ne voulant pas s'avouer vaincu ni accepter comme telle une paix dictée par César, il préféra quitter l'Italie et s'embarquer à Brindes pour aller en Orient. Là, pensait-il, les provinces et les rois alliés, se rappelant sa gloire et ses exploits, n'hésiteraient pas à lui venir en aide. César prit peur lorsqu'il connut ces projets; il comprit qu'une terrible guerre civile allait ravager la République, s'il n'imposait pas la paix en Italie; à marches forcées, il accourut à

Brindes pour y bloquer son adversaire et terminer le conflit. Trop tard : Pompée, le Sénat, les magistrats et l'armée s'étaient embarqués, abandonnant l'Italie à César.

La guerre d'Espagne (mars novembre 49).

Désormais, les dés étaient jetés : César devait combattre. Abandonné, seul, à la tête de son armée, dans l'Italie privée de ses magistrats, séparé des provinces, il se trouvait dans une terrible situation. Il ne perdit pas courage. Toutes les forces dont il pouvait disposer occupèrent la Sardaigne, la Sicile, l'Afrique, tandis que lui-même se rendait à Rome. Il recueillit les quelques sénateurs qui y étaient restés et les considéra comme formant le Sénat légitime ; il remplaça comme il put les magistrats manquants, prit différentes mesures en faveur du peuple et s'empara de la trésorerie, menaçant de mort un tribun, L. Cecilius Metellus, qui voulait l'en empêcher. Quelques jours après, il partit pour l'Espagne.

Le plan de guerre de César était simple : il s'agissait d'aller y détruire le noyau des forces pompéiennes et de se rendre ensuite en Grèce pour y attaquer la nouvelle armée que Pompée était en train d'y recruter. Une première difficulté l'arrêta sur la route de l'Espagne : Marseille, qui voulait rester neutre. César mit le siège devant la ville ; mais comme le retard causé par le siège lui paraissait dangereux, il retira les troupes restées en Gaule et les envoya avec celles de la Narbonnaise — cinq légions en tout — en Espagne sous le commandement de ses généraux. Abandonnés à eux-mêmes, ceux-ci ne surent pas manœuvrer. Alors César, laissant Caius Trebonius et Decimus Brutus continuer le siège de Marseille, alla personnellement diriger les opérations d'Espagne ; il établit son camp au nord de l'Èbre, près d'Ilerda (Lerida), mais ne réussit pas à obliger l'ennemi à livrer bataille ; il essuya même un revers sanglant à la suite duquel les populations cessèrent de le ravitailler. La situation de l'armée devint critique un moment, mais, vers le milieu de juillet, le sort de Marseille, bloquée par Brutus, parut devoir se régler ; les populations espagnoles craignirent l'arrivée prochaine des légions qui assiégeaient la ville et passèrent à nouveau du côté de César. La disette changea de camp. Les lieutenants de Pompée, Lucius Afranius et Marcus Petreius, durent se retirer au-delà de l'Èbre en quête de vivres. César les poursuivit et les obligea bientôt à se rendre (2 août 48). Une fois de plus, il laissa libres les vaincus. Peu après, les deux légions de l'Espagne ultérieure, aux ordres de Marcus Terentius Varron, capitulaient.

L'Espagne conquise, César rentra en Italie où, sur la propo-

sition du préteur Marcus Æmilius Lépide, il avait été créé dictateur par une loi. Mais le Sylla démocrate n'entendait pas exercer de représailles ni, pour l'instant, introduire de nouveautés dans l'État. Il se borna à présider les comices pour les nouvelles élections au cours desquelles il fut élu consul pour 48, à proposer une amnistie pour les condamnés politiques à partir de 52, à accorder le droit de cité à la Gaule Cisalpine, et à promulguer une loi grâce à laquelle les intérêts déjà versés devaient être déduits de la somme totale de la dette et les débiteurs autorisés à se libérer avec leurs biens immobiliers. En vue de faire circuler l'argent que la guerre avait fait disparaître, il reprit une vieille disposition oubliée qui défendait aux citoyens de conserver chez eux plus de 60 000 sesterces d'or ou d'argent. Toutes ces mesures furent adoptées dans l'espace de onze jours, après quoi César déposa la dictature et se prépara aux suprêmes opérations contre Pompée.

Pharsale (48-47).

La victoire que César avait remportée en Espagne avait été contrebalancée par deux grands revers essuyés en Afrique et en Illyrie. Curion, que César avait envoyé en Sicile et en Afrique, avait occupé l'île, chassant Caton; mais, étant passé avec deux légions en Afrique, il était tombé dans une embuscade du roi des Numides, Juba, ami de Pompée, avait été encerclé et tué. Un autre lieutenant de César, P. Cornelius Dolabella, qui avait essayé de s'emparer de l'Illyrie, avait été battu après avoir perdu une partie de sa flotte et de ses milices. Pompée, au contraire, avait réuni en Orient près de 50 000 hommes ainsi qu'une flotte puissante : César ne pouvait lui opposer que douze légions à effectifs réduits, en tout 25 000 hommes, et une flotte capable de transporter seulement la moitié de son armée.

L'entreprise était donc très dangereuse, mais il n'y avait pas d'autre ressource que de la tenter. Le 4 janvier 48, César, après avoir pris le pouvoir consulaire, quitta Brindes avec une partie de son armée, celle que sa flotte pouvait transporter — 15 000 hommes : — il échappa à la flotte pompéienne, débarqua en Épire, occupa les villes d'Oricum et d'Apollonie, mais tenta en vain de s'emparer de Dyrrhachium où Pompée le précéda en s'y installant avec toute ses forces. César établit alors son camp sur l'Apsus, au Sud de Dyrrhachium, pour attendre l'autre moitié de son armée restée en Italie. Il l'attendit en vain, car l'amiral de la flotte pompéienne, Calpurnius Bibulus, faisait désormais bonne garde. Les vivres n'arrivaient plus, de sorte

que César se trouva bientôt isolé en pays ennemi, en face de Pompée dont l'armée était trois fois plus nombreuse que la sienne. Pourquoi Pompée ne l'attaqua-t-il pas à ce moment? Par inaction ou par manque d'énergie? Espérait-il peut-être terminer la guerre sans combat? Mystère! Toujours est-il que les deux adversaires restèrent face à face plusieurs mois. Mais si le temps use les armées, il apporte des occasions et des chances dont les audacieux savent profiter. Bibulus mourut : sous son successeur, la flotte pompéienne relâcha sa vigilance et un beau jour les généraux césariens d'Italie purent traverser l'Adriatique par surprise et rejoindre leur chef. Celui-ci, qui plus que l'adversaire avait besoin de terminer rapidement la guerre, offrit la bataille, mais Pompée ne changea pas d'attitude; malgré toutes les provocations, il ne bougea pas. Exaspéré à la fin, César songea à le bloquer dans son campement, espérant peut-être accomplir le miracle qui lui avait permis, quatre ans avant, de vaincre Vercingétorix à Alésia. Mais Pompée s'appuyait à la mer dont il gardait la maîtrise tandis que la disette tourmentait terriblement César. Le siège fut peine inutile et aboutit à un désastre. Une escarmouche, engagé un jour autour des tranchées, s'acheva par la défaite de César. Celui-ci leva alors le blocus et se retira avec son armée en Thessalie pour y chercher des vivres et se joindre à deux de ses lieutenants, Domitius Calvinus et Lucius Cassius.

La victoire s'offrait donc à nouveau au vainqueur de Mithridate, mais celui-ci, au lieu d'affronter énergiquement César en retraite, se borna à le suivre de loin dans l'espoir peut-être que l'armée ennemie se disperserait par la faim ou qu'elle capitulerait, comme ses propres lieutenants avaient fait en Espagne. Ce plan, appliqué avec persévérance, aurait fini tout de même par lui procurer la victoire. Mais lorsque les deux armées arrivèrent dans la plaine de Pharsale, Pompée accepta la bataille qu'il avait toujours refusée lorsqu'il pouvait la livrer dans des conditions meilleures. Le 9 août, dans la plaine de Pharsale, sur terrain découvert, le génie tactique de César et la vaillance de ses légions eurent vite le dessus. L'armée de Pompée fut dispersée. Devant le désastre des siens, Pompée chercha avec une petite escorte le salut dans la fuite.

Cléopâtre et la guerre d'Alexandrie (48-47).

Il alla d'abord à Amphipolis et à Mytilène, puis, côtoyant l'Asie Mineure sans jamais débarquer, il arriva à Chypre : de là, il voulut finalement se réfugier en Égypte, près des enfants

de ce Ptolémée qui lui devaient le trône et la vie. Mais à ce moment, l'Égypte en proie au plus grand désordre voyait ses deux souverains, Ptolémée et Cléopâtre, se faire la guerre. Cléopâtre, jolie, ambitieuse et très intelligente, venait d'être déposée et chassée. Les hommes d'État égyptiens craignirent qu'un acte de fidélité envers un ami vaincu n'affaiblît encore le pouvoir incertain de Ptolémée. Il advint donc que, peu après l'arrivée de Pompée à Péluse, le 29 septembre, au moment où l'illustre général montait dans l'embarcation qui devait l'amener au rivage, quelques coups de poignard délivrèrent César de son puissant rival (septembre 48). Ainsi tombait l'homme qui avait triomphé de Mithridate, donné à Rome un empire en Orient, annexé au territoire romain le pays qui serait bientôt la patrie de Jésus et le berceau du christianisme.

Entre-temps, César, avec une poignée d'hommes, courait sur les traces de Pompée. Il apprit la nouvelle de l'assassinat de son rival en arrivant à Alexandrie, mais au lieu de rebrousser chemin pour s'emparer de l'Italie, il risqua de s'égarer dans une obscure et très dangereuse intrigue de politique égyptienne. Il avait songé d'abord à s'arrêter en Égypte pour se munir d'argent : la dette contractée en 59 par le père du roi d'Égypte à l'égard des triumvirs, pour les remercier de l'avoir replacé sur le trône, n'était pas encore entièrement acquittée. Mais il ne pouvait pas réclamer le paiement de la dette avant que le pays eût un roi. Il somma donc Ptolémée et Cléopâtre de lui soumettre leur différend. Tous deux acceptèrent et Cléopâtre vint en personne défendre auprès de lui sa cause. Lorsque Ptolémée et ses ministres apprirent que César avait fait la connaissance de la reine, ils n'eurent aucun doute sur l'issue de l'arbitrage ; certains que l'arrêt rendu le serait en sa faveur, ils ameutèrent le peuple contre les Romains. César dut se retrancher dans le palais royal et y soutenir un siège, en attendant les secours sollicités de tous côtés. L'hiver étant survenu, les renforts tardaient, et le siège se prolongea cinq mois ; à la fin les renforts arrivèrent, et dès leur arrivée les Alexandrins furent battus : Ptolémée se noya dans le Nil pendant la fuite et Cléopâtre reçut le trône d'Égypte et de Chypre.

César venait de perdre cinq mois précieux ; c'était déjà grave, car dans ces cinq mois le parti de Pompée s'était repris en Italie. Mais, loin de rentrer en toute hâte il s'attarda encore en Égypte ; il fit d'abord avec Cléopâtre un voyage sur le Haut-Nil, puis resta encore deux mois à la cour d'Alexandrie. Cependant, en Orient, le fils de Mithridate, Pharnace, reparaisait avec une armée dans le Pont et en Arménie. Aux premiers jours de juin seulement,

César partit pour la Syrie et, le 2 août 47, il attaquait et battait Pharnace à Zela. Il convoqua ensuite une grande diète à Nicée pour réorganiser les affaires d'Orient. Alors seulement, il se décida à rentrer en Italie et débarqua à Tarente le 24 septembre 47.

Il était trop tard. Aussitôt après la bataille de Pharsale, César, pendant un instant, avait été l'idole de Rome et de l'Italie. Nommé par le peuple romain dictateur pour 47, lui-même avait eu le temps, avant d'être bloqué par l'hiver et la guerre à Alexandrie, de nommer Marc Antoine son *magister equitum* (maître de la cavalerie). Mais, seul à exercer la dictature, Marc Antoine n'avait pas su empêcher ce qui semblait une révolution. La guerre civile avait ruiné l'industrie et le commerce, réduit à la misère la plèbe et les classes moyennes. Pour y porter remède, le tribun Dolabella avait proposé d'annuler les dettes et de suspendre le paiement des loyers. Ce fut l'effroi parmi les riches. Les extrémistes, les aventuriers, les mécontents, les déséquilibrés, les suppôts de Catilina, prenaient-ils désormais le dessus dans le clan de César? La partie la plus riche, la plus modérée et la plus sage, menée par les tribuns de la plèbe, Asinius Pollion et L. Trebellius, s'était opposée à ces mesures, mais des révoltes avaient éclaté; le Sénat avait proclamé l'état de siège. Cependant et tandis que Rome tombait dans l'anarchie, en Afrique, Caton, Labiénus et les fils de Pompée, ayant recueilli les débris de l'armée, s'étaient alliés avec Juba, roi de Numidie, avaient équipé une flotte et essayaient de soulever l'Espagne.

Un an après Pharsale, César retrouvait une Italie profondément modifiée. Sa longue absence, les bruits plus ou moins fantaisistes au sujet de ses amours avec Cléopâtre, les disputes dans son parti, la crise économique, les désordres à Rome, avaient ébranlé ou rendu hostiles la noblesse sénatoriale, les chevaliers, tous les riches. César adopta alors un plan audacieux : puisque les classes fortunées le boudaient, il décida de s'appuyer sur la foule mécontente. Il ne prit aucune mesure contre Dolabella, approuva au contraire plusieurs de ses propositions, décréta que les locataires n'auraient pas à payer les loyers au-dessous de 2 000 sesterces à Rome et de 500 sesterces en Italie, pendant un an; il imposa des prêts forcés aux particuliers et aux villes, confisqua et mit en vente les biens de plusieurs citoyens morts dans la guerre civile, parmi lesquels Pompée. En même temps, en sa qualité de dictateur, il présida aux élections et fit confier toutes les charges à des partisans dévoués. Lui-même fut élu consul pour 46. Au mois de décembre, il s'embarqua pour la Sicile afin de se rendre ensuite en Afrique.

Thapsus et les nouveaux projets de César (47-46 av. J.-C.).

La nouvelle campagne d'Afrique dura presque cinq mois, de décembre 47 à juin 46; elle eut des péripéties diverses et son sort fut décidé au mois d'avril par la bataille de Thapsus, au cours de laquelle l'armée pompéienne fut complètement mise en déroute. Dans les mois qui suivirent, César réduisit les dernières résistances des vaincus. Cette fois, il ne pardonna pas : les chefs pompéiens qui tombèrent dans ses mains furent mis à mort et nombreux furent ceux qui préférèrent se tuer, sachant quel sort les attendait. Caton, qui s'était enfermé à Utique, fut parmi les victimes.

Ces vengeances éloignèrent à jamais de César les hautes classes. Les massacres recommençaient; César n'était qu'un nouveau Sylla, les confiscations suivraient. Mais cette hostilité des milieux les plus puissants par l'argent, la culture et l'autorité, poussait forcément César à s'appuyer toujours davantage sur la plèbe pauvre et ignorante. Le parti de César se partageait en deux fractions : l'une attachée à la tradition et à la légalité qui désirait seulement qu'à Rome César fût un citoyen éminent; l'autre, plus violente et plus trouble, qui voulait donner la toute-puissance à César pour être à même de dominer à sa suite et sous sa protection. Au fur et à mesure que les hautes classes s'éloignaient de César, l'aile extrême prenait le dessus sur les éléments modérés, poussant le dictateur vers la tyrannie. La manœuvre apparut pleinement après Thapsus. Tandis que la meilleure partie de l'Italie se recueillait en une silencieuse tristesse devant tant de morts illustres, les partisans les plus éperdus de César lui firent décréter des honneurs extravagants : la dictature pendant dix ans, la censure sous le titre de *præfectura morum*, le droit inouï de proposer les candidats au tribunat et à l'édition plébéienne. L'Italie entière sursauta. La dictature de Sylla pâlisait devant une tyrannie plus monstrueuse encore. César comprit que le zèle excessif de ses amis lui était nuisible : non seulement il refusa la dictature, mais il voulut laver le sang de Thapsus par la générosité et la sagesse d'un gouvernement réformateur. Il employa une grande partie du butin ramassé en Afrique à payer toutes les sommes promises pendant la guerre civile aux citoyens et aux soldats; il fit une large distribution gratuite de blé et d'huile au peuple; il adopta de nouvelles mesures pour l'exécution complète de la loi agraire qu'il avait fait voter en 59; il se prépara à fonder des colonies en Campanie et il commença à élaborer cette *lex Julia municipalis* qui devait régler pour longtemps les rapports entre Rome et les commu-

nautés italiques. Il procéda aussi à des réformes que le parti oligarchique réclamait depuis longtemps : il réduisit le nombre des citoyens pauvres ayant droit au blé gratuit; il décida de dissoudre les collèges d'artisans, que Clodius avait réorganisés et dont César même s'était largement servi avant et après 59.

Toutes ces mesures ne suffisaient pas à dissiper le mécontentement des hautes classes. Ces dernières, au contraire, voyaient croître leur inquiétude. Combien de temps encore César allait-il garder ses pouvoirs extraordinaires? La haine d'un pouvoir personnel et de tout ce qui semblait s'en rapprocher était grande à Rome et en Italie. Beaucoup l'exprimaient en faisant l'apologie de Caton, qui s'était donné la mort par amour de la liberté. Personne ne se rendait compte que César se trouvait dans une situation toute différente de celle de Sylla. Celui-ci avait pu abdiquer la dictature et redevenir simple citoyen, parce qu'il avait pour lui la grande majorité de l'aristocratie, c'est-à-dire de la classe qui, seule, après la dictature, pouvait faire fonctionner le gouvernement constitutionnel de Rome. Lorsque, au lendemain de son départ, la constitution avait été rétablie, ses amis avaient pris le pouvoir et perpétué sa politique, ou, du moins, tenté de le faire.

Pour César, la situation se trouvait exactement inverse. Au cours de la guerre civile, par suite d'un enchaînement de circonstances dont il n'était responsable qu'en partie, s'était produit ce qu'il avait redouté dès le début, ce qu'il eût voulu éviter à tout prix. Il s'était trouvé, malgré lui, engagé dans une guerre à fond contre l'aristocratie historique de Rome. Pour achever la guerre, il avait dû exterminer, décimer, ruiner un nombre considérable des plus grandes familles romaines et faire à ses soldats et à ses partisans d'excessives promesses. Rétablir la constitution aurait signifié remettre le pouvoir à l'aristocratie historique qui se serait vengée de lui et de ses amis et n'aurait tenu aucun compte des engagements qu'il avait contractés.

Prisonnier de sa victoire, César se trouvait dans la nécessité d'élargir ses pouvoirs pour échapper à la vengeance de la noblesse et pour tenir ses engagements. Devant cette nécessité, César reprend un des projets envisagés tant d'années auparavant, dans la réunion de Lucques : venger Crassus et conquérir la Perse. La conquête de ce royaume pouvait seule lui donner la gloire, l'autorité et les trésors nécessaires pour continuer son gouvernement exceptionnel.

La nouvelle insurrection pompéienne en Espagne (46-45).

Ce vaste projet fut entravé par une nouvelle difficulté surgie en Espagne, où la mauvaise administration des lieutenants de César, les intrigues des amis de Pompée, la secrète aspiration des populations à l'indépendance avaient allumé un nouvel incendie. Vers la fin de 46, les lieutenants de César, serrés déjà par les forces que les fils de Pompée, Cnæus et Sextus, avaient pu recueillir, se trouvèrent à tel point en danger, que César dut accourir en personne, après avoir assumé la dictature qu'il avait refusée à son retour de l'Afrique et s'être fait nommer consul unique pour 45. La campagne espagnole fut très difficile. A Munda (mars 45), César dut se battre comme un simple soldat et risqua, dit-on, d'être fait prisonnier. La guerre se termina par la victoire, mais en même temps par un nouveau massacre de nobles. Sextus Pompée put se réfugier dans l'Espagne du Nord, mais Labienus et Cnæus Pompée trouvèrent la mort sur le terrain. La situation s'aggrava par conséquent encore davantage en Italie. Ce nouveau massacre accrut le mécontentement de ceux qui craignaient que César ne voulût détruire la République. Les plus ardents de ses partisans profitèrent, au contraire, de la victoire pour lui faire décerner de nouveaux honneurs : le droit de porter comme prénom héréditaire le titre d'*Imperator*, le consulat pour dix ans, la faculté de proposer les candidats pour l'édilité et le tribunat. Le malentendu entre César et les hautes classes s'envenimait. Il voulait donner à l'Italie un gouvernement fort, actif, splendide, bienfaisant; les hautes classes voulaient avant tout un gouvernement conforme aux traditions républicaines, où le Sénat et les magistratures auraient repris l'ancienne autorité, en un mot, un gouvernement légitime. La situation était sans issue, comme toutes celles créées par la dictature de la force. Le mécontentement augmentait, même parmi les partisans modérés de César qui ne voulaient pas se faire les instruments d'un gouvernement personnel. Tous les actes de César étaient épiés, discutés, critiqués sans pitié, comme les indices d'ambitions ténébreuses. Toutefois, dans la première quinzaine de février 44, le Sénat et les comices furent obligés d'approuver une loi qui nommait César dictateur à vie.

La conjuration des ides de mars (15 mars 44).

Cette loi était peut-être nécessaire, parce que le général allait partir pour la guerre contre les Parthes. Il n'eût pas été prudent

pour César de quitter Rome pour une entreprise si longue et si difficile sans être le maître absolu de l'État. Mais la dictature à vie signifiait, pour les Romains, la tyrannie. Une tradition séculaire voulait que la dictature ne durât pas plus de six mois. Ce fut alors qu'un sénateur se persuada de la nécessité de tuer César pour sauver la République. C'était un ancien partisan de Pompée, Caius Cassius, qui avait combattu avec Crassus en Syrie, avait été aux ordres de Pompée dans la guerre civile, et après Pharsale s'était réconcilié avec César, qui maintenant le comptait parmi ses amis. Cassius s'ouvrit de son projet à quelques amis sûrs et tous furent d'accord qu'il fallait gagner à leur cause le beau-frère de Cassius, Marcus Brutus, qui jouissait d'une grande autorité par son ascendance et par ses parentés éminentes. César, qui avait été un grand ami de sa mère, l'aimait beaucoup et l'avait comblé de bienfaits. Cassius n'eut pas de difficulté à le persuader qu'il devait préférer le salut de la République à sa reconnaissance personnelle. Lorsque Brutus eut été convaincu, de nombreux pompéiens survivants et plusieurs césariens modérés entrèrent dans la conspiration qui, au début de mars 44, comprenait 60, peut-être même 80 sénateurs. Mais la difficulté de tenir secret un projet connu de tant de personnes, et l'imminence du départ de César mettaient les conspirateurs dans la nécessité d'agir vite. La mort du dictateur fut décidée pour le 15 mars, jour de la plus prochaine réunion du Sénat.

La Haute Assemblée avait été convoquée au Champ-de-Mars dans la curie de Pompée; les sénateurs étaient nombreux, mais César était en retard. Retenu par une légère indisposition, n'ayant aucun soupçon, il avait décidé de ne pas se rendre à la séance. On envoya alors chez lui Decimus Brutus, pour prendre de ses nouvelles et le persuader de venir. César se laissa convaincre : il entre au Sénat et, dès qu'il est assis, l'un des conjurés, Tullius Cimbrus, s'approche de lui sous prétexte de plaider la cause d'un de ses frères, exilé. Trebonius, entre-temps, s'était chargé de retenir hors de la salle des séances Marc Antoine qui s'était réconcilié récemment avec César et avait été nommé son collègue au consulat, mais qui, pour cette raison d'ailleurs, n'avait pas été mis dans la confiance. Tandis que Tullius parlait, les autres conjurés se pressaient autour du dictateur : soudain, le suppliant tire légèrement la toge de César et lui découvre la poitrine. C'est le signal : les conjurés brandissent les poignards et se jettent sur le dictateur, le criblant de coups. César roule à terre dans une mare de sang, aux pieds de la statue de Pompée.

César et son œuvre.

César a été un grand homme, cultivé, artiste, écrivain, guerrier, chef de parti. Mais il ne fut pas, comme les historiens l'affirment depuis un siècle, le fondateur de la monarchie qui devait remplacer la République agonisante.

Nous allons voir que l'Empire ne fut une monarchie ni dans le sens ancien, ni dans le sens moderne du mot et qu'il ne fut pas fondé par César mais par l'effort de trois générations. César vint à une époque encombrée par les survivances d'une histoire séculaire qu'il fallait écarter. Plus qu'un créateur, il fut donc un grand destructeur, car le temps de refaire le monde n'était pas arrivé. En effet, ses plus grandes entreprises furent deux grandes démolitions : la guerre des Gaules et la guerre civile. Par la première, il détruisit la vieille Gaule Celtique et ouvrit à la civilisation gréco-latine les routes du continent européen. Par la seconde, il hâta la lente agonie de la République romaine. Mais il ne la tua pas et ne constitua pas un nouvel ordre politique. Ce qu'il tenta dans ce dessein ne fut que provisoire et caduc, car la crise n'était pas encore mûre. La convulsion terrible qui suivit sa disparition va le prouver.

CHAPITRE X

LA TROISIÈME GUERRE CIVILE ET LA CHUTE DU TRIUMVIRAT

L'annistie du 17 mars et la ratification des actes de César.

C E fut une étrange journée que celle du meurtre de César : sénateurs, magistrats, l'autre consul, Marc Antoine, tous s'enfuirent, pris de panique. Les conjurés n'avaient rien prévu. Désarmés par leur succès, ils montèrent au Capitole et s'y fortifièrent. Vers le soir seulement, Antoine, qu'avait rejoint Lépide, le nouveau *magister equitum* de César, sortit de chez lui et se rendit à la *domus publica* (palais national) où César habitait, comme grand pontife, pour y prendre l'argent et les papiers du dictateur. Le 16, l'activité des partis se ranima; des pourparlers furent entamés entre césariens et conjurés; de nombreux soldats et vétérans accoururent à Rome où, excités par Antoine, ils commencèrent à s'agiter.

Au soir du 16, les conjurés et les césariens ne réussissant pas à se mettre d'accord, on décida de s'en remettre à l'avis du Sénat. Antoine convoqua la Haute Assemblée pour le 17. A elle incombaît la tâche de dire si les conjurés étaient des assassins, comme l'affirmaient les césariens, et s'il fallait les déferer à la justice, ou si, au contraire, César, suivant la thèse du parti adverse, devait être considéré comme un tyran, auquel cas ses meurtriers devenaient les libérateurs de la patrie. La séance fut longue et laborieuse. Cicéron trouva finalement le moyen de mettre tout le monde d'accord. Il proposa à la fois une amnistie générale, c'est-à-dire l'oubli et le pardon réciproques de tout ce qui s'était pu commettre contre la loi et la ratification des actes de César, tant de ceux déjà en voie d'exécution que de ceux même qu'on pourrait trouver rédigés en forme officielle dans ses papiers. C'était traiter César de tyran, assez pour mettre ses meurtriers à

l'abri de toute poursuite, mais c'était aussi le considérer en magistrat légitimement élu pour autant qu'il fallait sauvegarder les intérêts de tout le monde.

La proposition de Cicéron fut approuvée et dans la séance suivante, le Sénat, malgré la vive opposition de Cassius, vota à César des funérailles nationales. Puis on ouvrit le testament du grand disparu et Rome connut de nouvelles raisons de s'émouvoir. César adoptait son neveu Octave, en lui léguant presque toute sa fortune; plusieurs des conjurés, de ceux-là même à qui il devait la mort, étaient désignés pour devenir les tuteurs de son fils si jamais il en avait un; enfin, son légataire universel recevait la charge de distribuer aux citoyens pauvres de Rome une somme de 120 ou de 300 sesterces par tête.

Ces actes excitèrent profondément la sensibilité du peuple; les soldats, les vétérans, la plèbe pleurèrent la mort du dictateur et maudirent avec fureur ceux qui l'avaient tué, de sorte que le jour des funérailles, après la crémation du corps, de graves bagarres éclatèrent. Quittant le bûcher de César, la foule se rua vers les demeures de Brutus et de Cassius et y mit le feu; dans tous les quartiers il y eut des désordres et des manifestations contre les conjurés; si violente fut la colère populaire que plusieurs d'entre eux furent massacrés. La nuit n'apaisa pas cette fureur, et l'agitation populaire, entretenue secrètement par Antoine, se prolongea les jours suivants: les conjurés les plus en vue durent rester tapis chez eux; ceux même qui étaient investis d'une magistrature durent renoncer à l'exercer.

Marc Antoine et Octave. La guerre de Modène (43).

Le résultat de ces émeutes fut tel que les amis de César n'auraient osé l'espérer: les meurtriers du dictateur, les conjurés, tous leurs amis et partisans furent empêchés de paraître dans le Sénat et d'exercer les magistratures d'abord, obligés de quitter Rome ensuite. Le parti anticésarien du Sénat allait s'effritant de jour en jour, et un beau matin, ses adversaires les plus influents s'étant éclipsés, Antoine se réveilla seul maître de la République. L'occasion était trop belle pour qu'il n'essayât pas de la saisir.

Utilisant les papiers de César qu'il avait gardés par-devers lui, Antoine entreprit une grande campagne de propagande. Il fit un voyage en Campanie pour distribuer aux vieux soldats des terres et leur recommander de se tenir prêts à tout événement; un mois après, il revenait à Rome, accompagné par des bandes de vétérans de César. La fortune lui souriait décidément et déjà

il se préparait à prendre la place du dictateur, dans la République abandonnée à sa merci. Mais en rentrant à Rome, il y trouva le légataire universel, neveu et fils adoptif de César, Octave, qui, surpris par la mort de son illustre parent à Apollonie, s'était empressé de rentrer dans la capitale.

Ce jeune homme de dix-neuf ans, qui avait pris le nom de C. César Octavianus, en souvenir de son père adoptif, se hâta de réclamer à Antoine les sommes qui se trouvaient dans les caisses de César, pour pouvoir payer le legs dû au peuple. Mais Antoine n'entendait pas rencontrer un rival sur sa route. Non content de garder l'argent, il se hâta de renforcer sa puissance et sa popularité : il se fit, le 2 juin, proroger de cinq ans dans le gouvernement de la Macédoine que César lui avait réservé, et attribuer de plus celui de la Syrie. Il promulgua une loi agraire proposant la distribution de ce qui restait de terres domaniales en Italie aux vétérans; enfin, il présenta par surprise une loi qui, au lieu de la Macédoine, lui donnait la Gaule Cisalpine, en l'enlevant à Decimus Brutus qui la gouvernait depuis le mois d'avril. Cette loi l'autorisait à y transporter les troupes installées en Macédoine, c'est-à-dire une armée de plus de 50 000 hommes.

L'intention d'Antoine de remplacer César à la tête de la République était manifeste. De la Gaule Cisalpine, avec une pareille armée, il eût aisément dominé Rome et l'Italie. Cependant Octave, mis dans l'impossibilité de payer le legs, protestait auprès du peuple contre Antoine qui s'était approprié la fortune de César. Le consul essaya, en vain, de l'effrayer par des menaces : le seul résultat fut de pousser Octave à s'entendre avec les principales personnalités du parti conservateur, auxquelles il s'offrit pour défendre la République en danger. Le parti sénatorial, privé de chefs, accepta son offre : six mois après la mort du dictateur, son fils et héritier était l'allié de ses meurtriers. La résistance contre Antoine s'organisait et, vers le milieu d'octobre, Octave se rendit en Campanie pour y recruter parmi les vétérans de César une garde personnelle. En même temps, accusant Antoine d'avoir trahi le parti de César, il s'efforçait de gagner à sa cause les légions macédoniennes qui venaient de débarquer en Italie pour se rendre en Gaule Cisalpine. Antoine, inquiet, voulut en finir et lui intenta un procès pour armements illégaux. Mis en accusation pour attentat à la sûreté de la République (*perduellio*), le sort d'Octave n'eût tenu qu'à un fil.

Dès lors, il ne restait à Octave d'autre alternative que de lever l'étendard de la révolte ou de se donner la mort. Il fut sauvé à la dernière minute par un vrai miracle : deux légions

qu'Antoine avaient amenées dans le Latium se rangèrent aux côtés du fils de César. Cette rébellion renversait les chances : le danger était d'autant plus grave pour Antoine que Decimus Brutus, résolu à ne pas quitter la Gaule Cisalpine, se préparait à la résistance. Antoine risquait d'être pris entre Octave et Decimus Brutus. Il n'hésita pas et, au début du mois de décembre 44, partit pour la Cisalpine avec les vétérans qui se trouvaient à Rome. Il rappela de Macédoine la sixième légion et entama les opérations contre Decimus Brutus qui dut s'enfermer dans Modène.

Le départ du consul laissait momentanément le champ libre aux conjurés qui, à Rome, dirigés par Cicéron, appuyés par Octave et ses légions, reprenaient de l'audace. Le Sénat refusa toutefois de déclarer la guerre à Antoine, tant parce que ce dernier y avait conservé des amis que par crainte de déclencher une nouvelle lutte civile. Un compromis fut adopté : on ne déclara pas les hostilités ouvertes contre Antoine, mais on lui envoya une mission composée de trois sénateurs pour le sommer de quitter la Cisalpine. En revanche, Octave fut admis au Sénat et on l'autorisa à solliciter le consulat dix ans avant l'âge légal.

Antoine déclara aux envoyés du Sénat qu'il était prêt à obéir pourvu qu'on lui attribuât la Cisalpine avec six légions pour cinq ans. A tous ceux qui désiraient la paix, la proposition parut raisonnable, mais, loin de se rallier à cet avis, Cicéron proposa de déclarer Antoine ennemi public. Le Sénat hésita ; ne voulant pas créer l'irréparable, il adopta une demi-mesure : sans accueillir la demande d'Antoine, au lieu d'avoir recours aux armes, il se contenta de proclamer le *tumultus*, sorte d'état de siège pour la République.

La majorité conseillait la prudence non seulement par amour de la concorde, mais parce qu'elle se méfiait à juste titre des soldats. Auraient-ils combattu contre Antoine ? Mais, vers le milieu de février 43, des nouvelles prodigieuses arrivèrent à Rome. Marcus Brutus, qui, chassé par les émeutes, s'était enfui de Rome quelques mois auparavant presque comme un exilé, s'était emparé en Orient de 16 000 talents que le gouverneur de l'Asie envoyait à Rome ; avec cet argent, il avait levé une armée. Il avait ensuite occupé la Macédoine et saisi de grands dépôts d'armes et de vivres que César y avait préparés pour la guerre contre les Parthes. Les conjurés disposaient donc en Orient d'une armée et d'un trésor de guerre : leur parti reprit le dessus au Sénat et dans la République. On déclara la guerre à Antoine et les armées, jusqu'alors immobiles, se mirent en route,

sous le commandement des deux consuls et d'Octave pour délivrer Decimus Brutus, assiégé dans Modène par Antoine. Pris entre Brutus et l'armée des consuls, Antoine, ayant subi de grosses pertes en deux autres combats, jugea prudent de se réfugier dans la Narbonnaise, auprès du gouverneur de cette province, Marcus Æmilius Lépide.

Triumviri Rei publicæ constituendæ : Philippes.

La nouvelle de la fuite d'Antoine causa une joie immense à Rome et au Sénat. On crut le rebelle aux abois, la guerre gagnée, les césariens exterminés. Dans une séance mémorable, le 26 avril, Antoine et ses partisans furent bannis. Mais les sénateurs s'étaient trop hâtés de se réjouir. Antoine quittait Modène avec une armée qui n'avait pas été mise en déroute, et il allait au-devant d'une autre armée intacte et amie, celle de Lépide. Au début de juin, en effet, Rome apprenait que les troupes du gouverneur de la Narbonnaise et celles du proconsul fugitif de la Cisalpine fraternisaient et que les deux chefs étaient en révolte ouverte contre la République.

Le Sénat confia alors à Decimus Brutus et à Octave le commandement de la guerre contre Lépide et contre Antoine. Lépide, toutefois, voyant que son adversaire disposait de forces supérieures, — 23 légions contre 14, — entama tout de suite des pourparlers avec Octave pour le réconcilier avec Antoine, en faisant appel au grand nom de César, l'illustre disparu auquel tous trois étaient redevables de tant de bienfaits. Les huit légions d'Octave pouvaient déplacer l'équilibre des forces à l'avantage des césariens. La fortune favorisa Lépide.

Octave caressait alors un projet très audacieux : il voulait se faire nommer consul en même temps que Cicéron. Mais nommer un consul de moins de vingt ans eût été un tel scandale que le Sénat se révolta. Octave était donc dans un état d'esprit favorable pour écouter les propositions de Lépide. Il conclut avec lui et avec Antoine un accord secret et puis, faisant une soudaine volte-face, il se présenta aux soldats comme le fils et l'héritier de César et leur persuada d'envoyer à Rome une déléga-tion de centurions demander pour lui au Sénat la magistrature suprême. Le Sénat ayant répondu par un refus formel, il marcha sur Rome et l'occupa sans verser une goutte de sang. Le 19 août, il fut nommé consul avec Q. Pedius, autre héritier de César. Il se produisit alors ce que les conservateurs et les conjurés craignaient depuis un an. Une loi fut votée qui déférait à un tribunal spécial les meurtriers de César et leurs complices pour être con-

damnés à l'*interdictio aquæ et ignis* (interdiction de l'eau et du feu) et à la confiscation de leurs biens. L'amnistie du 17 mars 44, chef-d'œuvre de Cicéron, était annihilée.

Les nouvelles venues de Rome soulevèrent l'enthousiasme des armées d'Occident. Entraînées par une contagion irrésistible, les légions se déclarèrent toutes pour les trois nouveaux chefs du parti césarien. Cette deuxième coalition politique ne se borna pas, cette fois, à une entente privée : ce fut une dictature conférée, par une loi, à Antoine, Lépide et Octave. Ceux-ci recevaient le titre de *triumviri rei publicæ constituendæ* pour cinq ans, avec des pouvoirs illimités. Comme il fallait des sommes considérables pour les vétérans, pour l'armée et pour la guerre, on décréta le bannissement des sénateurs et des chevaliers les plus riches et la confiscation de leurs biens, et on établit des impôts extraordinaires sur les propriétés des citoyens romains les plus aisés. Cicéron fut la victime la plus illustre de ces mesures.

Le parti césarien venait de s'emparer de Rome et de toute la partie occidentale de l'Empire, mais l'Orient restait entre les mains du parti conservateur. Deux armées, commandées par Brutus et Cassius, y faisaient la loi. Pour reconquérir l'Orient, vingt légions, sous les ordres d'Octave et d'Antoine, — Lépide ayant été désigné pour gouverner l'Italie, — passèrent en Grèce et occupèrent la Macédoine. Brutus et Cassius allèrent au-devant d'elles et établirent leur camp près de Philippes, dans une position qui leur permettait de communiquer avec la mer. Antoine, en menaçant de les encercler, les obligea à accepter la bataille. Le résultat fut incertain; les légions d'Octave, surprises, abandonnées par leur général qui alla se cacher dans un marais du voisinage, furent battues par Brutus et leur camp saccagé. Les légions d'Antoine, au contraire, se jetèrent avec impétuosité sur celles de Cassius et les poursuivirent jusque dans leurs retranchements. Cassius, croyant tout perdu, se donna la mort. Le soir, les deux armées également battues et victorieuses, se retirèrent dans leurs campements. Une deuxième rencontre, peu après, eut un résultat plus clair et plus décisif : Brutus fut battu et se donna la mort avec une stoïque sérénité (automne 43).

*La guerre de Pérouse (41-40). Les accords de Brindes (40)
et de Tarente (37).*

Des proscriptions de 43 et des batailles de Philippes, la noblesse romaine sortait décimée et ruinée. L'aristocratie, qui avait gouverné Rome au long de nombreux siècles et qui, malgré tant de

blessures, avait survécu à la première et à la deuxième guerre civile, reçut, au cours de la troisième, le coup dont elle ne devait plus se relever.

Les quelques survivants qui avaient pris la mer avec Sextus Pompée ne pouvaient se flatter de changer la fortune de la guerre. Mais les triumvirs, maîtres absolus, ne s'en trouvaient pas moins en face d'une situation hérissée de difficultés. Il fallait payer aux soldats les indemnités promises et l'argent faisait défaut; il fallait satisfaire les vétérans de César et licencier quand même une partie de l'armée; il fallait enfin établir l'autorité de Rome en Orient et celle du triumvirat en Italie, où Lépide avait abandonné le gouvernement à Fulvie, la femme d'Antoine. On décida de réduire l'armée à 32 légions, et de les répartir toutes entre Antoine et Octave. On décida aussi qu'Antoine, en plus de l'Orient, prendrait la Narbonnaise tandis qu'Octave aurait l'Espagne jusqu'alors donnée à Lépide. Celui-ci, à cause de son inaptitude et de sa faiblesse ou, comme il en fut accusé, à cause de prétendus pourparlers secrets avec Sextus Pompée, devait être exclu du gouvernement des provinces. Antoine irait aussitôt pacifier l'Orient; Octave se chargeait de réduire à merci Sextus et de distribuer les terres aux vétérans. Ce n'était pas une entreprise aisée, car il fallait trouver de 300 000 à 400 000 hectares. Il fut décidé qu'on reprendrait, dans le territoire des dix-huit villes les plus riches d'Italie, une partie des terres de chaque propriétaire. Toutefois, lorsque Octave commença à appliquer sérieusement ce plan, la femme d'Antoine, Fulvie, et son frère Lucius, qui aspiraient à gouverner Rome et l'Italie, prirent ouvertement la défense des propriétaires, affirmant que Marc Antoine, leur illustre parent, était opposé à ces expropriations.

Une nouvelle guerre civile éclata. Après d'obscures opérations, Octave put enfermer Lucius Antoine dans Pérouse (automne 41). Au mois de mars suivant, la ville, réduite à toute extrémité, se rendit au général d'Octave, Marcus Vipsanius Agrippa. Octave, n'osant maltraiter le beau-frère de son puissant collègue, laissa Lucius en liberté, pardonna aux soldats, mais abandonna Pérouse à ses légions.

Pendant que ces événements se déroulaient en Italie, Antoine, après avoir réorganisé de son mieux l'Orient, était allé passer l'hiver de 41-40 à Alexandrie, près de Cléopâtre. La reine qui n'était plus très jeune, mais qui était toujours très belle, reprit avec lui le plan tenté déjà avec César : elle voulut l'amener à l'épouser et à transporter à Alexandrie le siège de l'Empire. Il ne semble pas qu'il ait été dès lors gagné au plan de Cléopâtre; il

paraît plus probable qu'à ce moment il songea surtout à faire sien le plan de César contre les Parthes. Ceux-ci d'ailleurs, au printemps de l'an 40, poussés par un agent de Brutus et de Cassius, le jeune Q. Labienus, firent irruption en Syrie.

Revenu d'Égypte à Athènes, Antoine traita sévèrement, ainsi qu'il est facile de le comprendre, Fulvie et les survivants de la guerre de Pérouse venus le retrouver en Grèce pour l'exciter contre Octave. Il ne voulait pas avoir de difficultés en Italie. Rien d'ailleurs ne se serait produit si Octave, inquiet, comme toute l'Italie, des véritables intentions d'Antoine, n'avait profité de la mort du gouverneur de la Gaule Narbonnaise pour suborner et faire passer de son côté les légions d'Antoine. Antoine voulut reprendre ses légions; comme Octave faisait la sourde oreille, il accepta l'alliance de Sextus Pompée et l'aide qu'un ancien allié de Brutus et de Cassius, Domitius Ahenobarbus, le vaincu de Corfinium, lui offrait avec une petite flotte. Ayant réuni leurs forces, ils vinrent attaquer les côtes adriatiques de l'Italie, et parurent devant Brindes. La guerre civile recommençait. Mais les soldats des deux partis s'y engageaient avec une telle mauvaise volonté qu'Antoine et Octave furent obligés de se mettre d'accord. Dans l'automne de 40, à Brindes, une convention fut stipulée qui attribuait tout l'Orient à Antoine avec 19 légions et le droit de recruter des soldats en Italie; l'Occident revenait à Octave avec 16 légions; l'Afrique seule à Lépide avec 6 légions. On scella la paix par un mariage. Antoine, Fulvie étant morte peu de temps auparavant, épouserait Octavie, sœur de son collègue.

Sextus Pompée se trouvait donc abandonné par Antoine, et Octave était libre de l'attaquer. Mais lorsque, pour recueillir les fonds nécessaires à la nouvelle expédition, il établit de nouveaux impôts, l'opinion publique, fatiguée du mauvais gouvernement du triumvir, s'insurgea en faveur de Pompée. A Rome, la population, excédée, arracha les édits des triumvirs et des manifestations éclatèrent en faveur de la paix. Cette attitude effraya Octave et Antoine et les poussa à la conciliation : au lieu de faire la guerre à Pompée, ils le rencontrèrent à Misène et conclurent un accord avec lui en 39. Sextus Pompée recevait la Sicile, la Sardaigne et le Péloponnèse pour cinq ans; on lui assurait le consulat pour 33 et, en compensation du patrimoine paternel confisqué, il recevait une indemnité de 70 millions de sesterces. En revanche, il s'engageait à ne plus molester les cultivateurs italiens et à réprimer la piraterie. De plus, les proscrits survivants seraient amnistiés et remis en possession d'une partie ou de la totalité de leurs biens; les esclaves,

soldats de Sextus, seraient libérés. La paix était imposée non plus par le glaive des soldats, mais, pour la première fois, par la force invisible de l'opinion publique.

Cette paix toutefois fut précaire : peu après, Sextus et Octave se brouillèrent à nouveau et les hostilités reprirent. Antoine qui, entre-temps, s'était rendu en Orient pour y préparer la conquête du royaume des Parthes, s'efforça d'empêcher un nouveau conflit entre les deux rivaux ; mais il échoua. Octave, au cours de l'été 38, perdit la majeure partie de sa flotte, dans une bataille d'abord et ensuite au cours d'une tempête. Cependant le pouvoir des triumvirs touchait à son terme ; il allait expirer en 37. Antoine, s'il ne voulait renoncer à conquérir le royaume des Parthes, devait au plus vite préparer son entrée en campagne. Il songea alors à tirer parti des circonstances et à s'entendre avec Octave. Celui-ci, qui avait besoin d'une nouvelle flotte dans sa lutte contre Pompée, eût reçu une partie de celle d'Antoine et lui eût, en échange, cédé une partie de son armée pour la guerre contre les Parthes. Après de longues négociations, l'accord entre les deux triumvirs fut conclu à Tarente, au printemps de 37. Le triumvirat devait être renouvelé pour cinq ans ; Antoine céda à Octave 130 vaisseaux et recevait en échange 21 000 hommes ; les accords de Misène étaient rompus et Octave avait à nouveau les mains libres.

La dissolution du triumvirat.

Les accords de Tarente conclus, Antoine retourna en Orient préparer la conquête du royaume des Parthes, tandis qu'Octave rentra à Rome pour préparer la guerre contre Pompée. Le neveu de César réussit enfin en 36 à battre son rival. Le choc définitif eut lieu dans les eaux de Naulochos où le fils de Pompée essuya une défaite sanglante : 160 navires furent détruits ou capturés et lui-même dut s'enfuir en Orient, avec sa fille et ses trésors. Le succès de cette entreprise servit fort Octave aux yeux de l'opinion. Lépide, bien malgré lui, allait lui rendre un service plus grand encore en essayant de susciter une nouvelle guerre civile pour reprendre dans le triumvirat une place égale à celle de ses deux collègues. Ses soldats se rangèrent du côté d'Octave et il dut rentrer dans la vie privée. Le jeune Octave se trouvait ainsi subitement à la tête de 43 légions, de 600 navires, et d'un empire qui comprenait l'Espagne, l'Illyrie, la Gaule, l'Italie, et une grande partie de l'Afrique du Nord, nanti enfin d'un pouvoir presque absolu dans une république qui paraissait irrémédiablement déchuë. Pour la première fois,

il n'abusa pas de son immense autorité. Rentré à Rome, il proclama une amnistie fiscale, supprima certains impôts, rendit à différents magistrats certains pouvoirs usurpés par les triumvirs. Il chercha aussi à éviter de nouvelles confiscations de terres, lutta contre le brigandage, et ordonna à Rome de grands travaux publics. La puissance des triumvirs déclinait : il fallait s'engager dans la voie des concessions, apaiser l'opinion publique mécontente. Octave qui par nature était un sage, bien qu'il eût fait jusqu'alors beaucoup de folies, s'en rendit compte et n'hésita pas à prendre enfin ce chemin de la sagesse qui était le bon et qui devait, plus sûrement que tout autre, l'amener à la prodigieuse grandeur dont nous allons conter l'histoire.

Les noces d'Antioche. La guerre contre les Parthes.

Tandis qu'Octave, après avoir vaincu Pompée, organisait la paix, Antoine se préparait à sa grandiose entreprise contre les Parthes. Pour la mener à bien, il fallait des hommes, de l'argent, des armes en quantité. Tout cela, l'Égypte seule pouvait le fournir en abondance. La nécessité de la guerre poussa Antoine à prendre une décision qui devait avoir de très graves conséquences : quoique mari d'Octavie, il accepta d'épouser Cléopâtre et de devenir roi d'Égypte, suivant le désir de la reine, pour pouvoir ensuite puiser à pleines mains dans le trésor des Ptolémées.

Les noces furent célébrées à Antioche, au début de 36, au milieu de grandes fêtes : mais ce mariage dynastique était un acte très audacieux, car il n'entraît pas dans le cadre des traditions politiques de Rome. Antoine s'en rendait si bien compte, qu'il ne prit pas le titre de roi d'Égypte, ne fit pas connaître officiellement son mariage à Rome et s'abstint de répudier Octavie. Il se mit ainsi dans une situation fautive, qui allait devenir la cause principale de sa ruine. Pour l'instant, en tout cas, il n'avait qu'à se réjouir de pouvoir préparer l'expédition contre les Parthes avec l'aide de l'Égypte. Au printemps de 36, en effet, Antoine achemina ses machines de guerre, ses légions, ainsi que les contingents de l'Arménie et du Pont, sous les ordres d'Oppius Stavianus, par la vallée de l'Araspe. Avec le gros de l'armée il prit un chemin plus court et plus dur, qui le porta à la fin de juillet aux confins de la moyenne Atropatène. Arrivé là, il commit une faute : au lieu d'attendre l'autre armée et les machines de siège, il envahit le pays et marcha sur la capitale. Le roi des Parthes put ainsi attaquer à revers la première armée,

détruire le parc de siège et obliger la cavalerie arménienne à rentrer dans son pays. Cette défaite, l'hiver qui approchait, le ravitaillement qui commençait à faire défaut mirent Antoine dans la nécessité de prendre le chemin du retour. Ce ne fut qu'après vingt-quatre jours de marche que ses hommes arrivèrent en lieu sûr, épuisés par la fatigue, la faim, la soif et les incessantes attaques ennemies. Une fois encore la grande entreprise avait échoué.

Les donations d'Alexandrie et la politique orientale d'Antoine.

Son échec ne devait pas cependant détourner Antoine de ses projets orientaux et tandis qu'Octavé, en Italie, essayait de se réconcilier avec la tradition latine et républicaine, lui, s'enfonçait toujours davantage dans une politique dynastique et égyptienne. Il voulait une revanche de l'échec de sa première expédition contre les Parthes; mais plus il se butait, plus il avait besoin de l'Égypte et de ses trésors, plus il se soumettait à l'emprise de Cléopâtre. Cela explique l'erreur qu'il commit en 34, après avoir conquis le royaume d'Arménie et ses trésors, premier pas vers la seconde campagne contre les Parthes. Ayant mené à bien cette entreprise, non seulement il célébra son triomphe à Alexandrie, mais aussitôt après, dans l'automne de 34, au cours d'une fête solennelle, il proclama Cléopâtre « reine des rois »; Cæsarianus, « seul » fils légitime de Cléopâtre et de Jules César, participant avec elle au pouvoir royal; le petit Ptolémée Philadephe, un enfant de deux ans à peine, fils de la reine et de lui-même, roi de la Phénicie, de la Syrie, de la Cilicie. Il donna à son frère Alexandre, qui atteignait sa sixième année, l'Arménie et le royaume des Parthes, encore à conquérir; à la sœur jumelle de celui-ci, la petite Cléopâtre, la Libye et la Cyrénaïque.

Le triumvir romain rétablissait ainsi l'empire des Ptolémées, aux frais de la république. Disposant des trésors de cette immense et riche contrée, pouvant lever autant de soldats qu'il voulait en Italie, possédant à la fois une flotte romaine et la flotte égyptienne, Antoine détenait une immense puissance. L'Occident et Octave, qui en était le champion, n'auraient pu lui résister, s'il avait réussi par surcroît à mener à bien la conquête du royaume des Parthes. Octave n'avait qu'un seul moyen pour détourner le danger. Il lui fallait contrecarrer dès le début le plan d'Antoine en faisant naître un conflit entre lui et le Sénat. Les donations d'Alexandrie, que l'opinion publique en Italie avait blâmées avec vivacité, en offrirent un excellent prétexte.

En effet, dans la séance du premier janvier 33, Octave lui-

même, en sa qualité de *Princeps senatus*, fit un rapport sur les donations d'Alexandrie qu'il jugeait avec sévérité. En même temps, ses amis commencèrent, à Rome et en Italie, une vigoureuse campagne contre Antoine, le représentant comme l'humble esclave de Cléopâtre, dévoilant de prétendus projets ourdis au détriment de Rome et de l'Italie. Cette attitude d'Octave et ses accusations inquiétèrent Antoine à tel point, qu'il se décida à intervenir résolument dans les affaires d'Italie et à abattre Octave.

Le triumvirat, qui n'était d'ailleurs plus qu'un duumvirat, allait se terminer à la fin de 33. Antoine aussi proposerait au Sénat de renoncer à sa charge et de restaurer la République à condition qu'Octave en fit autant. Comme il savait qu'Octave, qui n'avait pas confiance en lui, n'accepterait pas cette proposition, il espérait apparaître à l'Italie comme le seul défenseur des libertés républicaines. Le plan était habile, mais il échoua à cause des dissentiments très vifs qui éclatèrent au Sénat entre les partisans de l'un et de l'autre triumvir. Les pouvoirs triumviraux ayant pris fin, aucune mesure ne fut adoptée pour restaurer la constitution, de sorte que l'État romain demeura suspendu entre la dictature qui venait de finir et la constitution qui n'était pas encore rétablie. Pendant cet interrègne, on fit de part et d'autre les suprêmes préparatifs de la dernière guerre civile.

Antoine répudia Octavie, et laissant onze légions à la garde de l'empire, disposa à travers la Méditerranée une vraie chaîne de garnisons navales et terrestres, depuis l'Épire jusqu'à la Cyrénaïque : il réunit le gros de sa flotte dans le golfe d'Ambracie pendant qu'il prodiguait en Italie les promesses et l'or. Octave à son tour profita du mécontentement suscité par la conduite d'Antoine, pour provoquer ce qu'on appela la *conjuratio* de l'Italie. Nous ignorons exactement en quoi consistait cette *conjuratio*. Il paraît qu'en raison du petit nombre de sénateurs demeurés à Rome, les autres s'étant enfuis près d'Antoine, les agents d'Octave persuadèrent aux magistrats des principales villes d'Italie de se substituer au Sénat défaillant et de charger leur chef, en lui prêtant serment de fidélité, de se mettre à la tête de l'armée et de faire la guerre à Cléopâtre.

Actium.

Octave, grâce à un habile stratagème de son général, Vipsanius Agrippa, réussit à débarquer une armée en Épire au printemps de 31, mais il ne put surprendre la flotte dans le golfe d'Ambracie. Antoine eut le temps de rappeler son armée de Grèce et de la placer, sous la protection de sa flotte, sur le promontoire

d'Actium. Octave, de son côté, dut établir son camp et ancrer sa flotte à peu de distance de là. Dès lors commence une guerre longue et très étrange. Octave n'attaquait pas, car il n'osait pas; Antoine n'attaquait pas non plus, car Cléopâtre ne le voulait pas. L'empire égyptien qu'il désirait fonder avec Cléopâtre fût devenu impossible non seulement s'il avait été vaincu, mais encore s'il était sorti vainqueur de la lutte. Dans ce dernier cas, en effet, il lui eût fallu rentrer en Italie pour reprendre le gouvernement de la République. L'empire égyptien, que Cléopâtre rêvait d'agrandir et de consolider, ne pourrait exister que si Antoine se désintéressait de l'Italie et de Rome; que si l'Orient et l'Occident se détachaient complètement. Il est impossible de comprendre cette étrange guerre, si on ne tient pas compte de cette singulière situation politique. On aurait cru que les deux adversaires ne voulaient ni se battre, ni faire la paix. Toutefois, les armées ne pouvaient demeurer immobiles éternellement; Cléopâtre voulait rentrer en Égypte avec son armée intacte. Il paraît qu'à la fin Antoine se laissa convaincre par la reine de regagner l'Égypte sans livrer bataille, tout en cachant sa retraite sous les apparences d'une bataille navale simulée qui donnerait satisfaction au parti romain et aux sénateurs réfugiés auprès de lui. Au cours de cette bataille, la reine prendrait la fuite avec sa flotte et le trésor; Antoine la suivrait et P. Canidius amènerait en Égypte le reste de la flotte et de l'armée. C'est ainsi du moins qu'on peut expliquer cette curieuse bataille d'Actium, dont les auteurs anciens nous ont transmis une version incompréhensible.

S'il en fut ainsi, le plan d'Antoine et de Cléopâtre était trop ingénieux, et une difficulté imprévue le fit échouer en peu de jours. L'armée d'Antoine fut tellement outrée de cette fuite que Canidius n'osa souffler mot des ordres reçus ni ramener les soldats en Égypte. Des désertions se produisirent bientôt : les Romains les plus éminents de la suite d'Antoine d'abord, les princes orientaux et les contingents alliés ensuite; enfin, après sept jours d'une longue attente, les légions et la flotte passèrent à Octave. Le 9 septembre, Antoine n'avait plus ni soldats ni navires en Occident. Il en avait toutefois encore en Orient suffisamment pour dissuader son rival de le poursuivre. Cette fois, l'Italie imposa sa volonté à Octave; elle le força à ne pas laisser en suspens cette coûteuse guerre civile et réclama de lui la conquête de l'Égypte et cela avec tant d'énergie que celui-ci, déjà rentré à Rome, se laissa enfin entraîner dans la voie où le poussait l'opinion publique.

Antoine aurait encore pu faire payer cher leur audace à ses adversaires. Mais la défaite d'Actium l'avait discrédité et découragé en laissant voir même à ses amis les plus fidèles la politique équivoque et fautive qui l'avait perdu.

Octave put marcher sans obstacles de la Syrie et de l'Afrique vers l'Égypte, et s'avancer directement, presque sans coup férir, sur Alexandrie. Le 1^{er} août 30, les milices et la flotte d'Antoine, qui devaient le défendre, passèrent à Octave. Le drame touchait à son dénouement. Antoine et Cléopâtre se donnèrent la mort. L'Égypte fut entièrement conquise, mais ne fut pas transformée en province romaine. L'orgueil national, les traditions séculaires de la terre des Pharaons et des Ptolémées n'auraient pas toléré pour ce pays le sort de la Gaule ou du royaume de Pergame. Octave crut utile de feindre d'être lui-même le nouveau roi d'Égypte et il fit gouverner le pays, non par un proconsul, mais par un *Præfectus*, c'est-à-dire par un représentant personnel. Mais tous les Égyptiens durent payer un impôt égal au sixième de leurs biens, d'autres sommes furent extorquées aux plus riches, l'immense trésor des Ptolémées envoyé à la fonte et transformé en monnaie sonnante et trébuchante. On put ainsi payer enfin les officiers et les soldats mécontents; Octave reconstitua à nouveau la fortune qu'il avait perdue et ses amis retrouvèrent, avec les trésors de l'Égypte, leurs immenses patrimoines. Pendant les derniers mois de 30, et les premiers de l'année suivante, Octave resta en Orient. Au printemps de 29 il rentra en Italie, et les 13, 14 et 15 août on célébra à Rome les fêtes solennelles de son incomparable triomphe.

CHAPITRE XI

LA RÉPUBLIQUE D'AUGUSTE

La restauration de la République (27 av. J.-C.).

DERNIER survivant de tant de rivaux qui s'étaient disputé le pouvoir au cours de tant de guerres, Octave est désormais le maître et l'arbitre de la république. Toutes les légions le reconnaissent pour chef; le Sénat a été unanime à lui remettre les pouvoirs de l'État; Rome et l'Italie le proclament le sauveur de l'empire; les provinces lui obéissent. Personne à Rome n'a jamais joui d'une autorité plus grande ni plus sûre. Quel usage va-t-il en faire?

Tous les historiens du XIX^e siècle ont soutenu qu'Auguste se servit d'une chance aussi extraordinaire pour fonder à Rome une monarchie, en ayant l'adresse de l'habiller d'oripeaux républicains. Ni les sources, ni la raison historique ne justifient cette thèse. Il faut arriver à Dion Cassius, écrivain oriental, et du III^e siècle de l'empire, pour trouver un ancien qui parle d'Auguste comme d'un souverain. Parmi les écrivains plus proches de lui, aucun ne soupçonna Auguste d'avoir dissimulé une monarchie sous les formes de la vieille république. On peut aisément démontrer qu'Octave ne pouvait fonder une monarchie ni à visage découvert, ni sous le masque républicain. Il lui eût fallu pour cela substituer sa propre autorité et celle de sa famille à l'autorité du Sénat, des magistrats, bref de ce petit groupe de grandes familles qui avaient créé et jusqu'alors gouverné l'empire. Auguste n'aurait pu accomplir ce bouleversement qu'à la condition d'avoir le consentement de l'opinion publique en Italie.

Son pouvoir était basé sur le dévouement des légions, et ces légions se composaient de soldats italiques. Or, un de leurs sentiments les plus forts était justement le respect du Sénat, des institutions séculaires de la République et de l'aristocratie de Rome.

Les luttes acharnées des factions n'avaient guère fait progresser, dans le peuple, les idées qui nous paraissent aujourd'hui les vraies idées démocratiques. Le parti populaire avait toujours été dirigé par des nobles de vieille souche, de même que le parti du Sénat. Au cours de leurs luttes, les classes moyennes ou pauvres ne s'étaient jamais soucié de conquérir les hautes charges de l'État. Elles n'admettaient même pas que le commandement militaire et les magistratures de la république fussent attribués à d'autres qu'à des membres de la noblesse sénatoriale : cela est si vrai que les personnages d'origine obscure, entrés au Sénat grâce au désordre des guerres civiles, étaient assez mal vus lorsqu'ils ne possédaient pas les qualités éminentes d'un Agrippa. En 28, juste au moment où les historiens modernes attribuent à Auguste l'intention de fonder une monarchie, il était obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique, de reviser la liste des sénateurs et de solliciter la démission de deux cents d'entre eux, les plus obscurs de l'Assemblée, ceux-là précisément qui auraient pu être ses instruments les plus dociles. Si les classes moyennes et la plèbe ne consentaient même pas à se laisser gouverner par les gens de leur condition, comment auraient-elles obéi à des fonctionnaires venus d'Orient ou d'autres provinces ? Il faudra plus de trois siècles pour que l'Italie se résigne à obéir à ses anciens sujets.

Au cours de ces années, au contraire, toute l'Italie est agitée par une sorte de ferveur traditionaliste, dont la littérature nous a transmis l'expression la plus haute. Les guerres civiles ont assagi les hommes et ramené les esprits vers le passé. C'est l'époque où Tite-Live commence à écrire son histoire de Rome, pour glorifier l'ancien gouvernement républicain. C'est le moment où les vieux auteurs, Livius Andronicus, Pacuvius, Ennius, Plaute, Térence, sont préférés aux écrivains contemporains même les plus illustres, où l'épicurisme est détrôné par le stoïcisme, où Virgile va concevoir le plus grand poème de la romanité. Un parti s'est formé qui va devenir toujours plus nombreux et plus menaçant ; il veut bannir de Rome la « corruption », les vices apportés par les conquêtes, par l'orientalisme, par les richesses, le dévergondage des femmes, la complaisance des maris, le luxe, l'amour des plaisirs.

A une telle époque, un César même n'aurait pu réussir à fonder une monarchie. Un homme comme Octave ne pouvait même pas y songer ; il n'était ni un grand général ni un grand ambitieux, mais un honnête et avisé administrateur, un habile et prudent politique, qui avait épousé Livie, la mère du futur empereur Tibère, divorcée de Claude Tibère Néron, une femme qui incarnait l'esprit et les traditions de la vieille noblesse romaine.

Le plan d'Octave était plus modeste et plus simple que celui que les historiens modernes lui ont attribué : restaurer l'ancienne république aristocratique, en rendant aux institutions l'autorité dont le triumvirat les avait dépouillées, mais en corrigeant leurs défauts. Or les deux défauts les plus dangereux étaient le morcellement du commandement militaire d'une part, et le caractère annuel et partagé des magistratures de l'autre.

Cicéron avait déjà démontré dans son *De Republica*, en développant une idée puisée dans l'œuvre de Polybe et d'Aristote, que les États troublés par la discorde ont besoin d'un magistrat suprême et unique, soumis aux lois communes, par conséquent républicain, mais nanti d'un pouvoir plus durable et plus ample que celui des magistrats ordinaires, d'un pouvoir capable de forcer ceux-ci à ne s'occuper que de leur tâche.

C'est l'idée — nettement latine et républicaine — de laquelle s'inspira la réforme élaborée au cours de 28 par Octave et les hommes les plus éminents du Sénat, réforme proclamée solennellement le 13 janvier 27. En vertu de cette réforme, Octave consentait à se charger du proconsulat de toutes les provinces où des armées tenaient garnison, et à prendre ainsi le commandement de toutes les légions. Soldats et officiers ne dépendraient que de lui, au lieu d'obéir à cette autorité anonyme, intermittente et molle qu'était le Sénat. A cette date, ces provinces n'étaient que trois : la Syrie avec Chypre, la Gaule transalpine, l'Espagne. Les autres, au contraire, devaient être administrées, comme auparavant, par des proconsuls et par des propréteurs. Comme, d'autre part, il fallait à Rome une haute autorité pour surveiller les magistrats urbains, réunir et stimuler le Sénat, Octave accepta de s'en charger et de poser chaque année sa candidature au consulat. Il allait donc être en même temps consul et proconsul : de Rome il gouvernerait les provinces par l'entremise de ses lieutenants ; des provinces, lorsqu'il s'y rendrait, il continuerait à gouverner Rome en sa qualité de consul. L'union des deux magistratures — la consulaire et la proconsulaire — était une révolution plus qu'une réforme : ce n'était cependant pas une nouveauté, car Pompée avait déjà cumulé les deux charges en 52 ; mais Octave les recevait toutes deux des autorités légitimes, et dans le seul dessein de réaliser un fonctionnement plus parfait des institutions restaurées de la république. En somme, on plaçait à la tête de celle-ci Octave comme premier magistrat ou président (*princeps*), avec des pouvoirs légaux et déterminés, pour une période de dix ans. En même temps, Octave renonçait à tous les pouvoirs dont la loi *Titia* l'avait investi comme triumvir. Mais ce cumul de pouvoirs excep-

tionnels dans la personne du nouveau président n'apparaissait aux contemporains, ignorants de l'avenir, que comme une mesure provisoire, destinée à durer seulement jusqu'au jour où la république serait rétablie dans sa véritable forme.

Le vainqueur n'aurait pu se montrer plus modeste et, le 16 janvier, il en fut dignement récompensé. Comme pour sceller d'un caractère sacré la magistrature créée depuis quelques jours, le peuple et le Sénat lui conférèrent ce titre honorifique d'*Augustus* avec lequel il a passé dans l'histoire.

Les Finances.

C'est alors que commence la nouvelle histoire d'Octave et de la république romaine. Elle fut entièrement dominée par la ferme intention de satisfaire autant que possible les nouvelles aspirations traditionalistes, qui voulaient rétablir l'ordre dans l'État, dans la famille, dans les idées et dans les mœurs. On se proposait, en somme, de gouverner avec le nom de César, mais à l'opposé de ce qu'eût fait le dictateur. En 28 déjà, avant que fût approuvée la nouvelle constitution républicaine, Octave avait réduit l'armée à vingt-trois légions et s'était appliqué à y rétablir la discipline en en excluant les étrangers, les affranchis, les provinciaux, en rétablissant les peines et les récompenses. Dans la même année, il avait commencé à reconstituer par des donations la fortune de nombreuses familles sénatoriales tombées dans la gêne. Devenu Auguste, il fit approuver une loi qui abaissait l'âge légal pour les magistratures, afin que les jeunes gens pussent entrer de bonne heure dans la carrière politique. Il fit approuver aussi une loi déjà projetée par César, qui assignait des traitements aux gouverneurs des provinces et à tous les magistrats nouvellement créés. Cette réforme nécessaire, car une partie de l'aristocratie était trop pauvre pour faire les frais des charges publiques, n'en était pas moins en contradiction avec un principe de la vieille république, la gratuité des fonctions. Enfin, et surtout, Auguste s'occupa de réorganiser les finances.

Après tant de dilapidations, de vols et de malversations, la réforme des finances était le premier remède dont la république avait besoin. Sans argent, Auguste ne pouvait ni entreprendre de guerres, ni restaurer l'administration, ni faire exécuter de travaux publics. Il consacra donc ses premiers soins à la trésorerie. Quels étaient les revenus et les dépenses de la République? Pour s'en rendre compte, Auguste organisa chez lui, pour son usage privé, une véritable comptabilité d'État, choisissant à cet effet les plus cultivés et les plus intelligents de ses esclaves et de ses affranchis.

Mais il ne suffisait pas de connaître les revenus : il fallait encore les accroître.

Reprenant un ancien projet de César, Auguste fit l'inventaire de l'immense patrimoine que la république possédait dans tout l'empire, et qu'elle avait toujours exploité avec profit, certes, mais dans le plus grand désordre. Il augmenta les impôts de certaines provinces qui avaient moins souffert au cours des dernières années et qui, par comparaison avec leur situation un demi-siècle plus tôt, donnaient des preuves de prospérité évidente; telle la Gaule transalpine, et peut-être aussi les provinces illyriennes et quelques régions des Alpes. Il s'efforça de mettre en circulation une plus grande quantité de numéraire. Pendant le triumvirat, des masses d'or et d'argent, effrayées par l'anarchie, s'étaient cachées, de sorte que le triumvirat avait dû frapper des monnaies de mauvais aloi. Pour remédier à la disette de numéraire, Auguste songea à conquérir des territoires aurifères et, dans cette intention, il prépara les premières guerres de son gouvernement : la guerre contre les Cantabres et contre les Asturiens, dans la péninsule ibérique, dont les mines d'or, pendant l'anarchie du dernier siècle, avaient été abandonnées à la suite d'une révolte des indigènes, et en même temps la conquête de la vallée des Salasses (vallée d'Aoste), précieuse pour les mêmes raisons. Il avait tellement à cœur la réorganisation des finances que, dans la même année 27, il décida de faire un long voyage d'abord en Gaule, pour y organiser les nouveaux impôts, et ensuite en Espagne; mais auparavant, il décida d'exécuter à ses frais, avec le concours des sénateurs les plus riches et les plus dévoués, de grands travaux publics en Italie : réparation de routes, construction de nombreux temples et monuments publics.

Les premières difficultés du nouveau régime. — La crise de l'an 23.

Narbonne fut la première étape de son voyage (fin 27). Il y avait convoqué expressément les notables de la Gaule transalpine, sans doute pour leur annoncer les mesures préparatoires à la réforme des impôts, entre autres, et le recensement général destiné à évaluer la nouvelle fortune gauloise. Ce n'est pas par hasard qu'Auguste avait songé à la province conquise par César pour augmenter ses revenus. A la mort de César, l'autorité romaine était encore trop faible en Gaule pour pouvoir exploiter durement le pays. Elle n'avait pu qu'établir un certain ordre et la paix, dont le pays avait largement profité. N'étant plus dévastée par des guerres civiles périodiques, ne payant à Rome qu'un faible tribut, ou peut-être aucun, débarrassée de la noblesse turbulente et des bandes qui en

avaient été la plaie pendant l'indépendance, la Gaule, au cours d'une génération, s'était enrichie. Dans un semblable pays, très fertile, bien irrigué, couvert de forêts, riche en minerais, les effets du nouveau régime se manifestaient déjà partout, après trente ans de sécurité. Partout, on commençait à creuser des mines, on cherchait l'or sous la terre et dans le sable des rivières, on découvrait des gisements d'argent; on défrichait de nouvelles terres et on semait le lin jusqu'alors cultivé seulement en Orient. Les industries elles-mêmes commençaient à prospérer : le tissage, la céramique, la verrerie se développaient. Les Gaulois cherchaient à imiter les objets fabriqués en Orient. Rome pouvait donc demander à la Gaule un fort tribut. Après être resté dans le pays le temps nécessaire pour préparer cette augmentation d'impôts, Auguste alla en Espagne guerroyer contre les Asturiens et les Cantabres, tandis qu'un de ses lieutenants conquérait la vallée des Salasses. Dans la seconde moitié de 25, Auguste est de retour à Rome.

La restauration républicaine n'était en vigueur que depuis deux ans, et, malgré ses bienfaits, on en apercevait déjà les défauts. En 25, on ne trouva pas de candidats en nombre suffisant pour les vingt places de questeurs; les services publics, à Rome et ailleurs, marchaient aussi mal qu'auparavant; le Sénat même préférait s'en remettre à Auguste pour toutes les décisions, se bornant à les approuver et à les ratifier. Entre ceux qui auraient pu gouverner et ne le voulaient pas, et ceux qui, le voulant, ne le pouvaient pas, l'administration de la République s'en tirait assez mal : tout le monde comptait sur Auguste. Accablé par tant de travail, il tomba gravement malade en juin 24; il eut une rechute encore plus grave au printemps de l'année suivante. Un jour, Rome apprit qu'Auguste était mourant et qu'il avait confié ses dispositions testamentaires à Agrippa et à son collègue dans le consulat, C. Calpurnius Pison.

La terreur pèse sur la ville : quelles n'eussent pas été les répercussions politiques de sa mort? Heureusement, il guérit : mais une fois rétabli, il déclara qu'il avait besoin de repos et qu'il voulait rentrer dans la vie privée. Le désarroi de Rome fut immense. Tous craignirent qu'Auguste, une fois disparu, on ne retombât dans les guerres civiles. On le supplia donc de rester au gouvernement. Il finit par céder, — et c'était peut-être à cela qu'il voulait en venir, — lorsque le Sénat consentit à approuver une nouvelle réforme constitutionnelle qui, tout en lui laissant une très grande autorité, allégeait le fardeau des travaux qui l'écrasaient. Le *princeps* renonçait au consulat annuel, se désintéressait des affaires de Rome et de l'Italie, pour se consacrer aux provinces,

sur lesquelles il exercerait un pouvoir suprême de vigilance et de contrôle. Mais s'il était possible pour les hautes classes de se résigner à la perte d'un consul aussi compétent et aussi bienveillant qu'Auguste, il était bien difficile que les classes moyennes et la plèbe de Rome et de l'Italie acceptassent qu'Auguste se désintéressât entièrement des affaires de l'Italie. Ce fut, certes, la raison grave qui persuada Auguste, tout en renonçant au consulat, d'accepter un nouveau pouvoir ou, pour mieux dire, une abstraction de pouvoir : la *potestas tribunicia* à vie, c'est-à-dire tous les anciens droits des tribuns : celui d'imposer son veto, celui de présenter des projets au Sénat, de proposer des lois au peuple; somme toute, un pouvoir général, illimité et indéfini en même temps, mais qui lui permettrait d'intervenir, à l'occasion, dans les affaires d'Italie.

Cette réforme fut approuvée vers le milieu de l'année et elle eut pour effet d'obscurcir aussitôt le principe, d'abord si clair, de la restauration républicaine de 27. Deux événements qui survinrent peu après prouvèrent encore mieux que la république aristocratique, malgré les efforts d'Auguste et d'autres pour la faire revivre, était en train d'agoniser. Ce fut d'abord une ambassade des Parthes qui arriva à Rome. Depuis près de dix ans, Rome et les Parthes n'avaient eu aucun rapport entre eux. Mais au cours d'une guerre dynastique dans le royaume des Parthes, le fils aîné de Phraate avait été fait prisonnier et livré aux Romains. D'autre part, le rival révolté du roi des Parthes, Tiridate, s'était réfugié à Rome. L'ambassade royale venait demander la remise de l'un et de l'autre; grosse difficulté, car cette demande ouvrait de nouveau la plus dangereuse des questions orientales. Les ambassadeurs s'adressèrent à Auguste; celui-ci les renvoya au Sénat, seul compétent en matière de politique étrangère; mais le Sénat, après mûre réflexion, les renvoya à Auguste, seul capable de résoudre ce problème délicat.

Une disette et une crue désastreuse du Tibre constituèrent le deuxième événement significatif. Affamé et sans logis, le peuple se révolta contre l'incurie des magistrats, demanda qu'Auguste redevînt consul et, nanti de pouvoirs dictatoriaux, se chargât du ravitaillement de la ville. La clameur populaire était telle qu'Auguste dut accepter les pleins pouvoirs de commissaire aux vivres. Mais le peuple n'était pas encore satisfait : il avait une si grande confiance en Auguste, qu'il demanda aussitôt pour lui le consulat à vie, la censure ou la dictature, en somme, sous n'importe quelle forme, une autorité absolue. Sachant par expérience combien la dictature était dangereuse, Auguste hésitait, mais les esprits

étaient si excités qu'il fallut en venir à un accord. Le Sénat, sans parler de censure ni de dictature, conféra à Auguste le droit de promulguer des édits, comme s'il était consul. En d'autres termes, Auguste recevait maintenant pour Rome et pour l'Italie ce pouvoir discrétionnaire de surveillance que peu de temps auparavant il avait reçu pour les provinces. La vieille noblesse n'était plus capable de porter le fardeau du gouvernement; un nouvel ordre social susceptible de la remplacer n'existait pas; toute la charge de l'empire retombait sur un homme qui, bon gré mal gré, devait s'y résigner. En la seule année 23, on vit le Sénat abdiquer ses pouvoirs sur la politique étrangère, et lui accorder la faculté de promulguer des édits, germe d'où naîtra le pouvoir monarchique.

Le voyage d'Auguste en Orient (21-19).

L'année suivante, Auguste, pour démontrer qu'en 27 il n'avait accepté le gouvernement des provinces qu'à titre provisoire et qu'il se proposait de s'en démettre au fur et à mesure qu'elles seraient pacifiées, restitua au Sénat Chypre et la Gaule Narbonnaise. En même temps, il se préparait à faire un premier voyage en Asie.

L'Italie espérait que ce voyage aboutirait à la conquête de l'Arménie et du royaume des Parthes, mais Auguste s'était proposé un but plus modeste : résoudre définitivement le différend avec le roi des Parthes, différend au sujet duquel, dès l'arrivée de ses ambassadeurs à Rome, il avait entamé des pourparlers en vue d'une transaction honorable. Auguste voulait aussi affirmer l'autorité impériale, même sur les États indépendants de la région. Il quitta Rome au printemps de 21, s'arrêta en Grèce où il sépara de nouveau la Grèce propre de la province de Macédoine et la décora du nom d'Achaïe, englobant dans son territoire la Thessalie, l'Épire, les îles Ioniennes, l'Eubée et d'autres îles de l'Archipel, avec Corinthe comme capitale. Il réorganisa aussi l'ancien conseil amphictyonique et s'efforça d'établir une diète avec des assemblées annuelles — image renouvelée et agrandie de la ligue achéenne à laquelle toutes les villes grecques enverraient un représentant; il rendit à plusieurs villes leur liberté. Il passa ensuite en Asie Mineure, où la province n'était occupée que de la construction d'un temple en son honneur à Pergame et de la fondation d'un culte au nouveau dieu vivant, Auguste. Semblable chose était arrivée à Antoine, à Alexandrie. L'adoration des souverains défunts en Asie et celle des souverains vivants en Égypte avaient été

l'un des nombreux instruments de domination dont l'hellénisme s'était servi. L'Orient, avec une certaine timidité, étendait maintenant ce culte au nouveau magistrat suprême qui surgissait à Rome. On eût dit que l'Orient, régi pendant des siècles par des institutions monarchiques, signifiait à Rome que la destinée les lui imposait à son tour. Auguste accepta le temple, à condition que Rome fût associée au culte rendu à sa personne. Il s'occupa ensuite de résoudre la question des Parthes ainsi que la question arménienne.

L'Arménie, jadis conquise par Antoine, était retombée sous le gouvernement d'un roi national, hostile à Rome et soumis à l'influence des Parthes. Auguste se proposait d'y rétablir l'hégémonie romaine. Mais tandis que ses forces et les troupes alliées se concentraient à la frontière arménienne, pendant l'hiver 21-20 une révolution renversait et faisait périr le roi. Les rebelles s'empressèrent d'accepter la suprématie de Rome. Toutefois Auguste n'annexa pas l'Arménie; il installa sur le trône le frère du roi disparu, Tigrane, qu'il avait fait prisonnier à Alexandrie, qu'il avait ensuite fait élever à Rome et qu'il considérait comme un ami. Peu après, Phraate, roi des Parthes, exécuta l'accord conclu à la suite de laborieux pourparlers et renvoya au camp romain les trophées et les prisonniers capturés lors de l'expédition de Crassus.

Ce n'était pas la conquête du royaume des Parthes, rêvée par de nombreux Romains; mais c'était un sage et raisonnable compromis grâce auquel les Parthes renonçaient, d'une façon absolue, à s'occuper de la politique méditerranéenne, abandonnant définitivement à Rome l'Anatolie et la Syrie. Rome, de son côté, renonçait aux projets d'Alexandre, de César et d'Antoine et s'engageait à ne pas pénétrer dans l'Asie centrale. Les avantages pour Rome étaient considérables, car ce traité lui assurait un siècle de paix en Orient. Elle recouvrait sa liberté d'action en Europe; elle allait ainsi pouvoir entreprendre en Gaule cette politique de romanisation, d'où devait sortir la civilisation européenne. Ce fut là l'un des plus grands services qu'Auguste rendit à Rome.

Les grandes lois sociales de l'an 18.

Auguste, rentrant à Rome dans la seconde moitié de 19, trouva la grande ville en proie à l'agitation. Le mouvement traditionaliste et puritain était plus fort que jamais. On réclamait l'exclusion de tous les intrus qui avaient été introduits au Sénat par la révolution, le retour à une constitution censitaire qui

n'eût admis aux charges publiques que les possesseurs d'une certaine fortune, des lois qui eussent imposé aux riches une vie plus modeste et plus vertueuse, et réprimé les scandales privés en refrénant dans l'aristocratie le luxe et ce qu'on appelait la corruption des femmes. Le mouvement de l'opinion prenait une telle ampleur qu'il devenait de plus en plus difficile à Auguste de n'en pas tenir compte; le suivre, par ailleurs, était plein de difficultés.

Les pouvoirs conférés au *princeps* en 27 pour une période de dix ans allaient arriver à échéance en 18 : Auguste songea à saisir l'occasion pour opérer une nouvelle réforme de la constitution. Il se proposait de partager le pouvoir avec Marcus Vipsanius Agrippa qui, entre-temps, aurait épousé sa fille Julie. Et l'on ose prétendre qu'il rêvait de fonder une monarchie! Il fallut, cette fois encore, en venir à un compromis. Les pouvoirs d'Auguste furent prorogés de cinq ans à partir de 17, et on mit à ses côtés Agrippa, avec les mêmes pouvoirs. Aussitôt, d'accord avec son nouveau collègue, Auguste entama une revision de la liste des sénateurs que le parti puritain réclamait à grands cris. Il accomplit cette épuration avec une grande prudence et beaucoup d'égards, puis proposa la loi que l'histoire a enregistrée sous le nom de *lex Julia de maritandis ordinibus*, la première des lois par lesquelles il s'efforça, pour donner satisfaction au parti puritain, de restaurer l'ancienne morale romaine. Mais que d'expédients compliqués dut-il employer pour y réussir!

En vertu de cette loi, le mariage devenait obligatoire pour tous les citoyens romains; l'union d'un sénateur ou d'un de ses descendants avec une affranchie était considérée comme un concubinage; dans l'ordre sénatorial, les enfants légitimes, ayant tous les droits de leur rang, étaient uniquement ceux nés d'une femme *ingenua et honesta*; les mariages entre affranchis et plébéiens devenaient légitimes, mais les unions même des plébéiens avec des courtisanes, des entremetteuses, des femmes adultères et des comédiennes n'étaient considérées que comme des unions libres. Mais comment contraindre les hommes et les femmes à se marier? Auguste songea à appliquer aux célibataires endurcis un système ingénieux de primes et de pénalités.

La loi décerna différentes récompenses aux sénateurs mariés et pères de famille : les magistrats en fonctions qui avaient le plus grand nombre d'enfants possédèrent certains privilèges; chaque citoyen, candidat aux magistratures, put s'y présenter en anticipant sur l'âge légal d'autant d'années qu'il avait d'enfants; les femmes, mères pour la troisième fois, jouirent de l'égalité civile,

presque complète, avec les hommes. De même, la loi libérait de certaines obligations envers leurs anciens maîtres les affranchis qui avaient plus de deux enfants. Les célibataires obstinés, au contraire, étaient exclus de toutes les fêtes et des spectacles publics et n'avaient plus le droit d'hériter de personne au-delà du sixième degré de parenté. Cette loi était en même temps conservatrice et révolutionnaire, car, pour restaurer les anciennes mœurs, elle bouleversait certains principes séculaires du droit romain : elle reconnaissait les mariages entre les plébéiens et les affranchis, elle limitait les droits des maîtres sur les affranchis ; elle posait enfin des bornes au droit de tester.

Des lois complémentaires devinrent indispensables. Comment prétendre, en effet, qu'un homme sérieux et honnête fût obligé de se marier, s'il n'avait pas les moyens de mettre un frein à la prodigalité, au luxe, à la légèreté de sa femme ? La *lex de maritandis ordinibus* fut suivie de la *lex sumpturia* et de la fameuse *lex Julia de pudicitia et de coercendis adulteriis*. La première se proposait de limiter le luxe des femmes, des banquets, de la vie privée des citoyens. L'autre autorisait, comme aux temps anciens, le père à infliger la peine de mort à la fille adultère et à son complice ; elle autorisait le mari, dans certains cas, à tuer son rival, mais pas la femme ; elle faisait une obligation au mari de dénoncer dans les soixante jours la femme coupable d'adultère au prêteur ou au tribunal : si le mari était absent ou empêché, ou s'il s'y refusait, cette obligation incombait au père qui n'avait pas usé du droit de mort. A défaut du mari ou du père, après les soixante jours, n'importe qui pouvait dénoncer la coupable. Les délits d'adultère étaient déclarés des « causes d'intérêt public », comme les parricides, et passibles de peines très graves : la relégation à vie pour les deux complices ; en outre, l'homme encourait la confiscation de la moitié de ses biens, la femme, la confiscation d'un tiers de sa fortune et la perte de sa dot.

Ces punitions terribles de l'adultère nous paraissent inexplicables, mais il faut se dire que ces lois visaient uniquement les citoyens romains, et même, en réalité, les seuls sénateurs et chevaliers dont les richesses pouvaient tenter les accusateurs auxquels était réservée une prime sur les biens du condamné. D'autre part, elles n'avaient pas pour but d'accroître la natalité générale : elles devaient restaurer l'aristocratie en reconstituant les familles nobles. En cela aussi Auguste fit justement le contraire de ce qu'ont toujours fait les fondateurs de monarchies absolues, désireux surtout de détruire la noblesse existante. Deux dispositions, dont l'une contenue dans la même *lex de adulteriis* et l'autre dans une loi de

la même époque, le confirment. Par la première, Auguste défendit au mari de vendre ou d'engager d'une façon quelconque la dot de sa femme pour ne pas laisser entamer les biens des familles riches. Par la deuxième, il écarta rigoureusement des fonctions publiques les citoyens n'ayant qu'une rente inférieure à 400 000 sesterces. On bouchait ainsi à nouveau cette fissure qu'on avait ouverte dans la constitution en faveur des classes moins riches pour leur permettre d'accéder aux magistratures : l'ancienne constitution aristocratique était solennellement restaurée. Le fils adoptif de César remettait ainsi en vigueur ces privilèges de la noblesse contre lesquels son père avait mené une si longue lutte : il s'efforça de restaurer cet ordre social que son père avait à moitié détruit.

L'évolution de la Gaule et la conquête de la Germanie (12-8 av. J.-C.).

L'approbation des lois sociales fut célébrée en 17 par une cérémonie grandiose, celle des *jeux séculaires*, institués au début de la République en 509, et renouvelés tous les siècles, quoique à des dates non exactement périodiques. Horace composa pour cette cérémonie la plus harmonieuse des prières, le *Carmen Sæculare* qui réclamait des dieux la paix, la puissance, la gloire, la prospérité, la fécondité, la vertu : 27 adolescents et 27 jeunes filles le chantèrent devant le temple d'Apollon sur le Palatin.

Tandis qu'à Rome on promulguait ces lois et qu'on célébrait ces fêtes, un orage s'amassait, venu des provinces d'Europe récemment soumises, les vallées des Alpes, la Gaule, la Pannonie. C'était en partie une conséquence de la paix et du bon gouvernement d'Auguste. La paix avait interrompu les fréquentes levées militaires qui, pendant les guerres civiles, avaient été une vraie chance pour les hommes désespérés et aventureux de la génération précédente; sous la bonne administration d'Auguste, on avait au contraire commencé à percevoir les impôts d'une façon rigoureuse. Au début de 16, l'orage grondait aux frontières de l'Italie : la Transalpine était en ébullition; dans les Alpes, les Vennonètes (habitants de la Valteline, et peut-être aussi de la vallée de l'Adige et du haut Inn), les Camuniens (habitants de la vallée Camonica) prirent les armes; les Besses se révoltèrent en Thrace contre le roi Rometalce imposé par les Romains; la Macédoine fut envahie par les Dentelètes, par les Scordiques, peut-être même par les Sarmates; la Pannonie et le Norique, jusqu'alors dociles, s'insurgèrent et leurs guerriers entrèrent en Istrie. L'incendie se propagea rapidement à travers les Alpes; les Trumpliens dans la vallée Trompia, les nombreuses tribus des Lépon-

tiens, habitants des vallées italiennes et suisses qui aboutissent au lac Majeur et au lac d'Orta, les Rhétiens et les Vendéliques, qui du pays des Grisons et du Tyrol, à travers la Bavière, s'étendaient jusqu'au Danube; les habitants des Alpes Cottiennes et même les Ligures des Alpes maritimes se soulevèrent. Presque toute la grande chaîne de montagnes, où s'étaient réfugiés les derniers survivants des races qui avaient jadis habité la plaine : Ibères, Celtes, Étrusques, était en flammes. En même temps, une horde de Germains envahissait la Gaule et infligeait une défaite au légat romain, Marcus Lollius.

Auguste ne pouvait rester à Rome, tandis que l'empire semblait ébranlé presque dans ses fondements en Occident. Il fallait mener à bien de vastes préparatifs militaires et une sérieuse réorganisation de ces provinces. L'invasion germanique en Gaule n'était heureusement pas dangereuse : il suffit à Auguste de paraître pour que la vague se retirât. Les Germains disparus, restait la révolte des Alpes. Auguste décida de soumettre définitivement ces populations en avançant méthodiquement dans les grandes vallées : il confia la direction des opérations à P. Silius, qui venait de libérer l'Istrie des Pannoniens et des Noriques, et à deux jeunes fils de sa femme Livie : Tibère, qui était préteur, et son frère cadet, Drusus, âgé de vingt-deux ans et qui venait d'être élu questeur pour 15. Les deux jeunes gens étaient doués des meilleures qualités, énergie, courage, fierté; Drusus y joignait une amabilité qui donnait du charme aux anciennes et austères vertus romaines.

Les opérations de Silius contre les Lépointiens, celles de Drusus et de Tibère contre les Rhétiens et les Vendéliques, furent couronnées de succès. Les deux jeunes chefs portèrent les confins de l'empire jusqu'au Danube et conquièrent le Norique (15 av. J.-C.). L'insurrection des Alpes Cottiennes et maritimes ne tarda pas à être domptée. La population mâle fut réduite en esclavage et les territoires échurent en partage aux villes de la Gaule Cisalpine. Dans le Norique, la dynastie nationale ayant été supprimée, on institua un régime provincial semblable à celui de l'Égypte et on confia le gouvernement à un *præfectus*. Ce fut avec ce même titre que le chef de la dynastie nationale des Alpes Cottiennes, dépouillé de sa dignité royale, continua à gouverner le pays. Au contraire la Rhétie, la Vindélicie, tout le territoire qui va de la crête des Alpes au Danube et du lac Léman aux confins du Norique, furent transformés en provinces. Auguste se préoccupa enfin d'ouvrir quelques grandes routes stratégiques entre les nouvelles provinces et la vallée du Pô, pour être à même

d'expédier rapidement les légions sur les points menacés.

Auguste ouvrit ainsi à la civilisation cette fameuse chaîne de montagnes. Ce ne devait être, dans sa pensée, que le début d'une œuvre encore plus vaste, destinée à avoir les conséquences les plus considérables dans l'histoire du monde. Les années qu'Auguste vécut en Gaule ou près de la Gaule, après 16, furent des années décisives; lui-même et le gouvernement romain se rendirent compte enfin que la Gaule de la légende, barbare, froide et pauvre, était, au contraire, une province très riche, la véritable Égypte de l'Occident, que l'on avait intérêt à défendre au même titre que les provinces opulentes de l'Orient.

Jusqu'alors Rome avait vécu sur cette idée que l'Orient était la source unique de richesse et de culture; par là-même, elle avait toujours couru le risque de se laisser prendre au charme oriental et de se transformer en un empire asiatique. Dès ce moment, au contraire, elle trouva un équilibre et devint une puissance mi-asiatique, mi-européenne : dans l'empire, la Gaule fit contrepoids à l'Égypte et à la Syrie et l'Italie se trouva être, au centre, l'arbitre et la dominatrice de l'Orient comme de l'Occident. La véritable histoire de l'Europe ne commença que du jour où la civilisation gréco-latine traversa les Alpes et pénétra à l'intérieur du continent. Sans la Gaule, Rome n'aurait pu rester bien longtemps la capitale de l'empire dont les provinces les plus importantes et les intérêts les plus considérables se trouvaient en Asie et en Afrique : tôt ou tard l'Italie eût été absorbée par ses conquêtes d'outre-mer. En somme, l'unité de l'empire méditerranéen de Rome et l'hégémonie de l'Italie furent une conséquence de la possession et des progrès de la Gaule. Unité et hégémonie allaient être une résultante lointaine de la conquête de César. Mais pour l'instant, l'enrichissement de la Gaule eut pour effet d'obliger Rome à la défendre contre les Germains toujours inquiets, belliqueux et plus prêts que jamais à l'attaquer. Le danger germanique ne menaçait plus seulement la Gaule, comme au temps de César, mais tout l'empire romain. Or, pour préserver la Gaule des invasions germaniques, quel moyen trouver autre que la conquête de la Germanie? C'était l'enchaînement logique des choses. L'agitation des provinces d'Occident, la prospérité croissante de la Gaule mirent Auguste dans la nécessité de remplacer le vieux rêve romain de la conquête de la Perse par la conquête de la Germanie, à laquelle personne n'avait sérieusement songé jusqu'alors.

Avant de franchir ce grand pas, Auguste voulut écarter de la Gaule tout danger d'agitation antiromaine. César y avait con-

servé les anciennes divisions territoriales. Les peuples les plus puissants, comme les Éduens et les Arvernes, en leur qualité d'alliés de Rome, gardaient encore leur clientèle de petites *civitates* qu'ils gouvernaient directement. La Gaule étant devenue un pays industriel et pacifique, ces clientèles ne servaient plus qu'à éterniser de vieux privilèges, et à justifier des prétentions d'hégémonie : elles étaient inutiles ou dangereuses.

Auguste soumit toutes ces *civitates* de clients et de peuples alliés, directement, à l'autorité de Rome; en outre, se basant sur les résultats du recensement, il divisa la Gaule en 60 *civitates*, à peu près de même étendue et ayant toutes les mêmes droits. Comme cette nouvelle organisation compliquait la tâche et augmentait la responsabilité du gouverneur romain, il divisa le pays en trois Gaules, l'*Aquitaine*, la *Lyonnaise*, la *Belgique*, chacune d'elles soumise à l'autorité d'un légat du gouverneur général de la province. En réorganisant ainsi le pays, Auguste ne tint compte des diversités ou affinités ethniques et des unions séculaires que pour mêler dans chacune des trois régions les divers éléments celte, ibérique, celto-germanique — dont la Gaule se composait, comptant de la sorte étouffer le vieil esprit national et traditionnel, entraver les accords entre des tribus qui sympathisaient, enfin, plier le pays dénationalisé aux buts de la politique romaine.

Avant de s'attaquer à la grande entreprise que devait être la soumission des Germains, Auguste se préoccupa aussi de réorganiser l'armée, en réglant par une loi les conditions du service militaire, jusqu'alors soumises à des traditions incertaines. On fixa à seize années la durée du service pour les légionnaires, à douze celle des hommes de la garde de l'imperator — les prétoriens. On décréta aussi que les uns et les autres, à la fin du service, seraient récompensés, non plus avec des concessions de terres, mais avec une somme d'argent dont nous ignorons le montant.

Après cela, on commença les préparatifs de la grande expédition : il est facile de deviner l'influence d'Agrippa dans le plan d'invasion très ingénieux qui fut élaboré. Il s'agissait d'envahir la Germanie, alors dépourvue de routes, par la mer du Nord et par deux grands fleuves, l'Ems et la Weser : deux armées remonteraient ces fleuves jusqu'au cœur du pays, où elles établiraient de vastes camps retranchés, destinés à servir de bases d'opérations. En même temps, une troisième armée traverserait le Rhin et s'avancerait dans la direction de l'Ems, pour y rejoindre celle qui aurait pris cette voie fluviale et qui, à son tour, se serait efforcée d'opérer sa jonction avec l'armée de la Weser. De larges

routes, flanquées de fortifications, relierait le Rhin à l'Ems, l'Ems à la Weser et peut-être même à l'Elbe.

Ce plan excellent devait éviter aux armées des risques nombreux et graves. Mais comme les flottes fluviales romaines auraient été exposées trop longtemps aux tempêtes du Nord, Auguste fit creuser un canal entre le Rhin et l'Yssel pour permettre aux navires de pénétrer plus sûrement dans le Zuidersee (lac Flevus) et de là dans la mer.

Au moment où cette expédition, préparée avec tant de soin, allait être tentée, un grand deuil frappa l'empire. Auguste avait obtenu du Sénat, sans aucune difficulté, la prorogation pour une période de cinq ans de ses pouvoirs et des pouvoirs d'Agrippa, qui devaient prendre fin en 13. Il poursuivait avec ardeur les apprêts de la guerre en Germanie, lorsqu'au début de 12, au mois de mars, quelques jours après qu'Auguste eut été élu *pontifex maximus*, en remplacement de Lépide décédé, juste au moment où les opérations allaient commencer, Agrippa mourut en Campanie.

Cette perte fâcheuse mettait Auguste dans la nécessité d'assurer de nouveau à lui seul le gouvernement de la république : d'autre part, le chef militaire le plus expérimenté sur lequel on pût compter disparaissait au moment même où Rome allait amorcer une expédition d'une importance capitale. A cause de ce deuil, Auguste parut vouloir remettre l'invasion de la Germanie. Il se borna, pour l'instant, à envoyer Tibère en Pannonie, où une révolte avait éclaté, et il ne s'occupa de ses projets de guerre que dans la seconde moitié de l'année. Il en chargea Drusus, alors jeune propréteur de vingt-six ans. Celui-ci mit à exécution le plan préparé par Agrippa. Il descendit le Rhin, avec une partie de ses troupes, traversa le Zuidersee, pénétra dans le pays des Frisons (la Hollande), parut dans la mer du Nord, à l'embouchure de l'Ems. Il remonta le fleuve, débarqua des troupes et redescendit ensuite vers la mer pour tenter de recommencer la même opération sur la Weser. Il échoua dans cette seconde tentative et faillit même périr dans un naufrage. A la fin de 12, il rentra en Gaule.

Ce n'était là que le prologue de la véritable campagne qui allait commencer l'année suivante et consister, selon le plan d'Auguste, en une lente, méthodique et graduelle invasion. Drusus devait, au printemps de l'an 11, remonter la vallée de la Lippe sur la rive droite avec une armée pour se joindre aux troupes débarquées sur les rives de l'Ems et qui avaient, à leur tour, reçu l'ordre de remonter la vallée de cette rivière. Au confluent de la

Lippe avec un fleuve que les anciens historiens appellent Alisum, Drusus devait construire une grande forteresse et la relier au Rhin par une route et par une chaîne de forteresses de moindre importance.

C'était là la tâche qui lui était assignée pour 11. En effet, il exécuta avec succès la première partie de ce plan, mais dès qu'il eut opéré sa jonction avec l'armée de l'Ems, au lieu de suivre les indications prudentes d'Auguste et d'Agrippa, il prit une initiative audacieuse. Les populations germaniques étant en guerre entre elles, il jugea qu'une intervention hardie permettrait d'obtenir en peu de temps des résultats plus considérables. Il se ravitailla rapidement, traversa le pays des Sicambres, désert, puisque tous les hommes en état de porter les armes s'étaient jetés sur le pays des Cattes, et envahit le territoire des Teuctères qui se soumirent.

Ensuite, stimulé par sa propre audace, il s'avança dans la région des Cattiens et obligea ceux-ci, en même temps que leurs adversaires, les Sicambres, à reconnaître la domination romaine. Mais il dut bientôt battre en retraite vers la Lippe, à cause du manque de vivres et de la pauvreté du pays. Au cours de cette retraite, il tomba dans une embuscade où il risqua d'être massacré avec toute son armée. Ayant échappé par miracle à ce danger, aussitôt arrivé sur la Lippe, il reprit le plan d'Auguste. Il ordonna alors la construction du *castellum* qui devait prendre le nom d'Alisum et, rentré en Gaule, il décida de bâtir un autre *castellum* sur le Rhin, probablement celui qui devint un jour Coblentz.

La troisième année de la guerre — 10 av. J.-C. — s'écoula sans grands événements. Les Germains, paraît-il, ne bougèrent pas et les Romains achevèrent la construction des deux forteresses. Drusus put se rendre à Rome et y obtenir le consulat pour 9. Mais avant la fin de l'année, sans même avoir eu le temps de prendre possession de ses hautes fonctions, il dut partir en toute hâte et se rendre en Germanie où les Sicambres, les Suèves, les Chérusques essaient de former une ligue pour attaquer la Gaule.

En l'an 9, la guerre changea de caractère. Soit que Drusus eût convaincu Auguste de la nécessité de frapper un grand coup, soit que cette nécessité eût été mise en évidence par l'attitude et les ambitieux projets des Germains, toujours est-il que l'invasion fut décidée et poussée à fond. Drusus s'avança en guerroyant, jusqu'à la Weser d'abord, jusqu'à l'Elbe ensuite. L'audacieuse manœuvre réussit, car les Germains n'osèrent pas tenter une attaque en masse. Drusus parcourut la Germanie en maître jusqu'au début du mois d'août, et, dès avant la mauvaise saison, il

revint sur ses pas. Mais, au retour, il tomba de cheval et se cassa une jambe : quelques jours après, il mourait de cette blessure.

La disparition de Drusus était un malheur pour la République. Après Agrippa, Auguste perdait un second collaborateur de confiance, alors que dans le Sénat et dans l'aristocratie la répugnance à remplir de hautes fonctions allait en augmentant et que le nombre des hommes capables diminuait. Les jeunes surtout avaient de plus en plus horreur de quitter Rome, de passer de longues années dans les provinces, d'apprendre le dur métier des armes et du commandement.

Il paraît qu'Auguste songea une fois encore à rentrer dans la vie privée, à la fin de l'an 8, à l'échéance de ses pouvoirs exceptionnels. Il y avait vingt ans, depuis la restauration de la République, qu'il gouvernait Rome comme *princeps*, et il avait acquis le droit au repos. Mais qui pouvait le remplacer? Sans lui, l'administration de l'empire n'allait-elle pas s'effondrer? Le pouvoir personnel d'Auguste était l'indispensable correctif de la décadence de l'aristocratie. Il lui fallut donc accepter une nouvelle prorogation de ses pouvoirs pour une période de dix ans. Il rappela alors près de lui son autre beau-fils, Tibère, qui depuis trois ans guerroyait en Pannonie et en Dalmatie, et lui confia la tâche d'achever la conquête de la Germanie.

Tibère était maintenant son gendre, car en l'an 11, sur l'ordre d'Auguste, il avait dû répudier sa femme, fille d'Agrippa, et épouser la veuve de celui-ci, Julie, dont Auguste était le père. Tibère, en 8, n'eut qu'à traverser le Rhin à la tête d'une armée : la Germanie se soumit aussitôt. La campagne de Drusus avait porté ses fruits. En moins de quatre ans, la Germanie avait été conquise du Rhin à l'Elbe ; il y paraissait tout au moins. La grande entreprise que César avait tentée pour la première fois semblait achevée par son fils.

CHAPITRE XII

TIBÈRE, CALIGULA, CLAUDE

La retraite de Tibère à Rhodes et la lutte entre les Julii et les Claudii.

UNE grave question se posa alors et ne recevra de solution qu'à la mort de Néron. Auguste gouvernait depuis vingt ans la république comme *princeps* : son autorité, qui aurait dû être temporaire, et n'avait pour mission que de réorganiser et surveiller les institutions républicaines, désorganisées par les guerres civiles, devenait permanente et se transformait peu à peu en une sorte de direction de l'État confiée à un magistrat unique. Elle renforçait et complétait le direction du Sénat. Peu à peu aussi, sans s'en apercevoir et sans le reconnaître, on ressuscitait la magistrature du *rex*, par lequel la République avait débuté. Sans que personne osât l'affirmer, Auguste devenait le *rex* de Rome, le *doge* de la république romaine bien plus que le roi d'une impossible monarchie. Mais Auguste n'était pas immortel; il approchait de la soixantaine; qu'allait-il arriver à sa mort? On commençait à y songer. En général, on était d'avis que le Sénat et la république ne pouvaient vivre sans un *princeps* ou un *rex*, qui ne pourrait jamais proclamer son titre, tout en devant exercer les pouvoirs de sa charge avec énergie et intelligence. Mais qui aurait pu prendre la succession d'Auguste? L'homme le plus indiqué était incontestablement Tibère. Mais il y avait à Rome, dans la noblesse, un parti qui lui était hostile; cette opposition était renforcée par tous ceux qui n'auraient pas voulu laisser en apanage à une seule famille la fonction suprême de l'État. D'autre part, Tibère avait eu le malheur d'épouser, par la volonté d'Auguste, Julie : des dissensions entre les époux s'étaient produites presque aussitôt. Ce conflit conjugal s'ajoutait à la lutte qui éclata entre la jeune noblesse et le vieux parti traditionaliste. Il paraît que Julie finit

par tromper son mari et par se mettre à la tête d'une coterie de jeunes aristocrates qui complotaient d'exclure, par tous les moyens possibles, Tibère de la succession éventuelle d'Auguste. Ce parti jeta les yeux sur Caius César, fils de Julie et d'Agrippa; il fit donc proposer aux comices une loi autorisant Caius César à accepter le consulat dès qu'il aurait atteint sa vingtième année. Auguste s'opposa tout d'abord à cette manœuvre, comprenant le danger qu'elle comportait. Mais il ne fut pas difficile aux ennemis de Tibère de gagner le peuple en faveur de Caius, et Auguste finit par céder. Toutefois, il se hâta de donner une grosse compensation à Tibère en lui faisant attribuer pour une période de cinq ans la puissance tribunicienne; il en fit, en d'autres termes, son collègue, comme jadis Agrippa. Mais Tibère ne digéra pas cet affront. Il refusa l'honneur qu'on lui faisait, demanda à Auguste la permission de se retirer et s'exila volontairement à Rhodes (6 av. J.-C.).

Le départ de Tibère fut un autre malheur pour la république. Auguste restait seul à la tête de l'État; l'administration allait retomber dans la confusion et le laisser-aller d'autrefois. Les finances périclitèrent rapidement; les lois sociales furent moins observées de jour en jour; l'armée même était menacée par le relâchement de la discipline et l'insuffisance d'instruction des recrues; il fallut la compléter en augmentant le nombre des corps auxiliaires, formés de provinciaux et de barbares. Les sénateurs enfin se désintéressaient de plus en plus des affaires publiques. Des difficultés extérieures s'ajoutaient aux difficultés intérieures. La Germanie était abandonnée à elle-même et l'ordre, rétabli avec tant de peine en Orient, était de nouveau compromis.

Tibère avait probablement compté sur tous ces embarras. Mais Auguste lui gardait rancune de sa retraite et, depuis son départ, il s'était rapproché du parti des jeunes aristocrates hostiles à Tibère et aux traditionalistes. Il avait comblé d'honneurs Caius César, il en avait favorisé la carrière, il avait fait accorder les mêmes honneurs et privilèges à son frère Lucius. Le parti traditionaliste, dont Livie, la mère de Tibère, paraissait être l'âme, s'efforçait à son tour de combattre ses adversaires et de faire rappeler Tibère. Cela donna lieu à une série d'intrigues. Julie en fut victime en 2 av. J.-C. Accusée par un ami de Tibère, en vertu de la loi sur l'adultère, elle fut exilée dans l'île de Pandataria. Mais Auguste ne se réconcilia pas encore avec Tibère, qui dut rester à Rhodes. C'est seulement en l'an 2 de notre ère que Tibère put enfin obtenir de rentrer à Rome, à condition d'y rester à l'écart de la vie publique. Mais à ce moment la chance, qui l'avait abandonné pendant huit ans, lui sourit à

nouveau. Lucius César vint à mourir et, seize mois plus tard, son frère Caius succomba en Orient. Ces deux décès privaient le clan adverse de ses hommes les plus représentatifs. Auguste se trouva seul de nouveau. Les amis de Tibère relevèrent la tête et complotèrent de vaincre par la violence les dernières résistances du vieux *princeps* qui refusait toujours de rappeler Tibère aux affaires. Ce fut la fameuse conjuration de Cornelius Cinna. Nous en ignorons le véritable but, nous savons seulement qu'Auguste l'ayant découverte se hâta de pardonner aux séditeux et de ramener Tibère aux affaires. Le 26 juin de l'an 4, il l'adopta et lui fit accorder par les comices la puissance tribunitienne pour une période de dix ans.

Le gouvernement d'Auguste et de Tibère. La mort d'Auguste (14 après J.-C.).

A partir de cette date, commença ce gouvernement de Tibère qui devait devenir tristement fameux. Tibère se lança résolument dans deux grandes entreprises : la réforme de l'armée et la répression des révoltes germaniques. Il créa de nouvelles légions et améliora la loi militaire d'Auguste. Le service fut porté à vingt ans pour les légionnaires, à quatorze pour les prétoriens : les uns et les autres, à la fin de leur temps, devaient recevoir une prime en argent et une pension pour laquelle on organiserait une caisse particulière alimentée par un impôt de 5 p. 100 prélevé sur les héritages.

Tibère s'occupa ensuite de la Germanie et y séjourna près de quatre ans. A la fin de l'an 8 après J.-C., les affaires germaniques semblaient arrangées lorsqu'une terrible surprise vint tout remettre en question. Les Germains, révoltés sous le commandement d'un Chérusque — Arminius, — avaient, par une ruse habile, attiré dans le centre du pays le gouverneur romain Quintilius Varus. Dans la mystérieuse forêt de Teutobourg, entre la Lippe et la Weser, le général avait été surpris et ses légions entièrement exterminées (9 après J.-C.). La défaite de Varus n'était pas un malheur irréparable, mais elle affaiblit à Rome la volonté d'étendre l'empire au-delà du Rhin et du Danube. Tibère lui-même comprit qu'il était plus sage pour Rome de ne pas dépasser ces deux fleuves.

En 13, les pouvoirs d'Auguste et de Tibère, qui arrivaient à terme, furent renouvelés pour la dernière fois, car l'année suivante Auguste mourut, le 19 août, à Nola, à soixante-dix-sept ans.

Quel jugement porter sur son œuvre? On peut dire qu'il

échoua dans son dessein de restaurer la République aristocratique; mais il eut deux grands mérites. Il réussit à sauver de la destruction le principe aristocratique suivant lequel l'empire n'était pas, comme dans les monarchies, la propriété d'une dynastie, mais la propriété unique et indivisible du peuple romain, une aristocratie de grandes familles élevées selon l'ancienne tradition, ayant seule le droit de l'administrer. Nous verrons ce principe reflourir au II^e siècle, assurer à l'empire la période de sa plus grande splendeur, et aider à la fusion de la romanité et de l'hellénisme.

Le second mérite d'Auguste fut d'avoir compris que l'avenir de l'empire était plus en Occident qu'en Orient. Il tenta de conquérir la Germanie et il échoua, mais, par contre, il s'empara de la région des Alpes, il affermit solidement les frontières de l'empire sur le Rhin et sur le Danube. Les effets de cette politique sont encore sensibles. Par elle, l'Europe est entrée dans l'histoire de la civilisation qui jusqu'alors ne s'était répandue qu'en Orient ou dans les presqu'îles méridionales du continent européen. Grâce à cette politique, entre la civilisation en décadence de l'Orient et la civilisation en croissance de l'Occident, l'Italie et Rome purent conserver encore pendant trois siècles le sceptre conquis par tant de guerres. La faiblesse de son œuvre de construction est dans la timidité avec laquelle lui et son époque ont affronté le problème capital de l'histoire romaine : le principe de légitimité du pouvoir suprême. Auguste ne fonda pas une monarchie; il reconduisit la république à ses origines, en rétablissant l'autorité du *rex*. Mais ni lui ni son époque n'ont osé le dire, ni créer une autorité dont les pouvoirs eussent une base solide et des limites précises. On préféra résoudre le problème en combinant de manière différente, en un seul principe, les pouvoirs des anciennes magistratures républicaines : procédé contradictoire, parce que ces pouvoirs étaient destinés à rester séparés. On créa ainsi un pouvoir suprême qui n'avait ni base solide ni limites précises : double faiblesse, dont l'empire ne réussira jamais à guérir, et qui sera la cause principale de sa ruine.

*Tibère. — Les premières années de son gouvernement.
La guerre de revanche en Germanie (14-16).*

A la mort d'Auguste, son fils adoptif et son collègue Tibère se trouva à la tête de l'État. Les pouvoirs d'Auguste lui furent transmis après une longue résistance du Sénat et du parti des Julii. On n'eût fixé aucun terme à la durée de ses fonctions suprêmes. Le terme, ainsi que le déclara Tibère lui-même, serait imposé

par les circonstances et, plus encore, par sa vieillesse prochaine. Le Sénat pourrait le révoquer à sa guise et de même l'empereur serait libre de se retirer lorsqu'il en aurait le désir. Cette innovation devait produire un effet contraire à celui qu'on attendait : le pouvoir du *princeps*, qui en principe était resté temporaire, allait devenir viager comme celui du *rex*, en principe et en fait.

Tibère était un traditionaliste, un aristocrate, un républicain, mais qui aurait voulu rajeunir la république de trois siècles et accomplir à Rome une réforme analogue à celle de Sylla. Les premiers actes de son gouvernement en font foi. Il ne fait rien sans consulter le Sénat, il refuse tous les honneurs et tous les titres ; il respecte scrupuleusement les lois républicaines et ne veut être que le premier des patriciens romains : *Primus inter pares*. Une des premières réformes de son gouvernement consiste à transférer des comices au Sénat la nomination des magistrats. Tibère fit ce que Sylla même n'avait jamais osé faire : il supprima d'un coup ce foyer d'intrigues et de corruption qu'étaient devenues depuis longtemps les assemblées électorales et confia l'élection des magistrats à l'organe de l'aristocratie : le Sénat. Pendant les deux premières années du gouvernement de Tibère, à la suite de cette réforme, le Sénat jouit d'une puissance considérable. Mais il ne sut répondre à cette confiance du prince que par une lutte mesquine et âpre dans laquelle il s'affaiblit en sapant du même coup l'autorité de son bienfaiteur.

La chose n'arriva pas immédiatement. Les deux premières années furent assez heureuses. Rome, d'ailleurs, tournait surtout ses regards vers les frontières. A la mort d'Auguste, les légions de la Pannonie et de la Germanie s'étaient mutinées, réclamant une augmentation de la solde, le service de seize ans et le paiement régulier des pensions. L'insurrection fut vite étouffée et l'armée du Rhin, dont le commandant était un fils de Drusus et par conséquent un neveu de Tibère, Germanicus, fut chargé de briser, par une marche jusqu'à la Weser, la ligue que les populations germaniques avaient formée autour des Chérusques, et de venger ainsi le désastre de Varus. L'expédition, menée par mer et par terre, fut couronnée de succès et montra que l'empire était encore militairement fort.

Varus pouvait dormir en paix. Mais la Germanie était-elle vraiment conquise ? Germanicus et ses amis en étaient persuadés. Tibère, au contraire, pensait que ces expéditions germaniques exigeaient de nombreuses armées et des frais considérables. Il décida donc de faire évacuer la Germanie, puisque le prestige des armes romaines était sauf, et il ordonna à Germanicus de

rentrer en Italie pour y célébrer un triomphe mérité. Mais cet abandon déplut à Rome et fournit un prétexte aux adversaires de Tibère, qui montrèrent leur mauvaïse humeur. On murmura que Tibère avait rappelé Germanicus par jalousie et on exalta d'autant plus le neveu qu'on voulait diminuer l'oncle. D'autre part, la façon dont Tibère administrait l'empire n'était pas faite pour lui gagner des sympathies. Il exigeait le respect des lois de la part de tous les citoyens; l'impartialité devait être la règle des jugements et de l'administration; les mœurs devaient devenir plus austères; il faisait gérer avec fermeté et avec parcimonie les finances, encourager l'agriculture, restaurer la discipline dans l'armée. Tibère, en somme, gouvernait à la mode ancienne, mais le peuple le jugeait avare, les jeunes nobles, dur et tyrannique et tous se tournaient vers Germanicus en lui attribuant toutes les vertus opposées aux défauts dont on accablait Tibère.

*La mission de Germanicus en Orient (17-19)
et le procès de Pison.*

Germanicus était rentré à Rome et, au mois de mai 17, il célébra un des triomphes les plus magnifiques qu'on eût jamais vu : Tibère prouvait ainsi qu'il n'était pas envieux comme on le prétendait. Peu après, Tibère chargea Germanicus d'une mission importante en Orient, où l'on craignait une nouvelle guerre contre les Parthes. Un décret du Sénat investit Germanicus du gouvernement de toutes les provinces orientales, avec une autorité supérieure à celle des gouverneurs de la région (17). Tibère appréciait beaucoup certaines qualités de Germanicus, mais il pensait que d'autres devaient être modérées. En outre, Germanicus en Orient n'allait plus avoir à combattre des barbares, mais à administrer des populations très civilisées, et à traiter avec des cours rompues aux intrigues. Un conseiller plus âgé et plus expérimenté qu'il ne l'était lui-même n'aurait pu qu'être utile à Germanicus. Tibère, par conséquent, d'accord avec le Sénat, envoya en Orient, en qualité de gouverneur de la Syrie, un homme qui, à son avis, pourrait aider Germanicus avec un zèle désintéressé et dans lequel personne pour l'instant ne soupçonnerait un de ses favoris, un ami personnel. Il s'agissait de Cn. Calpurnius Pison, issu d'une des plus illustres familles du patriciat, qui avait toujours affiché des idées républicaines. En le choisissant comme conseiller de Germanicus, Tibère n'avait en vue que l'intérêt de l'État : en tout cas, il voulait montrer sa déférence à la vieille noblesse. Toutefois des disputes

très graves éclatèrent aussitôt entre Germanicus et Pison, et, en même temps, entre leurs femmes.

Nous ne sommes pas à même d'indiquer avec précision les vraies causes de ce conflit, ni de dire qui des deux avait raison. Ce qui est certain, c'est que le désordre s'aggrava au point que l'armée et tout l'Orient finirent par se diviser en deux partis : l'un était favorable à Germanicus, l'autre tenait pour Pison. Il y eut entre les deux hommes des explications si vives que Pison résolut de quitter la province. Il venait de partir, lorsque Germanicus tomba soudainement malade et mourut à trente-quatre ans (12 octobre 19). Cette mort fut à l'origine de nombreux malheurs. Les amis et les partisans de Germanicus, sa veuve Agrippine, les adversaires de Tibère et de sa politique, ne doutèrent pas un instant que Germanicus avait été tué par un de ces poisons que l'Orient savait préparer avec un art si subtil, et que le poison avait dû lui être administré par l'homme que Livie et Tibère avaient mis à ses côtés. Le soupçon que Tibère fût complice était presque impliqué dans cette accusation. L'accusation, lancée par les familiers de Germanicus, gagna rapidement les esprits, se répandit, devint conviction universelle : peu après Rome et l'Italie entière pleurèrent comme un malheur public l'empoisonnement de Germanicus et en réclamèrent vengeance avec une telle insistance, que plusieurs amis du défunt se décidèrent à porter plainte. Le Sénat se trouva dans l'obligation de juger Pison. L'accusation était absurde : Tacite même, pourtant si hostile à Tibère, en convient. Mais les proches de Germanicus et l'opinion publique voulaient à tout prix que Pison fût reconnu coupable. Que pouvait faire Tibère pour lui et pour la justice? Chaque démarche qu'il aurait tentée eût été interprétée comme une preuve de complicité. Pison, pour échapper à une condamnation certaine, après quelques audiences, se donna la mort. Tibère et Livie purent ainsi, du moins, sauver sa femme, ses enfants et ses biens.

Ce procès ne fut pas seulement un horrible assassinat judiciaire : ce fut une vraie catastrophe politique pour l'empire. De ce moment, commença dans la famille du *princeps* un drame interminable. Agrippine, que la mort de Pison n'avait pas calmée, continua à accuser, de façon implacable, Tibère, de la mort de Germanicus, soutenue, encouragée, exaspérée par tous les ennemis de Tibère. Dès lors, les dénonciations et les condamnations pour offense à l'empereur en vertu de la *lex de majestate* commencent à devenir fréquentes : elles devaient rendre tristement fameux dans l'histoire aussi bien Tibère que les autres

princes de la maison des Julii et des Claudii. Toutefois, il ne faut pas se laisser tromper par la légende et voir dans ces procès un abus despotique. La *lex de majestate* n'était point l'œuvre de Tibère : elle avait été proposée un siècle avant notre ère par le tribun C. Saturninus, c'est-à-dire par le parti démocratique, pour défendre la république contre des menées, vraies ou supposées, de l'aristocratie conservatrice. Les accusations pour offense à l'empereur, envisagées par cette loi, ne furent d'ailleurs jamais provoquées par Tibère : Tacite lui-même reconnaît que Tibère fit tout ce qui lui était possible pour en limiter l'application. Et il convient aussi que, jusqu'à la mort de Germanicus, le gouvernement de Tibère avait été irréprochable; que les plus grandes affaires publiques, soumises au Sénat, avaient été discutées par celui-ci en toute liberté; que les lois avaient été appliquées avec sagesse et justice; qu'on avait mis les provinces à contribution avec modération; que les tribunaux et la loi étaient restés au-dessus de tout, même du prince. Comment s'explique alors l'explosion soudaine d'accusations *de majestate* avec toutes leurs conséquences? Par la folie d'Agrippine et par l'imprudencé de ses amis. Voilà que soudain ce sage empereur, chef de l'armée, est accusé injustement par ses parents eux-mêmes, par un parti puissant au Sénat, d'avoir empoisonné par jalousie son neveu, l'idole des soldats; d'avoir commis un crime qui eût justifié la révolte des armées. Faut-il s'étonner que des sénateurs pondérés aient songé à se servir de la vieille loi de Saturninus pour défendre un *princeps* de cette qualité contre les folles calomnies d'une opposition déchaînée? L'empereur était le soutien de l'ordre et de la paix dans l'empire, parce que la fidélité des légions était basée sur le dévouement des soldats à sa personne et sur le serment qu'ils lui avaient prêté : pouvait-on laisser son honneur à la merci d'une clique d'hallucinés par la haine? Que se serait-il passé, si les soldats avaient fini par croire que leur chef était un assassin?

Tibère à Capri et la lutte entre Agrippine et Séjan (26-31).

Les dernières années de Tibère (31-37).

La loi *de majestate* pouvait atténuer le mal dont l'empire souffrait, mais elle ne pouvait pas le guérir, d'autant plus que Tibère se montrait très faible. Non seulement il permit à Agrippine et à l'ancien parti de Germanicus de continuer à le calomnier, mais il leur laissa pousser en avant le fils aîné de Germanicus, Néron, qui, en 21, était âgé de quatorze ans. En 23, un autre malheur frappa Tibère : il perdit son fils Drusus, qui était son

principal collaborateur. Alors il arriva à se réconcilier avec Agrippine. Que pouvait-il faire de plus pour l'État? La réconciliation aurait amélioré la situation, si Agrippine avait été plus sage et si un nouveau personnage n'était venu rallumer la discorde : le préfet du prétoire commandant de la garde impériale, Helius Séjan.

C'était un chevalier qui, après la mort de Germanicus et de Drusus, était devenu le bras droit de l'empereur. Craignant d'être supplanté dans la faveur de Tibère par les fils de Germanicus, il profita de toutes les imprudences d'Agrippine et de son parti pour envenimer la discorde qui divisait la maison impériale. Rome et le Sénat furent bientôt troublés par une lutte acharnée entre le parti de Séjan et celui d'Agrippine et du jeune Néron. Rempli d'amertume par ces discordes qu'il ne pouvait apaiser, Tibère eut la faiblesse de quitter Rome en 26 et de se retirer dans l'île de Capri. En son absence, Séjan posséda en fait tout le pouvoir. Il sut faire ce que Tibère n'avait jamais voulu ou jamais osé accomplir : il débarrassa Rome d'Agrippine et de son fils. La catastrophe survint en 29, après la mort de Livie. On accusa Agrippine et Néron de complot contre Tibère, et on les condamna à l'exil. Néron se donna la mort peu après. Agrippine une fois partie, Séjan devint le vrai maître de Rome et fut comblé d'honneurs. Mais il visait plus haut. Il paraît, en effet, qu'à un certain moment il se mit d'accord avec les adversaires de Tibère pour le renverser et prendre sa place. Tibère, prévenu à temps de ce complot, priva secrètement Séjan du commandement de la garde prétorienne en le confiant à un certain Macron et fit donner lecture au Sénat d'une lettre dans laquelle il accusait son ancien préfet et ses complices de haute trahison. La condamnation et l'exécution capitale de Séjan furent suivies d'une terreur qui dura plusieurs mois : ce fut une orgie de dénonciations, d'accusations, de procès, de suicides. Ce fut aussi la dernière tragédie du gouvernement de Tibère. Le 16 mars 37, à soixante-dix-huit ans, il mourut subitement à Misène, solitaire comme il avait vécu.

Tibère a été un chef d'État très supérieur à sa renommée. Mais son malheur fut d'avoir été le second à occuper la nouvelle charge suprême de la république, qui était devenue nécessaire, mais qu'on n'osait pas légitimer, en la précisant et en lui donnant sa place dans le cadre des institutions traditionnelles. Auguste avait pu exercer cette étrange magistrature avec beaucoup de difficultés, mais sans être haï, parce qu'il avait rétabli la paix et l'ordre dans l'empire. Les services qu'il avait rendus l'avaient soutenu dans l'accomplissement de sa tâche si difficile. Tibère

n'avait pas cet avantage. Il finit par être considéré comme un tyran et par devenir l'objet de la haine qui persécute tous les pouvoirs illégitimes.

Caligula empereur, caractère de son gouvernement.

Tibère n'ayant pas de collègue, le fils de Germanicus, Caius César, fut choisi par le Sénat pour lui succéder. Les soldats l'avaient surnommé Caligula à cause des petits souliers militaires (*caligæ*) qu'il avait portés tout enfant, lorsqu'il se trouvait au camp avec ses parents. Pourquoi fut-il choisi? Le Sénat aurait pu légalement s'abstenir d'élire un nouveau *princeps* ou le choisir en dehors de la famille d'Auguste. Il paraît que le Sénat prit cette décision parce que, depuis cinquante ans, les barbares et l'armée identifiaient l'empire romain à la famille d'Auguste. L'armée surtout gardait à ses membres un attachement sans bornes. Sans un *princeps* ou avec un *princeps* d'une autre famille, nouveau, inconnu aux soldats, on aurait pu craindre une seconde crise dans les armées, et encore plus grave que celle qui avait éclaté à la mort d'Auguste dans les légions de Germanie. Or, dans la famille d'Auguste il n'y avait plus que trois hommes : le frère de Germanicus, Tibère Claude Néron, homme âgé que tous considéraient comme un imbécile; Caligula, qui avait vingt-sept ans et Tibère, fils de Drusus, qui en avait dix-sept. Le seul choix possible était donc celui de Caligula.

Il eut des débuts heureux. Au milieu de la joie universelle, il renonça à proposer l'apothéose de Tibère; il brûla tous les dossiers politiques, ne tint plus compte des accusations de lèse-majesté, et accorda une amnistie générale. Le peuple reçut des donations à profusion; on distribua des gratifications aux soldats; on exempta l'Italie de quelques impôts de date récente et les pouvoirs électoraux furent rendus aux comices. Le 1^{er} juillet, en inaugurant son premier consulat, Caligula prononça un grand discours au Sénat, en déclarant qu'il prendrait pour modèle non pas Tibère, mais Auguste. Brusquement, selon les historiens de l'époque, après huit mois de gouvernement, Caligula tomba malade et le sage empereur se transforma en un tyran cruel et dément.

Les anciens se sont trop complu à diviser en deux parties contradictoires, l'une parfaite et l'autre mauvaise, l'histoire de beaucoup d'empereurs : Tibère, Néron, Domitien, Commode. En ce qui concerne Caligula, le fait est que dès le début de son gouvernement, il donna des signes de ce que les historiens appelleront sa folie. Ils ont raison de l'appeler ainsi; mais en quoi consistait sa folie? Dans l'idée d'instaurer à Rome une monarchie

orientale analogue à celle qu'avait connue l'Égypte des Ptolémées, c'est-à-dire dans l'idée que tant d'historiens attribuent à César, à Auguste, à Tibère. En réalité, c'est Caligula qui l'a eue le premier, justement parce qu'il était un esprit déséquilibré et malade. De là lui vint sa manie de se faire adorer comme un dieu; de là provinrent ses violences commises pour imposer aux Romains et aux provinciaux, et même aux Hébreux, le culte de sa personne et de sa famille. Il voulut être reconnu comme le frère de Jupiter; il appela ses concitoyens des sujets, et se dit leur maître; il renouvela l'étiquette et voulut imposer à tous, comme un souverain de la Perse ou de l'Égypte, sa toute-puissance. Il réhabilita officiellement Antoine qui avait cherché à continuer la dynastie des Ptolémées à Alexandrie. Il supprima la fête établie par Auguste pour commémorer la bataille d'Actium, c'est-à-dire la grande défaite de l'Égypte. Ainsi s'expliquent la pompe orientale de ses cérémonies, son mariage avec sa sœur Drusilla, projeté avant sa maladie et qui ne fut qu'une tentative pour introduire à Rome la coutume dynastique des Ptolémées et des Pharaons de s'épouser entre frère et sœur afin de garder la pureté du sang royal; enfin le testament écrit pendant sa maladie par lequel il laissait l'Empire, comme une propriété privée, à Drusilla, et les honneurs divins qu'il lui conféra après sa mort.

La fin de Caligula (41) et les premières années du gouvernement de Claude (41-43).

Cette sorte de politique ne pouvait paraître aux Romains qu'une folie sans nom. Caligula ne tarda pas à devenir extrêmement impopulaire. Si le peuple, ébloui par sa prodigalité, lui était favorable, le dégoût et l'hostilité croissaient rapidement dans la famille impériale, au Sénat, dans l'armée, dans les hautes et dans les moyennes classes. C'était trop tôt pour faire de Rome le centre d'une monarchie asiatique et la tâche était au-dessus des forces d'un jeune homme, que le Sénat avait nommé *princeps* ou président unique de la République seulement parce qu'il appartenait à la famille d'Auguste. Le 24 janvier 41, Caligula fut tué par un tribun du prétoire, un certain Cassius Chéréas, dans un couloir du palais, à la suite d'une conjuration tramée par d'éminents personnages.

A la mort de Caligula, la première idée du Sénat et des consuls avait été d'abolir le principat et de revenir à l'ancienne République consulaire. Si Tibère avait été un *princeps* impopulaire, le gouvernement de Caligula avait été un tel désastre que la

plupart des sénateurs ne voulaient plus entendre parler d'une magistrature à la fois si équivoque et si dangereuse. Mais, tandis que le Sénat délibérait sans arriver à une conclusion, les prétoriens acclamèrent comme imperator l'oncle de Caligula, le frère de Germanicus, Tibère Claude Néron qui passait pour un idiot. Le Sénat, ne sachant comment s'y opposer, car il ne disposait d'aucune force armée, ratifia la solution que les soldats lui offraient à la pointe de leurs épées.

Claude était né à Lyon le 1^{er} août de l'an 10 av. J.-C. et n'était pas du tout le simple d'esprit qu'on prétendait. C'était un hellénisant très distingué, un bon orateur, un érudit qui n'était dépourvu ni d'originalité ni de finesse; mais il était ridicule, gauche, d'une timidité et d'une faiblesse incroyables; il ne savait ni se faire respecter ni se tenir en société; ses esclaves le traitaient comme s'ils avaient été ses maîtres; marié à plusieurs reprises, il avait toujours été le jouet de sa femme. Auguste l'avait toujours tenu à l'écart à cause de toutes ces faiblesses; et pour cette raison tout le monde le considérait comme un être stupide. Il avait toujours vécu solitaire, au ban de la société élégante.

Élu *princeps* de cette étrange façon, il montra aussitôt qu'il valait mieux que sa réputation, au moins en intelligence, et rétablit au gouvernement les grandes traditions d'Auguste et de Tibère. Il convoqua souvent le Sénat, rendit hommage aux magistrats, appela les comices à exercer leurs pouvoirs législatifs et électoraux, renonça à tout faste personnel et s'efforça de réorganiser les finances et de rétablir la religion. Rome aurait dû respirer, mais elle retomba aussitôt dans le trouble et la discorde. Quoi que fît Claude, l'aristocratie ne lui pardonnait pas la façon dont il avait été élu, l'illégitimité originelle de son pouvoir, sa gaucherie et surtout sa faiblesse. Claude était capable de bien gouverner, mais il était dépourvu de prestige et d'autorité. L'œuvre était bonne, mais son auteur grotesque. Ce contraste donne la clef de la grande conspiration de 42, qui essaya de faire déposer, par les légions de la Dalmatie, l'empereur élevé au pouvoir par les prétoriens de Rome. La sagesse des soldats et leur affection pour les Julii Claudii firent échouer le mouvement; les légions dalmates, un instant soulevées, se reprirent aussitôt et tuèrent leur général infidèle et rebelle, Furius Camilius Scribonianus. Mais Rome fut de nouveau secouée par une de ces terribles répressions judiciaires que les haines privées et les dénonciations intéressées rendaient inexorables.

*La conquête de la Bretagne (43) et les nouvelles lois sociales.
La conjuration de Messaline et de Silius (48).*

Le gouvernement de Claude était débile mais bien intentionné; il eût voulu se signaler par des succès militaires et des réformes sérieuses. Un prince de Bretagne chassé de son pays s'était rendu à Rome et, depuis quelque temps, s'efforçait d'amener le gouvernement romain à envahir la grande île. Réussit-il à convaincre Claude que l'entreprise était facile? Ou Claude, à peine remis de la terreur que lui avait causée la conjuration dirigée contre lui, se rendit-il compte que, bien que fils de Drusus et frère de Germanicus, l'aurole des victoires lui manquait? Toujours est-il qu'en 43 une nombreuse armée romaine débarqua en Bretagne et mena à bien l'œuvre que César avait tentée et dont Auguste et Tibère avaient écarté l'idée. Le moment avait été bien choisi. Les populations qui habitaient la partie méridionale de l'île étaient affaiblies par des guerres et par des révolutions, de sorte que les légions purent soumettre, au moins provisoirement, une grande partie du pays. Claude en personne se rendit en Bretagne, traversa la Tamise à la tête de ses armées, et assista pour la première fois à une bataille qui s'acheva par l'occupation de Camalodunum (Colechester). Il revint ensuite en Gaule, proclama la Bretagne province romaine, et rentra à Rome où le Sénat lui décerna de très grands honneurs. Cependant, la conquête de la Bretagne ne venait que de commencer : il fallut encore dix années de luttes pour occuper solidement une partie de l'île. Mais l'exploit de Claude enchantait Rome et l'Italie qui depuis longtemps regardaient la Bretagne comme une dépendance naturelle de la Gaule.

Dans la même année, des troubles ayant éclaté en Lycie, cette région fut annexée à la préfecture de Pamphylie. Cette vigueur et ces succès parurent donner au gouvernement de Claude un peu de l'éclat dont il avait besoin.

En 46, renonçant à la rigidité d'Auguste et de Tibère, il accorda le droit de cité à des populations entières dans les Alpes. Deux ans après, il affronta au Sénat l'esprit national romain jaloux de ses prérogatives, en faisant accorder le *jus honorum* aux Gaulois transalpins, qui acquéraient ainsi le droit d'être nommés sénateurs. Pour la première fois ce droit était reconnu à l'aristocratie d'une province, probablement pour s'attacher la Gaule devenue la base des opérations pour la conquête de la Bretagne. Claude réalisa aussi dans la législation de remarquables réformes qui s'inspiraient de conceptions rationnelles et humaines, en contradiction avec

l'esprit mesquin et formaliste du droit romain. En 47, il prit la censure, qui avait été suspendue depuis longtemps et l'exerça suivant les règles scrupuleuses de l'ancienne république, ce qui lui valut, sur la proposition d'un des deux consuls, d'être appelé, avec l'assentiment du Sénat, *Pater Senatus*.

Rome aurait dû être enfin satisfaite! Au contraire, ni le bon gouvernement du *princeps*, ni l'approbation officielle de l'Assemblée ne réussirent à vaincre l'opposition. Claude pouvait conquérir des provinces et faire d'excellentes lois, Rome n'admettait pas que le *princeps*, qui devait commander à tous, ne sût se faire obéir chez lui, ni de ses affranchis ni de sa femme. Claude avait épousé en troisièmes noces Valérie Messaline, une jeune femme d'une grande beauté et d'une famille très noble, mais capricieuse, légère, avide de jouissances et de luxe, confondant aisément ses soucis domestiques et ceux de l'empire, abusant facilement de la bonté de son mari, même dans les affaires qui étaient de la compétence exclusive de l'empereur. Le Sénat et le peuple étaient donc mécontents. Tout le monde disait du mal de Messaline et de ses favoris et se moquait de Claude. De nombreux sénateurs guettaient la succession du faible prince; des bruits de complot et de révolte militaire se répandaient à tout instant; des émeutes éclataient parfois et le gouvernement se traînait péniblement lorsqu'en 48-49 un nouveau danger plus grave menaça l'État à l'intérieur.

Nous sommes arrivés à l'épisode le plus célèbre de la vie de Claude: la conjuration ourdie contre lui par Messaline et par son amant C. Silius. La légende s'est trop acharnée sur cet étrange épisode, avec les plus extravagantes inventions, pour qu'il soit possible de retrouver la vérité. La version la plus vraisemblable semble être la suivante: Messaline craignait de voir tomber un jour ou l'autre le gouvernement de Claude à la suite d'une révolte ou d'un complot, et, se sachant plus détestée encore que Claude, elle était sûre d'être entraînée avec lui dans sa chute. Il n'y avait qu'un moyen d'échapper à ce danger: supprimer Claude et le remplacer par un autre empereur. Mais dans la famille d'Auguste il n'y avait plus qu'un descendant, un enfant de sept ans, Britannicus, le fils de Claude et le sien. Il fallait donc trouver ailleurs un successeur. Puisque les soldats étaient attachés à la mémoire de Drusus et de Germanicus, le mieux était de le choisir dans une famille réputée pour sa fidélité à cette branche des Claudii. Le plan de la conspiration paraît avoir été établi sur ces données: Messaline divorcerait et épouserait Silius, un jeune sénateur appartenant à une famille très attachée au parti des Claudii; par la

suite, les conjurés au Sénat nommeraient Silius *princeps*. Dans l'impossibilité de faire choisir son fils, Messaline aurait fait élire son nouveau mari. Le plan était bien construit, mais il avait un défaut : comment persuader à Claude de divorcer sans lui donner de soupçons ? Les historiens de l'antiquité ne sont pas très clairs à ce sujet. En tout cas, il semble que Messaline réussit à faire signer par l'empereur la lettre de divorce, et se hâta de célébrer avec Silius un mariage qui aurait dû être aussitôt suivi de la déposition de Claude. Celui-ci, se trouvant à Ostie, fut mis au courant du complot par un de ses affranchis, et, pris d'effroi, rentra précipitamment à Rome. Une nouvelle tempête sanglante se déclama sur la ville. Les accusations de lèse-majesté pleuvaient dru comme grêle. Silius, Messaline, un grand nombre d'amis et de partisans furent accusés de conspiration, d'adultère et d'autres crimes : les uns se donnèrent la mort, les autres périrent de la main du bourreau.

Les dernières années et la mort de Claude (48-54).

Claude, resté veuf, déclara, dans une allocution aux soldats, qu'il ne se remarierait pas. Toutefois ses décisions n'étant prises au sérieux par personne, des intrigues se nouèrent aussitôt pour lui persuader de prendre femme. Les amis et les affranchis de Claude, — ses vrais maîtres, — comprirent qu'il fallait donner satisfaction au peuple exaspéré par tant de scandales, et lui trouver une femme qui fit oublier Messaline. Leur choix tomba sur Agrippine, une fille de Germanicus, que Caligula avait exilée et Claude rappelée. Elle avait alors près de trente-trois ans et elle était veuve de Cn. Domitius Ahenobarbus, dont elle avait eu un fils, le futur Néron. C'était une femme intelligente et cultivée, énergique, austère, une vraie matrone romaine, simple, active, économe. Fille de Germanicus, elle pouvait devenir la femme du *princeps*, telle que les Romains la souhaitaient, la continuateur des traditions de Livie, capable de donner à l'autorité du prince le prestige qu'il avait perdu au milieu de tant de scandales.

Claude épousa Agrippine au mieux de ses intérêts et de l'intérêt public. Les dernières cinq années de son gouvernement furent plus calmes et plus heureuses. Agrippine sut communiquer à Claude un peu de sa fermeté et de son énergie. Les finances furent mieux administrées, les vols moins audacieux, les affranchis moins intrigants, les accusations plus rares. Agrippine acquit bientôt une grande popularité et reçut du Sénat des honneurs extraordinaires. En 50, elle fit adopter par Claude son fils, auquel on donna le nom de Néron. Cet acte était indiscutablement d'un grand intérêt non seulement pour Agrippine et son fils, mais

aussi pour l'État. Si le pouvoir suprême, comme beaucoup de personnes le pensaient alors, devait rester dans la famille d'Auguste, il fallait qu'il y eût un certain nombre de candidats possible, car, la fonction n'étant pas héréditaire, il fallait laisser au Sénat le moyen d'exercer son choix. Il n'y avait alors dans la famille qu'un enfant : Britannicus, le fils de Claude et de Messaline. Préparer par l'adoption un autre candidat était une idée sage. Le gouvernement de Claude, poursuivant ainsi sa curieuse destinée, résistait et fonctionnait tant bien que mal, quoique sans cesse attaqué, lorsque dans la nuit du 12 au 13 octobre 54, Claude mourut soudainement, terrassé par un mal foudroyant. Son décès eut des conséquences si graves qu'il nous faut examiner les racontars et les légendes qui l'entourent.

CHAPITRE XIII

LE GOUVERNEMENT DE NÉRON LA QUATRIÈME GUERRE CIVILE (54-69)

L'élection de Néron (31 octobre 54).

TACITE raconte qu'Agrippine, jalouse de ce que Claude avait l'air de préférer Britannicus à Néron, aurait tenté de faire disparaître l'empereur en l'empoisonnant avec un plat de champignons et l'aurait fait achever par son médecin Xénophon. Il faut avouer que l'on ne comprend pas très bien. D'abord il était naturel que Claude préférât à son beau-fils Néron son propre fils Britannicus. D'autre part, Néron n'avait encore que dix-sept ans. Quels qu'eussent été les sentiments d'Agrippine pour Claude, elle aurait dû lui souhaiter longue vie, au contraire, pour permettre à son propre fils de grandir et d'arriver à un âge qui lui aurait permis de succéder à son beau-père.

De même les intrigues que, suivant Tacite, Agrippine aurait nouées dans la nuit de la mort de Claude pour empêcher l'élection de Britannicus au profit de Néron, apparaissent comme tout à fait invraisemblables. Britannicus n'avait alors que douze ans. Pouvait-on mettre un enfant de cet âge à la tête des légions et de l'empire? Si Néron était trop jeune pour être candidat à la présidence de la république, Britannicus était encore plus jeune que lui.

On peut, au contraire, se faire une idée plus exacte des événements en tenant compte de l'âge des deux jeunes héritiers et en admettant que Claude est mort de maladie. Il est certain qu'Agrippine voulait que la charge suprême de la république restât dans la famille d'Auguste. Britannicus et Néron étaient les seuls survivants mâles de la famille d'Auguste; mais au moment où Claude mourut, tous les deux étaient bien jeunes. Que faire? Si l'on ne voulait pas que le Sénat supprimât la charge suprême

ou allât chercher un successeur dans une autre famille, il n'y avait qu'à parler nettement à l'assemblée, et lui demander de mettre à la tête de l'empire et de l'armée le plus âgé des deux jeunes gens.

C'est le parti qu'Agrippine et les affranchis de Claude adoptèrent; mais ils n'ignoraient pas que la requête était audacieuse et, pour vaincre la résistance du Sénat, ils firent appel aux soldats. Dans la matinée du 13 octobre, la garde prétorienne acclama Néron comme son chef. Peu après, le Sénat fut convoqué et reçut la nouvelle officielle de la mort de Claude. Le Sénat une fois encore ne put que ratifier le choix des prétoriens, mais les sénateurs rentrèrent chez eux furieux. On avait confié l'empire à un tout jeune homme! Comment cela finirait-il? Où en était réduite la grande république de Scipion, de Paul Émile, de Sylla?

*Agrippine et la restauration de la République.
Premières dissensions dans la famille impériale.*

Toutefois, aussitôt après les funérailles de Claude, Néron se présenta au Sénat et prononça un discours modeste et très étudié dans lequel, s'excusant de sa jeunesse et de son manque d'expérience, il demandait à l'assemblée de le guider, de l'aider; il ajoutait que, dans ce but, il restituait au Sénat tous les pouvoirs civils, judiciaires et administratifs, en ne gardant pour lui que le commandement des légions. Agrippine et ses amis se proposaient ainsi d'apaiser les rancunes et le mécontentement du Sénat.

Cette manœuvre habile réussit. Les sénateurs se rassurèrent et, pendant deux ans, rien ne troubla le calme de l'atmosphère politique. Néron tint parole et laissa le Sénat exercer librement ses fonctions; il ne s'occupa lui-même que de l'armée, en suivant les conseils de Sénèque, du commandant de la garde, Afranius Burrhus, et de sa mère. Tout cela n'était malheureusement qu'une illusion qui devait s'évanouir bientôt. Les contemporains avaient pris pour de la modération et de la modestie ce qui n'était que de la paresse et de l'indifférence. Néron laissait volontiers au Sénat la direction des affaires publiques, mais parce que la guerre, le droit et l'administration l'ennuyaient. Il aimait, au contraire, les arts, la poésie, la musique, le chant, la danse, plus que les traditions ne le permettaient à un noble romain.

Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi Néron se trouva vite en désaccord avec sa mère. Fidèle à la tradition, Agrippine aurait voulu que son fils s'occupât de science militaire

ou de législation. Si le peuple et le Sénat étaient à Rome satisfaits de Néron, Agrippine ne tarda pas, au contraire, à manifester son mécontentement. La richesse, le pouvoir, les adulations accrurent rapidement chez le jeune homme les mauvais instincts cachés jusqu'alors, surtout son amour des plaisirs et son exotisme capricieux. Agrippine voulut le corriger sans y réussir. La brouille, un an après l'élection, tourna à une inimitié déclarée à la suite d'un drame domestique. Néron avait épousé Octavie qui était une parfaite matrone romaine, mais il la négligea bientôt et s'éprit éperdument d'une affranchie orientale nommée Acté. Il songea même à répudier Octavie pour Acté. C'était une folie, car la loi n'admettait pas le mariage entre les sénateurs et les affranchies. Agrippine put l'empêcher, mais la discorde était entrée de nouveau dans la maison des Césars. Et cette fois encore, on ne manqua pas de l'exploiter. Une camarilla de courtisans se groupa autour de Néron, et tous par des flatteries cherchèrent à l'exciter contre sa mère.

Cependant le Sénat, auquel Néron avait restitué ses pouvoirs, avait pris en main le gouvernement de l'empire, mais cette main s'avérait bien tremblante. L'assemblée avait vieilli. L'autorité d'un *princeps* fort et sage était désormais indispensable à l'État; et Néron, lui, ne songeait qu'à s'amuser. La restauration de l'autorité du Sénat risquait d'amener un second désastre s'ajoutant à l'élection de Néron. Mais Agrippine était une femme énergique et appuyée par un parti puissant : comme Néron se révoltait et négligeait ses devoirs, Agrippine se rapprocha de Britannicus vers lequel se tournaient les espoirs de la noblesse conservatrice. Trop tard, car à la fin de 55, Britannicus fut saisi d'un malaise soudain au cours d'un banquet et mourut quelques heures après. On murmura aussitôt qu'il avait été empoisonné par Néron, et les historiens le répétèrent. Cette accusation est plus vraisemblable que d'autres du même genre, car cette fois, au moins, le motif qui avait pu pousser Néron à supprimer Britannicus est évident. Rien, pourtant, ne permet de dire que l'accusation était fondée : toujours est-il que le bruit s'en répandit et qu'Agrippine même y crut; elle en fut encore plus irritée contre son fils, qu'elle combattit avec une résolution de plus en plus farouche.

Le Sénat ne déployait aucune activité, et Néron ne s'occupait guère des affaires publiques, mais il avait autour de lui des hommes qui surent donner à l'administration l'impulsion nécessaire. Un vaste projet de politique orientale, qui fut abordé au commencement de 55, en donne la preuve.

La politique orientale de Néron. L'assassinat d'Agrippine (mars 59).

Les derniers empereurs avaient surveillé les provinces occidentales en négligeant l'Orient, où les Parthes avançaient de nouveau. Les conseillers de Néron décidèrent de reprendre, de façon plus suivie, la politique orientale. Comme le gouverneur de la Syrie s'était montré au-dessous de sa tâche, on envoya en Orient, avec des forces considérables, L. Domitius Corbulo qui, quelques années auparavant, s'était distingué en Germanie. Tandis que les souverains protégés de Rome recevaient l'ordre de lever des troupes, le gouvernement romain entamait des pourparlers avec les Parthes pour leur faire évacuer l'Arménie.

Surpris par ces menaces, en 55, le roi des Parthes fit mine de céder et donna des otages aux Romains. Toutefois l'Arménie ne fut pas évacuée. D'autre part, les troupes que Corbulo trouva en Syrie, suffisantes pour une démonstration militaire, ne l'étaient pas assez pour une guerre. Il fallait augmenter les effectifs, restaurer la discipline, perfectionner l'armement, transporter en Asie quelques-unes des plus solides légions de l'Occident. Persuadés que l'accord de 55 ne serait qu'une trêve, les hommes qui gouvernaient à la place de Néron donnèrent à Corbulo les moyens qui lui étaient nécessaires.

Une forte armée fut donc réunie en Orient pour la guerre contre les Parthes. Mais la rivalité entre le fils et la mère devint un duel à mort à partir de 58, quand Néron, ayant oublié Acté, s'éprit de Poppée Sabina. Elle était issue d'une riche et éminente famille romaine : très belle, cultivée, avenante, elle appartenait, ainsi que son mari Othon, à cette fraction de la noblesse qui admirait et imitait les manières et les mœurs de l'Orient. Elle comprit que le jeune empereur mourait d'envie de se consacrer entièrement à la vie de luxe et de plaisirs qu'elle menait elle-même, mais qu'il était gêné par les souvenirs de son éducation romaine, par la crainte d'Agrippine et par celle de la vieille aristocratie. Se fiant à cette passion du jeune *princeps*, Poppée conçut le plan audacieux de se faire épouser par lui après avoir divorcé. Mais Néron, de son côté, pour épouser Poppée devait se séparer d'Octavie et ce divorce avait contre lui l'opinion publique et Agrippine. Pour amadouer l'opinion publique, Néron commença à s'occuper de politique, à manifester un grand intérêt pour le peuple. Il proposa même la suppression de tous les impôts indirects qui pesaient surtout sur les classes inférieures.

Cependant, Agrippine avait déclaré que tant qu'elle vivrait,

Néron ne répudierait pas Octavie et elle était encore assez puissante et assez autoritaire pour imposer sa volonté à son fils dans une question où l'opinion publique l'appuyait. Néron, d'ailleurs, était craintif, faible, indécis. Effrayé par cette situation et ne sachant comment en sortir, il finit par adopter un projet aussi atroce que téméraire. Il résolut de faire assassiner sa mère, quand le commandant de la flotte, Anicetus, lui eut soumis un plan qui devait assurer le secret absolu et éternel du crime. Néron n'était pas assez fou pour ne pas savoir que même le chef de la république ne pouvait, à Rome, tremper impunément ses mains dans le sang de sa mère. Anicetus avait donc eu l'idée de faire construire un navire muni d'une trappe secrète. Néron devait y faire monter sa mère, et des matelots, dont le commandant de la flotte était sûr, devaient faire couler le navire, engloutissant dans la mer Agrippine et le secret de sa mort. Néron en effet feignit de vouloir se réconcilier avec sa mère, il l'invita à aller le rejoindre dans la villa de Baies où il passait le printemps de 59, et quand la mère, après la visite, s'embarqua pour retourner chez elle, il l'accompagna jusqu'au bateau fatal. Mais lorsque en haute mer les matelots ouvrirent la trappe, soit par un défaut de mécanisme, soit à cause de l'inexpérience ou de l'affolement des sicaires, le navire ne coula pas aussi vite qu'on l'avait supposé. Agrippine eut le temps de se jeter à la mer, de gagner la terre à la nage et de se réfugier dans une villa toute proche. Dès qu'il fut informé que sa mère avait échappé au guet-apens, Néron, pris d'effroi, fit appeler Anicetus et le supplia de le sauver. Il voyait déjà sa mère allant l'accuser de matricide devant le Sénat. Anicetus n'ignorait pas que si le crime devenait public, lui-même il était perdu; il n'hésita pas un instant : avec quelques matelots il courut à la villa d'Agrippine et la tua.

La guerre arméno-parthique (58-60).

L'irrévocable était accompli. On ne pouvait cacher la mort d'Agrippine : il fallait la raconter de façon à détourner les soupçons. Néron et ses conseillers envoyèrent au Sénat un rapport suivant lequel Agrippine, ayant été convaincue de complot contre l'empereur, se serait donné la mort. Cependant, Agrippine avait des amis fidèles qui n'acceptèrent pas la version officielle de la mort. Des bruits étranges ne tardèrent pas à circuler, et au milieu de détails imaginaires l'opinion publique devina la vérité. Rome et l'Italie furent prises soudain d'un sentiment d'horreur; Néron s'effraya, renonça pour l'instant à son divorce et à son union avec Poppée. Il n'osa même pas rentrer à Rome pendant plusieurs mois.

Rien de grave, d'ailleurs, n'arriva sur le moment, et les nouvelles venues de l'Orient aidèrent le parricide à surmonter la première impression du public qui était pour lui la plus à craindre. Au printemps de 58, Corbulon avait commencé la nouvelle conquête de l'Arménie. Le général romain avait empêché le roi des Parthes, en lui suscitant des difficultés intérieures, d'aller au secours de Tiridate qui gouvernait en son nom cette région. Mais l'expédition n'avait pas été facile. Tiridate avait opposé à l'armée romaine une défense mobile, et avait obligé son adversaire à diviser ses forces. Malgré tout, vers la fin de 58, Corbulon put occuper et incendier la ville d'Artaxata, mais il ne lui fut pas possible d'anéantir les troupes de Tiridate qui, au printemps suivant, opposèrent une nouvelle résistance, avec les mêmes méthodes. L'armée romaine, au prix de grandes souffrances, réussit enfin, à l'automne de 59, à occuper Tigranocerte et, peu après, Corbulon mit sur le trône de l'Arménie Tigrane, descendant d'Hérode le Grand et du roi Archélaüs réfugié depuis longtemps à Rome.

Les nouvelles de cette guerre et de ces victoires furent accueillies à Rome avec une grande joie. Depuis Auguste, aucune entreprise n'avait été aussi heureuse : des honneurs furent décernés à Néron, comme si les difficultés en Orient avaient été résolues par lui de façon définitive. Ce revirement, bien que passager, était pour lui une chance considérable. La joie publique fut si grande que les nouvelles qui arrivèrent peu après de la Bretagne réussirent à peine à la troubler. Tandis que le gouverneur Suetonius Paulinus élargissait la conquête dans la partie occidentale de l'île, toute la province s'insurgeait derrière lui (60). Les impôts, les levées, l'arrivée d'un grand nombre de marchands italiens avaient provoqué ces premières réactions. Le gouverneur ne put dompter la révolte que l'année suivante par des attaques rapides et vigoureuses.

*Néron et l'Orient : excès continuels (60-62).
Nouvelles difficultés en Orient et accord avec les Parthes.*

Rassuré par l'oubli qui paraissait couvrir son crime, Néron rentra à Rome, décidé à faire oublier définitivement Agrippine en donnant à Rome et à l'Italie un gouvernement facile, splendide, généreux qui correspondait au désir des classes les plus nombreuses et les moins aisées. En 60, il institua, aux frais de l'État, les jeux néroniens qu'on devait célébrer tous les cinq ans, et au cours desquels, en même temps que des luttes athlétiques et des courses de chars, on devait pour la première fois donner à Rome

des concours de musique, de chant, d'éloquence, de poésie. Il prodigua l'argent, les cadeaux, les spectacles et fit commencer de grands travaux publics. En même temps qu'il s'efforçait de gagner le peuple, il tâchait de corrompre la noblesse, en ouvrant son palais aux jeunes gens les plus élégants et les plus débauchés des grandes familles, en les poussant à festoyer chaque jour chez l'un ou dans les jardins de l'autre. Ce n'était pas nouveau pour les Romains; ils connaissaient depuis longtemps déjà tout ce que Néron se proposait de mettre à la mode. Toutefois ces tendances et ces mœurs, suspectes à l'Occident latin, n'avaient jamais été encouragées par l'empereur, pas même à l'époque de Caligula. Néron n'en continua pas moins. Excité à son tour par l'exemple de la débauche, qu'il encourageait, Néron n'eut plus de retenue et n'aspira plus qu'à se faire admirer comme chanteur. Les succès de la scène lui parurent infiniment plus savoureux que la gloire militaire. Mais la tradition, malgré tout, était encore puissante. Des murmures s'élevèrent dans toutes les classes de la société. Les premiers pamphlets contre Néron et sa cour, ainsi que les premiers procès de lèse-majesté, datent de ces années (60-62). La mort de Burrhus, son préfet du prétoire, qui avait été un de ses maîtres et de ses conseillers plus sages, survenue en 62, troubla davantage les esprits. Burrhus fut remplacé par Tigellinus, avec lequel l'histoire s'est montrée peut-être trop sévère, sans qu'il valût beaucoup mieux que son prédécesseur. Dans la même année, l'empereur osa enfin franchir le grand pas : il répudia Octavie pour épouser Poppée.

Cependant les lauriers de l'Arménie se fanaient. En 61, le roi des Parthes tenta de prendre sa revanche. S'étant allié avec le roi de l'Adiabène, il l'envoya avec une partie de son armée en Arménie, tandis qu'il se disposait à attaquer la Syrie. Corbulon, qui n'avait pas des forces suffisantes pour repousser la double attaque, entama des pourparlers avec le roi des Parthes, en lui donnant à entendre que s'il envoyait à Rome des ambassadeurs il serait facile de se mettre d'accord. Comme le roi de l'Adiabène avait échoué dans son attaque contre l'Arménie, le roi des Parthes accepta d'expédier des délégués au Sénat; et la guerre fut suspendue. Mais la prudence de Corbulon fut interprétée à Rome comme une preuve de lâcheté et d'incapacité, la mission du roi des Parthes fut congédiée sans réponse; la guerre recommença; et un autre général, Cesennius Petus, qui se vantait de savoir faire la guerre mieux que Corbulon, fut dépêché en Orient, et chargé de conquérir l'Arménie, tandis que Corbulon continuerait à commander en Syrie. Avec deux généraux la guerre

ne marcha pas mieux qu'avec un seul : après de nombreuses opérations militaires, au cours desquelles les Romains furent presque toujours battus, un accord fut conclu entre les commandants des deux armées. Les Romains se retireraient sur la rive droite de l'Euphrate et le roi des Parthes évacuerait l'Arménie, qui n'appartiendrait ni à Rome ni à l'empire des Parthes. On essaya vainement à Rome de faire passer ce résultat négatif pour une victoire. L'essai de conquête de l'Arménie avait manifestement échoué. Néron consulta toutes les hautes personnalités et on décida de faire une nouvelle tentative, avec Corbulon pour seul général cette fois. Corbulon reprit la prudente tactique qui lui avait valu tant de critiques; il ne tenta aucune grande offensive, et, en 63, se servit de la puissante armée qu'on lui avait confiée comme d'une menace pour arriver à des négociations. Les Romains et les Parthes, aussi faibles l'un que l'autre en Arménie, n'eurent pas de peine à s'entendre. On écarta pour toujours Tigrane : le roi des Parthes obtint le royaume d'Arménie pour son frère Tiridate, mais celui-ci dut consentir à se rendre à Rome pour recevoir la couronne des mains mêmes de Néron. Un prince parthe allait donc s'asseoir sur le trône d'Arménie comme vassal de Rome : la longue guerre avait abouti à cette ingénieuse transaction, qui pouvait être représentée comme un succès partiel pour les deux parties.

Pendant, la révolte de la Bretagne n'avait pas été étouffée. Il avait fallu nommer un nouveau gouverneur, envoyer des renforts de Germanie en Bretagne. Mais au moment où on affaiblissait la défense contre la Germanie, sur la ligne du Danube l'empire avait à faire face à une série ininterrompue de petites attaques des populations installées au-delà du fleuve et à organiser de véritables expéditions contre les Sarmates et les Scythes.

L'incendie de Rome (juillet 64).

A Rome, Néron paraissait se plaire à défier toujours plus audacieusement cette fraction de l'opinion publique qui restait fidèle à la tradition. Ce fut à cette époque, en 64, qu'il fit son apparition sur la scène du théâtre de Naples devant un vrai public, comme chanteur : la plus grande folie qu'il eût commise depuis l'assassinat de sa mère. Le théâtre était pour les Romains une profession infâme, quoique nécessaire au plaisir des hommes. Pour un chef de la république, chanter dans un théâtre était une monstrueuse dégradation, un véritable crime contre la majesté de l'État. On ne vit pas immédiatement les effets de ce caprice insensé, car une grande calamité publique vint occuper les esprits :

le fameux incendie qui, au mois de juillet 64, dévasta Rome pendant dix jours, détruisant presque entièrement dix de ses quatorze régions. A la première nouvelle, Néron accourut à Rome, où il ne put même pas empêcher la destruction de son palais. Il fit néanmoins tout ce qui était en son pouvoir pour atténuer les conséquences de ce désastre irréparable.

Il ouvrit les édifices publics ainsi que ses propres jardins aux habitants restés sans domicile. Il fit venir des villes voisines tout ce qu'il fallait pour secourir ces malheureux. Il prit des mesures urgentes pour épargner aux victimes du feu les affres d'une disette. Mais l'empressement de l'empereur n'empêcha pas la naissance, puis, en peu de jours, la diffusion d'un étrange bruit : que Néron lui-même avait fait incendier la grande ville. Que faut-il penser de ce bruit et des autres explications qu'on a données de cet événement célèbre? On pourrait remplir une bibliothèque avec les livres qui ont été écrits sur les causes de l'incendie de Rome. Tous sont aussi ingénieux que peu probants, car il n'est pas possible de démontrer que Rome a été ou n'a pas été brûlée par Néron, par les chrétiens, ou par les amis de Pison dont nous allons bientôt nous occuper. L'hypothèse la plus simple et la plus vraisemblable est que Rome ait été brûlée par un simple accident, ainsi qu'il est arrivé à tant d'autres villes : cela paraît d'autant plus probable que Rome était alors, en grande partie, bâtie en bois. Mais les hommes, lorsqu'ils sont accablés par un grand malheur, aiment à l'attribuer à la méchanceté de leurs semblables. Le peuple demeura convaincu que Rome avait été brûlée par un cruel caprice de Néron.

Les chrétiens et la première persécution.

L'opinion était tellement persuadée que l'incendie était dû à une volonté criminelle, qu'il fallut ouvrir une enquête pour trouver au moins des coupables. L'enquête finit par attribuer la responsabilité de la catastrophe à une secte religieuse dont le nom, prononcé publiquement à cette occasion pour la première fois, devait acquérir une renommée éclatante. La secte des chrétiens était née quarante ans avant en Judée, et elle était issue du judaïsme. Depuis des siècles, les Juifs attendaient l'arrivée du Messie qui devait délivrer le peuple de l'esclavage et lui assurer de nouveau la gloire et l'indépendance, qui devait même faire de lui « le peuple élu » pour le récompenser d'avoir toujours observé la loi divine. Dans les dernières années de la seconde moitié du VIII^e siècle après la fondation de Rome, dans les bourgades et les petites villes de la Judée, le Messie était apparu, se déclarant

le fils de Dieu, pour annoncer non pas la revanche nationale, mais la prochaine transformation du monde, l'avènement du royaume de Dieu. Les hommes devaient se préparer à ces événements, en écoutant le Messie et en pratiquant une morale d'une haute et sublime pureté. L'amour, la fraternité, la paix devaient être la loi suprême des âmes. L'annonciateur du royaume de Dieu avait trouvé un certain nombre de disciples dévoués en Judée, mais son œuvre avait été interrompue par la persécution de ses coreligionnaires. Cependant, après la mort de Jésus, la nouvelle secte, poursuivie en Judée, s'était répandue à l'étranger, multipliant parmi les Juifs et les païens, dans les grandes et les petites villes, de minuscules communautés de chrétiens. A l'annonce primitive du royaume de Dieu elle avait substitué, surtout grâce à Paul de Tarse, la doctrine de la rédemption de l'homme du péché originel et du mal, par le sacrifice du fils de Dieu, Jésus-Christ. Elle avait ajouté à la morale de Jésus, qui prônait surtout l'amour et la fraternité, une morale qui demandait aux hommes de vaincre par l'amour du Christ les mauvaises passions par lesquelles la société gréco-romaine avait été corrompue, telles que la sensualité et la cupidité. La nouvelle secte s'était ainsi détachée du judaïsme et, depuis trente ans, elle se répandait lentement dans tout l'empire. A Rome, elle avait trouvé des adeptes surtout parmi les gens du peuple : les esclaves, les affranchis et les étrangers d'origine orientale. Elle était déjà si nombreuse au temps de Claude que les Juifs, nombreux aussi dans la métropole, avaient commencé à la persécuter.

Comment l'autorité romaine fut-elle amenée à accuser les chrétiens d'avoir incendié Rome, c'est un mystère. Vraisemblablement, beaucoup de chrétiens durent s'imaginer que les excès de Néron et l'incendie de la ville étaient les calamités par lesquelles, selon Jésus, la transformation du monde et l'avènement du royaume de Dieu devaient être réalisés. D'autre part, parmi les païens, une grande méfiance régnait au sujet des cérémonies secrètes et des mœurs singulières des chrétiens ; et ce qui était pis encore, c'est qu'à Rome, comme partout ailleurs, Juifs et chrétiens se détestaient. L'indifférence ou même la joie des chrétiens à la vue de l'incendie, considéré par eux comme la preuve, tant attendue, de la catastrophe universelle, furent très vraisemblablement exploitées par leurs adversaires comme des indices de culpabilité. Néron, qui avait besoin de trouver des responsables, s'empressa sans doute de donner corps à ces soupçons, confirmés aussitôt par les dénonciations et les calomnies des Juifs ainsi que

par les aveux arrachés aux plus faibles des accusés par la torture. Ce fut la première persécution contre les chrétiens, bien que cette fois ils n'eussent point été persécutés en qualité de chrétiens.

La reconstruction de Rome et la grande crise financière de l'empire.

L'incendie n'était pas un malheur irréparable. Néron se chargea de l'aggraver par son désir de reconstruire sur les ruines une nouvelle ville d'une beauté incomparable, une capitale dont la magnificence égalerait la puissance de l'empire. Le projet n'était dépourvu ni de grandeur ni de noblesse, mais il fallait des sommes énormes; et Néron, pour les trouver, dut avoir recours aux expédients les plus dangereux. Ce besoin d'argent fut la cause de presque toutes les condamnations et confiscations par lesquelles s'achevèrent d'innombrables procès de lèse-majesté, des amendes infligées pour des délits nouveaux et bizarres, des sanctions pécuniaires que les contemporains et la postérité attribuèrent à la féroce cupidité du prince. Ces expédients étant insuffisants, l'empire fut pressuré jusqu'au sang. On arracha des sanctuaires les plus célèbres, des édifices publics, des maisons particulières, les objets de valeur les plus précieux pour les fidèles, les images des divinités, les statues les plus rares. On mit à nouveau aux enchères les charges et les emplois publics, en obligeant les magistrats à se dédommager sur les sujets. On augmenta les impôts; on rendit plus sévère leur perception.

L'Italie n'échappa pas à ces maux. Aussitôt après l'incendie, Néron décréta une contribution générale pour faire face aux besoins de la capitale. Par surcroît, en cette même année, il commença à frapper des pièces d'un poids moindre que le poids légal. Tant de malheurs, de fautes et d'excès suffirent à expliquer pourquoi les deux années qui suivirent l'incendie de Rome furent les plus lamentables du gouvernement de Néron, et pourquoi, en 65, une grande conspiration se forma dans l'aristocratie contre l'empereur. Son chef, C. Calpurnius Pison, appartenait à une des plus vieilles familles patriciennes. Des sénateurs, des chevaliers, des plébéiens et des républicains intransigeants, des officiers du prétoire, parmi lesquels un des deux préfets, Phenius Rufus, collègue de Tigellinus, le poète Lucain, et même, dit-on, Sénèque, l'ancien précepteur de Néron, firent partie du complot dont le but était de tuer Néron et d'élever Pison à l'empire. La conspiration fut découverte par hasard et fut suivie d'une répression impitoyable. Lucain, Sénèque, Pétrone, l'« arbitre des élégances » de l'époque, des sénateurs et des officiers en très grand nombre,

en furent les victimes. Après cette répression, ainsi qu'il arrive souvent, Néron, au lieu de se calmer, devint plus agité encore, et, ivre de pouvoir, exaspéré par la peur, il s'abandonna entièrement à sa nature effrénée.

Le voyage de Néron en Grèce et la révolte de la Judée (66-67)

Vers la fin de 66, Néron se mit en route pour la Grèce, avec une suite très nombreuse, pour aller prendre part aux jeux panhelléniques, qu'il avait voulu faire célébrer tous en même temps. Il venait à peine d'arriver, que de grands événements se produisirent en Judée. Cette contrée était troublée par une inquiétude incurable depuis que l'hellénisme syrien des colons gréco-macédoniens s'était trouvé en face du mosaïsme indigène. L'esprit exclusiviste de cette religion augmentait l'aversion pour tout gouvernement étranger, comme l'aversion pour tout gouvernement étranger renforçait l'esprit exclusiviste de la religion. La monarchie des Séleucides avait fait à ses dépens l'expérience de telles difficultés. Rome en avait profité pour s'emparer du pays; mais une fois maîtresse de la région, elle s'était trouvée aux prises avec le même dilemme, et astreinte à gouverner un peuple chez qui la religion impliquait la haine de toute domination étrangère, et la haine des étrangers aiguïssait à son tour le fanatisme religieux. Par surcroît la contrée avait été épuisée par les impôts et envahie par les Italiques et les Grecs qui, aidés par le gouvernement, cherchaient à s'y enrichir. L'intransigeance religieuse des masses s'était peu à peu exaspérée; un parti s'était formé qui était aussi intolérant contre les étrangers que contre les modérés de l'intérieur. Si bien que, depuis de longues années, la Judée était ensanglantée par des batailles, des assassinats, des massacres. La situation s'aggrava dans les années 65-66, à la suite de difficultés surgies au sujet de l'administration de Césarée qui aurait dû être juive selon les Juifs et grecque selon les Grecs; après des désordres, des émeutes et des pourparlers, la révolte éclata vers le milieu de 66. La petite garnison romaine, qui s'était enfermée dans trois châteaux forts dominant Jérusalem, avait dû capituler à la fin du mois de septembre et avait été massacrée. L'agitation s'était propagée dans toute la Syrie méridionale jusqu'en Égypte. Le gouverneur de l'Égypte, Cestius Gallus, ayant réuni une armée en toute hâte, avait envahi la Palestine et pénétré dans la ville de Jérusalem, mais il n'avait pu y rester et avait dû battre en retraite.

Ces nouvelles produisirent à Rome un effet désastreux. C'était donc là l'aboutissement de tous les triomphes célébrés! En

Orient, Rome avait fini par accepter un traité qui consacrait sa perte de l'Arménie. En Bretagne, on avait dû acheter la paix au prix de nombreuses concessions. La guerre avec les populations de la rive gauche du Danube et avec celles du Caucase durait toujours. Et c'était maintenant la révolte de la Judée!

Toutefois, il faut reconnaître que l'empereur fit face au danger de façon rapide et vigoureuse et trouva l'homme de la situation. C'était Titus Flavius Vespasien, un sénateur dont la noblesse était récente. Issu d'une famille originaire de l'Ombrie, il avait pris part à la conquête de la Bretagne, sans s'y distinguer. Néron confia à ce sénateur obscur le commandement de la guerre en Judée, avec des forces puissantes amenées de partout. C'était un très bon choix; car la guerre de Judée allait être très dure. L'union et l'organisation, indispensables pour faire face à une nation appuyée par de fortes armées, faisaient défaut aux Juifs. Les hautes classes de la Judée, tout en souhaitant l'indépendance, regardaient les Romains comme invincibles et avaient en horreur ce fanatisme religieux et national qui avait provoqué la révolte. L'insurrection ne pouvait donc trouver les chefs dont elle avait besoin dans ces classes supérieures qui, seules, auraient pu les lui fournir. Mais le fanatisme était si grand que, malgré le manque de direction et de concorde, la Judée opposa aux Romains une résistance désespérée. Vespasien dut employer toute l'année 67 à conquérir pas à pas la Galilée et il ne put entrer en Judée que l'année suivante, et encore sans pouvoir marcher directement sur Jérusalem, capitale et forteresse de la révolution. Il lui fallut, auparavant, briser de nombreux centres de révoltes, et soutenir une lutte particulièrement acharnée sous les murs de Jéricho. Ce n'est qu'après que cette ville se fut rendue à la fin mai que la route de Jérusalem s'ouvrit aux soldats romains; mais à ce moment de graves événements survenaient en Occident, qui remirent de nouveau en cause les résultats acquis.

*La préparation d'une guerre caucasique
et la révolte de l'Occident (67-68).*

Tandis que Vespasien guerroyait en Judée, Néron avait passé en Grèce l'année 67, jetant l'argent à pleines mains, cherchant à ressusciter les mœurs et les traditions du passé, s'occupant de jeux et de fêtes. Mais au milieu de ces folies, il s'occupa aussi d'affaires sérieuses : il songea, par exemple, à creuser le canal de Corinthe, et à préparer une nouvelle expédition aux frontières occidentales de l'Europe, vers les portes caspiennes, dans la région du Caucase, et cela, afin d'endiguer les incursions continuelles et inquié-

tantes des Scythes et des Sarmates dans les provinces de l'Est. Il revint à Rome au début de 68, juste à temps pour apprendre qu'une insurrection avait éclaté en Gaule pour le renverser.

Le gouverneur de la Gaule Lyonnaise, qui avait pris l'initiative de cette révolte, était un noble Gaulois, un Aquitain romanisé : C. Julius Vindex. N'ayant pas d'armée, il avait essayé d'en réunir une secrètement parmi les indigènes, et il s'efforçait en même temps de gagner à sa cause plusieurs généraux romains hostiles à l'empereur. Un seul d'entre eux n'avait pas repoussé ses avances : Servius Sulpicius Galba, gouverneur de l'Espagne Tarraconnaise, homme sérieux, énergique, d'une famille très riche, peu favorable par tradition aux Julii et aux Claudii et, comme toute la noblesse austère, écœuré par le gouvernement de Néron. A la mort de Caligula, on avait même parlé de lui comme d'un *princeps* possible. Lorsque Vindex leva l'étendard de la révolte, il se trouva seul et Néron, sans trop s'inquiéter, put ordonner au gouverneur de la Germanie supérieure, L. Virginius Rufus, de réprimer l'insurrection. En effet, Virginius battit à Vesontis (Besançon), dans une courte rencontre, Vindex qui se donna la mort. Mais Néron ne put guère se réjouir de la victoire, car l'armée victorieuse proclama empereur, sur le champ de bataille, Virginius et cette révolte fut suivie aussitôt par celle de Galba et des légions d'Espagne. Néron avait trop abusé de son pouvoir, la révolte de la vieille province romaine commençait.

La fin de Néron et la chute des Julii Claudii (juin 68).

Néron s'efforça de résister. Il fit déclarer Galba ennemi public par le Sénat, rappela les troupes en marche vers le Caucase, expédia des courriers aux légions d'Illyrie avec ordre de se concentrer à Aquilée, leva une contribution spéciale de guerre, arma des esclaves publics et privés, destitua les consuls dont il se méfiait, et déclara qu'il se mettrait lui-même à la tête des légions pour combattre les rebelles. Mais son sort dépendait de l'attitude de l'armée et surtout de celle de la garde prétorienne : par ses crimes et par ses extravagances, il s'était trop discrédité aux yeux du peuple et des soldats. Encouragés par l'écroulement visible de l'autorité impériale, les sénateurs qui lui étaient hostiles, et ceux qui étaient amis de Galba firent de leur mieux pour ébranler la fidélité des troupes. Ils réussirent à s'entendre avec l'un des deux préfets du prétoire, Ninfidius Sabinus et, par son entremise, avec une partie des prétoriens. Lorsque Néron apprit qu'on tramait contre lui un nouveau complot et qu'il était trahi par ses prétoriens, il perdit la tête et, avec un petit nombre d'amis et de

soldats dont il était sûr, il alla se réfugier dans les jardins de Servilius, sur la route d'Ostie, à l'endroit où il s'était caché autrefois lors de la conjuration de Pison.

L'empereur ayant disparu, le gouvernement revenait au Sénat, mais les ennemis de Néron n'étaient pas d'accord. Certains auraient voulu restaurer la république, d'autres confier la défense de l'État à Galba, d'autres encore élever à la pourpre impériale Virginius Rufus. Ninfidius Sabinus persuada aux prétoriens de proclamer Galba empereur. Le Sénat n'était plus libre de son choix : s'il avait été d'un avis contraire, il aurait eu contre lui les armées d'Espagne et la garde prétorienne. Toutefois, la discussion au sein du Sénat fut longue. Dans une première séance, on vota la déchéance du prince, proclamé ennemi public, mais on ne put s'entendre sur le choix du nouvel empereur. Le peuple se persuada même que la république avait été restaurée et de grandes manifestations de joie se produisirent. Mais la république ne pouvait se passer de la force et le Sénat se trouvait désarmé. Au cours d'une seconde séance, on décida du sort de l'empire : l'élection de Galba fut ratifiée. L'empire était sauvé et Néron perdu. Ayant quitté nuitamment son refuge, il se rendit dans la villa d'un affranchi fidèle et s'y fit tuer pour ne pas tomber entre les mains des soldats qui le recherchaient. Il n'avait pas trente et un ans. La famille des Julii et des Claudii s'éteignait avec lui : son dernier descendant, en mourant, couvrait d'une infamie éternelle le nom de Néron qui, depuis la deuxième guerre punique, avait été le plus glorieux de Rome.

Le gouvernement de Galba et sa chute (juin 68-janvier 69).

Le nouvel empereur se proposait de gouverner tout autrement que Néron, de respecter les traditions et le Sénat, d'user avec parcimonie des deniers publics, de commander avec fermeté mais sans tomber dans l'arbitraire. Ces intentions étaient excellentes, mais la tâche n'était pas facile, surtout pour un homme comme Galba, vieux, avare, violent et faible, têtu et malhabile. Il se brouilla bientôt avec ses partisans, avec les prétoriens, et même avec le Sénat, surtout avec la faction qui aurait voulu restaurer l'ancienne république. Les mesures prises pour assainir les finances le rendirent impopulaire. La nomination d'une commission d'enquête au sujet des dépenses et des donations de Néron déplut surtout à la plèbe. Les biens que Néron avait distribués avaient été vendus, légués, cédés, partagés, augmentés, confondus avec d'autres : il était donc impossible de revenir sur le passé sans provoquer un énorme bouleversement. Par ailleurs,

Galba essaya de supprimer les dépenses inutiles et les fêtes. C'était une sage mesure, mais qui devait déplaire à tous ceux qui, à Rome, s'étaient habitués à vivre largement des prodigalités de l'État. Même ceux qui avaient blâmé les folles dilapidations de Néron ne tardèrent pas à murmurer contre l'avarice de Galba. Un vif mécontentement se propagea dans Rome et fut habilement exploité par les amis de Néron et par les républicains. Cela n'aurait pas été un danger pour Galba sans une autre difficulté qui existait depuis Auguste, qui avait rendu si difficile la situation de ses successeurs et qui, cachée jusqu'alors, se montre dans toute sa gravité après la mort de Néron : l'incertitude du principe légal d'où sortait la suprême autorité impériale.

L'autorité unique du *princeps* s'était constituée, petit à petit, par la force des choses, par des adaptations successives, mais sans que le principe de légitimité sur lequel elle se fondait fût défini avec précision. Une seule chose était certaine : la charge suprême n'était pas héréditaire mais élective ; et le Sénat était le corps qui avait le droit d'élire le chef. Depuis Auguste jusqu'à Néron, les empereurs avaient été choisis dans la même famille, non pas pour une raison de droit héréditaire, mais pour des raisons de convenance politique. Cependant, même le principe électif, qui était le seul fondement solide de la nouvelle autorité, avait été beaucoup affaibli sur l'application irrésolue que le Sénat en avait faite, soit que l'assemblée ne possédât plus son ancien prestige, soit qu'elle fût déchirée par des discordes intérieures, les uns étant liés à la nouvelle autorité par intérêt, les autres lui étant hostiles par principe. Cette faiblesse du Sénat avait laissé intervenir les soldats dans le choix de l'empereur. Claude et Néron avaient été imposés au Sénat par les prétoriens ; Galba par les légions d'Espagne. Jusqu'alors cette confusion et l'incertitude du principe de légitimité de la charge suprême n'avaient provoqué que des inconvénients indirects et cachés. Maintenant, il en sortait une crise violente qui menaçait de détruire l'Empire. Les légions d'Espagne qui avaient proclamé Galba s'imaginaient en avoir le droit. Mais pourquoi les autres légions n'auraient-elles pas eu le même droit ? Étant donné l'esprit d'émulation et d'imitation qui existait dans toutes les armées, il était inévitable que, par amour-propre, chaque armée voulût avoir son empereur. Les légions de la Germanie donnèrent l'exemple et, au début de 69, proclamèrent empereur Aulus Vitellius. Cette révolte suffit à renverser, en peu de jours, le gouvernement de Galba. A la nouvelle de la révolte, tous les mécontentements qui depuis des mois s'accumulaient contre Galba éclatèrent ; à Rome, le 15 jan-

vier, les prétoriens, l'armée installée dans la capitale et une grande partie de la population s'insurgèrent, proclamèrent empereur Marcus Salvius Othon, l'ancien ami de Néron, et tuèrent Galba.

Othon et Vitellius : l'Italie envahie par les légions de la Germanie (15 janvier-16 avril 69).

Lorsqu'au soir du 15 janvier, Othon revint au Sénat qui avait ratifié à l'unanimité le choix de la garde prétorienne, il fut accueilli par les cris joyeux du peuple et par le nom de Néron. Il ne se montra pas fâché de ce titre : il fit relever les statues de Néron et se préoccupa surtout de donner de nouveau à Rome et à l'empire, après le dur et avaricieux Galba, un gouvernement facile et généreux.

Dans l'ensemble, sa brève administration ne fut pas mauvaise. Il accorda une amnistie générale aux victimes des régimes précédents, il traita avec générosité et déférence les prétoriens auxquels il reconnut le droit d'élire leurs préfets ; il s'efforça de donner toute satisfaction au Sénat, et continua de grandes constructions commencées par Néron. Il évita, autant que possible, les violences ; populaire à Rome, il parut s'affermir aussi en province, grâce à l'appui du Sénat et des légions de Syrie, de Judée, de Mésie, de Pannonie, d'Égypte, des provinces orientales et de toute l'Afrique.

La Gaule et l'Espagne, au contraire, se rangèrent du côté de Vitellius. Les légions de Bretagne restèrent en dehors de la lutte. Othon était donc l'empereur reconnu par presque tout l'empire. Il écrivit plusieurs lettres à Vitellius en l'adjuvant d'épargner à cet empire une nouvelle guerre civile et en lui promettant des richesses et des honneurs à profusion. En vain. Vitellius était prisonnier de ses légions qui, excitées par l'espoir de donations et de butin, voulaient envahir l'Italie et imposer au monde leur élu. Au lieu de déposer les armes, Vitellius et ses généraux se hâtèrent donc d'entrer en guerre afin de surprendre Othon en Italie avant l'arrivée des légions du Danube. Ils envahirent la péninsule avec deux armées dont l'une, sous les ordres du général Fabius Valens, devait, par la Narbonnaise et les Alpes Cottiennes, déboucher dans la plaine du Pô, tandis que l'autre, commandée par le général Alienus Cæcina, traverserait le pays des Helvètes et les Alpes Pennines. Les deux armées opéreraient leur jonction dans la vallée du Pô.

Othon fut obligé de prendre à son tour les armes. Comme la plaine cisalpine était en grande partie au pouvoir de Vitellius, depuis le mois de février, il songea à menacer le flanc de l'armée de Valens par sa flotte, en débarquant des troupes dans

la Narbonnaise. En attendant, il leva et arma d'autres corps et il quitta Rome le 14 mars avec toutes les troupes dont il pouvait disposer, décidé à défendre la ligne du Pô jusqu'à l'arrivée des légions du Danube. Mais les légions envoyées par lui dans la Narbonnaise ne furent pas capables de retenir au-delà des Alpes l'armée de Valens, qui déboucha dans la vallée du Pô pour se joindre à l'armée de Cæcina. Othon ne voulut pas écouter les sages conseils de son général Suetonius Paulinus, le père de l'historien, et préféra livrer immédiatement bataille. Les armées se heurtèrent à Bedriacum, petite ville située entre Crémone et Vérone. Le sort ne fut pas favorable à l'empereur, mais sa défaite n'était pas décisive : Othon aurait pu facilement avoir le dessus dès l'arrivée des forces considérables qu'il attendait. Il préféra se donner la mort, découragé par son échec, ou effrayé par la perspective d'un désordre universel, ou peut-être pour les deux raisons ensemble.

Vespasien et la nouvelle guerre civile (5 juillet-décembre 69).

Othon disparu, Vitellius était maître de l'Italie avant même d'avoir traversé les Alpes. Les soldats d'Othon, se rendant compte que toute résistance était inutile, se résignèrent à reconnaître la victoire des légions germaniques et à prêter serment au vainqueur. Le Sénat, rentré en toute hâte à Rome, ratifia aussitôt la proclamation de Vitellius comme empereur. L'Italie se retournait ainsi, angoissée, comme sur un lit d'épines. Cependant, Vitellius descendait des Alpes avec une troisième armée composée de Gaulois et de Germains. L'Italie apprit pour la première fois à ses dépens ce qu'étaient ces nouvelles armées, remplies de provinciaux et de barbares, auxquelles était confiée la défense des frontières. Les légions traversèrent la péninsule, en la saccageant, grossies, chemin faisant, de toute une multitude avide qui se pressait autour du char du vainqueur pour ramasser dans la confusion les miettes du butin. Pourtant Vitellius, ainsi que beaucoup d'autres empereurs, valait plus que sa renommée. Arrivé à Rome au mois de juillet, il essaya de mettre un peu d'ordre dans les affaires de l'empire et on put espérer un instant que la tempête se calmerait. Illusion ! Elle sévit aussitôt après avec plus de violence que jamais. Après l'Occident, l'Orient se révoltait : après les légions espagnoles et germaniques, le drapeau de l'insurrection se déployait dans les légions de Judée, de Syrie et d'Égypte.

Nous avons quitté Vespasien au printemps de 68, au moment où il allait assiéger Jérusalem. La chute de Néron l'avait immobilisé sous les murs de la ville sainte du judaïsme. Ne voulant pas,

au milieu de tant d'incertitudes, engager son armée dans une entreprise de si longue haleine, il se contenta, paraît-il, de se maintenir dans les positions acquises autour de la ville, sans procéder à des opérations décisives. Les légions de Vespasien eurent ainsi une période de repos, tandis que tout l'empire était à feu et à sang. Elles ne songèrent tout d'abord qu'à se réjouir de ce répit, en assistant impassibles au grand conflit de l'Occident. Comme celui-ci se prolongeait et se compliquait, cette sorte de folie, qui peu à peu s'emparait de toutes les légions, gagna aussi celles de Judée, d'Égypte et de Syrie. Pourquoi les légions de la Germanie créeraient-elles seules des empereurs et accaparaient-elles tous les avantages de l'élection imposée par elles? Les légions d'Orient étaient-elles moins capables? L'Orient, d'autre part, ainsi que toutes les légions de cette partie de l'empire, s'était montré beaucoup plus bienveillant envers Néron que ne l'avait été l'Occident, cela, pour des raisons faciles à comprendre. A l'Est, on s'était donc empressé de reconnaître Othon. Celui-ci disparu, les légions, qui depuis deux ans se battaient contre l'ennemi le plus indomptable de l'empire, étaient invitées à se soumettre aux caprices des soldats de la Germanie ou des sénateurs romains incapables qui avaient renversé Néron, l'empereur légitime. D'autres appréhensions, d'un ordre plus pratique, se mêlaient à ces sentiments. Comment le nouvel empereur traiterait-il les soldats et les généraux qui, au début de la guerre civile, s'étaient déclarés pour son rival? Ce fut ainsi que, dès les premiers mois de l'avènement de Vitellius, des pourparlers s'engagèrent entre l'Orient et l'Occident, entre les légions du Danube qui n'étaient pas arrivées à temps pour combattre Vitellius et les légions de Syrie, de Judée et d'Égypte, en vue d'opposer à l'empereur des légions de la Germanie un nouvel empereur.

On avait songé d'abord au gouverneur de la Syrie, Mucianus : celui-ci ayant refusé, on pressentit Vespasien qui, tout d'abord, hésita. Sa résistance ayant été finalement vaincue, le préfet d'Égypte proclama empereur à Alexandrie, le 1^{er} juillet 69, Titus Flavius Vespasien. Quelques jours plus tard, les armées de Syrie et de Judée prêtaient serment sur les statues du nouveau prince et, un peu plus tard, toutes les légions de la Mésie, de la Pannonie, de la Dalmatie, qui n'avaient combattu ni pour Néron ni pour Othon, se déclaraient aussi pour Vespasien. Les princes de la Sophène, de la Commagène, de la Judée indépendante lui donnèrent leur adhésion. Enfin, le roi des Parthes s'engagea à ne pas molester l'empire pendant la guerre qui allait être nécessaire pour installer à Rome le nouvel empereur.

Une nouvelle guerre civile commençait. Titus, fils de Vespasien, devait terminer le siège de Jérusalem; Vespasien irait en Égypte s'emparer du grenier de l'empire (presque tout le blé venant d'Égypte), il priverait ainsi Rome de vivres; Mucianus, gouverneur de la Syrie, prendrait le commandement des légions de Pannonie, de Mésie et de Dalmatie, et envahirait avec elles l'Italie. Tel fut le plan que Vespasien et ses généraux arrêterent à Béryte, en Syrie. Ce plan, vaste et prudent, allait vers son but avec une sage lenteur. Mais les commandants des légions installées en Pannonie, s'étant réunis à Petovium, sur la Drave, approuvèrent le conseil d'un de leurs collègues, Antoine : c'était d'envahir l'Italie sans attendre l'arrivée de Mucianus. Les événements allaient donner raison à Antoine et à son impatience. Soit que l'armée de Vitellius ne fût pas prête, soit que le général préposé à la défense de l'Italie orientale, Alienus Cæcina, ait fait preuve d'une mollesse que beaucoup considérèrent comme une trahison, Antoine put arriver avec des forces considérables jusque sur la ligne de l'Adige. Peu après, la flotte de Ravenne se déclara pour Vespasien; et Cæcina, considérant que toute résistance était vaine, proposa à ses troupes de suivre l'exemple de la flotte. Irrités, les soldats mirent leur général aux fers et se replièrent sur Crémone pour se joindre aux autres armées et organiser la résistance. Mais Antoine, par un mouvement foudroyant, se porta aussi sur Crémone. Entre cette ville et Bédriac, puis sous les murs de la ville même, une bataille s'engagea qui dura tout un jour et toute une nuit; elle fut acharnée. Les troupes de Vitellius furent battues et presque détruites.

L'autre général de Vitellius, Fabius Valens, s'enfuit en Gaule où la Narbonnaise s'était déclarée pour Vespasien. Peu après, la flotte de Misène passa à l'ennemi; Mucianus, à son tour, arriva en Italie avec les légions de l'Orient et son armée, ainsi que celle d'Antoine, marcha vers le Latium. Vitellius et les légions de Germanie ne possédaient plus que Rome. Alors le parti des Flaviens à Rome, l'ancien parti de Néron et d'Othon, avec les quelques amis du nouvel élu, et à leur tête le préfet de la ville nommé par Néron et remplacé dans ses fonctions par Othon, T. Flavius Sabinus, demanda à Vitellius d'abdiquer. Il s'était presque laissé convaincre, et allait faire cette fois le geste auquel il s'était refusé après le 15 janvier 69. Mais, en somme, Vitellius n'était pas maître de sa destinée! Son sort était lié à celui des légionnaires de la Germanie et des soldats accourus du front du Pô à Rome. Cette fois encore, à la dernière minute, il fut obligé de résister en défendant Rome. Ce fut une résistance féroce et obstinée. La ville dut

être conquise après trois attaques, quartier par quartier, maison par maison, jardin par jardin. On mit le feu au Capitole; Sabinus fut tué, le fils cadet de Vespasien, le futur empereur Domitien, échappa lui-même par miracle au massacre. Finalement, le soir du 21 décembre, après un long et ignominieux supplice, Vitellius était jeté dans le Tibre.

CHAPITRE XIV

LES FLAVIENS (69-86)

La paix.

ROME étant tombée entre les mains des généraux de Vespasien, le Sénat légitima le vainqueur. Nous possédons en partie le texte de la loi par laquelle les comices ratifièrent le *senatus consulte* qui avait confié l'empire à Vespasien. Tous les pouvoirs attribués jadis à l'un ou à l'autre de ses prédécesseurs sont énumérés dans cette loi. Une loi semblable avait-elle été approuvée jadis pour ses devanciers? Ou s'est-il agi d'un procédé exceptionnel, jugé nécessaire par l'importance de la délibération, après une si grande guerre civile et la disparition de la famille de César? Nous ne le savons pas. Toutefois, ce n'est pas par hasard qu'un fragment de la table d'airain où était gravée la loi de Vespasien est arrivé jusqu'à nous. En la gravant dans le bronze, à Rome et ailleurs, on voulut donner le plus de retentissement possible aux titres légaux du nouveau chef de l'empire. Il était l'élu du peuple.

Ce choix avait été ratifié par le Sénat. Il avait pour lui les autorités légitimes.

Le gouvernement de Vespasien et de Titus.

Vespasien était le petit-fils d'un centurion et le fils d'un publicain. Il avait été le premier de la famille, avec un de ses frères, à entrer au Sénat et à exercer de hautes fonctions. Il était donc un homme nouveau. Mais il était aussi intelligent, modéré, laborieux; il avait appris à commander, se soumettant à l'obéissance dans des grades inférieurs et exécutant consciencieusement des missions obscures. Il sut être à la hauteur de la grande et difficile tâche qu'il allait assumer.

Suivant l'exemple d'Auguste, il prit comme collègue au gouvernement de l'empire son fils Titus. Le 1^{er} juillet 71, le vainqueur de la Judée reçut le tribunat et le consulat qui, à partir de cette

année-là, lui furent renouvelés périodiquement en même temps qu'à Vespasien. Dès ce moment donc, Titus se trouva dans les mêmes conditions que Tibère pendant les dix dernières années du gouvernement d'Auguste; et on devrait donc dire que ce fut le gouvernement de Vespasien et de Titus, car il n'est pas possible de séparer l'œuvre du père de celle du fils. Cette nomination était justifiée par les services que Titus avait rendus en Judée et elle offrait de nombreux avantages. Titus, encore jeune, après avoir été le collègue, serait le successeur de Vespasien, si le Sénat le choisissait. Vespasien pouvait espérer qu'il avait supprimé, par cette nomination, l'incertitude sur le choix de son successeur qui avait eu de si funestes résultats à la mort de Néron, et cela sans insérer cependant dans la constitution le principe oriental de la monarchie héréditaire. En même temps, il trouvait un collaborateur jeune et alerte, qui l'aiderait à réformer les trois institutions de l'État qui en avaient le plus besoin : l'armée, les finances, le Sénat.

Les réformes militaires de Vespasien et de Titus.

Vespasien réduisit le nombre des légions à vingt-neuf ou à trente. Beaucoup de vétérans furent congédiés et reçurent des terres : certaines légions, trop compromises dans les révoltes des provinces, surtout la VIII^e et la XVI^e germaniques, furent disoutes. La guerre civile avait montré qu'il était dangereux d'avoir des légions où les provinciaux-citoyens étaient trop nombreux, et encore plus dangereux d'avoir des corps auxiliaires composés exclusivement de protégés de Rome. Vespasien ne pouvait porter remède à ce dernier mal, car l'Italie, en s'enrichissant, ne fournissait plus un nombre suffisant de soldats; les fils de petits propriétaires ne voulaient plus s'enrôler que pour devenir centurions. Mais Vespasien tint à ne composer sa garde impériale que de soldats italiques, et il en confia le commandement à son fils, écartant ainsi le danger qu'eût pu faire courir un nouveau Séjan, mais en provoquant un autre; cette concentration de tant de pouvoirs en une seule famille avait déjà quelque chose de dynastique.

Les finances.

Les réformes financières furent encore plus importantes. Vespasien a été le premier empereur qui ait osé augmenter et multiplier les impôts dans toute l'étendue de l'empire. Depuis Auguste, tous les empereurs avaient fait le possible pour ne pas accroître les impôts et même, le cas échéant, pour les diminuer.

Cette prudence avait été la raison principale des difficultés continues au milieu desquelles le gouvernement s'était toujours débattu et des expédients auxquels il avait dû avoir recours. Sous Néron, par exemple, de nombreux riches avaient été molestés et même suppliciés, à la suite de procès iniques, dans le seul but de confisquer leurs biens, et d'augmenter ainsi les revenus de l'État sans aggraver les impôts.

Ayant mis ses comptes à jour, Vespasien déclara qu'il fallait trouver quatre milliards de sesterces pour rétablir l'équilibre. Comme il ne voulait pas se les procurer par des spoliations et des violences, il transforma en provinces, pour pouvoir leur imposer un tribut, certains territoires qui avaient été affranchis par la générosité de ses prédécesseurs, ainsi que plusieurs petits États jusqu'alors autonomes : l'Achaïe, que Néron avait libérée, la Lycie, Rhodes, Byzance, le royaume de la Commagène et ce qui restait de libre en Thrace et en Cilicie. Il fit préparer un cadastre énorme de tout l'empire, ce qui lui permit de découvrir de nombreuses terres et de nombreuses personnes qui avaient échappé jusqu'alors à l'impôt. Il paraît même qu'il eut soin de faire restituer à l'État une partie des gains abusifs que beaucoup de magistrats tiraient de leurs fonctions. Enfin, sa réforme capitale consista à rétablir tous les impôts qui avaient été abrogés, à augmenter ceux qui existaient et parfois à doubler jusqu'aux tributs payés par les provinces.

L'empire supporta sans trop se plaindre ces nouvelles charges. Un siècle de paix avait beaucoup enrichi l'Italie et les provinces. L'agriculture, l'industrie, les mines, le commerce avaient progressé : la population avait augmenté. L'Orient était de nouveau florissant et tout l'Occident commençait à devenir prospère. Vespasien comprit que l'empire ainsi enrichi était de taille à supporter de plus lourds impôts. En les augmentant, il rendit un grand service à Rome, car il lui fournit les moyens de faire les grandes choses qui jalonnent, dans la paix comme dans la guerre, le siècle des Antonins. Par contre, il inaugura ce gouvernement magnifique et prodigue qui devait à la fin mener l'empire à la ruine.

La réforme du Sénat (73).

Une réforme encore plus importante fut celle du Sénat, dont la faiblesse avait été l'une des causes profondes du bouleversement survenu à la mort de Néron. En véritable Italique, ennobli de fraîche date, Vespasien ne pouvait même pas avoir la pensée de guérir le mal en remplaçant le Sénat par une autorité nouvelle. A ses yeux comme aux yeux d'Auguste, de Tibère et de Claude,

Rome et le Sénat ne faisaient qu'une seule et même chose. Mais comme il était intelligent, il ne pouvait se faire d'illusions sur la possibilité de rajeunir la vieille assemblée par les procédés habituels, après la disparition de tant de familles de sénateurs et de chevaliers au cours de la dernière guerre civile. Profitant de la terrible convulsion qui avait atténué tant de préjugés, il s'attela à une besogne que personne encore n'avait eu le courage de réaliser.

Il se fit élire censeur en 73 et non seulement expulsa les sénateurs indignes, mais il infusa un sang nouveau à l'ordre sénatorial et à l'ordre équestre. Exécutant en grand et audacieusement ce que Claude avait fait en petit et avec timidité, il choisit près de mille familles non seulement en Italie, mais aussi dans les provinces, parmi les plus riches, les plus respectées et les plus influentes; il les fit venir à Rome et entrer dans la noblesse sénatoriale et équestre. D'après les noms de ces familles qui nous sont parvenus, il est permis de déduire qu'elles appartenaient pour la plupart à l'Italie du Nord, à l'Espagne et à la Gaule; quelques-unes aussi étaient africaines; très peu étaient d'origine orientale. Dans les provinces de l'Occident, que Rome avait conquises lorsqu'elles étaient encore barbares, beaucoup de familles s'étaient enrichies au cours du dernier siècle et s'étaient assimilés les idées et les mœurs de Rome, regardées par elles comme un modèle de perfection. En Orient, au contraire, les familles récemment enrichies se modélaient plutôt sur la Grèce que sur Rome. En Espagne et en Gaule, il s'était donc formé une aristocratie provinciale qui s'était exercée au maniement des affaires publiques, et qui non seulement avait appris à bien parler le latin et à admirer Rome dans les œuvres immortelles de ses écrivains, mais qui s'était imprégnée des vieilles vertus que l'aristocratie romaine avait presque totalement perdues : l'économie, la simplicité, l'austérité, le respect de la tradition, le zèle civique, la dignité, en y ajoutant une certaine modération, de l'humanité, et une réelle largeur de vues.

Ce renouvellement du Sénat et de l'ordre des chevaliers fut un événement d'une importance capitale que l'histoire n'a pas suffisamment mis en relief : ce fut le plus grand résultat de la guerre civile qui avait éclaté après la mort de Néron. La gloire immortelle de Vespasien est d'avoir su appliquer cette réforme au moment voulu, car elle détermina un nouvel essor de la romanité, elle assura la tranquillité et la prospérité de l'empire pendant ce siècle qui fut appelé le siècle des Antonins. L'Occident, par cette réforme, sauva Rome et la civilisation romaine une seconde fois. La conquête de la Gaule avait empêché le transfert

de la capitale de l'Italie en Orient; la noblesse romanisée des provinces occidentales conserva, pendant plus de cent années encore, aux institutions de l'Empire, leur ancien esprit républicain aristocratique et romain. Vespasien avait si bien compris la nécessité pour Rome de se retremper dans les provinces de l'Europe, qu'il acheva sa censure par la concession du droit de cité latine — *ius Latii* — à l'Espagne, l'une des plus anciennes provinces romaines.

L'hellénisme et la romanité dans le gouvernement de Vespasien.

On ne saurait cependant voir en Vespasien un empereur traditionaliste comme Tibère. Son gouvernement se déroula parmi des contradictions continuelles. Il ne fut ni un empereur avare à la mode latine, comme Tibère et Galba, ni un empereur prodigue à la mode asiatique comme Néron. Très strict avec lui-même et aussi dans la perception des impôts, Vespasien fut le premier des empereurs sages qui sut dépenser largement.

Il dépensa beaucoup pour les travaux publics. Il remit en état les routes de l'Italie et des provinces; il répara les aqueducs; il reconstitua les archives du Capitole et il reconstruisit le Capitole lui-même; il rebâtit sur un plan plus grandiose les villes détruites par les tremblements de terre et par les incendies. Vespasien dépensa beaucoup aussi pour la défense des frontières, construisant des routes stratégiques, de puissantes fortifications, surtout sur le Rhin et sur le Danube, enfin de grands camps retranchés, comme ceux de Vindobona (Vienne) et de Carnuntum (Petronell); il renforça la flotte du Danube et fonda de nombreuses colonies militaires. Il se montra aussi prodigue pour les fêtes, les banquets, les spectacles et les édifices; il restaura le théâtre de Marcellus et commença la construction de celui qui reste encore le plus grand monument de la Rome ancienne, l'amphithéâtre Flavien (le Colisée.) Il fut toujours prêt à secourir les familles nobles nécessiteuses, à réparer les anciens temples et à remettre en honneur les formes antiques de la religion. Mais il fit aussi des concessions à la mode du jour : il reconnut que le peuple avait le droit de s'amuser et donna de grosses sommes aux acteurs et aux musiciens. Il fut le premier à protéger les beaux-arts; il distribua un million de sesterces d'appointements à quelques-uns des plus fameux rhéteurs grecs et latins qui enseignaient à Rome : Quintilien, paraît-il, fut de ceux-là. Il accorda des subventions aux poètes, aux sculpteurs, aux architectes, mais il chassa de l'Italie les astrologues et les philosophes qui, par leurs doctrines et leurs discussions, lui paraissaient nuire au bon sens. On dit même qu'en Grèce, sur son ordre, les professeurs de différentes écoles philoso-

phiques durent être citoyens romains. Il reconnut les droits de l'hellénisme envahisseur tout en défendant les points essentiels de la tradition romaine. Il put ainsi mourir tranquillement le 24 juin 79, à soixante-neuf ans, après un gouvernement que peu de conjurations avaient menacé et peu de répressions ensanglanté, sans être enseveli dans une légende infâme et absurde, comme celle qui avait scellé la tombe de Tibère ou de Claude. Les historiens ont attribué son bonheur à la modération de son caractère qui fut, en effet, remarquable. Mais il faut aussi noter qu'après les convulsions de la dernière guerre civile, un esprit de concorde plus élevé régnait au Sénat où l'élément romain, orgueilleux, divisé, chicanier était mêlé maintenant à des éléments nouveaux italiens, espagnols, gaulois.

Le gouvernement de Titus (79-81).

Aussitôt après la mort de Vespasien, son fils Titus prit le titre d'Auguste que le Sénat lui confirma. Mais son gouvernement s'acheva au moment même qu'il commençait. Collaborateur de son père depuis 71, Titus s'était déjà distingué par son application au travail. A peine âgé de quarante ans, mais de santé précaire, il arrivait au pouvoir physiquement usé. Son gouvernement n'est que le court et calme épilogue de celui de son père. Titus dépensa plus encore que Vespasien, en fêtes, donations et travaux publics; il inaugura, avec un cérémonial grandiose, l'Amph théâtre Flavien; il eut soin de contenter chacun et de ne molester personne et après vingt-six mois de gouvernement, il s'éteignit soudain, laissant à la postérité le nom de *Amor ac deliciae generis humani* (13 septembre 81). Il n'y avait eu de son temps aucun complot et la loi de majesté avait chômé.

*L'avènement de Domitien (14 septembre 81),
la conquête de la Bretagne (77-84).
Les premières guerres en Germanie (83).*

Titus laissait un frère, T. Flavius Domitien, qui avait alors une trentaine d'années. L'empereur n'était pas encore mort que Domitien vint, au galop de son cheval, de sa villa suburbaine au camp des prétoriens à Rome, pour y recevoir le premier salut impérial. Le Sénat était convié à accepter cette désignation révolutionnaire. Il se plia encore une fois aux événements, quoiqu'à contrecœur et pour éviter le pire. Le 14 septembre 81, Domitien était élu prince.

Le nouvel empereur était un homme intelligent, ami des lettres et des beaux-arts, poète lui-même, protecteur des études et des

bibliothèques, un helléniste aussi. Et il ne fut pas, au début, un autre Néron. Il prit le pouvoir avec l'intention d'imiter son père. S'inspirant de l'exemple paternel, il fit de larges dépenses en fêtes et en constructions et protégea les arts et les artistes; mais en même temps, il essaya de rétablir l'ancienne sévérité des mœurs au sujet de la religion et de la justice. Il voulut faire appliquer les peines très graves qu'on infligeait jadis aux vestales défail-lantes. Même les écrivains qui lui sont hostiles reconnaissent l'impartialité et la sévérité de sa justice.

Toutefois, Domitien était dépourvu de la patience, de la pondération et du bon sens de son père. D'autre part, le Sénat n'était plus celui de Claude et de Galba. La réforme de Vespasien commençait à porter ses fruits. Le Sénat reprenait conscience de ses droits et de ses devoirs : il entendait agir et se faire entendre. Ce Sénat, forgé par la main de Vespasien, ne pouvait pardonner à Domitien la façon dont il avait été élu. Malgré cela, les premières années furent calmes, marquées seulement par un fait militaire important : la conquête de toute la Bretagne.

Dès 77, on avait envoyé en Bretagne un des membres les plus illustres de la jeune aristocratie, Julius Agricola, d'origine gauloise. A l'avènement de Domitien, Agricola, poursuivant l'œuvre de ses prédécesseurs, avait occupé solidement la petite île de Mona (Anglesey) et s'était avancé jusqu'à la frontière méridionale de la Calédonie (Écosse), à l'isthme situé entre les golfes de Bodotria et de Glota (Forth et Clyde). Agricola avait fortifié les frontières de la nouvelle province et s'appêtait à envahir aussi bien la Calédonie que l'Hibernie (Irlande), quand des révoltes éclatèrent dans la région conquise, et que de grosses difficultés en Germanie obligèrent Rome à abandonner l'entreprise. Agricola fut rappelé. Ce rappel fut vivement blâmé dans les cercles du Sénat, quoiqu'il soit difficile d'admettre que Domitien ait pu céder à un mouvement de jalousie.

Domitien s'occupa personnellement des affaires germaniques. Prenant prétexte de l'agitation et de la turbulence des Cattes, une des populations germaniques les plus belliqueuses, l'empereur se mit en 83 à la tête d'une expédition qui ne manqua ni d'hommes ni de moyens. Aidé par de bons généraux, il obtint des succès remarquables. Le résultat dépassa l'importance même de l'expédition, car on commença alors la construction de ces immenses fortifications — le *limes germanicus* — qui, achevées au cours du II^e siècle, allaient unir le Rhin au Danube et barrer, sur un parcours de 150 kilomètres, la frontière à l'endroit où elle n'était pas protégée par deux fleuves.

La censure à vie et la rupture entre Domitien et le Sénat (85).

Pendant ces années, des frictions s'étaient produites entre l'empereur et le Sénat. Le Sénat, par exemple, avait essayé, en 82, de soustraire ses membres au jugement de l'empereur. Les rapports entre Domitien et le Sénat s'envenimèrent vers 85, après l'expédition germanique, lorsque Domitien se fit nommer censeur perpétuel. Il faut se rappeler que, par ses fonctions, le censeur était le juge et l'arbitre du Sénat, ayant le pouvoir de nommer de nouveaux sénateurs et de déposer ceux qui faisaient partie déjà de l'assemblée. Même les empereurs les plus respectés, Auguste et Vespasien, n'avaient accepté la censure que provisoirement, presque par force et pour des raisons exceptionnelles. D'autre part, le Sénat était un corps qui se renouvelait automatiquement : tous ceux qui avaient exercé la questure devenaient de droit sénateurs à la fin de leur magistrature et ne pouvaient être privés de ce titre qu'à la suite d'un procès. Un empereur qui voulait être censeur perpétuel revendiquait par là même le pouvoir d'expulser du Sénat les membres qui lui déplaisaient ou d'y introduire ses partisans; en d'autres termes, il privait le Sénat d'une des plus grandes garanties de son indépendance. Le Sénat se révolta contre la prétention de Domitien. Un conflit implacable s'engagea entre la nouvelle aristocratie et le *princeps*.

La guerre dacique (85-89).

Au milieu de ces discordes civiles, une grosse guerre survint entre 85 et 86. Les Daces, installés depuis longtemps dans la plaine habitée aujourd'hui par les Hongrois et les Roumains, menaçaient la rive droite du Danube, surtout depuis qu'Antoine avait dégarni de troupes la Mésie. Peu avant l'avènement de Domitien, ces tribus éparpillées se réunirent sous l'égide d'un prince habile, Décébale, qui, tout en s'efforçant de civiliser son peuple, l'armait puissamment et entraînait en relations avec tous les états limitrophes. Soudain, en 85, Décébale traversa le Danube, surprit et mit en déroute le gouverneur de la Mésie et envahit la province.

On ne saurait faire le récit de cette guerre ni porter un jugement définitif sur l'œuvre de Domitien, car les historiens de l'antiquité ne nous ont laissé que des renseignements incomplets. Nous voyons Domitien se rendre précipitamment dans la province envahie, y réunir en toute hâte plusieurs légions, et, sans prendre part aux opérations militaires, s'occuper de réorganiser la Mésie, revenir ensuite à Rome et y présider l'inauguration des

jeux capitolins, dont le programme comprenait des récitals, des concours d'éloquence, des courses et d'autres divertissements auxquels les femmes même étaient admises. C'était l'hommage le plus éclatant que l'hellénisme eût reçu de Rome, officiellement.

Tandis que l'empereur présidait ces fêtes, ses généraux rejetaient les Daces au-delà du Danube : Domitien serait donc rentré à Rome non par paresse ou par légèreté, mais parce que sa présence n'était plus nécessaire aux armées. Toutefois, lorsque le préfet du prétoire, Cornelius Fuscus, au printemps de 87, tenta de franchir le Danube et d'envahir le territoire des Daces, il fut à son tour battu; l'expédition n'avait donc pas dû être suffisamment préparée. En tout cas, Domitien chercha aussitôt à réparer le mal : il amorça une troisième campagne dont la direction devait être confiée à un habile général, Julien.

S'il est difficile de juger les qualités militaires de Domitien, il est certain que ces alternatives de victoires et de défaites irritèrent encore le Sénat contre le censeur perpétuel. On commença par l'accuser de fouler aux pieds le prestige de l'empire. Dès l'automne de 87, on découvrit un premier complot contre lui : en même temps un mouvement insurrectionnel agitait les légions de la Germanie supérieure. La révolte éclata en 88, mais elle échoua parce que les légionnaires ne suivirent pas leur général qui fut abandonné par les autres gouverneurs. Cela n'empêcha pas l'aristocratie sénatoriale de continuer à murmurer contre la guerre dacique et contre l'empereur qui la dirigeait. Les Daces paraissaient sur le point de se soumettre lorsque Décébale souleva contre les Romains les Quades, les Marcomans et même les Suèves. Julien dut s'arrêter et l'empereur faire la paix. Décébale consentit à restituer toutes ses prises de guerre, — armes et soldats, — à prendre rang parmi les clients de l'empire, à défendre, dans l'intérêt de Rome, la frontière du Danube : l'empire, à son tour, accepta de lui fournir des subsides et des hommes pour réorganiser son armée. Soudoyer les barbares pour défendre les frontières qu'ils seraient, autrement, les premiers à attaquer, c'est un procédé que beaucoup de grands États ont adopté à certains moments. Mais le Sénat en fit reproche à Domitien comme d'une trahison. On prétendit même que l'empire était devenu tributaire de Décébale. Dégagé de la guerre dacique, Domitien dirigea ses légions contre les Quades et les Marcomans qu'il obligea à accepter la paix.

La chute de Domitien (89-96).

L'hostilité permanente et les critiques implacables du Sénat devaient forcément irriter un homme soupçonneux, orgueilleux,

violent tel que Domitien et le pousser à des procédés toujours plus autoritaires. Ces procédés, par contrecoup, devaient exaspérer une assemblée rajeunie. Les difficultés de la trésorerie rendirent la situation plus tendue encore. Les finances de l'empire avaient été ruinées par les prodigalités de Vespasien et de Titus, que Domitien avait continuées, ainsi que par les guerres nombreuses et l'augmentation de la solde militaire. Il fallait de l'argent et le gouvernement de Domitien se montra rapace. On assista de nouveau à la chasse aux testaments que Domitien avait blâmée au début de son règne : la loi de majesté fut employée de nouveau comme expédient fiscal et la perception des impôts devint plus vexatoire encore. Les sénateurs se plainquirent surtout de l'augmentation continuelle du revenu impérial au détriment du trésor de la République dont ils avaient la gestion. Les dénonciations, les procès, les scandales, les complots sévirent de nouveau. Domitien parut, à la fin, perdre la raison. Une sorte de délire despotique s'empara de lui et le poussa à imiter Caligula et à se proclamer dieu suivant l'exemple des anciens souverains d'Égypte. Rome n'était pas encore Alexandrie et il n'y avait pas de place dans ses murs pour un despote qui voulait se faire adorer. Le gouvernement de Domitien se traîna jusqu'en 96, toujours plus sombre et plus violent : une vaste machination, dont faisaient partie plusieurs de ses familiers, sa femme et les deux préfets du prétoire, eut raison de son despotisme. Le 18 septembre, il mourut poignardé, après quinze ans et cinq jours de gouvernement : il n'avait que quarante-cinq ans.

CHAPITRE XV

L'EMPIRE A SON APOGÉE

Le gouvernement de Nerva.

CETTE fois, on avait songé non seulement à tuer Domitien, mais aussi à s'assurer la complicité des prétoriens et à préparer la succession. Les conjurés avaient un candidat tout prêt. Sans discussion ni hésitation, le Sénat élut comme empereur, Marcus Cocceius Nerva, un vieux sénateur qui était aussi un juriste réputé. La bonne entente de ses collègues et leur fermeté en imposèrent à la soldatesque. Prétoriens à Rome, légions dans les provinces murmurèrent un peu, mais l'ordre ne fut pas troublé et, pour la première fois, l'empire eut un chef qui n'avait été imposé ni par les événements, ni par les soldats. Représentant du Sénat, Nerva gouverna comme tel. Il réserve à ses anciens collègues toutes les hautes magistratures, s'engage à ne condamner à mort aucun sénateur, interdit les procès de lèse-majesté, il rappelle les exilés. Il s'efforce de restaurer les finances, distribue des terres aux citoyens pauvres de Rome, ébauche un plan d'assistance légale pour les enfants des familles nécessiteuses, s'occupe beaucoup des travaux publics. Mais il était vieux et faible et ses actes ne furent pas toujours à la hauteur de ses intentions. Il était en outre homme de robe, et point du tout un homme d'épée. Ce gouvernement sage, honnête et faible était toujours sous la menace d'une révolte des légions. Le danger était si grand qu'au mois d'octobre 97 l'empereur, d'accord avec le Sénat, prit un collègue et adopta Ulpius Trajan, un gouverneur de la Germanie inférieure ou supérieure. Trajan était un des généraux les plus illustres de l'époque. L'empire se trouva ainsi dirigé par un civil et un militaire. Cela ne dura guère : trois mois après, au début de

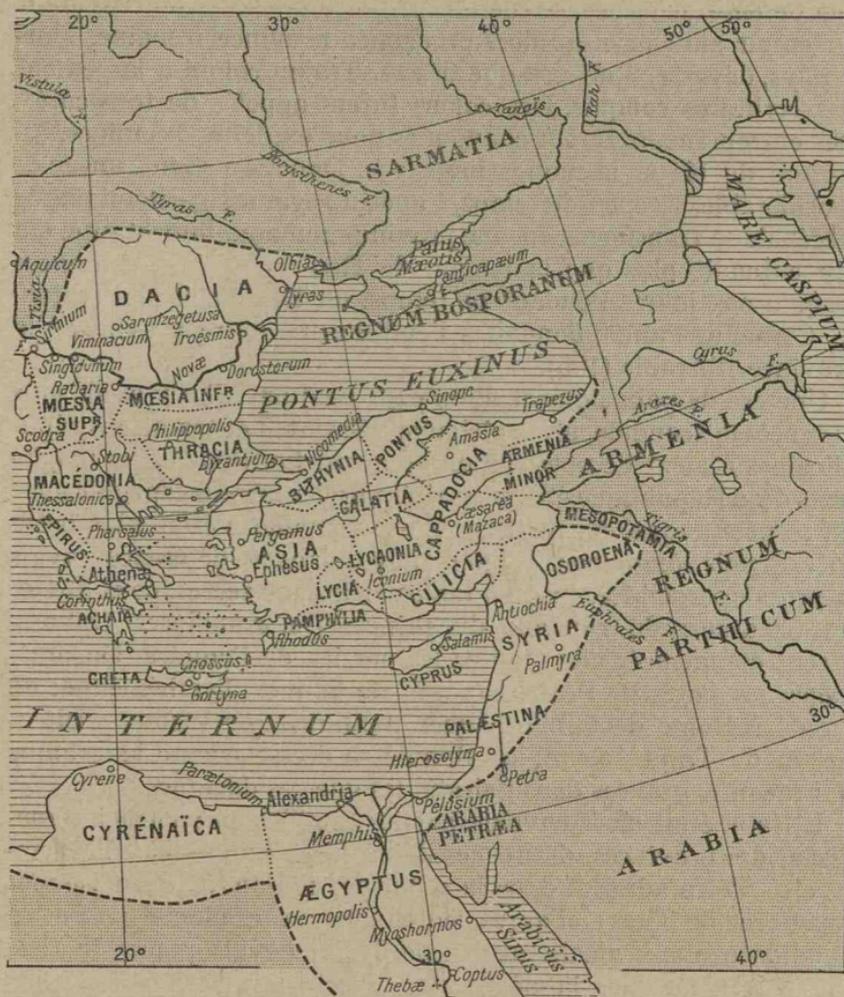
98, Trajan reçut à Cologne la nouvelle que Nerva était mort et que le Sénat lui confiait le gouvernement de l'empire.

*Les premières années de Trajan (98-100) :
la nouvelle aristocratie et la renaissance républicaine.*

Trajan répondit noblement et simplement à la lettre du Sénat qui le reconnaissait comme empereur, en le remerciant. Il laissa ensuite gouverner l'État par le Sénat et les consuls, tandis que, pendant deux ans, sur le Rhin, puis sur le Danube, il menait à bien la mission militaire que Nerva lui avait confiée. Il ne revint à Rome qu'en 99 et il donna l'exemple des vieilles vertus républicaines. Il consulta souvent le Sénat, punit les dénonciateurs, flatta et protégea la noblesse. De son côté, le Sénat respecta et admira sincèrement l'empereur comme le plus fameux de ses membres et comme un modèle. Pour la première fois, le Sénat et l'empereur étaient d'accord. Après la République d'Auguste, la République de Trajan : mais cette fois la République, c'était une réalité.

C'était l'événement rêvé et attendu par de nombreuses générations, mais ce n'était pas un miracle; la grande réforme du Sénat accomplie par Vespasien en arrivait à son aboutissement logique. La nouvelle aristocratie provinciale ravivait les traditions et les institutions de l'antique République. L'ancien esprit latin reprenait une force et une sincérité nouvelles dans ces familles de l'Italie du Nord, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique élevées dans le culte des traditions par les grands écrivains de l'époque de César et d'Auguste. Leur esprit était adouci par les sentiments d'humanité qui étaient la conséquence de la culture philosophique qu'ils avaient reçue. Rome était maintenant gouvernée par une aristocratie aussi riche mais moins fastueuse et plus austère que celle de l'époque des Julii et des Claudii, jalouse de ses privilèges et de ses droits, mais en même temps consciente de ses devoirs. Cette aristocratie renouvelée accepta finalement le chef unique et à vie que son énorme agrandissement avait imposé à la République. Tout l'empire est maintenant gouverné par un pouvoir légitime.

Trajan est le grand empereur de cette nouvelle aristocratie. Ce qu'il avait surtout retenu de l'ancienne éducation romaine, c'était son caractère militaire. Trajan était un soldat taillé sur le modèle de Scipion et de Paul-Émile. Après avoir donné satisfaction aux aspirations de l'ordre sénatorial, il s'attacha à satisfaire une autre ambition de la nouvelle noblesse : la gloire militaire.



de fer (Tapae) mais que ce succès ne suffit pas à réduire l'ennemi. L'empereur dut pénétrer à l'intérieur et menacer la capitale du royaume. Alors seulement Décébale se reconnut le vassal de Rome, livra son matériel de guerre et détruisit ses forteresses (102). L'empereur rentra à Rome l'année suivante et y célébra un grand triomphe. Mais cette paix n'était qu'une trêve; en 105, Rome sera obligée de reprendre les armes contre les Daces.

La seconde campagne fut aussi acharnée que la précédente. Décébale organisa la résistance dans les gorges des montagnes, brûlant les récoltes et les vignes, infligeant aux Romains des pertes énormes. A la fin, Décébale et les nobles du pays, après

une défense acharnée, se tuèrent, furent massacrés ou réussirent à s'enfuir : la Dacie fut alors proclamée province romaine. Mais le pays, dévasté, était presque désert. Trajan colonisa largement les territoires conquis. Des colons furent appelés de tous côtés. Des entrepreneurs furent convoqués pour exploiter les mines. La culture du blé et la navigation sur le Danube prirent un essor considérable. En peu de temps, l'ancien royaume germanique de Décébale se transforma en une province romaine importante. On n'y entendit plus que la langue de Rome qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Pendant ce temps, un lieutenant de Trajan, A. Cornelius Palma, donnait à l'empire une autre province : la province d'Arabie (106).

Une ère de paix s'ouvrit alors pour neuf ans. Il n'y avait plus ni procès ni scandale, ni suspicion ni délation. Les traditions républicaines étaient de nouveau en honneur. Le Sénat et les magistrats de la République étaient traités par l'empereur espagnol avec un respect auquel la vieille noblesse romaine n'était plus habituée depuis longtemps. Trajan arriva, dans sa déférence envers la grande assemblée, jusqu'à instituer le vote secret, pour libérer les Sénateurs du contrôle du prince. De grandioses travaux furent commencés dans toutes les parties de l'empire. On aménagea les ports de l'Adriatique et de la mer Tyrrhénienne; on ouvrit à Rome des bibliothèques publiques; on y construisit ce forum de Trajan au milieu duquel se dresse encore la colonne qui raconte, gravées dans l'airain, les guerres daciques.

L'Italie était alors envahie par les familles enrichies et romanisées des provinces, désireuses de se mettre au service de l'empire et d'être admises dans la noblesse. Trajan remit en vigueur un décret de Tibère, d'après lequel chaque provincial posant sa candidature aux magistratures de Rome devait placer le tiers de sa fortune dans la péninsule, sous forme d'investissements immobiliers : c'était de la part de l'empereur espagnol donner avis à tous les provinciaux que, pour prendre part au gouvernement, il fallait considérer l'Italie non pas comme une résidence passagère, mais comme la patrie définitive.

De même qu'Auguste, Trajan voulut arrêter la diminution de la population italique, et mettre un frein à l'émigration; dans ce dessein, il développa les institutions alimentaires que Nerva n'avait fait qu'esquisser. Des sommes considérables furent allouées aux municipes, en vue de les reprêter, à un taux minime, aux particuliers. Les intérêts devaient servir à élever et à instruire les enfants pauvres. Ces institutions philanthropiques n'avaient pas seulement pour but d'accroître la population qui fournissait

des soldats aux légions, mais aussi d'aider l'agriculture italique par des prêts de faveur. Elles parurent si bienfaisantes que de nombreuses familles de la noblesse s'empressèrent de les imiter.

La restauration de la République était enfin accomplie, grâce aux mérites d'un Espagnol. Rome avait enfin un *rex* qui surveillait toute l'administration publique comme Cicéron l'avait souhaité, en respectant les droits du Sénat et des magistrats : elle avait d'autre part un Sénat qui, sans jalousie ni envie, reconnaissait la nécessité d'un magistrat suprême et lui obéissait loyalement. Toutefois, si Trajan pouvait être considéré à certains égards comme un reconstruteur de l'ancienne Rome, il se détachait nettement du passé par sa façon d'envisager l'administration et les finances. Il n'administra pas les finances, par exemple, comme Auguste et Tibère, avec une parcimonie hostile à toute nouvelle dépense : ce fut au contraire, suivant la méthode de Vespasien, avec une générosité inusitée. La réforme financière de Vespasien, le butin des guerres, les territoires et les mines de la Dacie, l'augmentation des revenus, provenant de celle des richesses et des populations, permirent de dépenser largement sans augmenter les impôts.

Il paraît aussi qu'il obtint ce résultat par des moyens dangereux. Là où les revenus de l'empire ne suffisaient pas, Trajan eut recours à l'expédient de frapper des monnaies d'une valeur égale à celle des monnaies de Néron, avec une proportion d'argent inférieure. En d'autres termes, au lieu de proportionner les dépenses aux revenus, il procura aux contemporains une prospérité factice en épuisant les revenus du moment et en dilapidant en partie les réserves. Ces dépenses, si elles préparèrent de loin la ruine de l'empire, procurèrent à Trajan et à son gouvernement un prestige immense.

Trajan et le christianisme. Les guerres d'Orient (114-116).

Trajan fut le premier empereur qui, à notre connaissance, dut s'occuper officiellement du christianisme. La nouvelle religion s'était vite répandue, surtout en Orient et dans la plèbe. Mais elle était une religion exclusive, qui ne se contentait pas d'avoir une place parmi les autres cultes : comme la seule religion vraie, elle voulait les remplacer.

On peut comprendre l'irritation des autres cultes, de leurs fidèles, de leurs prêtres, des marchands et des artisans qui en vivaient. Là où les chrétiens devenaient nombreux les gouverneurs étaient continuellement sollicités de sévir contre eux par des délateurs qui les accusaient de toutes sortes de crimes imaginaires.

Les Romains les plus éclairés n'ignoraient pas que ces accusations étaient fausses et que les chrétiens ne faisaient rien de mal dans leurs réunions. Il y avait pourtant un point sur lequel les chrétiens se trouvaient à la merci de leurs ennemis. Le culte de l'empereur s'était installé dans toutes les provinces, se superposant aux différents cultes nationaux et locaux, presque comme un lien politique et religieux destiné à unifier tout l'empire. Dans chaque ville il y avait un autel de l'empereur devant lequel on offrait des sacrifices dans les occasions solennelles. Lorsqu'on accusait les chrétiens de ne pas sacrifier à l'empereur, le gouverneur était obligé de vérifier l'accusation et les chrétiens avaient à choisir entre le sacrilège et le crime de lèse-majesté. L'autorité romaine ne pouvait ni comprendre ni admettre que les chrétiens, tout en refusant d'adorer l'image de l'empereur, lui fussent dévoués et obéissants. Leur refus était pour l'autorité romaine une révolte.

En réalité, la situation des chrétiens était encore très confuse et très incertaine, aussi bien en politique qu'en droit. En effet, un beau jour, du fond d'une province asiatique dont il était le gouverneur, un des plus illustres personnages de l'époque, Pline le Jeune, demanda des instructions à Trajan. Que devait-il faire quand des chrétiens étaient dénoncés? L'empereur lui répondit en lui donnant des ordres un peu sommaires mais assez modérés pour l'époque : on ne devait ni poursuivre les chrétiens, ni accepter contre eux les dénonciations anonymes ; mais il fallait les punir lorsque, dénoncés, ils refusaient d'adorer les images impériales en se réclamant de la qualité de chrétiens. Trajan se borna donc à donner une petite satisfaction aux adversaires des chrétiens qui réclamaient une répression implacable. Cela pouvait avoir l'air d'une persécution, mais c'était au fond une défense des chrétiens.

Vers la fin de 113 ou au début de 114, le Sénat conféra au prince le titre solennel que la religion païenne attribuait à Jupiter : le titre d'Optimus. Ces neuf années de paix avaient permis de préparer une grande expédition en Orient, qui devait faire pendant à la conquête de la Dacie en Occident. Trajan se proposait de conquérir tout l'Orient, de l'Euphrate aux rivages du golfe Persique. Le désordre où se trouvait à ce moment la monarchie parthe, déchirée par une guerre civile, paraissait offrir à Trajan une occasion propice. Au printemps de 114, l'empereur partit d'Antioche. L'occupation des nouveaux territoires fut achevée rapidement, et dès la fin de cette année l'Arménie fut déclarée province romaine. On envahit la Mésopotamie l'année suivante, et on en annexa la partie septentrionale.

La véritable attaque contre les Parthes ne commença qu'au printemps de 116. Ayant traversé le Tigre, Trajan occupa et réduisit en provinces l'Adiabène et l'Assyrie; il revint ensuite sur la rive droite du fleuve, s'empara de Babylone, et s'avança de nouveau vers le Tigre; il occupa Ctésiphon; de là, il poursuivit sa marche triomphale jusqu'aux rives du golfe Persique (116). C'est du moins ce qui paraît résulter des récits confus des anciens auteurs. Trajan avait atteint le sommet de la gloire. Dès 117, cependant, la Mésopotamie et l'Assyrie s'insurgèrent : la répression fut si sanglante et si difficile que Trajan dut se résoudre à donner la couronne des Parthes à l'un des prétendants en conflit, afin d'empêcher les Parthes de se joindre à la révolte. Celle-ci se répandit au contraire comme un incendie en gagnant les régions en deçà de l'Euphrate. Les Juifs, dont la haine était implacable, se révoltèrent en Palestine, à Chypre, en Égypte, en Cyrénaïque : la province d'Afrique fut attaquée de nouveau par les Maures; les Sarmates menacèrent de rompre la ligne du Danube. L'empire avait besoin de toute l'intelligence et de toute l'énergie de Trajan. Soudain celui-ci tomba malade et expira à Sélinonte, laissant — fin tragique d'un gouvernement prospère — la moitié de l'empire en flammes (août 117).

Adrien et la renonciation aux conquêtes orientales de Trajan.

Sous Trajan, le Sénat avait reconnu, comme principe légitime de succession au pouvoir impérial, l'adoption telle que Nerva l'avait pratiquée : c'est-à-dire l'adoption faite par l'empereur — avec le consentement du Sénat et en dehors de toute considération de parenté — d'un collègue jugé digne par lui d'un tel honneur. Mais Trajan, actif, intelligent, n'avait jamais éprouvé le besoin de s'adjoindre un collègue. Lorsque, soudain, il se rendit compte de l'approche de la mort, il se souvint qu'il n'avait pas encore accompli ce devoir de sa charge. N'ayant ni le temps ni le moyen de se mettre d'accord avec le Sénat, il mit à exécution un projet qu'il avait formé jadis et, sur son lit de mort, adopta un de ses officiers : son cousin, son neveu par alliance, P. Ælius Hadrien.

Ainsi que Trajan, celui-ci appartenait à la noblesse espagnole; de même que Trajan, il était tout imprégné de la culture romaine et d'une grande ferveur pour la tradition aristocratique et républicaine. Dès qu'il reçut la nouvelle de l'adoption et de la mort de Trajan, son premier soin fut de reconnaître sans réserve les droits du Sénat auquel il adressa un message pour demander que le choix de Trajan fût confirmé. A peine son autorité fut-elle légitimée, qu'il se hâta d'abandonner les dangereuses conquêtes

orientales faites par Trajan, l'Arabie Pétrée exceptée, et de ramener les frontières de l'empire à l'Euphrate. Il justifia ce repli par les traditions de la politique impériale, citant Caton qui n'avait jamais voulu trop agrandir l'État.

Certes, cette résolution était sage, mais elle déplut aux classes aristocratiques de Rome enivrées par les exploits de Trajan ; elle fut, d'autre part, chez Hadrien l'indice d'une orientation très opposée à celle de son prédécesseur. Hadrien n'était pas seulement un vaillant général et un sénateur romain imprégné de l'ancien esprit aristocratique : il cultivait aussi avec passion la littérature, la philosophie, toutes les sciences connues alors et les beaux-arts. C'était un helléniste si parfait qu'il parlait le grec mieux que le latin. Il voulut imiter Auguste et Tibère, et se mettre sur la défensive non seulement pour donner plus de sécurité à l'empire, à l'intérieur de frontières plus restreintes, mais encore pour pouvoir consacrer à des œuvres de paix une partie de l'argent que Trajan avait employé en guerres et en conquêtes. Il se proposait, en un mot, de concilier l'hellénisme, maître des arts et des sciences, avec le romanisme, maître de la guerre et du gouvernement. Cette conciliation fut le but visé par cet Espagnol romanisé au cours de son long gouvernement, dont nous serons obligés de résumer les entreprises principales par groupes, leur succession chronologique étant très incertaine.

Les réformes administratives et juridiques d'Hadrien.

Hadrien est considéré par beaucoup d'historiens comme le fondateur de la monarchie centralisée. Il serait plus exact de dire qu'il fut le créateur de la bureaucratie qui devait, par la suite, devenir un instrument de cette monarchie. Depuis Claude, les empereurs, pour suppléer de leur mieux à l'insuffisance des services civils, avaient eu recours à des affranchis qui ne dépendaient que de leur ancien maître et ne répondaient de leurs actes que devant lui. Hadrien transforme tous ces collaborateurs privés de l'empereur en autant de fonctionnaires publics, en les choisissant uniquement parmi les membres de l'ordre équestre, en leur accordant des appointements et en leur fixant une carrière.

Il créa aussi de nouvelles charges administratives, non plus électives et gratuites, mais pourvues au choix et fort bien rémunérées. Pour assurer un meilleur fonctionnement de la justice en Italie, il plaça au-dessus des tribunaux locaux quatre juges suprêmes, chacun pour une partie distincte du territoire. Hadrien aussi, paraît-il, eut l'idée de nommer des *curatores rerum publicarum* chargés de réorganiser l'administration des villes d'Italie que

les autorités locales auraient mal gérées. Il paraît enfin que, sous son gouvernement, les préfets du prétoire furent nantis de fonctions judiciaires pour examiner en appel les arrêts rendus par les proconsuls des provinces.

Le nouvel empereur chercha donc à greffer des fonctions rémunérées permanentes et dépendantes de l'empereur sur le principe aristocratique de la république, la gratuité des fonctions publiques. Il créa une bureaucratie, qui dépendait de lui, et était payée par lui, mais il en réserva les places aux deux ordres privilégiés : les sénateurs et les chevaliers. La réforme limitait les pouvoirs de l'empereur, au lieu de les élargir.

Ce n'est pas tout : Hadrien fut un juriste distingué et avec lui commencèrent les efforts pour remplacer le droit traditionnel par une législation rationnelle et méthodique. Les innovations qu'Hadrien introduisit dans les lois en vigueur furent en effet nombreuses, mais l'œuvre la plus importante qu'il accomplit dans ce domaine fut la publication de l'Édit perpétuel. Jusque-là les sources de ce que nous appelons le droit civil étaient à Rome fort différentes : lois du peuple, *senatus consultes*, édits des magistrats qui avaient valeur de loi pendant que le magistrat restait en fonctions. Les textes les plus importants étaient les *édits* des préteurs, mais leur nombre était déjà si grand qu'il était difficile de s'y reconnaître. Hadrien chargea un des meilleurs juristes du temps, un Africain, Salvius Julien, de les recueillir et de les coordonner tous et, en 131, le Sénat fut appelé à donner une sanction législative à ce recueil.

*Le voyage d'Hadrien dans les provinces
d'Occident et en Afrique (119-122).*

Nous pouvons maintenant nous expliquer pourquoi Hadrien fut le premier empereur à passer la plus grande partie de son temps dans les provinces. Une curiosité insatiable et une certaine inquiétude purent le pousser à ces pérégrinations incessantes, mais il y avait aussi une raison d'État : l'intérêt même des provinces qui n'étaient plus, comme au premier siècle, un appendice de l'Italie, mais le corps même de l'empire. Les voyages d'Hadrien furent, pour ainsi dire, des voyages d'étude, d'inspection, entrepris dans le but de surveiller partout l'administration civile et militaire, d'achever partout l'embellissement des villes. En effet, dans ces voyages, il était toujours accompagné par une équipe d'ouvriers, d'ingénieurs, d'architectes. Il commença ses voyages en 119 par la Gaule. Celle-ci, profondément romanisée maintenant, fournissait à l'Italie non seulement des minerais, des denrées et

des matières premières, des objets manufacturés, presque toujours des imitations un peu grossières des modèles de l'Orient, de la verrerie, des céramiques, des étoffes, des vêtements pour le peuple, mais elle fournissait aussi des légions fidèles, des généraux, des hommes d'État. Le commerce et l'industrie y florissaient. Le christianisme s'installait à Lyon. Nous ignorons ce qu'Hadrien fit pour la Gaule au cours de son premier voyage, et nous pouvons à peine distinguer ses premiers actes et ceux qui sont d'une époque ultérieure; en tout cas, un de ses biographes nous affirme que, pendant ce voyage, *il secourut tout le monde avec ses libéralités* : certaines médailles, frappées pour la circonstance, célèbrent Hadrien comme le « restaurateur de la Gaule ».

Hadrien passa ensuite en Germanie où l'esprit romain faisait aussi des progrès. L'empereur se préoccupa surtout de renforcer la sécurité et donna probablement une nouvelle impulsion à la construction du *limes*, le grand boulevard fortifié qui défendait cette partie de l'empire.

De la Germanie, Hadrien alla en Bretagne. Cette dernière conquête aussi se romanisait petit à petit et le commerce y prospérait : la Bretagne exportait du blé, du bétail, des peaux, des cuirs, des esclaves, du poisson; elle commençait aussi à exploiter les mines d'étain, de cuivre, d'argent déjà connues des Phéniciens. Toutefois la conquête était encore trop récente : la Bretagne était considérée à Rome comme une province passive. Après avoir effrayé par quelques combats les montagnards du Nord, Hadrien décida de reporter la frontière en arrière, jusqu'à une ligne qui, partant du golfe de Solway, allait à l'embouchure de la Tyne. Il construisit sur cette ligne le fameux *vallum Hadriani* dont on voit encore aujourd'hui de superbes vestiges.

Nous trouvons l'empereur en Espagne au cours de l'hiver 121-122. En Espagne, les anciens patois et les mœurs celtiques avaient presque disparu : on parlait partout le latin; le culte impérial s'était répandu partout, la vie municipale était active, les villes principales riches de temples et d'un petit théâtre; il y avait de belles routes; l'agriculture et le commerce étaient en progrès, ainsi que l'industrie pour l'extraction de l'or, de l'argent et du cuivre. Nous ne savons presque rien de ce qu'Hadrien fit en Espagne. On lui attribua, là aussi, le titre de « restaurateur », mais il ne séjourna pas longtemps dans la province, car une insurrection des Maures l'appela en Afrique au printemps de 122.

L'Afrique aussi était en plein essor. En dehors de la Maûrétanie restée barbare et rebelle, tout le reste du pays était en paix. L'Afrique fournissait à Rome, à l'Italie, à l'empire des bêtes

féroces pour les arènes, de l'ivoire, des marbres précieux, du blé, de l'huile, des parfums, des tissus artistiques. Carthage était redevenue une ville grande et prospère. De nombreuses cités moins importantes rappelaient aux visiteurs l'Italie, par leur architecture et leurs mœurs. L'Afrique toutefois était moins romanisée que la Gaule et que l'Espagne, car certains éléments opposaient à Rome une résistance tenace. En Afrique aussi, Hadrien fut forcé de se souvenir qu'il était le chef de l'armée. Il déclencha une vigoureuse offensive dans l'Atlas et entama la construction d'un *vallum*, analogue à celui de la Bretagne, en encastrant la muraille dans la montagne même. Il combla de bienfaits les villes des différentes provinces et mérita ainsi d'être encore appelé « le restaurateur de l'Afrique ».

Le premier voyage dans les provinces orientales.

De l'Afrique par l'Égypte, Hadrien passa en Orient, où l'appelaient la menace d'une nouvelle guerre contre les Parthes qu'éloigna une entrevue avec leur roi Chosroès. Hadrien put ainsi visiter tranquillement l'Asie et la Grèce.

L'Asie Mineure était peut-être, dans son ensemble, la partie de l'empire la plus riche, la plus industrielle et la plus peuplée. Cependant, l'esprit romain n'y avait pas fait de grands progrès. La langue grecque dominait presque partout. Malgré cela, même dans ces provinces, les commerçants italiens étaient nombreux; le droit romain se frayait un chemin parmi la grande variété des droits locaux : de nombreux Asiatiques sollicitaient la nationalité romaine et l'architecture commençait à se romaniser par la construction de thermes, d'aqueducs, de ponts, d'amphithéâtres.

Peu de contrées auraient pu rivaliser avec l'Asie Mineure pour la richesse. A l'intérieur, de splendides forêts, des champs immenses de céréales, d'innombrables troupeaux; le bois et la laine y étaient aussi l'objet d'un vaste commerce. Sur les côtes méridionale et occidentale, les villes étaient nombreuses et prospères. Parmi les industries, les filatures dominaient, car ces industries avaient trouvé une nouvelle clientèle dans l'empire : elles s'étaient développées même dans certaines régions de l'intérieur, par exemple en Cappadoce, surtout grâce à l'élément sémite. Hadrien séjourna plusieurs mois dans cette contrée; il y revint un peu plus tard encore, laissant partout des traces de son passage. Des villes, détruites par les tremblements de terre, renaissent de leurs cendres; d'autres sont secourues ou embellies; de grands ports, des routes, des monuments d'utilité

publique sont construits avec l'aide de l'empereur ou sur ses conseils.

Au printemps de 123, Hadrien se rendit, à travers la mer Égée, de l'Asie Mineure en Grèce. La population y était maintenant clairsemée; de nombreux territoires étaient abandonnés ou infestés de bandits; seules, les cités maritimes et quelques villes sur le bord des routes commerciales avaient prospéré : Thessalonique, Philippes, Nicopolis, Mantinée et la nouvelle Corinthe, capitale de la Grèce romaine. Athènes restait un centre intellectuel vers lequel les jeunes gens riches accouraient de tous les points de l'empire.

Hadrien demeura longtemps en Grèce (123-126) et n'épargna ni peine ni argent pour venir en aide au pays. A Corinthe, il fit construire des bains et un aqueduc; à Némée, un hippodrome; à Mantinée, un temple de Neptune; entre Corinthe et Mégare, près de l'isthme, il rendit carrossable la dangereuse *via Scironia*. Il s'occupa surtout d'Athènes. Il s'y habilla à la grecque; il se fit accorder le droit de cité, ainsi que la charge d'archonte et d'agonothète; il discuta avec des architectes et des sculpteurs au sujet des édifices dont il ornerait la ville; avec les philosophes, sur leurs doctrines; avec les érudits, il évoqua le souvenir du passé. La fameuse lettre d'Hadrien à Minutius Fundanius au sujet des chrétiens paraît avoir été écrite à cette époque. Les chrétiens ne doivent être inquiétés que s'ils sont convaincus d'avoir agi contre la loi. Défense d'ajouter foi aux accusations mal fondées et aux calomnies passionnées. Le document reconnaît, en somme, d'une façon définitive aux chrétiens le droit d'être protégés par l'autorité impériale contre le fanatisme de leurs adversaires.

Le retour à Rome (126-128) et le second voyage (128-131).

Vers la fin de 126, Hadrien rentra à Rome où il demeura pendant deux ans. Le 1^{er} juillet 128, il était de nouveau en Afrique au camp de Lambæsis (Lambessa) où il prononça une allocution aux soldats, dont nous possédons quelques fragments. Il se rendit ensuite en Grèce et de là il reprit le chemin de l'Asie et de l'Égypte.

Dans la Syrie occidentale, l'hellénisme avait pénétré depuis longtemps, mais le peuple conservait encore ses dialectes locaux; les industries qui faisaient la prospérité de la Syrie — la laine, la soie, la pourpre, le verre — étaient encore les anciennes industries phéniciennes. Commerçants très habiles, les Syriens servaient d'intermédiaires entre la Chine, l'Inde et les provinces de l'empire. On y menait une vie opulente, active, sensuelle, raffinée, une vie de plaisir. Le pays était plein de Juifs, émigrés après

la chute de Jérusalem et qui vivaient à part comme s'ils eussent campé en pays ennemi.

De la Syrie occidentale, Hadrien passa dans la partie orientale, région âpre, presque sauvage, et où sévissait le brigandage. Après la conquête romaine, d'autres Juifs avaient pénétré dans ce pays et avaient commencé à y cultiver la terre. Le désert commençait à être sillonné par des routes et par des aqueducs; des villes avaient surgi du sol comme par enchantement. Palmyre fut la cité la plus éloignée qu'Hadrien visita; il la dota de magnifiques constructions et l'éleva au rang de colonie.

L'Empereur passa ensuite dans la nouvelle province d'Arabie. Là aussi l'immigration, l'agriculture, le commerce témoignaient des bienfaits de l'empire. Hadrien dut s'occuper surtout des routes. De l'Arabie il se rendit en Égypte. La campagne et les bourgades y restaient foncièrement égyptiennes, les grandes villes étaient grecques; les classes dirigeantes étaient grecques avec des éléments romains. Tout cela donnait lieu à des discordes et à des luttes continuelles. D'une sérénité tout hellénique, Hadrien ne se plut pas à Alexandrie. Il s'y occupa des institutions locales d'éducation; il y discuta avec les érudits, mais quelques années plus tard il écrivait à un de ses amis : « Je connais bien cette Égypte que tu me vantes, ce peuple inconstant et léger qui s'agite au moindre bruit. C'est une race très séditeuse, très vaine, insolente. La capitale est riche, tout y est abondant et elle nourrit tout le monde.... Personne n'y chôme : même les aveugles et les podagres y travaillent... mais le dieu universel, c'est l'argent.... Il serait à souhaiter que cette grande ville eût des mœurs plus conformes à sa noble tâche de capitale de l'Égypte.... »

La nouvelle insurrection juive (132-135).

Les dernières années d'Hadrien (135-138).

Vers la fin de l'an 131, Hadrien se trouvait encore à Rome où il consacra le temple de Vénus et de Rome. Mais l'année suivante, 132, fut troublée par les événements d'Orient. Pendant son dernier voyage, Hadrien avait donné l'ordre de reconstruire Jérusalem dont les ruines devaient lui paraître comme une cicatrice monstrueuse sur le corps de l'empire. La nouvelle Jérusalem devait être une magnifique ville gréco-latine symbolisant, même en Palestine, la fusion de l'idée romaine et de l'hellénisme. Mais cette attention fut considérée par les Juifs comme une profanation de la ville sainte, et la dernière des injures. Ils y répondirent par une révolte sanglante, sous la direction d'un chef, un Messie populaire du nom de Simon Barcochébas. Les armées romaines, chargées

de la répression, essayèrent l'une après l'autre de graves revers.

Il fallut, à la fin, confier les opérations à un des meilleurs généraux, Sextus Julius Severus, qui fit la guerre avec une dureté implacable, détruisant forteresses et villages, supprimant tous les chefs de l'insurrection. Ce ne fut qu'après cette féroce répression qu'Hadrien put reprendre à Jérusalem les travaux commencés. Ce fut son dernier voyage. Rentré à Rome et se sentant vieillir, il dut songer à son successeur et appliquer à son tour le procédé de l'adoption. Il adopta d'abord L. Célius Commodus Verus, qui vint à mourir le 1^{er} janvier 138. Il adopta alors T. Aurelius Fulvus Antonin, mais il l'obligea à adopter L. Verus, le propre fils de Commodus Verus, ainsi que Marcus Aurelius Verus, le futur Marc-Aurèle, le neveu d'Antonin, un jeune homme de dix-sept ans très cher au cœur d'Hadrien. Nous ignorons les raisons pour lesquelles il obligea son successeur à choisir immédiatement les siens. Six mois plus tard, le 10 juillet 138, il mourut à Baies. Le Sénat se montra d'abord hostile à la proposition faite par Antonin de rendre honneur à la mémoire du défunt et menaça même de ne pas ratifier ses actes. Cette attitude, de même qu'une conjuration tramée aussitôt après l'adoption de Verus prouvent qu'il y avait dans l'aristocratie des adversaires de la personne et de la politique du défunt empereur.

On lui reprochait sans doute de concilier l'hellénisme et l'idée romaine. Ses absences prolongées de Rome, ses réformes administratives, ses constructions immenses, son désir d'orner l'empire de toutes les splendeurs de l'hellénisme, sa politique étrangère pacifique, tout cela heurtait de front des traditions encore très fortement enracinées. D'autre part, pour faire face à tant de dépenses, Hadrien avait dû aggraver la fiscalité. Enfin, une œuvre aussi vaste et aussi difficile que la sienne avait comporté forcément des contradictions, des lacunes, des secousses, des imperfections dont les contemporains, comme il arrive toujours, s'étaient plaints bruyamment. Ces considérations aident à comprendre les raisons qui suscitérent tant d'ennemis au gouvernement d'Hadrien. Mais au total l'opposition se montra impuissante et, tout en affligeant l'empereur, ne réussit pas à en gâcher l'œuvre. Hadrien avait perfectionné encore la politique de Vespasien et de Trajan. Le principe romain devait être le lien politique et militaire, l'hellénisme le lien intellectuel et moral de tous les peuples sujets de l'empire. De même que la romanité sous Trajan, l'hellénisme a jeté ses dernières lueurs sur le monde ancien sous Hadrien. Et la prospérité de l'empire durera autant que l'équilibre entre ces deux éléments.

Le gouvernement d'Antonin le Pieux (138-161).

Antonin le Pieux appartenait à une famille originaire de la Gaule; il avait cinquante-deux ans, et avait été consul et proconsul de la province d'Asie, « juge » pour l'Italie et membre du conseil impérial. Il avait fait son devoir envers la mémoire de son père adoptif avec fermeté, en empêchant le Sénat de manifester sa haine posthume contre Hadrien. Mais l'attitude des sénateurs était un avertissement qui n'échappa point à Antonin. Sans être doué d'un talent extraordinaire, c'était une belle âme. Il proposa de conserver ce qu'Hadrien avait fait, plutôt que d'en continuer l'œuvre, et il chercha en même temps à apaiser par des concessions le ressentiment du Sénat.

Ce double but donna à son gouvernement une double signification. Il respecta, en effet, l'œuvre d'Hadrien : la chancellerie impériale, l'organisation légale du fisc, les réformes militaires, la direction de la législation civile, ainsi que la politique étrangère. Il se borna à supprimer les juges pour l'Italie. Mais il prodigua des compensations au Sénat. Il amnistia les condamnés politiques des dernières années d'Hadrien et se fit une règle de se montrer très indulgent envers les auteurs de complots dirigés contre lui. Il mit un frein à l'avidité du fisc, réduisit les impôts et s'efforça de compresser les dépenses. Avec lui, le prince sédentaire remplaça le prince errant. Antonin ne quitta jamais Rome, quoi qu'il advint aux confins de l'empire. Il fut un grand bâtisseur, mais moins prodigue qu'Hadrien. Il évita la guerre avec les Parthes, mais, malgré son amour de la paix, il se montra en Bretagne favorable aux partisans des conquêtes en élargissant la zone militaire établie par Hadrien. Aussi, lorsqu'il mourut après vingt-cinq ans de gouvernement, les républicains et les traditionalistes portèrent sincèrement son deuil.

Pourtant des nuages lourds de tempête s'amoncèrent déjà à l'horizon. Antonin affaiblit encore la valeur de la monnaie romaine, car il avait augmenté jusqu'au tiers l'alliage de cuivre du denier d'argent; d'autre part, n'ayant jamais fait d'inspections ni dans un camp ni à aucune frontière, il mourut sans savoir ce que préparaient les barbares au-delà du Rhin, du Danube, de l'Euphrate, en Afrique, en Bretagne. Il laissa l'armée amollie par la longue période de paix, par sa négligence, par les enrôlements hâtifs et nombreux de barbares et il laissa de même amoindries les défenses de toutes les frontières.

*Le gouvernement de Marc-Aurèle (161-180).
La guerre orientale (161-166).*

Marc-Aurèle, son fils adoptif et collègue de l'empire, lui succéda. L'élection du nouveau prince avait déjà été fixée par Hadrien avant sa mort. Le nouvel empereur, se souvenant des intentions d'Hadrien, prit aussitôt à ses côtés dans l'empire son frère adoptif L. Ælius Verus; les deux princes se présentèrent ensemble au Sénat, aux prétoriens, et au peuple.

Marc-Aurèle cultivait passionnément la philosophie et était un adepte de la secte stoïcienne que l'on prenait alors comme un modèle de vie et d'harmonie parfaite entre la pensée et l'action. Pour la première fois, l'empire de Rome, fondé et gouverné par une aristocratie de soldats, d'hommes d'État et de diplomates, eut à sa tête un philosophe. L'hellénisme n'avait jamais remporté un triomphe aussi grand. Mais cette première expérience d'un prince philosophe allait se développer au milieu d'immenses difficultés. Antonin venait à peine de mourir qu'on ressentait les effets de son gouvernement plus habile à reculer la solution des difficultés qu'à la trouver. En Bretagne, les Pictes attaquèrent le nouveau *vallum*, en Germanie sur le Danube supérieur et sur le Rhin, les Cattes et les Chauces s'agitèrent; en Orient, le roi des Parthes, Vologèse III, envahit l'Arménie. Le danger le plus grave était en Orient. Marc-Aurèle expédia sur les points menacés des renforts et des généraux, parmi lesquels Avidius Cassius et son propre collègue L. Verus. La guerre s'étendant sur un front très vaste ne dura pas moins de cinq ans. A la fin, le roi des Parthes fut contraint de demander la paix et d'accepter des conditions plus onéreuses que jamais en cédant la Mésopotamie supérieure; c'était la première conquête que, depuis Pompée, les Romains eussent réussi à achever et à garder dans la région du Tigre et de l'Euphrate (166).

La première invasion germanique (167-175).

Mais, à peine l'Orient calmé, un nouveau danger surgit dans l'Europe du Nord.

En 166, la frontière du Danube fut violée et les provinces en deçà et au-delà du fleuve, la Dacie, la Pannonie, la Norique et Rhétie furent envahies par une coalition de peuples germaniques qui, d'un bond, arrivèrent en Italie, assiégèrent Aquilée, incendièrent Opitergium (Oderzo) et s'avancèrent jusqu'à la Piave. C'était la première avant-garde des invasions qui, dans les siècles suivants, devaient submerger l'empire. Qui donc avait été le

premier à imprimer l'élan initial à ce grand mouvement des peuples germaniques? En l'absence de faits précis, nous en sommes réduits aux hypothèses. Il est possible qu'une poussée de peuples slaves et germaniques de l'Orient vers l'Occident ait mené les barbares aux frontières de l'empire. Mais la ruée la plus forte a dû être provoquée par les nouvelles conditions d'existence en Germanie. Les Germains, au contact des Romains, s'étaient peu à peu policés. Ils apprenaient beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, de l'empire, qui était en même temps leur modèle et leur épouvante : ils apprenaient même à se servir de ses armes. Peu à peu, les Germains s'étaient habitués à une certaine discipline, ils se battaient moins entre eux, et dans cette nébuleuse de tribus désagrégées, de gros États monarchiques, imitation grossière de l'Empire romain, cherchaient à se former. Mais il leur fallait de l'argent. D'autre part, il n'est pas invraisemblable de prétendre que les principes d'ordre introduits dans les tribus germaniques eurent pour conséquence une augmentation de la population. Il se produisit donc une crise économique et démographique qui décida ces populations à envahir des terres plus fertiles et à saccager des territoires plus riches, c'est-à-dire l'Europe du Sud et du Sud-Est. Tant que l'armée romaine avait été nombreuse et forte aux frontières, les Germains n'avaient pas osé bouger. Mais de nombreuses légions d'Occident avaient été envoyées combattre les Parthes en Orient; et voilà qu'un grand nombre de peuples barbares se précipitaient, suivant un plan concerté, sur les frontières occidentales de l'empire, les sachant mal gardées.

On ne voit guère quel pouvait être le but des envahisseurs en dehors du pillage. Toujours est-il que cette invasion soudaine effraya l'Italie. Marc-Aurèle en personne, ayant mis ses livres de côté, se hâta d'accourir à la défense des frontières. L'histoire de cette guerre est si morcelée, si fragmentaire, qu'il n'est pas possible d'en faire un récit chronologique. Nous savons seulement qu'elle dura jusqu'en 175 et qu'elle fut très dure. Au cours de cette année, l'incendie parut maîtrisé et les ennemis durent céder une bande de territoires sur la rive gauche du Danube, consentir à la construction de fortifications et à l'installation de garnisons romaines, et accepter de fournir des recrues à l'armée impériale. Mais il paraît aussi que, pour la première fois, les Germains reçurent des compensations et que pour la première fois des barbares furent admis à résider dans les territoires de l'empire, même en Italie, où ils furent répartis comme colons ou cultivateurs sur les terres des propriétaires fonciers; premier

début d'une condescendance qui devait avoir de graves conséquences.

La révolte d'Avidius Cassius (175).

Les contrecoups de cette guerre sanglante, coûteuse et partiellement heureuse, furent nombreux aussi bien en Italie que dans les provinces. L'Espagne méridionale fut troublée par une invasion des Maures; l'Égypte par une insurrection des *Bucoliques*, au sujet de laquelle, d'ailleurs, on ne connaît rien de précis. Les finances étaient gravement obérées et pour y porter remède on dévalorisa encore la monnaie. Symptôme plus grave, l'année même où la paix avec les barbares fut conclue, l'empire courut le danger d'une grande guerre civile, à laquelle le Sénat cette fois était étranger.

Le Sénat était pleinement satisfait de l'empereur, qui lui soumettait tout ce qui concernait les finances et la politique étrangère, surtout les traités de paix et qui lui laissait le droit d'appel. « Rien, — avait l'habitude de répéter Marc-Aurèle, — n'appartient à l'empereur; la maison même où nous habitons est vôtre. » Le Sénat n'aurait pu demander davantage. Cette fois, comme au début du gouvernement d'Hadrien, le signal de la révolte fut donné par l'élément militaire. Dès 175, Avidius Cassius, le vainqueur des Parthes, le plus valeureux général de l'époque, nourri du vieil esprit romain, désapprouvait les tendances que les empereurs, depuis Hadrien, avaient données au gouvernement et auxquelles l'élément militaire avait toujours cherché de s'opposer. On ignore comment ce sourd mécontentement dégénéra en révolte ouverte : toujours est-il qu'à un certain moment, le bruit de la mort de Marc-Aurèle s'étant répandu en Orient, Cassius se hâta de se faire proclamer empereur, comptant sur l'appui des légions et celui du gouverneur de l'Orient. Mais dès qu'on sut que la nouvelle était fautive et que Marc-Aurèle était en marche, le respect de l'autorité et de l'ordre reprirent le dessus. Cassius, trois mois après son couronnement, fut tué par deux de ses officiers. Lorsque Marc-Aurèle arriva à Antioche et à Alexandrie, l'incendie était déjà éteint (fin 175).

La persécution des chrétiens et la fin de Marc-Aurèle (175-180).

Les guerres, les épidémies, les révoltes avaient effrayé les populations dont les tendances superstitieuses s'étaient accentuées. Le peuple, après avoir vainement demandé son salut à tous les dieux des anciennes religions, était exaspéré contre les chrétiens. Marc-Aurèle, en bon philosophe stoïcien, n'était pas favorable

à la nouvelle religion, mais sa douceur naturelle et constante l'aurait préservé de tout excès si le sentiment public, toujours plus acharné contre la minorité chrétienne qui allait sans cesse en augmentant, ne lui avait pas forcé la main. Entre 163 et 167, saint Justin, qui du temps d'Antonin le Pieux avait prêché librement l'apologie du christianisme, subit le martyre à Rome. La persécution sévit davantage par la suite et fut en quelque sorte autorisée par un décret impérial qui menaçait de la torture et de la mort les chrétiens reconnus comme tels.

Rentré d'Orient, Marc-Aurèle célébra à Rome un triomphe splendide pour ses victoires sur les Germains et les Sarmates (23 décembre 176). Le Sénat lui éleva alors la belle statue équestre qu'on admire toujours au Capitole, ainsi que la colonne du Champ de Mars encore debout. Ces honneurs étaient bien mérités, car le philosophe avait su se transformer en général et accomplir son devoir sans rien négliger pour défendre l'État. Mais à ce moment, Marc-Aurèle prit une décision inattendue; son collègue dans l'empire, L. Verus, étant mort depuis quelques années, il le remplaça par son propre fils L. Aurelius Commode, auquel il fit accorder, en 167, les pouvoirs tribunitiens. Commode avait alors quinze ans et on ne saurait expliquer pourquoi le philosophe abandonna soudain l'heureux procédé de l'adoption, pour s'attacher au principe dynastique de l'hérédité, et l'appliquer sans réfléchir à un enfant de quinze ans. Il reprenait ainsi l'expérience désastreuse qui avait échoué avec Néron. Et les conséquences funestes ne tardèrent pas à se manifester, car Marc-Aurèle ne survécut pas longtemps. En 178, il dut se rendre de nouveau à la frontière danubienne où l'agitation recommençait. Il combattait depuis deux ans et était en pourparlers avec les barbares lorsque, le 17 mars 180, il mourut à Vindobona (Vienne).

Dans l'administration civile, Marc-Aurèle, toujours absorbé par des guerres, ne put rivaliser avec Hadrien, mais il l'imita autant que les circonstances le lui permirent. Il ne construisit pas beaucoup à cause du manque d'argent; il rétablit les juges en Italie, protégea les orateurs, les juristes et les philosophes, donna une nouvelle impulsion aux institutions de bienfaisance et contribua à rendre plus souples, plus humains, aussi bien le droit civil que le droit pénal. En somme, si le peuple ne fut pas très heureux sous son gouvernement, l'empereur philosophe fit son devoir au milieu de difficultés qu'aggravait encore sa conscience à bien faire.

CHAPITRE XVI

LA CIVILISATION DE L'EMPIRE AU II^e SIÈCLE

L'organisation aristocratique de la société.

LE II^e siècle de l'ère chrétienne marque la période la plus heureuse de l'histoire de Rome, l'apogée de la civilisation païenne dans le bassin méditerranéen. Il n'est pas inutile de s'arrêter à considérer l'aspect matériel et moral de l'ancienne société à ce moment suprême.

La réforme du Sénat, accomplie par Vespasien, avait eu des conséquences durables. Le gouvernement de l'empire était passé d'un cercle étroit de familles, appartenant à l'aristocratie de la vieille Italie romaine, à la foule des familles de l'aristocratie provinciale. Les hommes les plus cultivés, les plus autorisés de chaque pays recevaient maintenant la nationalité romaine. « Ni la mer ni la distance n'empêchent d'être citoyen romain ; à ce point de vue, l'Asie et l'Europe ne sont pas séparées l'une de l'autre, car chacun peut participer à tout. »

Puisque dès lors la condition de citoyen romain marche de pair avec celle des personnes aisées, cultivées, éminentes, notables, l'ancienne division entre citoyen et étranger, entre maîtres romains et sujets provinciaux, a disparu. Même les étrangers, même les provinciaux, pourvu qu'ils soient instruits, qu'ils jouissent d'une certaine situation, et qu'ils aient bien mérité de l'empire, deviennent citoyens romains, et gouvernent l'État dans son centre comme dans sa périphérie. Ils le gouvernent au centre, en alimentant le recrutement des officiers des légions, en fournissant de nouveaux fonctionnaires, en remplissant les cadres des ordres équestre et sénatorial. Mais ils le gouvernent encore davantage dans la périphérie, car dans les curies municipales, d'où les plébéiens sont exclus, ils administrent leur pays en le « gardant » pour la gloire, pour la fortune, pour la puissance de Rome¹.

1. Aristide, *Éloge de Rome*, 59-60.

En effet, l'empire est maintenant un faisceau de villes libres, régies par des aristocraties locales, qui ont intérêt à être et à se montrer romaines, parce que leurs privilèges sont les mêmes que les privilèges dont jouissent les Romains, les Latins, les Italiques. « Aucune distinction, aucun privilège pour nous, — avait dit un siècle auparavant un général de Vespasien; — vous, provinciaux, vous avez souvent le commandement de nos légions; vous gouvernez nos provinces; vainqueurs et vaincus, nous jouissons des mêmes bienfaits¹. » C'est maintenant un provincial, un citoyen de nationalité grecque — Ælius Aristide — qui exprime ces idées dans les pages d'un livre précieux, son *Éloge de Rome*².

La conséquence de tout cela est évidente : de nouvelles catégories sociales ont remplacé les anciennes. Les décurions, les magistrats, les sénateurs, ce sont les grands propriétaires, les grands commerçants, tous ceux qui appartiennent aux classes riches de l'empire, ce qu'on appelle en un mot les *honestiores*. Ceux qui sont dépourvus de tous ces privilèges politiques, ce sont les colons, les petits cultivateurs, les artisans, les petits marchands, ceux qui, en un mot pris dans le sens d'une antithèse, sont les *humiliores*, les hommes *tenuioris vitæ*.

Cette différence, politique et économique, se double avec le temps d'une autre différence d'ordre juridique. Les pénalités ne sont pas égales pour tous. La loi, en jugeant, ne tient pas compte exclusivement du crime, mais en même temps de la personnalité de celui qui l'a commis : les *honestiores* ne peuvent être condamnés qu'à l'exil ou à la déportation s'ils appartiennent aux classes sociales supérieures. De cette façon, la situation des *humiliores* de la cité romaine se rapproche naturellement de celle des provinciaux qui n'ont pas acquis le droit de cité, tandis que les provinciaux les plus éminents deviennent en fait, avant même de l'être en droit, des citoyens romains. La classe qui pendant ce temps élabore la nouvelle civilisation, qui la représente, qui confère un aspect particulier et inoubliable au monde romain, c'est précisément cette dernière : la classe qui siège dans les tribunaux, qui sert le prince, qui gouverne l'empire, aussi bien dans les municipes qu'au Sénat de Rome, et qui admire exclusivement ce qui est romain. Une solidarité très étroite s'établit entre elle et le nouveau régime; un consentement, unique dans

1. Tac. *Hist.*, 4, 74.

2. Aristide, *Éloge de Rome*, 64 : « ... On ne demande pas de garnisons pour les forteresses, mais partout les hommes les plus considérables et les plus puissants y montent la garde de leur pays, de sorte qu'ils tiennent en leur pouvoir les villes par deux moyens, par Rome et par leur propre action. »

l'histoire du monde, est à la base du régime impérial. Pour s'attirer le dévouement des provinciaux, l'empire n'a plus besoin d'avoir recours à la force. Sur des territoires très étendus, ne séjournent plus que quelques centaines de légionnaires et même, dans beaucoup de pays, des magistrats civils, sans l'appui d'aucune force militaire, gouvernent et rendent la justice. Des peuples indomptables, qui ont résisté à la domination romaine avec ténacité pendant des dizaines d'années ou même pendant des siècles, acceptent spontanément de s'y plier « non par faiblesse ou par avilissement », mais parce que la fortune des vainqueurs leur apporte plus d'avantages que l'indépendance et la résistance de jadis.

Ils sont profondément convaincus que l'empire romain a été constitué par la volonté des dieux et qu'ils lanceraient un défi à la divinité en se mettant contre lui¹. Ceux qui composent la classe dirigeante dans les provinces et qui gouvernent les villes « craignent d'être abandonnés par l'empire bien plutôt qu'ils ne pensent à l'abandonner; ils lui sont profondément attachés et s'en détacheraient plus difficilement que les matelots du capitaine d'un navire en péril²... ». Les légions ne tiennent pas garnison à l'intérieur mais aux frontières et « beaucoup de peuples ignorent où se trouvent situées ces garnisons³ ». Les gouverneurs ne sont plus des tyrans sans entrailles — les habitants des provinces romaines sont gouvernés par leurs concitoyens eux-mêmes et les nouveaux proconsuls craignent les remontrances de leurs administrés autant qu'ils en sont craints⁴.

Quel est l'esprit de cette nouvelle aristocratie de l'empire? Quelles sont ses mœurs sociales? De quelle façon, en des pays si différents par leur nature, sur un territoire « qu'il faudrait des mois et des années pour le parcourir en entier », peut-elle imposer à tous le même aspect extérieur et parfois le même esprit? Par quelle vertu secrète réussit-elle à assimiler l'histoire de l'empire et son histoire même, et à refouler dans l'ombre les aspirations, les agitations, les réclamations, les souffrances des classes inférieures, qui pourtant constituent la majorité de la population?

1. Voir Flavius Josèphe, *Bellum Judaicum*, 16, 4. Ce sont les idées que le roi Agrippa II développa dans un discours caractéristique et très intéressant adressé au peuple de Jérusalem en y exprimant l'opinion des classes aristocratiques de la Judée.

2. Aristide, *op. cit.*, 68.

3. *Op. cit.*, 67.

4. Aristide, *op. cit.*, 37. « Les recours en appel des tribunaux locaux au tribunal supérieur (impérial) sont admis, et au sujet de l'arrêt la crainte de celui qui est soumis à l'appel n'est pas moindre que la crainte de celui qui l'a provoqué : on dirait que chacun obéit aux magistrats envoyés dans les provinces parce qu'il aime leur rester soumis.... »

La vie spirituelle.

Auguste avait trouvé à Rome, dans la vieille Italie romaine, une société sceptique, irréligieuse, mais qui continuait à observer les rites extérieurs de la religion officielle. Ainsi qu'il arrive en beaucoup de pays du monde moderne, ces pratiques faisaient partie des devoirs du citoyen. L'incrédulité intérieure était donc masquée par un respect, en apparence sérieux et scrupuleux, des prescriptions imposées par la vieille religion. Ce fut sur ce respect des formes que se basa la restauration religieuse entreprise par Auguste et que Vespasien reprit un demi-siècle plus tard.

A l'époque des premiers Antonins, si la religion officielle continue à être respectée, les classes dirigeantes, qui ont étudié la philosophie, sont attirées par l'anxiété de l'au-delà et aspirent à quelque chose de plus profond et de plus élevé. Au polythéisme gréco-romain, elles préfèrent les cultes hellénistiques orientaux, les religions idéalistes où un Dieu meurt pour sauver les hommes. Ces religions frappaient les sens, émouvaient l'âme beaucoup plus fortement que le paganisme traditionnel. Elles éblouissaient par la pompe des cérémonies, la splendeur des processions, et effrayaient par leur mystère. Enfin elles exaltaient les esprits par l'attrait d'une métaphysique qui prétendait avoir deviné définitivement le secret du monde et de la destinée humaine. En arrivant sur la terre romaine, les formes originaires de ces religions toutefois avaient perdu de leur pureté. Les personnages divins qui les peuplaient, les noms et les attributs de chaque divinité, même les rites, se mêlaient, s'altéraient, se transfiguraient et se confondaient en un « syncrétisme » qui consistait à adapter à chaque divinité, à chaque rite, à chaque croyance la personne, le rite et les cultes des autres divinités.

L'empire était une sorte de grand laboratoire mystique où le choc et la fusion des religions anciennes produisaient des religions nouvelles. Cela ne veut pas dire que cette fermentation religieuse était devenue une anarchie. A quelque province qu'il appartienne, quelle que soit sa religion nationale, le citoyen de l'empire au II^e siècle introduit partout de l'ordre, une certaine hiérarchie dans ses idées et dans ses devoirs religieux. Il songe que Rome a été portée à sa grandeur présente par ses institutions séculaires, parce que celles-ci avaient en elles-mêmes quelque chose de divin. Il doit donc y avoir pour le citoyen romain une religion officielle et politique : le culte de *Jupiter Maximus Optimus*, éternel, qui représente la destinée de l'empire; le culte du Génie de Rome invincible, le culte de l'empereur représentant

de Jupiter sur la terre, lui aussi *optimus, maximus, invictus*. Cette religion, ce culte doivent être communs à tous les citoyens; ils doivent surtout être pratiqués par ceux qui détiennent une parcelle, qu'elle soit petite ou grande, de l'autorité de l'empire immortel. Au-dessous de cette religion d'État, et à la seule condition de ne pas la renier, toutes les religions sont admises, aussi bien les religions nationales, locales, que les religions universelles du salut. C'est là la hiérarchie imposée par l'empire romain et la liberté religieuse qu'il assure en même temps. Pour imposer cette hiérarchie, pour assurer cette liberté, l'empire combatta les deux religions qui n'acceptent ni cette discipline, ni cette tolérance : le judaïsme et le christianisme.

La culture intellectuelle.

Nous venons de définir la religion et les religions de l'empire. Voyons maintenant ce qu'a été la culture intellectuelle.

Les petites ou les grandes littératures nationales sont réduites à n'être plus que matières d'érudition. Les gens cultivés de chaque pays ne recherchent plus que les chefs-d'œuvre de la littérature gréco-romaine que toute personne instruite est tenue de connaître. Les grands modèles qu'il faut imiter, et dont il faut s'inspirer sont Homère, Horace, Virgile, Tite-Live, ces deux derniers surtout dont l'œuvre célèbre les fastes de Rome. On ne cherche pas seulement leurs livres, on veut suivre une méthode régulière d'études pour puiser directement aux sources de tant de connaissances; on veut des écoles publiques. « *L'empire est rempli d'écoles et de professeurs : chaque ville a la sienne, et même la très lointaine Thulé réclame une école de rhétorique*¹. »

Certaines de ces écoles sont fondées par des particuliers, d'autres aux frais de la municipalité locale; mais les grandes villes, Rome, Athènes, sont dotées de chaires créées et entretenues par le gouvernement. Parmi ces institutions, les plus importantes sont les écoles de rhétorique. On y enseigne la littérature et la philosophie; on y lit les poètes, les historiens, les philosophes. Mais le but principal de ces écoles est celui de fournir aux élèves le bagage le plus varié de faits et d'idées, de les mettre à même de discuter sur n'importe quel sujet, de soutenir toutes les thèses qu'au cours de leur existence ils seront appelés à défendre. L'éloquence est une des qualités les plus appréciées par cette aristocratie qui gouverne l'immense empire en participant à un grand nombre d'assemblées provinciales, où le zèle civique, la solidarité sociale

1. Juven. 15, 112.

de la classe dirigeante ont de continuelles occasions de se manifester en des discours fleuris. Cette tendance fait naître la vogue des extraits, des anthologies, des encyclopédies : résumés d'une science facile à apprendre, le siècle abonde en semblables ouvrages. Cela explique la diffusion et, en même temps, la médiocrité de cette culture tant célébrée. Tous ceux qui appartiennent aux classes supérieures de la société sont des personnes cultivées, mais les grands poètes et les grands prosateurs deviennent très rares.

La tendance à la rhétorique se manifeste comme particulièrement nuisible dans le domaine de la philosophie. Toute la bonne société de l'empire, toutes les classes riches adorent la philosophie et en font leur nourriture intellectuelle et quotidienne. Le stoïcisme est la philosophie à la mode; c'est à elle que s'adonnent Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. Mais le stoïcisme s'est dépouillé du ferment révolutionnaire qui l'avait fait lever au siècle précédent lorsqu'il avait été la doctrine des adversaires de la « tyrannie impériale » et lorsque de nombreux républicains parmi les plus illustres étaient allés au-devant de la mort en s'aidant de ses maximes. Le nouveau stoïcisme est, au contraire, une philosophie aimable de résignation aux lois de la nature, à l'ordre social et politique. « As-tu vu une main coupée ou un pied ou une tête détachée du reste de son corps et jeté quelque part? Ainsi arrive-t-il à l'homme qui n'accepte pas les événements, qui s'isole et agit autrement que la société à laquelle il appartient.... » Ce monde, affirme le nouveau stoïcisme, cette société civile des hommes peut avoir des défauts, mais il faut être un esprit sot et mesquin pour s'y montrer hostile et y opposer une société idéale « qu'on ne peut jamais espérer voir se réaliser ». Il faut, au contraire, se contenter de chaque petit progrès et suivre son chemin sans protester et sans se révolter.

Mieux encore, ou pis encore, pour cette société qui incline vers un optimisme résigné, la philosophie est devenue de la littérature. Elle ne se soucie pas d'analyser profondément les problèmes tourmentés de la vie et du monde, mais elle est prête à accepter la première conception qu'on lui offrira pourvu qu'elle soit présentée sous une jolie forme. La nouvelle sophistique, sortant des écoles gréco-orientales d'Athènes, de Smyrne, d'Éphèse, de Pergame, traverse le monde romain en soulevant un enthousiasme universel parce qu'elle expose sous une forme splendide, avec abondance et élégance, les idées morales qui plaisent le plus aux hommes cultivés de l'époque.

Cette vulgarisation de la philosophie coïncide avec une renaissance de la littérature grecque. Le grec est plus que le latin la

langue des hautes classes, et l'un des plus grands empereurs — un Occidental, un Espagnol, Hadrien — s'exprime mieux en grec qu'en latin. C'est la période de Plutarque, d'Appien, de Dion Chrysostome; d'historiens et de moralistes, auxquels la littérature latine n'est pas à même depuis longtemps d'opposer un nom quelconque. Un autre empereur romain — Marc-Aurèle — écrit en grec le plus beau livre de philosophie du siècle : ses *Pensées*.

La langue et la littérature latines, toutefois, tiennent la tête dans le domaine du droit. C'est en latin qu'écrivent les juristes les plus illustres de l'époque. Mais la nouvelle jurisprudence, qu'on dit communément romaine, est très différente du vieux droit romain. Celui-ci était né de la cristallisation d'un certain nombre de règles en un système aussi rigide que la religion officielle. A côté de ce droit positif, figé dans le texte de la loi, la nouvelle jurisprudence place le droit naturel, fixé chez les hommes par la raison; elle soutient que toute loi positive doit être en harmonie avec ses enseignements, « parce que l'intérêt de la société ne peut pas violer le droit de la nature ».

Ainsi l'on pense que l'esclave « est fait de la même argile » que l'homme libre, et que, s'il n'est pas possible d'abolir l'esclavage, il faut tout de même l'alléger de toutes ses horreurs, de toutes ses humiliations révoltantes. De même il faut détruire la tyrannie séculaire exercée par le chef de la famille sur sa femme et sur ses enfants, il faut relever la condition de la femme dont la prétendue infériorité ne peut être démontrée, et encore très mal, que par des raisons aussi spécieuses que peu fondées; il faut proclamer un principe, dont le vieux Caton se serait scandalisé, que, « si le mari ne donne pas lui-même l'exemple, il n'a pas le droit d'exiger la fidélité de sa femme »; il faut affirmer solennellement que le meurtre de son propre fils, quelles que pussent en être les causes, est dans tous les cas un assassinat, car la *patria potestas* n'est sacrée qu'autant qu'elle est fondée « sur l'amour paternel, et non pas sur la cruauté ».

Vie sociale.

Le droit romain est la manifestation la plus lumineuse et la plus noble de la société au II^e siècle, d'une société qui, tout en voulant se romaniser, est animée d'un esprit tout nouveau. Le droit romain du II^e siècle a été défini « une sorte de révélation », une « révélation humanitaire » du même genre que celle qu'annonçaient à la même époque certaines religions. On y voit la preuve que cette société aristocratique s'efforce de créer et d'appliquer une morale largement humaine qui n'admet pas encore la doctrine

de l'égalité morale de tous les hommes, mais qui reconnaît que les privilèges de l'aristocratie doivent être justifiés par le devoir d'assurer à chacun, même aux plus humbles, protection et justice.

Les formes de cette protection sont nombreuses, d'un bout à l'autre de l'empire. Dans beaucoup de provinces, les classes aisées, grâce aux « fondations alimentaires », emploient une partie de leurs revenus à l'instruction et à l'éducation d'enfants et de jeunes filles pauvres. Ailleurs, elles prennent à leur charge l'exécution de grandioses travaux d'utilité publique. Là où la ville plie sous le fardeau des dépenses ou des tributs imposés par le gouvernement central, les familles riches remédient avec leurs ressources à la pénurie du trésor municipal. La théorie et la pratique sont d'accord pour reconnaître que la richesse doit être désirée, gardée, augmentée, non pas pour la gaspiller dans le faste et dans une dissipation égoïste, mais pour le bien public afin de faciliter l'existence du plus grand nombre.

Cette munificence des classes aisées, ainsi que la prospérité croissante due à la paix, expliquent la splendeur de la vie urbaine au cours du II^e siècle. La richesse qui s'est répandue partout réclame une vie plus intellectuelle; l'amour des belles choses, l'admiration pour la métropole, cœur du monde, inspirent le désir très ardent de faire de chaque ville une seconde Rome. Partout les habitants des vieilles petites cités s'efforcent de les orner de magnifiques monuments, de leur assurer tout le bien-être que peuvent procurer la technique et la science.

De nouvelles villes surgissent sur les rives des grands fleuves navigables, le long des belles routes romaines, sur les côtes de l'Océan, autour des campements improvisés des légionnaires. « Quand — écrit un provincial — tant de villes ont-elles prospéré dans l'intérieur des terres, au bord de la mer? Vous pouvez opposer à chaque peuple de jadis les villes d'aujourd'hui et on dirait que les princes d'autrefois régnèrent dans le désert, mais vous, ô Romains, vous êtes les souverains de villes innombrables¹.... » L'enthousiasme de cet admirateur trouve un écho dans les paroles d'un adversaire qui rêvait la destruction de l'empire, l'implacable Tertullien : « Partout des routes ont été tracées, chaque région nous est connue, chaque pays est ouvert au commerce, les vastes déserts jadis si redoutables se sont peuplés de domaines enchantés.... On compte aujourd'hui autant de villes que l'on comptait de chaumières jadis. On ne craint plus ni les îles ni les écueils.

1. Aristide, *Éloge de Rome*, 93-94.

langue des hautes classes, et l'un des plus grands empereurs — un Occidental, un Espagnol, Hadrien — s'exprime mieux en grec qu'en latin. C'est la période de Plutarque, d'Appien, de Dion Chrysostome; d'historiens et de moralistes, auxquels la littérature latine n'est pas à même depuis longtemps d'opposer un nom quelconque. Un autre empereur romain — Marc-Aurèle — écrit en grec le plus beau livre de philosophie du siècle : ses *Pensées*.

La langue et la littérature latines, toutefois, tiennent la tête dans le domaine du droit. C'est en latin qu'écrivent les juristes les plus illustres de l'époque. Mais la nouvelle jurisprudence, qu'on dit communément romaine, est très différente du vieux droit romain. Celui-ci était né de la cristallisation d'un certain nombre de règles en un système aussi rigide que la religion officielle. A côté de ce droit positif, figé dans le texte de la loi, la nouvelle jurisprudence place le droit naturel, fixé chez les hommes par la raison; elle soutient que toute loi positive doit être en harmonie avec ses enseignements, « parce que l'intérêt de la société ne peut pas violer le droit de la nature ».

Ainsi l'on pense que l'esclave « est fait de la même argile » que l'homme libre, et que, s'il n'est pas possible d'abolir l'esclavage, il faut tout de même l'alléger de toutes ses horreurs, de toutes ses humiliations révoltantes. De même il faut détruire la tyrannie séculaire exercée par le chef de la famille sur sa femme et sur ses enfants, il faut relever la condition de la femme dont la prétendue infériorité ne peut être démontrée, et encore très mal, que par des raisons aussi spécieuses que peu fondées; il faut proclamer un principe, dont le vieux Caton se serait scandalisé, que, « si le mari ne donne pas lui-même l'exemple, il n'a pas le droit d'exiger la fidélité de sa femme »; il faut affirmer solennellement que le meurtre de son propre fils, quelles que pussent en être les causes, est dans tous les cas un assassinat, car la *patria potestas* n'est sacrée qu'autant qu'elle est fondée « sur l'amour paternel, et non pas sur la cruauté ».

Vie sociale.

Le droit romain est la manifestation la plus lumineuse et la plus noble de la société au II^e siècle, d'une société qui, tout en voulant se romaniser, est animée d'un esprit tout nouveau. Le droit romain du II^e siècle a été défini « une sorte de révélation », une « révélation humanitaire » du même genre que celle qu'annonçaient à la même époque certaines religions. On y voit la preuve que cette société aristocratique s'efforce de créer et d'appliquer une morale largement humaine qui n'admet pas encore la doctrine

de l'égalité morale de tous les hommes, mais qui reconnaît que les privilèges de l'aristocratie doivent être justifiés par le devoir d'assurer à chacun, même aux plus humbles, protection et justice.

Les formes de cette protection sont nombreuses, d'un bout à l'autre de l'empire. Dans beaucoup de provinces, les classes aisées, grâce aux « fondations alimentaires », emploient une partie de leurs revenus à l'instruction et à l'éducation d'enfants et de jeunes filles pauvres. Ailleurs, elles prennent à leur charge l'exécution de grandioses travaux d'utilité publique. Là où la ville plie sous le fardeau des dépenses ou des tributs imposés par le gouvernement central, les familles riches remédient avec leurs ressources à la pénurie du trésor municipal. La théorie et la pratique sont d'accord pour reconnaître que la richesse doit être désirée, gardée, augmentée, non pas pour la gaspiller dans le faste et dans une dissipation égoïste, mais pour le bien public afin de faciliter l'existence du plus grand nombre.

Cette munificence des classes aisées, ainsi que la prospérité croissante due à la paix, expliquent la splendeur de la vie urbaine au cours du II^e siècle. La richesse qui s'est répandue partout réclame une vie plus intellectuelle; l'amour des belles choses, l'admiration pour la métropole, cœur du monde, inspirent le désir très ardent de faire de chaque ville une seconde Rome. Partout les habitants des vieilles petites cités s'efforcent de les orner de magnifiques monuments, de leur assurer tout le bien-être que peuvent procurer la technique et la science.

De nouvelles villes surgissent sur les rives des grands fleuves navigables, le long des belles routes romaines, sur les côtes de l'Océan, autour des campements improvisés des légionnaires. « Quand — écrit un provincial — tant de villes ont-elles prospéré dans l'intérieur des terres, au bord de la mer? Vous pouvez opposer à chaque peuple de jadis les villes d'aujourd'hui et on dirait que les princes d'autrefois régnèrent dans le désert, mais vous, ô Romains, vous êtes les souverains de villes innombrables¹.... » L'enthousiasme de cet admirateur trouve un écho dans les paroles d'un adversaire qui rêvait la destruction de l'empire, l'implacable Tertullien : « Partout des routes ont été tracées, chaque région nous est connue, chaque pays est ouvert au commerce, les vastes déserts jadis si redoutables se sont peuplés de domaines enchantés.... On compte aujourd'hui autant de villes que l'on comptait de chaumières jadis. On ne craint plus ni les îles ni les écueils.

1. Aristide, *Éloge de Rome*, 93-94.

Il y a des maisons partout; partout des gouvernements régulièrement constitués; partout des traces de vie¹ »

Ce n'est pas seulement le nombre qui compte, c'est la beauté, l'élégance, le confort. On ne voit plus de rues, de quartiers, de maisons, disposés en désordre. Le plan des nouvelles villes prend comme modèle les grandes métropoles de l'Hellade et l'inimitable Rome que Néron avait rebâtie de fond en comble. Au lieu de ruelles étroites et tortueuses, rien que des avenues, se croisant perpendiculairement. Elles sont toutes flanquées de trottoirs et les plus larges sont bordées de portiques.

L'uniformité un peu monotone des rues longues et droites est rompue par des échappées soudaines sur des arcs de triomphe, des thermes, des basiliques, des statues, des obélisques, des sphinx, des places entourées de colonnades, des jardins, des parcs artificiels. Les nouvelles villes sont pourvues d'égouts et d'eau courante : on voit partout des fontaines destinées non seulement à les embellir, mais aussi à fournir l'élément indispensable à tous les services publics. Les humbles maisonnettes ne se mêlent plus aux villas et aux riches palais. Les quartiers populaires sont séparés des quartiers nobles. La nouvelle ville, la vraie ville, celle où demeure l'aristocratie provinciale, s'étend dans les endroits les plus calmes, devant la mer bleue, au bord de la rivière sonore, vers la campagne riante. Aux points les plus élevés, se dressent les temples des dieux, les grandioses édifices publics, et au milieu se trouve la place : le forum. Les maisons sont construites en petites pierres, disposées géométriquement, amalgamées par du ciment ou, mieux encore, en briques qui donnent de la légèreté et de la chaleur au décor extérieur. Les maisons de rapport s'alignent régulièrement isolées et séparées l'une de l'autre, car l'air et le soleil doivent pénétrer partout. Dans les villes les plus peuplées ou dans celles où la place fait défaut, les maisons ont plusieurs étages et reçoivent la lumière de l'extérieur par leurs vastes fenêtres. Mais dans les villes les plus paisibles, les maisons sont hermétiquement closes extérieurement, et ne respirent que vers l'intérieur, à travers un coquet jardin, orné de colonnes, souriant de verdure, bruyant du jet d'eau qui en est l'âme, et lui donne vie et lumière. Ici, dans chaque pièce, dans chaque retrait, dans chaque *triclinium*, du fond sombre des murs savamment couverts de stuc s'avancent des socles, des cadres, des pilastres, des colonnes. Entre ces colonnes apparaissent des paysages, animés de figures multicolores, se creusent des niches

1. *De Anima*, 30.

et des pavillons, se mêlent des formes végétales et des scènes fantastiques, de sorte que le mur semble perdre sa consistance matérielle, n'être plus que le cadre d'un spectacle lointain et merveilleux. Il en est de même des plafonds.

Le sol, au contraire, est recouvert d'un tapis multicolore et pétrifié, une combinaison de mosaïques qui paraissent vouloir adapter leurs dessins à la destination de la pièce ou au goût du maître. Elles représentent des natures mortes, des réunions de philosophes, des courses de cochers, des jeux d'athlètes, des batailles. Les maisons particulières possèdent des salles de bains, des appareils de chauffage, à air ou à eau. La plus petite ville ne peut se passer de certains édifices destinés à satisfaire les besoins et les goûts les plus raffinés du public. Elle doit posséder des gymnases pour les exercices sportifs, des thermes et des piscines pour les bains, des basiliques pour les audiences des tribunaux et les réunions d'hommes d'affaires, des salles pour les délibérations des conseils, des musées, des galeries, des théâtres, des amphithéâtres, des cirques, des bibliothèques. « Depuis quand les villes étaient-elles habituées à se parer de tant d'ornements? demande Aristide. Maintenant elles sont dominées par la seule ambition de paraître plus belles et plus agréables les unes que les autres. Elles sont toutes remplies de gymnases, de fontaines, de portiques, de temples, de fabriques, d'écoles.... Les villes se parent de splendeur et de grâce, la terre s'embellit comme un jardin.... »

Tel est le type général des villes du monde romain au cours du II^e siècle. Le développement universel du goût se manifeste aussi par l'extraordinaire analogie de la technique et de l'art avec ceux de l'ancienne Grèce. Tous les édifices sont couronnés de chapiteaux doriques ou corinthiens, tous les monuments publics ont cet aspect grandiose qui rappelle le temple de Jupiter Olympien consacré dans la nouvelle Athènes par l'empereur Hadrien, aussi bien que la colonne Antonine à Rome ou les vastes colonnades qui entourent l'immense place d'Héliopolis. Même la sculpture décorative, où dominant des combinaisons de feuillages et d'animaux, nous offre des formes presque semblables dans tout l'empire. La grande statuaire reproduit à l'infini, avec une extrême habileté technique, les modèles les plus en renom du monde gréco-romain. Comme tous le désirent et veulent en jouir, le grand art paraît avoir pris un caractère industriel. Des équipes d'artisans grecs et romains travaillent à répéter d'une façon d'ailleurs admirable, en un nombre infini de copies, des objets et des monuments connus. La mosaïque est devenue un art universel.

Des mosaïstes, qui paraissent avoir tous appartenu à la même école, travaillent dans toutes les provinces à composer sur des modèles immuables des tableaux à sujets mythologiques ou de genre, ou des paysages, destinés à l'ornement des maisons riches et des thermes, ou à former le parquet des basiliques.

La communauté de goûts, de l'Orient jusqu'à l'extrême Occident, se révèle aussi dans les formes les moins matérielles de la vie sociale. Toutes les fêtes publiques qui avaient été jadis l'apanage de la Rome républicaine, qui avaient égayé la Rome de Sylla et de César, ou que la ville des premiers Augustes avait empruntées au monde hellène, sont célébrées partout. Les noms peuvent varier, mais chaque ville a ses *Ludi Romani*, *Plebei*, *Florales*, *Megalenses*, *Apollinares*, ses jeux capitolins : chaque solennité locale comprend les mêmes spectacles qui forment l'attrait de ces *ludi* : comédies, chasses, concours de musique, d'éloquence, de poésie, courses hippiques, processions, combats de gladiateurs, combats de fauves, ou de fauves contre des hommes, joutes, courses à pied ou sur des chars. Dans les petites villes un unique local suffit à toutes ces représentations, mais les grandes villes possèdent des édifices différents pour chacun de ces spectacles. On joue les pièces lyriques à l'Odéon, qui est un théâtre à ciel ouvert, ou dans un théâtre fermé qui protège les spectateurs contre le soleil et contre la pluie par des *vela*. Mais les comédies et les tragédies classiques que des auteurs traditionalistes continuent à écrire ne trouvent plus guère d'admirateurs dans le grand public qui leur préfère des spectacles légers et licencieux, où la danse et la musique jouent le rôle principal. On y donne aussi des concours musicaux auxquels prennent part, en même temps que des virtuoses, des personnalités du meilleur monde. On préfère l'éclat de l'apparat extérieur à la profondeur de la pensée, au caractère dramatique des pièces.

L'amphithéâtre, le cirque, le stade ont ainsi éclipsé la gloire ancienne du théâtre. Les amphithéâtres — ces doubles théâtres d'où la scène a disparu et au milieu desquels s'ouvre une vaste arène — existent maintenant dans toute l'Italie, en Espagne, en Gaule, en Afrique, en Asie : on y donne des combats de gladiateurs, des chasses aux fauves, des batailles navales simulées. Les courses à pied ont lieu dans les stades ; les courses de chars, les processions solennelles qui sont devenues le divertissement préféré de la société du 11^e siècle se déroulent dans les immenses cirques. Ces processions n'avaient lieu jadis qu'à Rome ; dans toutes les grandes villes de province, on organise maintenant le cortège triomphal. Toutefois, le « triomphateur » qui s'avance sur un char

traîné par deux chevaux, vêtu de la tunique ornée de palmes, enveloppé de la toge de pourpre, tenant à la main le sceptre surmonté de l'aigle romaine, tandis qu'un esclave suspend au-dessus de sa tête une couronne de laurier, n'est pas un général victorieux : ce n'est que le médiocre magistrat municipal qui va présider les jeux.

Les cochers, les athlètes, les coureurs sont encore en grande partie des professionnels rémunérés, mais l'ivresse sportive entraîne toutes les classes sociales. D'austères sénateurs s'exercent chez eux aux combats des gladiateurs et, pour s'en donner l'illusion, ils achètent des boucliers très fins, des casques dorés. D'autres brisent les dernières barrières des conventions sociales, descendent dans l'arène, se battent contre des esclaves ou contre des condamnés à mort. Ou bien ils rivalisent entre eux en organisant, avec leurs esclaves, avec les étalons de leurs écuries, sous leurs couleurs — blanches, vertes, rouges, bleues — ces factions du Cirque dont l'histoire, parfois sanglante, se prolonge bien au-delà de la fin du monde ancien.

Les classes sociales inférieures.

Quelle est l'existence des multitudes au milieu de ce cadre brillant?

La société n'est pas basée sur l'esclavage, contrairement à une croyance générale. On trouve des esclaves dans les villes, pour le service domestique, à la campagne pour les travaux agricoles ou la garde des troupeaux, dans les mines. Mais ils ne sont pas nombreux comparativement à la population. Si l'on en excepte quelques métiers, le travail est libre : l'industrie est exercée par des artisans, l'agriculture par des propriétaires, des fermiers, des colons qui, tous, sont libres.

Dans les grandes villes industrielles et commerciales, où l'activité humaine n'a de répit ni jour ni nuit, — à Alexandrie, à Antioche, même à Rome, — cette multitude d'artisans libres est très nombreuse. Elle travaille le bois et le cuir, forge les métaux, tisse la laine et le coton, moule le verre, la glaise, le marbre, fabrique le papier, les vêtements, les chaussures, moule le blé, pétrit le pain, teint les toiles, vend les différentes marchandises, bâtit des maisons, en couvre les murs de stuc et de peintures. Cette multitude ne parle pas le même langage que les classes cultivées, mais un patois barbare de la région : celte, illyrien, phrygien, syrien. Elle reste attachée aux vieux cultes locaux, aux traditions régionales.

Comment vivait-elle, cette plèbe, sous la protection de l'aristo-

cratie locale et sous la loi de Rome? à l'abri de la pauvreté ou misérable, contente de son sort ou indignée? On ne saurait répondre à ces questions. Des documents épars et fragmentaires nous apprennent que de temps à autre cette plèbe cherchait à se révolter. Elle prêtait sans doute l'oreille à certaine propagande qui, dans les carrefours, dans les ruelles, dans le vestibule des temples, répandait des idées où, selon un illustre représentant de l'oligarchie, il n'y avait rien de bon et qui, au contraire, « faisaient beaucoup de mal¹ ».

C'est une propagande qui parlait de « droits » à conquérir, de justice à rendre, de comptes à régler et que quelqu'un réglerait un jour. Ce jour-là la terre « se couvrira de fleurs qui ne se faneront pas ». Ce divin Justicier saura faire descendre sur le monde le bonheur qui est refusé maintenant au plus grand nombre : « il fera remise aux débiteurs de l'arriéré des impôts, paiera les dettes publiques et privées, exaucera les prières des pauvres... couvrira d'or les routes²... ».

La condition des travailleurs de la terre paraît avoir été plus dure. Ils demeuraient dans des villages très pauvres, dans des chaumières, dans des *mapalia* épars dans la campagne déserte. Il n'y avait parmi eux qu'un très petit nombre de propriétaires indépendants, mais les impôts, dont l'État et la ville les frappaient, l'avidité des grands propriétaires fonciers mettaient continuellement en danger leur liberté, économique et personnelle. Le plus grand nombre, ceux qui peinaient sur les grands domaines de l'État ou des riches municipalités, sur les *latifundia* des gros propriétaires ou des gros marchands, étaient dépourvus non seulement du droit de cité, mais aussi du droit de la municipalité dont dépendait la terre qu'ils cultivaient. Pour vivre, ils étaient obligés d'invoquer la pitié des procureurs impériaux ou des agents (*conductores*) de leurs maîtres. Ils étaient désignés par un nom qui, quelques siècles plus tard, indiquera très clairement leur situation; on les appelait des *colons*.

Ils sont libres, mais ils ne sont pas les propriétaires de la terre fécondée par leur travail. On peut les en chasser suivant l'intérêt ou le caprice de leur maître ou de son agent : ils doivent verser au maître une partie des produits du petit domaine sur lequel ils vivent, et fournir gratuitement leur travail et leur bétail chaque fois qu'on leur en donne l'ordre. S'ils discutent, s'ils résistent,

1. *Dion Chrys.*, 32, 10.

2. Lucien, *Philopatris*, 19-21. Dion Chrysostome et Lucien, qui vécurent au II^e siècle, assistèrent souvent à ces réunions et nous en ont laissé des descriptions inoubliables.

ils sont mis en prison, fustigés à mort, chassés de leurs terres. Beaucoup sont ainsi obligés de fuir le coin « où ils sont nés, où ils ont été élevés, et où ils ont vécu du temps de leurs pères¹ ».

Les empereurs cependant s'efforcent d'intervenir en leur faveur. Ils garantissent aux uns une longue période de location, en cherchant même à transformer leur occupation précaire en possession définitive; ils permettent à d'autres de s'associer et de trouver dans leur solidarité un appui pour leur faiblesse. Mais la bienveillance et la puissance des empereurs se heurtent ici à la structure même de la civilisation impériale : celle-ci, qui est essentiellement une civilisation urbaine, ne peut prospérer que grâce à l'exploitation des campagnes. Les villes s'agrandissent en suçant la moelle vitale de la terre et le sang de la classe rurale qui la cultive. Au II^e siècle, la terre a encore des réserves et des ressources qui lui permettent de résister à cette exploitation. Au cours de ce siècle le monde était devenu si riche, si beau, si savant, si bien ordonné, que la pensée de l'antiquité fut sur le point de concevoir ce grand changement, selon notre méthode, comme un progrès.

Ce n'est, hélas ! qu'une splendeur éphémère, l'éclat fugitif d'une prospérité près de s'écouler. Dès lors, un tragique bouleversement va commencer, mais le mal ne vient pas du dehors et les hommes qui prennent le gouvernement ne peuvent pas être rendus entièrement responsables des désastres qui vont se produire. Il s'agit d'un mal intérieur, né d'un déséquilibre entre les forces qui régissent l'État. L'empire est gouverné par un Sénat qui contient la fine fleur des familles aisées et cultivées des provinces. Mais tandis que l'aristocratie qui gouverne l'empire s'affine, s'instruit, devient plus splendide et plus humaine, l'armée redevient barbare.

Sous Claude et sous Néron, les provinciaux avaient été admis dans les légions et leur nombre avait encore augmenté sous les Flaviens. Mais sous les Antonins, surtout sous les deux derniers, les légions accueillirent dans leur sein les véritables barbares. De même, quoique plus lentement, le corps des prétoriens, exemple et modèle de toutes les milices romaines, s'était corrompu.

Entre ces deux forces, l'aristocratie et l'armée, se tient celle que nous appellerions aujourd'hui l'administration, le corps des magistrats exerçant les différentes fonctions civiles et militaires et qui sont encore recrutés, au moins pour les charges les plus

1. On retrouve ces phrases dans des pétitions envoyées à l'empereur au début du III^e siècle, mais on signale une agitation analogue chez les cultivateurs de l'Afrique septentrionale, dès les dernières années du gouvernement de Marc-Aurèle.

élevées, selon le degré d'instruction et dans le rang équestre ou sénatorial. Au-dessus de tous se trouve l'empereur, investi de pouvoirs qui n'ont jamais été bien définis, de même qu'on n'a jamais défini le principe d'où découlaient ces pouvoirs. Il était évident que l'empereur, l'administration et l'aristocratie, tant que leur accord aurait duré, auraient pu s'imposer au respect des légions. Les gouvernements de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle venaient de le prouver. Mais qu'allait-il arriver le jour où cet accord serait brisé?

Le gouvernement de Commode (180-192).

Le choix de Commode suffit à démontrer, après un siècle de concorde, la fragilité de la collaboration entre le Sénat et l'empereur. Après Titus et Domitien, Commode était le seul fils qui eût pris la succession de son père dans les fonctions suprêmes, et il n'avait, par malheur, que dix-neuf ans. Le Sénat, qui n'avait jamais admis l'hérédité parmi les titres au pouvoir impérial, et qui désirait un autre empereur, considéra l'avènement de Commode comme une usurpation. La rupture entre le Sénat et l'empereur devint aussitôt inévitable et elle fut désastreuse, car Commode rappelait bien plus Néron que Domitien. Après un court apprentissage, il abandonna le gouvernement au préfet du prétoire et ne se soucia plus que de tirer de sa haute charge toutes les jouissances possibles. De nombreux aventuriers d'origine obscure profitèrent de cette incurie pour s'emparer de fonctions qui avaient toujours été réservées aux chevaliers et aux sénateurs. L'opposition du Sénat devint encore plus âpre et le conflit précipita dans le désordre, en quelques années, l'administration tout entière.

Nous avons peu de renseignements sur la politique de Commode et il est difficile de la juger. On ne saurait affirmer, par exemple, si la paix conclue par lui avec les Germains fut bonne ou mauvaise. Toujours est-il que, sous son gouvernement, de nombreuses révoltes éclatèrent dans les provinces, l'armée se relâcha de sa garde aux frontières, les finances périclitèrent. De même que Néron et Domitien, Commode devint toujours plus soupçonneux et plus violent : il sema autour de lui tant de haine et de terreur que le 31 décembre 192 un groupe de courtisans réussit à le tuer.

Pertinax (1^{er} janvier-28 mars 193).

A la mort de Commode, le Sénat choisit comme empereur Publius Helvius Pertinax, et il le choisit avec une telle rapidité et avec tant de fermeté que les prétoriens durent s'incliner.

Pertinax était un homme simple, sérieux, austère, un soldat, qui personnifiait la tradition : on pouvait l'appeler un second Nerva. Il se hâta de reconnaître tous les droits du Sénat et de lui attribuer les honneurs qui lui étaient dus, il chassa les suspects de l'administration et, toujours d'accord avec le Sénat, il essaya de réorganiser les finances, de rétablir la discipline dans l'armée et dans la garde prétorienne. Mais celle-ci ne voulut pas s'y prêter. Le 28 mars 193, trois ans après son avènement, l'empereur fut assassiné dans son palais par les prétoriens révoltés.

La mort de Pertinax fut suivie à Rome d'une grande panique. Deux sénateurs, Sulpicien et Didius Julien, en profitèrent pour se faire proclamer empereurs par la garde prétorienne. Didius Julien, ayant offert une somme plus élevée à titre de don de joyeux avènement, fut élu. Mais lorsque les légions des provinces apprirent la nouvelle, elles se révoltèrent contre cette mise à l'encan de la couronne impériale et contre l'élu des prétoriens. Les légions de Bretagne proclamèrent leur commandant D. Clodius Albinus; celles de Pannonie, L. Septime Sévère; celles de la Syrie et de l'Égypte, C. Pescennius Niger. Après cent vingt-quatre ans, l'anarchie qui s'était produite à la mort de Néron se répétait. L'incertitude du principe légal de la succession aux fonctions suprêmes amenait de nouveau l'intervention des légions.

CHAPITRE XVII

LE III^e SIÈCLE : LA FIN DE L'HELLÉNISME ET DE LA ROMANITÉ

La guerre civile et la victoire de Septime Sévère (193-197).

DES trois prétendants le plus agréable au Sénat était Pescennius, un Italique, issu d'une famille illustre. Clodius Albinus, au contraire, était originaire de l'Afrique, de même que Septime Sévère, né d'une riche famille de Leptis. Des deux Africains, Clodius possédait un plus grand nombre d'influences à Rome et au Sénat. Sévère avait moins d'appuis dans la capitale, mais en revanche, gouvernant la Pannonie, il était plus près de l'Italie que ses rivaux. Résolu et intelligent, il sut profiter de cet avantage. Sans perdre de temps, il descendit avec son armée dans la vallée du Pô. Didius Julien tenta de se défendre, mais il fut aussitôt abandonné par ses soldats. Dès l'approche de Septime Sévère, le Sénat déposa Didius Julien et le condamna à mort, en élisant empereur le gouverneur de la Pannonie. Le Sénat s'inclinait encore une fois devant la force, mais à contrecœur, car il était dans sa majorité hostile à Septime Sévère.

Le nouveau prince chercha aussitôt à gagner les sympathies de l'assemblée, en promettant de prendre comme modèles Pertinax et Marc-Aurèle. Il punit les complices de Didius Julien, fit décréter l'apothéose de Pertinax et dissoudre la garde prétorienne, en la remplaçant par les meilleurs soldats des différentes légions. Enfin, pour lier les mains de Clodius Albinus et pour plaire davantage au Sénat, il le prit comme collègue dans l'empire et comme héritier présomptif, en lui donnant le haut commandement des provinces orientales. Il se tourna ensuite contre Pescennius qui s'était attribué l'Asie et l'Égypte et qui s'était assuré l'alliance du roi des Parthes et d'autres princes orientaux. Une bataille sanglante et décisive s'engagea près d'Ixus : Pescennius

fut vaincu, fait prisonnier et eut la tête tranchée. On traita durement, paraît-il, ses partisans, mais aucun sénateur ne fut condamné à mort : les plus compromis ne subirent que la confiscation totale ou partielle de leur patrimoine.

Malgré la mort de Pescennius, Septime Sévère ne pouvait se flatter d'avoir obtenu par sa victoire la faveur du Sénat récalcitrant. Il s'efforça donc de donner à son gouvernement un caractère plus légitime, et, en 195, il célébra sa propre adoption par Marc-Aurèle. Se faire adopter par un mort, voilà un procédé très audacieux, pour ne pas dire extravagant. N'ayant pas un titre plus sûr, Septime Sévère prit celui de fils adoptif de l'empereur philosophe pour se présenter devant les peuples comme le continuateur des Antonins, vénérés dans tout l'empire. En même temps, il mit le siège devant Byzance, qui refusait de reconnaître son autorité, et dirigea une expédition contre l'Adiabène et l'Osroène dont les souverains avaient appuyé Pescennius. Toute l'année 195 fut consacrée à ces entreprises. Byzance capitula au printemps 196. L'Orient ayant été dompté, Septime Sévère se hâta de rentrer en Italie.

L'opposition était forte au Sénat qui comptait sur Claudius Albinus, lequel, entre-temps, s'était ouvertement révolté contre son collègue et menaçait de descendre des Alpes. Comme d'habitude, Sévère ne perdit pas de temps. Dès que Claudius Albinus fut en Italie, il le fit déclarer ennemi public, persuada au Sénat de proclamer César son propre fils, Septime Bassianus (le futur Caracalla), en le désignant comme héritier de l'empire, et ensuite se mit en marche pour aller combattre son rival. On ne sait pas grand-chose de cette guerre : au début elle fut favorable à Albinus, à la grande joie du Sénat. Mais dans la bataille décisive qui eut lieu près de Lyon, à Trivultium (Trévoux), le nouveau prétendant fut définitivement battu (février 197). Cette fois la répression fut plus sévère : vingt-neuf sénateurs furent condamnés à mort, et un grand nombre de personnes riches, gauloises ou espagnoles, furent exécutées et leurs biens confisqués.

Comme Vespasien, Sévère était désormais, à la tête des légions victorieuses, l'arbitre de l'empire. Le Sénat n'avait plus qu'à s'incliner. Mais Sévère n'était pas Vespasien, un Italien ; il était un fils de l'Afrique. Il avait conquis l'empire au prix de terribles dangers et contre la volonté du Sénat : l'ayant conquis, il voulait le garder pour lui et pour sa famille, et c'est ici que l'Africain se montra. Le Sénat, qui n'avait pas agréé son triomphe, était encore moins disposé à accepter un gouvernement animé de cet esprit. Septime Sévère ne pouvait donc que se méfier du Sénat :

sans le combattre ouvertement, il chercha surtout des appuis auprès des soldats et des chevaliers. L'autorité et le pouvoir de tous les fonctionnaires impériaux, et surtout du chef du *fiscus* (le nouveau *rationalis*) et du préfet du prétoire s'accrurent sous son gouvernement. Pour la première fois, le préfet du prétoire est admis au Sénat et il devient le chef de tout le personnel de la bureaucratie impériale. Les gouverneurs des provinces sont privés du droit de lever des impôts : le Sénat doit renoncer à s'occuper du recensement qui est confié à des fonctionnaires impériaux de l'ordre équestre. Pour augmenter le prestige de cet ordre, Sévère non seulement accorda aux chevaliers des charges qui avaient été réservées jusqu'alors aux sénateurs, mais il décerna de nouveaux titres d'honneur aux chevaliers qui s'étaient distingués dans les services publics et qui furent mis au même rang que les sénateurs. En même temps, Septime Sévère fut vraiment l'empereur des soldats qui, élu par eux, gouverne par eux et avec eux. L'armée fut renforcée de trois nouvelles légions, la solde augmentée; les vétérans furent dispensés de tout service public et les anciens officiers reçurent de nouveaux titres honorifiques.

La guerre contre les Parthes (197-198).

La mort de Septime Sévère (211).

Un empereur qui s'appuyait surtout sur la force de l'armée devait songer à la gloire et au prestige des armes romaines. Tandis que Sévère se battait en Gaule, son ennemi, le roi des Parthes, avait envahi la Mésopotamie et mis le siège devant Nézib. Sévère ne pouvait digérer cet affront et, en 197, il se prépara à faire la guerre aux Parthes. Après quelques opérations militaires, Vologèse fut battu d'une façon définitive et pour la troisième fois Ctésiphon se trouva livré aux légions romaines. Après avoir infligé cette humiliation au roi des Parthes, Sévère fit la paix (198), se contentant du *statu quo* et peut-être de quelques agrandissements aux frontières de la Mésopotamie.

Revenu à Rome en 202, Septime Sévère entreprit de gouverner l'empire dans la paix, et de renforcer son pouvoir en déplaçant l'autorité du Sénat du côté de l'empereur et des soldats. Toutes les résistances étaient tombées; le Sénat impuissant dut se résigner. Septime, le premier des empereurs, se fit appelé *Dominus* (Seigneur, Maître), titre que pendant des siècles les Romains avaient eu en horreur. Le premier des empereurs, il rendit la justice non plus dans le forum, mais dans son palais : il osa mettre l'Italie au rang des provinces, en prenant le titre de proconsul,

même pour l'Italie, et en installant une légion dans le voisinage de Rome. Il resta six années dans la capitale, administrant avec beaucoup d'activité sans être menacé d'aucun complot. Il s'était imposé à tous par son énergie et par ses succès. En 208, il se rendit en Bretagne pour y soumettre les Calédoniens depuis longtemps révoltés; mais le 4 février 211, il mourut à Eboracum (York). Peu avant sa mort, il avait ordonné d'abandonner la ligne fortifiée d'Agricola et d'Antonin le Pieux et de se replier sur la ligne d'Hadrien.

Septime Sévère ne fut pas seulement un soldat, il fut aussi un homme d'une haute culture. Autour de lui et de sa famille, se forma une cour de littérateurs parmi lesquels on compta les esprits les plus distingués de l'époque. Il suffit de rappeler les juristes les plus célèbres de l'empire, Ulpianus, Paulus, Papi-nianus. Il reconstitua solidement l'autorité de l'État, et mit fin à l'anarchie des légions en révolte; il couvrit de gloire les armées romaines et réorganisa les finances. Mais il détruisit presque entièrement l'autorité du Sénat que Vespasien avait rajeuni et qui avait été la pierre angulaire de la légalité pendant un siècle. Surpris par la catastrophe de Commode, le Sénat avait mis son espoir d'abord en Pertinax, ensuite en Pescennius et en Claudius Albinus; ses espoirs s'étant effondrés, le Sénat, sous le gouvernement de Septime Sévère, s'était peu à peu rétréci, avili, laissant le champ libre à l'absolutisme militaire et renonçant à presque tous ses privilèges et à tous ses droits.

Cet affaiblissement de la Haute Assemblée présentait le plus grand danger pour l'Empire. En effet, le Sénat ayant perdu toute autorité, comment le successeur de Sévère allait-il pouvoir légitimer son arrivée au pouvoir? Aucun principe n'existant plus, la force devenait la seule source de l'autorité suprême : les armées constitueront désormais la puissance qui choisit et qui proclame les empereurs. Malheureusement les armées n'étaient plus qu'un ramassis de toutes les races de l'empire, et les barbares, à peine dégrossis, y étaient largement représentés. D'autre part, que pouvait être la désignation par une armée sinon un acte de violence, dépourvu de tout caractère légal et auquel une autre armée pouvait, avec les mêmes droits, opposer une autre élection, la décision étant laissée à une guerre civile?

Les conséquences terribles de ce bouleversement ne vont pas tarder à se faire sentir. Septime Sévère ne créa donc pas une monarchie absolue fondée sur un principe de droit reconnu par l'empire, mais un absolutisme militaire, fondé sur la fidélité des armées, et qui, pour se renforcer, chercha à adopter certaines

formes extérieures de la monarchie asiatique ainsi que le principe de l'hérédité. Le changement réussit d'abord, parce que Septime Sévère était un grand général et parce que l'empire avait besoin de renforcer l'armée. Mais il provoqua bientôt une immense catastrophe.

De Septime Sévère à Sévère Alexandre; Caracalla; Macrin; Héliogabale.

Sévère mort, le Sénat reconnut comme empereur ses deux enfants qui avaient été ses collègues dans l'empire : Marc-Aurèle Antonin et Publius Septime Geta. Les armées étant dévouées à la famille de l'empereur mort, le Sénat dut se résigner à cette espèce de partage héréditaire, qui au point de vue du droit public romain était un scandale. Mais l'aîné des deux frères, celui auquel la tradition donna, à cause de la coupe de son manteau, le nom de Caracalla, se brouilla avec le cadet et le fit tuer. Pour faire oublier ce meurtre, il se jeta dans les bras de la soldatesque, exagérant l'attitude de son père. Il infligea au Sénat des humiliations graves, il augmenta les impôts, continua à déprécier la monnaie, accrut la solde des légions, doublant ainsi presque d'un coup le budget militaire. Il introduisit des réformes dans l'armée; il fit des guerres en Germanie, et se tourna ensuite vers l'Orient; mais pendant qu'il préparait une grande campagne contre les Parthes, il tomba sous le poignard d'un vétéran, le 8 avril 217, ne laissant comme héritage que le souvenir d'un gouvernement dur et violent.

On lui doit toutefois le fameux édit qui donnait le droit de cité romain à tous les hommes libres des provinces. On prétend que la réforme n'avait pas d'autre but que d'augmenter le produit des impôts; et il est probable qu'elle se proposait de supprimer les dernières différences qui existaient encore entre l'Italie et les provinces, pour se concilier la faveur de celles-ci et leur faire accepter le nouveau despotisme militaire. Toujours est-il que cette réforme hâta la déchéance, commencée depuis plus d'un siècle, de la classe dirigeante.

Après la mort de Caracalla, les légions acclamèrent comme empereur son préfet du prétoire, Marcus Macrin, Africain lui aussi et simple chevalier. Le nouveau prince chercha aussitôt à gagner la sympathie du Sénat par différentes concessions, dans le but de trouver dans la faveur de cette assemblée un semblant de légitimité, la simple acclamation des soldats ne lui paraissant pas à lui, chevalier obscur, un titre suffisant au pouvoir. Il paraît qu'il n'obtint pas la validation sénatoriale. En même temps, vaincu par les Parthes, il dut pour la première fois con-

sentir à payer une indemnité de guerre. La double faiblesse de l'illégitimité et de l'incapacité précipita sa chute. Une légion installée dans les environs d'Édesse proclama empereur Bassianus, un adolescent, petit-neveu de Caracalla. La révolte gagna rapidement les autres légions; Macrin fut abandonné par les soldats et tué; Bassianus fut reconnu comme empereur (8 juin 218).

Le nouvel empereur, qui prit le nom de Marc-Aurèle Antonin, mais qui est connu dans l'histoire sous le nom d'Héliogabale, gouverna presque quatre ans. L'empire s'affaiblit encore davantage sous son gouvernement inepte. Pour calmer le mécontentement croissant des Romains, Héliogabale dut prendre comme collègue son cousin, Marc-Aurèle Sévère Alexandre. Cet expédient ne le sauva pas : le 11 mars 222, n'étant âgé que de dix-huit ans, Héliogabale fut tué par les soldats.

Sévère Alexandre (222-235).

Héliogabale mort, son collègue et cousin, Sévère Alexandre, fut acclamé empereur. Inspiré par sa mère, Julie Mammæa, le nouveau prince chercha à reprendre dès le début la grande tradition aristocratique et sénatoriale, imitant jusqu'à l'exagération les gouvernements de Trajan, d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle. Il refusa le titre de Dominus, il abolit le cérémonial monarchique, confia au Sénat le choix des principaux fonctionnaires, y compris celui du préfet du prétoire et des gouverneurs des provinces : il se replit en somme sur le Sénat pour redonner à l'autorité impériale le caractère de légitimité et de sécurité qui seul pouvait rétablir l'ordre dans tout l'empire. Mais cette dernière tentative de restauration aristocratique fut bouleversée par des troubles graves en Orient.

La dynastie des Parthes, qui avait trop subi le charme de la culture hellénique et qui s'était opposée trop faiblement aux ambitions de Rome et de l'Occident, fut renversée par une insurrection persane et nationale qui remplaça le dernier des Arsacides, contre lequel Caracalla et Macrin avaient combattu, par un Artaxerxès. Ce nouvel empire persan se constituait non seulement pour remettre à l'honneur l'ancien culte iranien du mazdéisme et pour combattre la culture grecque, mais encore avec le programme de ressusciter le vieil empire perse et de l'étendre à nouveau jusqu'à l'Asie Mineure, aux Cyclades, à la Grèce, et à l'Égypte. L'empire romain devait donc soudain faire face en Orient à un nouvel ennemi très dangereux qui, en 231, se jeta sur la Mésopotamie romaine, avec l'intention de conquérir toute l'Asie Mineure.

Sévère Alexandre se rendit en Orient à la tête d'une puissante armée et, après de longues opérations militaires, réussit à délivrer de ses envahisseurs le territoire de l'empire. Mais pour endiguer l'invasion persane, Sévère Alexandre avait dû rappeler de nombreuses légions du Rhin et du Danube. Les Germains en profitèrent pour envahir l'empire : une coalition de peuples, auxquels on donna le nom d'Alamans, franchit le Rhin et envahit la Gaule; de leur côté, les Marcomans traversèrent le Danube. Il fallut s'armer à nouveau et se préparer à une autre guerre difficile. Ne voulant pas demander un nouvel effort à l'empire déjà épuisé, Sévère Alexandre songea à apaiser les barbares par des traités de paix et des subsides. Cependant toutes ces guerres et le danger auquel l'empire était exposé avaient réveillé la conscience de leur importance parmi les légions, mécontentes depuis longtemps de l'empereur et de la restauration aristocratique qu'il avait faite; sous prétexte que l'honneur militaire de l'empire était amoindri, les légions se révoltèrent, tuèrent Alexandre et sa mère et proclamèrent empereur, à Mayence, C. Julius Verus Maximin, un vaillant soldat de la Thrace, d'une origine obscure (235).

De Maximin à Gallien : trente ans d'anarchie (235-268).

La famille des Sévère se trouvait donc ainsi anéantie par cette même armée qui avait été l'instrument de sa fortune. Sa chute marque le commencement d'une anarchie qui va durer trente-trois ans. Chaque groupe de légions voulant son empereur, la guerre civile devient un fléau permanent qui dévaste tout l'empire et détruit la civilisation de l'antiquité.

Maximin (235-238) ne se préoccupa que de garder l'appui des soldats et gouverna comme si le Sénat n'existait plus. Toutefois, le Sénat n'était pas disposé à se laisser traiter comme un rouage inutile par ce Thrace porté au trône par la rébellion. Le proconsul Marc-Antoine Gordien ayant été proclamé empereur en Afrique, le Sénat s'empressa de le reconnaître. Mais Gordien, qui avait pris comme collègue son fils (Gordien II), ayant été battu et tué par le gouverneur de la Numidie, le Sénat nomma deux autres empereurs : Marcus Claudius Pupienus et Decius Cilius Calvinus Balbinus; celui-là un vaillant homme de guerre, celui-ci un sénateur de haute lignée. Maximin descendit alors en Italie, mais sous les murs d'Aquilée, au printemps de 238, il fut tué par les soldats. Cette fois le Sénat triomphait, mais sa victoire fut de courte durée : Pupien et Balbin se brouillèrent entre eux et furent tous deux massacrés par les soldats qui élevèrent à l'empire Gordien III, neveu de l'empereur du même nom (238-244).

Les légions avaient ainsi pris leur revanche; mais quelle autorité pouvait avoir le nouvel empereur, jeune et incapable? Cependant les dangers et les difficultés se multipliaient. En cette même année, en 238, les Carpes et les Goths traversèrent le Danube; en 241, les Perses envahirent la Mésopotamie et menacèrent même la Syrie. Gordien III heureusement trouva dans son préfet du prétoire, C. Furius Sabinus, un homme fidèle et capable qui remit de l'ordre dans l'armée et chassa tous les ennemis. Furius, par malheur, mourut en 243 et son successeur, Philippe l'Arabe, s'étant brouillé avec Gordien, le fit tuer à la suite d'une révolte (244).

Acclamé empereur par les soldats, Philippe (244-249) chercha à faire valider son autorité par le Sénat et il y réussit; mais il se trouva bientôt aux prises avec plusieurs prétendants, improvisés par le mécontentement de l'une ou de l'autre province. L'autorité du Sénat était trop affaiblie pour pouvoir soutenir un empereur. Le sort des chefs de l'empire dépendait des légions. Les Goths, repoussés sous Gordien, ayant traversé de nouveau la frontière, leur invasion parut si menaçante aux légions du Danube, qu'elles perdirent confiance en Philippe, et acclamèrent comme empereur le gouverneur de la Dacie et de la Mésie, C. Messius Quintus Trajanus Decius (249-251). Decius conduisit son armée en Italie et, à Vérone, battit et tua Philippe (249). Il se hâta ensuite de repasser les Alpes pour aller combattre les Goths, mais, après de longues opérations, il fut massacré au cours d'une dernière bataille. Pour la première fois, un empereur romain mourait en combattant les barbares! Les légions proclamèrent aussitôt le gouverneur de la Mésie, C. Vibius Trebonianus Gallus (251-253). Quoique très brave, Gallus acheta la paix des Goths à prix d'or et se rendit en Italie. Mais les Goths n'observèrent pas les conditions du traité et envahirent de nouveau la Mésie. Ils furent cette fois repoussés par le gouverneur Marcus Æmilius Æmillianus; les légions, auxquelles il avait promis l'argent qu'on devait verser aux Goths, l'acclamèrent empereur (251). Gallus marcha contre le nouveau rival et, battu, fut tué au cours du combat (253). Le Sénat reconnut Æmillianus, mais celui-ci s'étant à son tour brouillé avec ses soldats, en fut bientôt la victime.

Le gouverneur de la Germanie, P. Licinius Valérien, devint empereur (253). L'époque était effrayante. Valérien ne se sentit pas la force de s'opposer seul à cet écroulement universel, et il introduisit une réforme qui allait provoquer le fractionnement de l'empire ainsi que l'irréparable déchéance de l'ancienne civilisation. Il nomma Auguste son fils P. Licinius Egnacius Gallien (263-268) et lui assigna les provinces de l'Occident en

gardant pour lui celles de l'Orient. La grande œuvre de Rome, l'unité de l'Orient et de l'Occident, était ébranlée. Mais cette mesure ne servit à rien. Tandis que Gallien s'efforçait d'arrêter les incursions germaniques dans les provinces d'Occident, Valérien dirigeait une grande expédition contre la Perse, mais avec peu de chance, car, en 259 ou 260, il fut fait prisonnier par les Perses et alla mourir en captivité on ne sait ni où ni quand.

La disparition de Valérien, qui était le plus respecté des deux Augustes, fut suivie d'une dislocation générale de l'empire. Les légions de la Gaule acclamèrent empereur Marcus Cassianus Latinius Postumus; celles de la Pannonie et de la Mésie, Ingenuus. Postumus réussit à se faire reconnaître par l'Espagne et la Bretagne et à fonder un véritable empire gallo-ibérique qui dura jusqu'en 267. Ingenuus, au contraire, fut battu par Gallien et se donna la mort. Tandis que l'Occident se démembra, l'Orient se défendait de son mieux contre les Perses. Un général de Valérien, Marcus Fulvius Macrianus, aidé par la riche et puissante ville de Palmyre et par le plus autorisé de ses notables, Odenatus, avait réussi à chasser les Perses. Encouragé par ce succès, il songea à s'emparer du pouvoir pour le compte de ses deux enfants qu'il fit proclamer empereurs. Odenatus, resté fidèle à l'empereur légitime, marcha contre les nouveaux prétendants, les vainquit sur le champ de bataille et les fit périr.

Tandis que les forces de l'empire s'usaient dans ces guerres civiles, l'audace des barbares s'accroissait. En 261, les Alamans envahissent l'Italie et Gallien ne peut les battre que sous Milan; peu après, les Francs envahissent la Gaule et l'Espagne; les Goths, les Hérules, les Sarmates saccagent les côtes de la mer Noire et parviennent même en Asie Mineure et en Grèce. En 267, les Hérules occupent Athènes, Corinthe, Argos et Sparte.

Un désespoir profond s'empare des populations; se sentant abandonnée, chaque province se révolte, se flattant de pouvoir se défendre seule et nommant un chef pour elle-même. Dans les dernières années du gouvernement de Gallien, les prétendants, que l'histoire nommera les trente tyrans, pullulent dans toutes les provinces, si nombreux et si éphémères, qu'il n'est guère possible de les énumérer seulement. A la fin, en 268, une conjuration de généraux supprima Gallien.

Les débuts de la restauration.

Claude le Gothique (268-270) et Aurélien (270-275).

Des trois généraux qui avaient conspiré contre Gallien, deux étaient des hommes de haut mérite : Marc-Aurèle Claude et

L. Domitius Aurélien. Ils ne s'étaient décidés à supprimer par la violence le prince plus ou moins légitime, que par souci d'un grave intérêt public. En effet, un nouveau danger menaçait l'empire : au printemps de 268, une formidable armée de Goths et d'Alamans passa le Danube, occupa la Macédoine orientale, la Grèce, les Cyclades, Rhodes, Chypre, et même les côtes de l'Asie Mineure. En même temps, une autre armée, où les Goths étaient aussi les plus nombreux, entra en Mésie et, par la vallée de la Morava, envahit la Macédoine. Le plan était clair : il s'agissait de couper toute communication entre les provinces d'Occident et celles d'Orient.

Il fallait une épée à Rome. Claude était le général le plus populaire de l'armée; il fut élu donc sans discussion par les légions et par le Sénat. Pour une fois, le choix était heureux. Claude encercla le gros de l'armée ennemie près de l'ancien Naissus (Nisch) et la mit en déroute (269). Malheureusement, l'empereur victorieux mourut peu après de la peste à Sirmium, vers le mois de mars 270.

Le général qui lui succéda, acclamé par les légions de la Pannonie, L. Domitius Aurélien, était, de même que Claude, un grand homme de guerre et son choix fut une chance inespérée pour l'empire. Il était à peine élu, que les Jutes, les Vandales et les Alamans envahirent l'Italie et, au début de 271, battirent l'armée romaine près de Plaisance. Aurélien réussit à les arrêter à Pavie et à Fano. L'impression du danger couru par l'Italie fut telle qu'Aurélien se décida à faire le premier grand sacrifice territorial consenti par Rome depuis la défaite de Varus : il abandonna le dangereux saillant de la Dacie, en donnant le nom de la province abandonnée à la partie de la Mésie qui s'étendait sur la rive droite du Danube. En cette même année, il commença à construire autour de Rome la gigantesque ceinture de murailles, longue d'une quinzaine de kilomètres, qui devait transformer la ville éternelle en une forteresse et que les hommes du xx^e siècle peuvent encore admirer.

L'empire que Rome avait conquis en Occident, et qui pendant des siècles avait sauvé la romanité, commençait donc à s'effondrer. Aurélien chercha des compensations en Orient. Odenatus, qui avait gardé pour Rome ses provinces orientales, était mort en 266 ou 267. Sa veuve Zénobie s'était emparée du pouvoir qu'il avait exercé et avait montré clairement qu'elle voulait constituer un grand royaume syrien, indépendant. En 269, en effet, comme si elle eût voulu prendre pour modèle l'ancienne Cléopâtre, elle s'était emparée de l'Égypte et efforcée d'étendre sa domination dans toute l'Asie Mineure. Aurélien dut intervenir pour délivrer

l'Empire de ce nouveau danger. La bataille décisive eut lieu en 272 sous les murs d'Émèse; l'armée de la reine fut vaincue mais non détruite et alla s'enfermer dans la ville de Palmyre qu'Aurélien ne put prendre qu'après un long siège. Il reconquit ensuite l'Égypte (273) et tout l'Orient retomba sous le joug de Rome.

Les victoires de Syrie eurent leur répercussion en Europe. Les quelques empereurs qui gardaient encore quelques lambeaux de territoire disparurent; l'unité de l'empire se trouva ainsi reconstituée et Aurélien put prendre le titre de *Restitutor Orbis*. Il chercha alors à soigner les blessures de l'État, mais il tomba, victime de son zèle. Vers la fin de 275, il fut assassiné par une conjuration de généraux dont les raisons sont demeurées très obscures.

*La dernière restauration de l'autorité sénatoriale (275-282)
et les derniers empereurs du III^e siècle (282-284).*

Après la mort tragique d'Aurélien, les légions refusèrent de choisir un empereur et prièrent le Sénat de l'élire. Cette requête était inattendue, mais elle n'était pas inexplicable. Les soldats même avaient fini par comprendre que les empereurs acclamés par les légions ne pouvaient gouverner parce qu'ils étaient dépourvus d'un titre légal, d'une preuve indiscutable de leur autorité légitime; ils s'adressaient donc maintenant au Sénat qui pendant des siècles avait été la source sacrée de la légalité à Rome, en invoquant l'ordre et la paix. Mais le Sénat avait vieilli et s'était affaibli; presque méfiant, il chercha d'abord à esquiver cette responsabilité, puis finit par désigner comme empereur son doyen Marcus Claudius Tacite (275-276). Celui-ci voulut gouverner à la manière de Trajan, mais quelques mois après il était tué dans une émeute de soldats mécontents. L'anarchie sévit de nouveau.

Certaines légions acclamèrent le frère de l'empereur défunt, Marcus Antonius Florianus, d'autres, Marcus Aurelius Probus (276-282), un des meilleurs généraux d'Aurélien. Probus l'emporta et chercha, lui aussi, à exercer le pouvoir en invoquant l'autorité du Sénat. Mais il était trop tard. Probus ne fut pas plus heureux que Tacite et, en 282, il fut victime de la violence des soldats. Les légions lui donnèrent comme successeur Marcus Aurelius Carus (282-283), qui se hâta de s'associer comme collègues ses deux fils, Carinus et Numerianus, et de faire déclarer la guerre à la Perse. Il venait de réussir dans son entreprise lorsque, vers la fin de 282, il mourut, victime probablement, lui aussi, d'une conjuration militaire. Comme toujours, l'armée était excédée par

les difficultés de la guerre perse; Numerianus, qui avait accompagné son père et qui en prit la succession, ordonna la retraite. Mais il mourut en chemin et on accusa son préfet du prétoire de l'avoir tué. On ordonna aussitôt une enquête et on nomma un tribunal de généraux; celui-ci choisit comme empereur le commandant de la garde prétorienne : C. Valerius Aurelius Dioclétien (284).

*La crise économique du III^e siècle,
la décadence de l'hellénisme et de la romanité.*

La dernière tentative pour rétablir l'ordre dans l'empire grâce à l'autorité du Sénat avait donc échoué. Le monde ancien n'avait pas encore connu un tel désastre.

Les guerres continuelles, les invasions, le manque général de sécurité, l'appauvrissement universel, les épidémies avaient raréfié la population. Les agriculteurs succombent en grand nombre; la petite propriété disparaît, la grande s'élargit; les terres incultes s'étendent, l'industrie souffre profondément, parce que de nombreux artisans ont péri, parce que la misère croissante réduit la consommation et aussi parce que les échanges entre l'Orient et l'Occident et entre les différentes provinces sont interrompus. Les jeux, les athlètes, les théâtres et les spectacles disparaissent. De nombreuses mines, surtout les mines d'or, se ferment, soit à cause du manque de main-d'œuvre, soit parce que les pays sont envahis par les barbares. La ruine de l'agriculture et de l'industrie s'aggrave de la décadence du trafic. Tout contribue à paralyser le commerce : le manque de sécurité, la difficulté des voyages et des transports. Tandis que la richesse de l'empire diminue, les charges augmentent. Un fisc implacable saigne à blanc tout l'empire, pour faire face aux dépenses des guerres, pour entretenir de nombreuses armées, pour adoucir la misère des populations par des travaux publics et des donations. La dépréciation de la monnaie, falsifiée dans son poids comme dans son alliage par les différents empereurs, s'ajoute à tant de fléaux. Pour toutes ces causes, il se produit une montée vertigineuse des prix, une raréfaction complète des capitaux, un appauvrissement universel aggravé par l'obligation, imposée par plusieurs empereurs aux malheureux contribuables, de payer les impôts en or. L'État refuse la mauvaise monnaie dont il inonde le pays.

Tout cela avait provoqué une des crises les plus mémorables dont il soit fait mention dans l'histoire de la civilisation humaine. L'aristocratie qui, pendant les deux premiers siècles de notre ère, avait civilisé l'empire, disparaissait dans cette énorme crise, exterminée, appauvrie ou dispersée. Avec cette aristocratie, la

dernière et la plus nombreuse parmi celles qui s'étaient succédé dans le monde grec et latin, le principe héréditaire, qui avait été la colonne maîtresse de la civilisation grecque et latine, s'effondrait.

La crise politique de l'empire devient dès lors une crise historique, car aussi bien l'hellénisme que la romanité, les deux formes les plus nobles de la civilisation ancienne, sont également frappés à mort et ne pourront plus se relever. Le développement spirituel est arrêté. La religion même, qui avait été pendant tant de siècles, en Grèce et à Rome, la base de l'État et de l'ordre social — le paganisme — est mourante. Les cultes orientaux, repoussés pendant si longtemps par la résistance tenace et clairvoyante de l'État, font irruption de toutes parts dans l'empire agonisant.

Le christianisme.

Parmi toutes ces religions nouvelles, le christianisme fut celle qui s'empara le plus profondément du corps et de l'âme de l'empire. Pendant ces cinquante ans, il se répandit partout, il pénétra dans les armées, au Sénat, dans toutes les classes sociales; il conquiert les pauvres et les riches, les ignorants et les lettrés; il constitua une hiérarchie, simple mais solide, fondée sur des principes rigoureusement autoritaires. Désormais, le christianisme peut lutter d'égal à égal avec l'empire.

A quoi faut-il attribuer cette diffusion rapide de la religion du Christ pendant ce demi-siècle? Au reniement des principes sur lesquels était basé le monde gréco-latin et qui, pendant plus de deux siècles, l'avaient rendu méprisable ou odieux aux yeux de la multitude. La civilisation en Grèce et à Rome avait été aristocratique et politique; elle avait essayé de créer l'État parfait, splendide, juste, cultivé qui devait être l'organe des plus hautes vertus de l'esprit humain. L'inégalité morale des hommes était le principe sur lequel reposait le monde antique. Le christianisme, en affirmant l'égalité morale des hommes, détruisait à la racine toutes les formes aristocratiques de la société et du gouvernement. En mettant le but de la vie dans un idéal de perfection personnelle, religieuse et morale, il déclarait dépourvues de toute importance la perfection et la puissance de l'État, dans lesquelles les anciens avaient vu le plus grand des biens. Tant que l'empire se montra fort et prospère, tant que l'aristocratie qui le gouvernait jouit d'un grand prestige, ces doctrines ne purent se répandre. Mais lorsqu'au III^e siècle l'aristocratie eut été détruite, lorsque l'effort de tant de siècles pour créer un État parfait aboutit aux pires dictatures de la violence, à la destruction de tous les prin-

cipes de légitimité, à la plus cruelle fiscalité, aux guerres civiles continuelles, à l'anarchie permanente, les doctrines chrétiennes parurent les seules capables de résoudre les énigmes insolubles du moment. Désespérant de pouvoir guérir les maux horribles de l'empire, les hommes firent bon accueil à une doctrine qui leur enseignait que ces maux étaient d'une importance minime et que chacun pouvait trouver en lui-même la perfection, le bonheur, le salut.

Les nombreuses institutions d'assistance et de bienfaisance que le christianisme avait fondées, l'aiderent beaucoup à triompher. Ces institutions tiraient surtout leurs ressources des donations faites par les riches dont beaucoup, de leur vivant ou à leur mort, léguaient une partie de leur fortune ou même leur fortune entière à l'Église qui se constituait ainsi un immense patrimoine. C'était là un formidable instrument de puissance, car les institutions de bienfaisance, au milieu de la crise, de la misère, de l'incertitude générale du III^e siècle, prenaient l'aspect d'un port de salut, d'un havre de grâce, au milieu de la tempête. Le christianisme était ainsi devenu une puissance spirituelle et temporelle. Mais, contrairement au mithriacisme, il ne jouit nullement de la faveur des empereurs et même il fut persécuté par plusieurs d'entre eux tels que Decius et Valérien.

L'esprit même du christianisme explique cette méfiance des pouvoirs publics. En effet, la nouvelle religion était pour l'empire une force dissolvante, car elle prêchait que le chrétien doit fuir les charges publiques, les honneurs, les fonctions qui mettent sa foi en danger. Le christianisme détruisait l'empire par l'abstention, en privant le gouvernement d'un grand nombre d'hommes intelligents, cultivés, honnêtes, des classes supérieures. De nombreux citoyens qui auraient pu, et qui auraient dû, suivant les anciennes doctrines, assumer les charges publiques, préféraient donner leur patrimoine à l'Église et se réfugier dans la religion. L'armée en souffrait encore plus que les services civils. Au second siècle déjà, le christianisme avait affirmé qu'« il n'est pas permis d'être un homme d'épée, car le Seigneur a déclaré que qui frappe par l'épée périra par l'épée »; que « le Seigneur, en désarmant l'apôtre Pierre, mani esta clairement sa volonté qui était que chaque soldat déposât les armes, » que le soldat chrétien n'avait plus qu'à « abandonner immédiatement l'armée ou à souffrir pour le Christ le même sort que tous les autres chrétiens¹ ».

Lorsque Dioclétien fut élevé à l'empire (284), les éléments

1. Tertul., *De Corona*, 11, *De Idol.*, 19.

encore viables de l'hellénisme et de la romanité étaient presque mourants. L'empire s'efforça de réagir contre cette dissolution en poussant vers le gouvernement les populations les plus barbares et incultes de l'empire, et en favorisant les vieux cultes orientaux animés par l'esprit de l'absolutisme. Lorsque Dioclétien obtint la pourpre, l'empire gréco-romain de Trajan et d'Hadrien était presque entièrement transformé en un empire barbare asiatique.

Dioclétien et Maximien : le partage de l'empire (284-293).

Le successeur de Carus était un Dalmate, comme Claude et Aurélien, quoique d'origine encore plus modeste que ces derniers. Mais ce barbare était un grand homme. Dès qu'il fut élu et après avoir vaincu l'opposition de Carinus, Dioclétien procéda à une réforme décisive. Persuadé qu'un seul empereur ne pouvait plus gouverner un si vaste empire en ruines, il appela un de ses compagnons d'armes, Maximien, fils d'un colon de la Pannonie, à partager sa charge. Maximien était un valeureux soldat, mais rien de plus; il faut croire que Dioclétien, au début, ne voulut le prendre que comme un lieutenant fidèle et sûr. En effet, Maximien ne reçut pas le titre d'Auguste, mais celui de César. Tandis que Dioclétien, pour donner une consécration religieuse à leur autorité, prenait le titre de *Jovius*, Maximien prit celui plus modeste de *Herculius*. En quelques semaines, Maximien étouffa une insurrection des Gaules, l'insurrection des Bagaudes, et cet heureux succès engagea Dioclétien à changer d'idée. En 286, il conféra à son collègue le titre d'Auguste en rendant égal, du moins en théorie, le pouvoir des deux princes, sans rompre l'unité politique et législative. Deux princes ayant un pouvoir égal se trouvaient ainsi à la tête de l'empire, comme pendant de nombreux siècles deux consuls avaient été à la tête de la République.

Cette réforme s'imposait. A nouveau, les Hérules, les Burgondes, les Alamans passaient le Rhin et, ce qui était le plus grave, le commandant de la flotte romaine, chargé de donner la chasse aux pirates saxons ou francs, Carausius, s'empara de la Bretagne et s'y fit proclamer Auguste. La situation n'était pas meilleure en Orient où l'empire était toujours menacé par les Perses. Deux empereurs, l'un en Orient, l'autre en Occident, n'étaient pas de trop. En effet, tandis que Maximien repoussait sur le Rhin la nouvelle invasion germanique, Dioclétien ramenait l'Arménie sous l'influence romaine sans que l'empire perse, affaibli par une guerre civile, pût s'y opposer.

La tétrarchie. Caractère de la nouvelle monarchie absolue.

Cette victoire assurait une certaine sécurité à l'Orient où un nouvel ennemi allait bientôt faire son apparition, — les Sarrasins ou Arabes, sortis du désert syro-arabique, — et où l'Égypte s'agitait pour des raisons obscures. Les difficultés ne diminuaient pas non plus en Occident. Maximien ne parvenait pas à vaincre Carausius; de nouvelles révoltes et de nouvelles migrations se préparaient du côté de la Germanie; les Sarmates s'agitaient dans l'Europe orientale; des troubles éclataient parmi les tribus de la Numidie et de la Maurétanie. Les deux Augustes s'efforcèrent de faire face à toutes ces difficultés, se rendant d'un point à un autre, mais, après quelques années, ils furent obligés de reconnaître qu'ils ne suffisaient pas à la besogne. En 293, Dioclétien se décida à un nouveau partage du pouvoir en nommant deux autres collaborateurs officiels d'un rang inférieur : deux Césars. Il espérait ainsi non seulement défendre mieux les frontières et renforcer l'administration, mais aussi résoudre par avance la question de la succession qui avait été l'occasion de tant de désordres. A la mort d'un des Augustes, son César lui aurait succédé, nommant à son tour un autre César. Les deux officiers appelés à un si grand honneur furent Galère, associé à Dioclétien, et Constance, surnommé Chlore à cause de sa pâleur, associé à Maximien.

Les provinces furent réparties entre les quatre empereurs. Dioclétien garda pour lui la partie la plus orientale de l'empire : la Bithynie, l'Arabie, la Libye, l'Égypte et la Syrie; Galère reçut la Dalmatie, la Pannonie, la Mésie, la Thrace, la Grèce et l'Asie Mineure; Maximien eut en partage Rome, l'Italie, la Rhétie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et tout le reste de l'Afrique; Constance eut la Gaule et la Bretagne.

Toutefois l'empire n'était pas divisé. L'unité politique et législative subsistait. Les deux Césars étaient subordonnés aux deux Augustes et Dioclétien était le plus puissant des deux. Si les lois sont promulguées au nom des quatre souverains, l'esprit qui les anime et qui les coordonne est un. Mais la réforme a aussi un caractère religieux dont les historiens n'ont pas souligné l'importance. Les deux Césars sont adoptés par les Augustes, reçoivent leur nom, épousent leurs filles. Une fois pour toutes, on édicte le principe de la divinité des empereurs. Ils sont « A Diis geniti et Deorum creatores » (Fils de dieux et créateurs de dieux); les sujets et l'armée prêtent serment sur leur nom, comme ils le prêtaient auparavant par Jupiter ou par Herculé.

La divinité dont les empereurs et l'empire tirent leur force et dont ils possèdent la faveur est le dieu du Soleil qui exerce son influence surnaturelle sur les souverains, le dieu perse Mithra, dispensateur des trônes et des empires. L'absolutisme oriental achève ainsi de triompher sur les ruines de l'hellénisme et de la romanité, dans un empire en grande partie peuplé et régi par des barbares. On n'aboutit tout de même pas encore à la formule de la monarchie absolue, avec les droits héréditaires d'une famille. Dernière survivance de la grande tradition aristocratique, qui avait donné sa plus belle fleur au siècle des Antonins, l'adoption reste le principe de la succession.

La réforme provinciale militaire et financière.

L'empire romain, maintenant gouverné avec un absolutisme asiatique à caractère sacré, n'a donc pas encore une forme dynastique. Mais le Sénat, comme corps politique, est exclu du gouvernement; il n'a plus de provinces à administrer; il est traité seulement comme un corps consultatif dont on peut écouter les conseils sans être obligé de les suivre. Dioclétien accomplit une réforme encore plus importante en séparant définitivement le pouvoir civil du pouvoir militaire. Chaque province est gouvernée par un *præses* ou gouverneur civil, tandis que le commandement des forces militaires est confié à un certain nombre de *duces*. Dioclétien, par cette réforme, se proposait d'affaiblir aussi bien le *præses* que le *dux*, en rendant ainsi plus difficiles dans les provinces ces proclamations d'empereur qui avaient été la cause de tant de troubles au III^e siècle. Dioclétien ne se contenta pas de séparer les pouvoirs : il morcela aussi les provinces, en les fractionnant beaucoup plus que ses prédécesseurs ne l'avaient fait.

En 297, nous trouvons quatre-vingt-seize commandements civils pour les provinces, au lieu des cinquante-sept qui existaient à l'avènement de Dioclétien. En même temps, pour empêcher l'affaiblissement de l'empire et de l'autorité centrale à cause de ce fractionnement, Dioclétien crée les *diocèses*, groupements de plusieurs provinces en une circonscription supérieure aux ordres d'un nouveau magistrat, le *vicarius*. Il y en avait douze : cinq en Orient et sept en Occident. A partir de ce moment il y a donc, à la tête de l'État, deux Augustes, secondés par deux Césars; immédiatement au-dessous des uns et des autres, les douze vicaires; enfin, au-dessous des vicaires, les *præsides*. A côté de cette hiérarchie civile, on trouve les *duces* dont la compétence territoriale varie selon les exigences militaires. L'empire, ainsi divisé et réorganisé, a besoin d'un personnel adapté à ses

nouveaux besoins. Dioclétien est le premier créateur de ce qu'on pourrait appeler la bureaucratie égalitaire, recrutée dans toutes les classes de la population.

La défense de l'empire n'était pas suffisamment assurée par l'augmentation du nombre des chefs de l'État, par leur dispersion dans quatre centres stratégiques, par la séparation du pouvoir civil et du pouvoir militaire. Dioclétien quadrupla la garde du corps des empereurs en ajoutant aux anciens prétoriens d'autres prétoriens appelés *milites Palatini* ou *Comitalenses*; il augmenta les effectifs militaires, en accroissant l'armée de près d'un tiers, c'est-à-dire en la portant de 350 000 à 500 000 hommes. Il augmenta le nombre des officiers dans une proportion encore plus grande; il diminua l'effectif de chaque légion, mais il multiplia le nombre des tribuns.

Toutes ces réformes exigeaient de nouvelles dépenses. Dioclétien y pourvut. Il commença par prescrire ce que nous appelons aujourd'hui un nouveau cadastre. Il créa une organisation fiscale qui était la même pour toutes les provinces, mais qui tenait compte de la qualité du terrain, en créant une nouvelle unité fiscale dont le titre variait suivant les lieux (*jugum, caput, millena, centuria*). Elle comprenait des terres de nature et d'étendue différentes, mais qui devaient avoir la même valeur fiscale et produire une contribution d'égale valeur. On régla la méthode de perception avec le plus grand soin; la somme, imposée par l'État à une circonscription fiscale, était notifiée aux *décursions*, les administrateurs du centre urbain dont celle-ci dépendait. Les *décursions* en répartissaient le montant entre les propriétaires et les locataires du terrain public, exception faite pour ceux qui ne possédaient qu'un lopin de terre infime; ils en surveillaient personnellement la perception, et ils étaient responsables des versements. Ce système tributaire était excellent, et offrait toutes garanties à l'État. Mais dès que les mauvais jours viendraient, ce système allait ruiner une classe sociale entière, la plus aisée, et en même temps l'administration des villes qui n'allaient plus trouver d'hommes disposés à s'en charger.

Dioclétien, après toutes les monnaies falsifiées et dévalorisées émises par ses prédécesseurs, essaya de frapper de la monnaie de bon aloi; mais il ne réussit pas à assainir la circulation. Les fausses monnaies chassant les bonnes, la mesure des valeurs économiques demeura incertaine. Les oscillations de prix, étant donné l'incertitude de la valeur réelle de la monnaie, s'aggravèrent de façon menaçante même pour l'État qui ne pouvait plus calculer au juste ses dépenses. Dioclétien tenta de remédier à

ce désordre par un édit publié en 301. Il y fixa les prix au-dessus desquels aucune vente ne pouvait être faite sous peine de mort.

La grande guerre perse (295-298).

Les deux Augustes et les deux Césars ne firent pas seulement d'excellentes choses dans la paix. Dioclétien et son gouvernement eurent le mérite de reconstituer l'unité de l'empire en recouvrant la Bretagne. Carausius avait été tué par un officier qui s'était flatté de le remplacer, mais qui fut battu et mis à mort peu après (296). On réprima rapidement et avec énergie une insurrection en Égypte. De graves difficultés, au contraire, surgirent du côté de la Perse. En 294, le trône des Perses fut occupé par Narsès qui, pour prendre une revanche de la politique trop faible de son prédécesseur, profitant de ce que Galère était engagé en Pannonie et Dioclétien en Égypte, se jeta sur l'Arménie, et menaça en même temps la Syrie (296). Dioclétien rappela aussitôt Galère et l'envoya contre les Perses. Galère commit une grande faute : il attaqua l'ennemi dans la région même où trois siècles et demi auparavant les légions de Crassus avaient été anéanties, et il n'eut pas plus de chance. Dioclétien dut reconstituer une nouvelle armée en y enrôlant en grande partie des barbares de l'Occident, surtout des Goths et des Daces. La nouvelle armée fut de nouveau confiée à Galère qui voulait se venger et qui y réussit. A la suite d'une impétueuse attaque de nuit, non seulement il mit en déroute l'armée perse, mais il captura la famille royale tout entière. Narsès, seul, quoique blessé, put prendre la fuite. Galère, enhardi par ce succès, rêvait déjà, nouvel Alexandre, la conquête de la Perse. Mais les barbares menaçaient de nouveau les frontières; en cette même année 297, Constance dut partir pour la Bretagne et, tandis que les Germains, encouragés par son absence, menaçaient la Gaule, Maximien fut obligé de se rendre en Égypte où une révolte avait éclaté. Dioclétien préféra donc faire la paix et il la conclut au début de 298 à des conditions très avantageuses. Toute la Mésopotamie, jadis conquise par Septime Sévère, revenait à l'empire; le roi de Perse cédait cinq provinces de la haute vallée du Tigre; l'Arménie, jusqu'à Zinta dans la Moyenne Atropatène, était attribuée à Tiridate et l'Ibérie (la Géorgie actuelle) devenait un État vassal de Rome. Dioclétien obtint aussi que tout le commerce perse avec Rome passât exclusivement par Nézib, dans le but de simplifier le service des douanes. L'empire acquérait ainsi une forte frontière stratégique et des alliances très utiles dans le Caucase. Dioclétien gagna de cette façon une paix qui allait durer près de cinquante ans.

La guerre perse fut suivie par des années de grande tranquillité. L'empire se reprit, respira mieux, se vivifia sous le sage gouvernement de Dioclétien. Les dépenses et les impôts avaient augmenté, mais il suffit de vingt années d'ordre pour cicatriser les blessures et ressusciter la prospérité dans beaucoup de provinces. L'État même parut avoir surmonté la crise mortelle du principe d'autorité. L'empire barbare et asiatique, dirigé par des généraux divinisés, semblait s'être installé triomphalement et nous ne pouvons pas imaginer quel aurait été le sort du monde et de l'Europe si, à la place de la tradition gréco-romaine, déjà éteinte, ou presque, le christianisme ne s'était levé pour combattre cet absolutisme théocratique.

Persécution contre les chrétiens (303).

Tout l'empire s'inclinait pour adorer la personne des empereurs, comme une personne divine. Mais les chrétiens s'y refusaient. Ils ne pouvaient adorer ni le Soleil, ni Mithra, ni les empereurs qui les représentaient sur terre; ils n'adoraient que le Dieu dont le Fils s'était fait Homme pour racheter les fautes des hommes. Le christianisme était désormais si répandu et si puissant, que l'empire asiatique et barbare fut obligé à la fin de le traiter en ennemi mortel. La persécution fut l'aboutissement logique de toute l'œuvre de Dioclétien.

Le premier édit fut publié le 24 février 303. Il ordonnait la destruction des temples et des livres chrétiens, la dissolution des communautés, la confiscation de leurs biens; il défendait aux fidèles de se réunir, et il les excluait de toute charge publique. L'édit était relativement bénin, car il ne comportait pas la peine de mort. Mais les chrétiens, cette fois, paraît-il, répondirent à cette attaque par la violence, en mettant le feu au palais impérial de Nicomédie, et en complotant contre les empereurs. C'est du moins ce que l'on prétendit, bien que l'accusation paraisse peu vraisemblable. En outre, en Syrie, dans l'armée et parmi les autorités civiles, éclatèrent une sédition et un mouvement antidynastiques que l'on attribua aussi aux chrétiens. Dioclétien répliqua par un deuxième édit qui menaçait de prison les évêques, les prêtres, les diacres qui refuseraient de détruire leurs livres sacrés. Un troisième édit, qui était en quelque sorte un adoucissement aux deux premiers, promulga une amnistie générale : on devait remettre en liberté tous les prisonniers chrétiens qui reviendraient à l'ancienne religion; les autres, au contraire, verraient leur sort aggravé, à cause de leur opiniâtreté.

Ces mesures constituent le document le plus probant de la

puissance du christianisme à cette époque. On y voit la répugnance de Dioclétien à sévir contre un ennemi qu'il sait nombreux et fort. Comme tous les États qui se trouvent aux prises avec un danger contre lequel ils n'ont pas la force de lutter, le gouvernement de Dioclétien avait recours à des demi-mesures qui, comme il arrive toujours, n'eurent d'autre effet que d'aggraver le mal. La résistance des chrétiens s'exaspéra et l'empire fut obligé de procéder à cette répression rigoureuse qu'il eût voulu éviter. Entre la fin de 303 et le début de 304, Dioclétien tomba gravement malade et Galère prit la régence en Orient. Une politique plus énergique fut alors adoptée : Galère et l'autre Auguste préparèrent le dernier édit de persécution, terrible celui-là, que Dioclétien contresigna. L'obligation de sacrifier aux dieux était imposée à tout le monde sous la menace des peines les plus graves.

Cette persécution dura huit ans ; mais énergique et sévère dans l'ensemble, elle varia selon les régions, les Césars et les Augustes. Constance Chlore, par exemple, ne les appliqua pas du tout, car l'élément chrétien était trop puissant à sa cour.

L'abdication de Dioclétien et de Maximien (305).

En 304, Dioclétien arrivait à sa vingtième année de gouvernement. Il était fatigué, quoique à peine âgé de soixante ans. Depuis des années, il songeait à une retraite d'où, comme simple spectateur, il eût pu assister à la réalisation de ses réformes, sans être obligé de les réaliser lui-même. Depuis longtemps, il faisait construire à Salone, dans sa Dalmatie natale, la villa où il voulait finir ses jours. Il avait même exigé quelque chose de plus. Sa renonciation aux affaires ne devait pas être isolée ; son fidèle compagnon d'armes et de tracas, Maximien, devait se retirer en même temps que lui. Maximien l'avait promis par serment. La grande heure était enfin arrivée. Le 1^{er} mai 305, à quelques kilomètres de Nicomédie, sur une colline qui s'élève doucement de la plaine, Dioclétien enleva ses insignes impériaux et appela à sa place Galère, en lui donnant à son tour comme César un autre officier : Maximien Daïa. La même cérémonie eut lieu le même jour à Milan, où Maximien céda son siège à Constance, posant la pourpre de César sur les épaules d'un autre officier : Flavius Valérius Sévère. Puis Dioclétien partit pour sa villa de Salone qui devait l'abriter jusqu'à sa mort.

CHAPITRE XVIII

L'AGONIE DE L'EMPIRE

Constantin le Grand et la nouvelle guerre civile (306-314).

MOINS d'une année après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, Constance Chlore mourait en Bretagne. Sa mort suffit à disloquer toute l'organisation de Dioclétien. Constantin, son fils, que Dioclétien avait exclu du partage de l'empire, se fit élire César par les soldats à Eboracum (25 juillet 306), tandis qu'en Italie les prétoriens proclamaient comme Auguste le fils de Maximien, Maxence, exclu lui aussi de l'empire par Dioclétien. Dans le but de renforcer sa propre autorité, Maxence rappela son père qui ne se plaisait guère dans sa retraite et lui redonna le titre impérial.

Maintenant, l'empire comptait six empereurs, quatre Augustes et deux Césars. Galère, le plus influent des Augustes, reconnut Constantin, poussa Sévère au rang d'Auguste et le chargea de réprimer la révolte de Maxence et de l'Italie. Sévère échoua, car les soldats ne voulurent pas se battre contre Maximien; une seconde tentative faite par Galère ne rendit pas mieux. L'Italie se rangea tout entière du côté de Rome et de Maxence. Galère invita alors Dioclétien à venir le voir à Carnuntum, en Pannonie, pour lui demander conseil. Maximien, qui était déjà brouillé avec son fils, prit part à cette conférence, mais ni Galère, ni lui ne purent persuader à Dioclétien de reprendre la pourpre. On décida seulement de remplacer Sévère, qui, abandonné par les soldats, avait abdicqué, par un nouvel Auguste, un camarade de Galère, Licinianus Licinius, auquel on conféra le gouvernement de l'Illyrie (novembre 307). Maximien, d'autre part, devait rentrer dans la vie privée et Maxence était exclu de l'empire.

Le remède était pire que le mal. Maxence garda ses positions en Italie. Maximien ne déposa pas la pourpre et chercha à faire

alliance avec Constantin, auquel il donna comme femme sa fille Faustine. De plus, l'élévation de Licinius à la pourpre créait de nouvelles difficultés. Licinius arrivait au premier rang de l'empire sans avoir passé par la dignité de César et devançait ainsi Maximien Daïa et Constantin. Le premier se fit proclamer Auguste par ses légions et le second réclama le même titre de Galère. Au début de 309, l'empire avait, en dehors de Maxence et de Maximien, quatre Augustes ayant tous des pouvoirs égaux. Ainsi, et à cause de l'absence même d'un principe d'accession à la charge suprême, s'annonçait un nouveau désordre. La première victime en fut Maximien. Constantin le fit mettre en prison à Marseille, on ignore sous quel prétexte, et, deux ans après, le fit exécuter (310).

Au milieu de ces désordres, soudain, au début de 311, trois des quatre empereurs légitimes — Galère, Constantin et Licinius — promulguèrent un édit qui mettait fin à la persécution contre les chrétiens. Quel était le motif de cette décision? Gagner la faveur des chrétiens contre Maxence et contre Maximin restés fidèles à l'ancien culte païen. Le décret de 311 était comme le prodrome d'une prochaine guerre civile. En effet, peu après, l'incendie s'allumait en Europe. Constantin, ayant traversé les Alpes avec une forte armée, au début de 312, s'empara de la vallée du Pô et poursuivit sa marche sur Rome. Dans les parages du pont Milvius, il battit complètement Maxence qui périt noyé dans le Tibre avec une grande partie de son armée (28 octobre 312). Le jour suivant, le vainqueur s'adressa en termes respectueux au Sénat, lui promettant presque une restauration de ses anciennes prérogatives; il licencia le corps des prétoriens et fit démolir leur camp. Le Sénat l'en récompensa par le titre de premier Auguste et par un arc triomphal qui s'élève aujourd'hui encore et qu'on orna des dépouilles de l'arc de Trajan.

La conquête de l'Italie modifia les rapports qui existaient entre les trois empereurs, mais rendit encore plus précaire la condition de Maximin. Pour examiner le nouvel état de choses, Licinius et Constantin se rencontrèrent à Milan au début de 313. Nous ignorons les sujets qui furent traités dans cette conférence. Il est probable que Licinius, en donnant son consentement à la nouvelle augmentation de la puissance de Constantin, obtint de celui-ci d'avoir les mains libres contre Maximin. Il est probable aussi que, pour ébranler davantage le pouvoir de Maximin, on promulgua un nouvel édit de tolérance en faveur des chrétiens, qui dans l'histoire du monde est considéré comme la définitive victoire du christianisme. En réalité, ce décret ne fai-

sait que confirmer celui de 311 : il sanctionnait de nouveau la liberté de culte accordée deux ans auparavant; il supprimait certaines restrictions et il ordonnait la restitution aux églises des biens saisis pendant la grande persécution. L'édit avait pour but principal de montrer que Licinius et Constantin voulaient poursuivre une politique opposée à celle de Maximin qui, dans les provinces orientales, avait aggravé la persécution contre les chrétiens : dans ce cas, ces concessions étaient suffisantes. Le christianisme et le paganisme devenaient ainsi, entre les mains des empereurs, des armes de guerre civile. Maximin, qui avait lu dans le jeu des adversaires, ne perdit pas de temps. Il envahit la péninsule balkanique et poussa jusqu'à Adrianopolis. Licinius, qui était encore en Italie, dut accourir en hâte et se mettre sur la défensive. Une grande bataille s'engagea près de Périnthe, à vingt-deux kilomètres d'Héraclée (30 avril 313). Maximin, battu, se réfugia en Cilicie, où il mourut.

La chute de l'Auguste de l'Orient alluma une nouvelle guerre civile entre les deux Augustes survivants, car la victoire avait trop agrandi la puissance et les territoires de Licinius que Constantin jalousait. Après quelques combats, défavorables à Licinius, les deux rivaux firent la paix et Constantin obtint un nouveau partage. Il eut la Grèce, une partie de la Mésie, la Macédoine, l'Épire, la Dacie, la Dardanie, la Dalmatie, la Pannonie, le Norique. Licinius, qui n'avait pas d'enfants, renonçait à désigner un successeur, tandis que Constantin, dont le fils Crispus approchait de la majorité, restait libre d'indiquer celui-ci comme son successeur.

Les années de la paix (314-323). La question du donatisme.

La paix conclue, l'empire put enfin respirer. Pendant près de neuf ans, les glaives demeurèrent dans le fourreau. On allait pouvoir enfin s'occuper des affaires civiles. Constantin, quelque temps auparavant, probablement en 312, avait déjà effectué une importante réforme en frappant des monnaies de bon aloi d'or et d'argent, bien qu'il ne réussit pas à éliminer le nombre incalculable de fausses pièces d'argent qui circulaient dans le pays. Mais les questions religieuses avaient pris une importance plus grande que les questions économiques. L'édit de Milan avait établi la liberté des différents cultes. Mais la vieille doctrine païenne, suivant laquelle la religion est au service de l'État, n'avait pas été abolie pour autant. Le christianisme était une religion exclusive, qui, s'affirmant la seule véritable, voulait imposer à la société civile sa propre loi et ne pas en recevoir d'elle. Cette opposition

devait amener toutes sortes de difficultés. Les premières surgirent à cause des hérésies chrétiennes. La société chrétienne, maintenant qu'elle n'avait plus à lutter contre l'État païen, commençait à se fractionner en sectes qui se combattaient avec fureur, exaspérées par les intérêts qui se mêlaient souvent aux doctrines. L'État ne pouvait se désintéresser de ces luttes qui troublaient la vie civile et parfois l'ordre public, mais rien n'était plus difficile pour lui que d'intervenir.

Constantin fit la première expérience de toutes ces difficultés en Afrique, où une secte de fanatiques prétendait exclure de la communauté chrétienne les *traditores* ou *lapsi*, c'est-à-dire ceux qui, pendant la persécution dioclétienne, avaient remis les livres sacrés aux agents du gouvernement. L'évêque de Carthage, Cécilianus, ayant été ordonné par un de ces *traditores*, les intransigeants lui opposèrent d'abord un certain Majorinus et ensuite, en 313, Donatus, dont l'hérésie prit le nom de Donatisme. Dans un pays aussi fanatique et aussi plein de contrastes sociaux que l'Afrique et la Numidie à cette époque, un tel schisme ne pouvait que faire naître violences et représailles. Sollicité par les deux partis, Constantin dut intervenir. Un concile, convoqué par lui à Arles, le 1^{er} août 314, donna tort aux donatistes, et un ordre impérial ordonna leur exclusion de toutes les églises d'Afrique. Mais les donatistes, qui formaient la majorité, résistèrent et malgré les persécutions, les troubles et les luttes, l'hérésie donatiste resta prédominante en Afrique.

La fin de Licinius (319-324). Le concile de Nicée (324).

La bonne entente entre Licinius et Constantin ne fut pas troublée jusqu'en 319. A cette date, pour des raisons que l'on ignore, les deux empereurs commencèrent à se quereller. La guerre éclata, en 323, d'une singulière façon. Les Goths ayant pénétré chez Licinius en Thrace et en Mésie, Constantin accourut le premier pour les repousser. Licinius considéra cette intervention, qui pouvait être une aide, comme une violation de territoire; et les armes brillèrent au soleil. Dans la seconde moitié de 323, le 3 juillet, les deux armées se heurtèrent dans la plaine d'Adrianopolis. Licinius, battu, s'enferma dans Byzance. La flotte de Constantin, commandée par son fils aîné, Crispus, qui quoique très jeune avait déjà reçu le titre de César, battit celle de Licinius à l'entrée de l'Hellespont. Licinius abandonna Byzance et se rendit au vainqueur près de Chrysopolis (Scutari) (18 septembre 324). Constantin, tout en lui ayant promis la vie sauve, le fit assassiner l'année suivante.

Constantin restait seul empereur; il put rétablir l'unité de l'empire et lui donner une véritable constitution en fondant une dynastie qui devait le régir. Ce fut Constantin, en effet, qui, le premier, décida de résoudre l'insoluble problème de l'autorité suprême en appliquant à l'empire le système dynastique de la monarchie asiatique.

La victoire de Constantin fut aussi celle des chrétiens qui, dans tout l'empire, avaient pris parti pour lui. Il se hâta de promulguer deux édits par lesquels il désignait le paganisme comme « une déplorable erreur », comme une « opinion impie », et ses partisans comme des « aberrants de la vérité ». L'empereur céda ainsi à l'esprit exclusif du christianisme qui voulait supprimer tous les autres cultes, même ceux qu'on pouvait considérer comme les piliers du trône impérial : le culte de l'empereur et le mithriacisme. Il y avait là une manifeste contradiction, qui affaiblissait dès le commencement toute l'œuvre de Constantin. Pour conquérir l'empire et fonder une dynastie, Constantin s'était appuyé sur les chrétiens; mais en s'appuyant sur les chrétiens, il avait affaibli le pouvoir absolu qu'Aurélien et Dioclétien avaient cherché à consolider grâce aux cultes orientaux. S'il apporta en Europe la monarchie asiatique, il l'introduisit déjà chétive, presque énermée par le christianisme qui n'admettait pas un de ses principes essentiels : la divinité personnelle du souverain.

Il y avait en somme une opposition inconciliable entre la monarchie asiatique et le christianisme. Tous les efforts que Constantin tenta pour éliminer cette contradiction échouèrent. On en voit la preuve dans son attitude vis-à-vis de l'hérésie arienne qui avait éclaté en Orient. Un prêtre d'Alexandrie, Arius, soutenait depuis quelque temps que le Christ avait été créé par Dieu qui lui avait précédé, non pas de la substance divine, mais du néant, ce qui rendait impossible la parfaite identité des trois personnages de la Sainte Trinité. Le Christ n'étant plus qu'un être privilégié parmi les hommes, il n'y avait aucune raison pour que Dieu n'en créât pas d'autres : l'Évangile n'était donc pas une révélation définitive de la vérité; d'autres révélations pouvaient se produire. En Orient, où la culture philosophique n'était pas encore tout à fait éteinte, et où le goût de la discussion était très vif, cette doctrine avait déchaîné une tempête. L'évêque d'Alexandrie avait expulsé Arius de la communauté chrétienne (321). Mais Arius n'était pas seul : sa doctrine simple et claire était accessible aux multitudes plus que la doctrine officielle; et les sympathies populaires lui procurèrent bientôt un nombreux parti. Les discussions furent suivies de bagarres dans les rues et de violences. Constantin, qui entendait

le christianisme à la romaine, c'est-à-dire comme un instrument politique pour maintenir l'ordre dans l'État, prit l'initiative d'un grand concile destiné à aplanir ces discordes. Au printemps de 325, plus de deux cent cinquante évêques, en grande partie orientaux, se réunirent à Nicée. Arius fut condamné à nouveau. Le Christ, décréta le Concile, n'a pas été tiré du néant, il n'est pas différent du Père; il a même été engendré par Lui de l'influence du Père, et il Lui est parfaitement consubstantiel. La question pouvait donc être considérée comme réglée. Mais le christianisme n'était pas une religion politique, comme les autres religions de l'Orient et de l'Occident; les questions théologiques avaient pour lui une importance absolue, indépendante de toutes leurs possibles conséquences politiques. Le concile de Nicée, que Constantin avait convoqué pour rétablir la paix dans les esprits et dans la croyance, allait déclencher une formidable lutte théologique qui devait, malgré tous les efforts de l'empereur, affaiblir encore davantage l'empire épuisé.

La nouvelle organisation de l'empire.

La nouvelle unification de l'empire, accomplie par Constantin, comparée avec le régime de Dioclétien, affaiblissait l'État. Seul maître de l'empire après tant de guerres civiles, Constantin est moins solide que Dioclétien qui partageait le pouvoir suprême avec un autre Auguste et deux Césars, justement parce que le nouveau régime, totalement monarchique, était moins fort que le régime de Dioclétien, encore soutenu par un dernier reste de la tradition. Comme tous les pouvoirs faibles, le premier monarque de Rome était soupçonneux; il le devint à tel point qu'en 326, pour des raisons que nous ignorons, il fit tuer Crispus, son fils aîné, ainsi qu'un neveu encore très jeune, un Licinianus, et peu après sa seconde femme Faustine, fille de Maximien.

La Cour, d'autre part, s'orientalisait chaque jour davantage : la pompe du cérémonial, les complications de l'étiquette, le luxe des courtisans prirent une extension considérable. Les grands dignitaires qui ont sous leur dépendance un nombreux personnel, sont les préfets du prétoire, les *magistri militum*, le *quæstor sacri palatii*, le *magister officiorum*, les deux ministres des finances, le *comes sacrarum largitionum* et le *comes rerum privatarum*. Le nouveau conseil du prince, le *consistorium*, revêt, lui aussi, une stabilité plus grande que sous Dioclétien. Au-dessous des grands dignitaires et du *consistorium* s'étend la bureaucratie de l'empire, nombreuse, minutieusement hiérarchisée et titularisée. Tous les hauts fonctionnaires ont un bureau, un *scrinium* à leur disposi-

tion et chaque *scrinium* une organisation qui servira de modèle en Europe aux monarchies absolues.

L'organisation provinciale est encore celle de Dioclétien. Les quatre souverains — Augustes et Césars — n'existent plus : l'empereur est seul maître; mais la division administrative de Dioclétien subsiste intégralement. L'empire est considéré comme divisé en deux, trois, ou même quatre sections, à la tête desquelles se trouvent les préfets du prétoire, qui sont maintenant de hauts fonctionnaires, avec des pouvoirs civils et judiciaires. D'eux dépendent les *vicarii*; de ceux-ci, à leur tour, les gouverneurs, les *consulares* ou les *correctores* des provinces devenues plus petites comme superficie et comme importance, les *præsides*. Rome garde encore son Sénat, ses consuls, ses préteurs, ses édiles et ses tribuns. Mais ce ne sont plus que des charges municipales.

A la tête de l'armée se trouvent encore les *magistri militum*, qui ont sous leurs ordres les *duces*, commandants d'une ou de plusieurs provinces et des garnisons de frontières. Mais l'organisation militaire de Dioclétien a été faussée sur plusieurs points et ces modifications mêmes transforment en danger les précautions prises par les précédents empereurs. Les effectifs des légions sont encore diminués; l'armée est divisée en trois sortes de milices : 1^o milice palatine (*domestici, protectores, scolares*) qui peut être comparée à l'ancienne garde prétorienne; 2^o l'armée de ligne ou *comitatenses*, formée de citoyens romains et de barbares, distribuée par petites garnisons dans les différentes villes; 3^o enfin les troupes de frontières (*riparienses, castriciani, limitanei*) recrutées en général parmi les barbares et dans la lie de la population, qui gardaient les frontières. Le noyau de l'armée s'est ainsi brisé en petits groupes qui vivent dans les villes de l'intérieur et y perdent l'esprit militaire. Toute l'armée est de plus en plus contaminée par les barbares.

Ces réformes sont les signes les plus manifestes de l'affaiblissement de l'empire. Constantin n'aurait pas disséminé l'armée de telle façon si les soldats n'avaient pas dû servir à maintenir l'ordre à l'intérieur, bien plus qu'à défendre les frontières contre les barbares. Une preuve encore plus évidente de cet affaiblissement est le choix de Constantinople comme nouvelle capitale. Les raisons de ce grand changement furent surtout militaires et politiques. La capitale d'un empire qui devait combattre en Orient contre les Perses et défendre en Occident le Rhin et le Danube contre les Barbares était mieux placée sur le Bosphore que dans l'Italie méridionale. En outre, la capitale de la nouvelle monarchie, centralisée et asiatique, si bienveillante envers le chris-

tianisme, ne pouvait plus être Rome, ville païenne et républicaine par ses traditions séculaires. Constantin choisit donc la vieille Byzance, choix heureux ainsi que les événements le prouvèrent par la suite. Mais transporter la capitale de l'empire sur le Bosphore, qu'était-ce donc sinon la preuve que la tâche de Rome en Occident était achevée?

Les dernières années de Constantin (330-337).

Le 11 mai 330, Constantin inaugura solennellement la nouvelle capitale, Constantinople. Deux ans après, il battit les Goths et quatre ans plus tard (334) les Sarmates qui, après leur défaite, devinrent des soldats de l'empire. En 335, le vieux souverain accomplit un autre acte qui prouve d'une façon encore plus évidente la fragilité de toute sa laborieuse construction. Il répartit les territoires de l'empire entre ses trois enfants et son neveu Dalmatius. Il attribua à l'aîné, Constantin, la Maurétanie, l'Espagne, la Gaule et la Bretagne; à Constance, l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte; à Constant, l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique. Tous les trois reçurent le titre d'Auguste. Dalmatius, avec celui de César, reçut la Thrace, la Macédoine, la Grèce. A quoi servait-il donc d'avoir tant lutté pour renverser la tétrarchie de Dioclétien?

Enfin, — et ce fut là un événement de très grande importance, — Constantin, dans les dernières années de sa vie, se laissa entraîner dans la mêlée des querelles religieuses en devenant le champion de l'hérésie arienne qui avait été condamnée au concile de Nicée. La faveur impériale rendit courage à la secte d'Arius qui, en 335, réussit à faire condamner l'évêque d'Alexandrie, Athanase, le grand antagoniste de l'hérésie. Dès ce moment, une lutte implacable entre les deux partis bouleversa tout l'empire, ajoutant ce nouvel élément de désagrégation à tous les autres.

La dernière entreprise à laquelle s'attacha l'inlassable Constantin fut une campagne contre la Perse où régnait Sapor II. Tandis qu'il se préparait à traverser le Tigre et à marcher directement sur Ctésiphon, Constantin mourut subitement le 22 mai 337, après avoir reçu quelque temps auparavant le baptême d'un Arien, Eusèbe de Nicomédie.

Constantin fut certainement un souverain de grand mérite. Mais il était venu à une époque où s'accomplissait le plus grand bouleversement qui se soit produit dans l'histoire du monde occidental : sa christianisation. Constantin n'était plus un païen et un homme du monde ancien, et il n'était encore un chrétien ni un homme du monde nouveau. L'activité qu'il déploya fut incohérente, hésitante, violente et en grande partie stérile. Il

fonda une dynastie et la brisa; il rétablit l'unité de l'empire et la détruisit; il voulut reconstituer par le christianisme la concorde spirituelle et il exaspéra les luttes au sein même de l'Église. A côté de lui, Dioclétien apparaît comme beaucoup plus vigoureux. Dioclétien est le dernier grand homme du monde antique; Constantin l'inquiet personnage qui symbolise une époque de transition.

La famille de Constantin (337).

Le premier schisme chrétien.

La mort de Constantin fut suivie de quelques mois de tranquillité. Mais soudain, entre juillet et septembre 337, une grande sédition militaire éclata à Constantinople. Les soldats, criant qu'ils ne voulaient pas d'autres souverains que les trois fils de Constantin, massacrèrent Dalmatius et tous les descendants mâles de Constance Chlore, leurs parents les plus éloignés et tous leurs partisans. Deux enfants seulement, Gallus et Julien (ce dernier était fils d'un frère de Constantin), échappèrent au massacre. La révolte paraît avoir été machinée par les enfants du défunt empereur, surtout par Constance; toujours est-il qu'après cette hécatombe, le 9 septembre, les trois frères reçurent du Sénat le titre d'Auguste, et l'année suivante se réunirent à Sirmium, pour se partager de nouveau l'empire.

Le massacre fut suivi d'une amnistie en faveur des Athanasiens qui revinrent d'exil. Agir ainsi, c'était désavouer Constantin; pour expliquer cette volte-face soudaine, il faut savoir qu'elle fut imposée par Constant et Constantin II, c'est-à-dire par les deux Augustes de l'Occident.

Tandis que l'Orient était presque entièrement arien, les provinces de l'Occident étaient plus favorables à Athanase. La discorde ouverte ou secrète se répandait partout, dans l'Église comme à la cour. Elle ne tarda pas à dégénérer en guerre civile, lorsque Constantin II, profitant d'une absence de Constant, se jeta sur l'Italie, espérant en chasser son collègue; mais il fut battu et tué près d'Aquilée (340).

Constance ne s'opposa pas à cette usurpation qui doublait, avec l'adjonction des anciennes provinces de Constantin II, le pouvoir de Constant, car, avec ces provinces, il avait hérité de son père de la guerre contre les Perses commencée en 338. Chaque année, au printemps, le roi des Perses descendait dévaster la plaine entre le Tigre et l'Euphrate. Épuisé par cette guerre, Constance ne pouvait intervenir dans les affaires intérieures de l'empire. Des troubles religieux et civils vinrent bientôt s'ajouter aux difficultés de la guerre. Athanase, à peine rentré à Alexan-

drie, avait recommencé la lutte contre les Ariens en faisant appel non seulement aux deux empereurs, mais aussi aux évêques de l'Occident, y compris le pape de Rome, pour condamner la politique religieuse des dernières années de Constantin et de son successeur. Sollicité de tous côtés, le pape Jules convoqua un concile à Rome en 340, et y invita aussi les évêques de l'Orient. Un certain nombre de ceux-ci, parmi lesquels les évêques de Césarée, d'Antioche et de Constantinople, répondirent par une lettre expédiée d'Antioche dans laquelle ils jetaient les bases de ce schisme d'Orient qui dure encore aujourd'hui : ils y soutenaient que les droits de toutes les Églises étaient les mêmes et que celle de Rome n'avait aucun titre particulier à la prééminence. Le concile eut lieu quand même et acquitta Athanase; mais, en 341, un autre Concile, composé d'évêques orientaux, se réunit à Antioche et confirma de nouveau, tout en l'atténuant, la formule de l'Arianisme. La lutte entre les deux doctrines prit ainsi la tournure d'un conflit entre l'Orient et l'Occident, entraînant les deux empereurs dans la mêlée.

Vers la fin de 342 ou peut-être en 343, Constant proposa à son frère, qui accepta, de convoquer un Concile œcuménique à Sardica (Sofia), à la frontière des deux empires. Mais les évêques orientaux, profitant de l'intervention d'Athanase et d'autres religieux qu'ils considéraient comme des hérétiques, se retirèrent et tinrent un concile séparé à Philippopolis, en protestant contre la pétulance des Occidentaux qui voulaient réformer les délibérations des conciles orientaux et en frappant d'excommunication non seulement Athanase, mais aussi le pape Jules. Les évêques orthodoxes de l'Orient et de l'Occident répondirent en affirmant, dans une lettre au pape, leur respect pour l'évêché de Rome auquel ils reconnaissaient, en honneur de la mémoire de Pierre, le droit de juger en dernier ressort toutes les condamnations infligées ailleurs aux évêques. L'Église de Rome se trouvait ainsi placée à la tête de la chrétienté orthodoxe. Mais les évêques réunis à Philippopolis, par une lettre circulaire, déclarèrent ne pas reconnaître la suprématie de l'Église de Rome; les conciles seuls, déclaraient-ils, avaient le droit de gouverner spirituellement l'Église. Ainsi naissait définitivement l'Église schismatique orientale. Vers la même époque, on ordonna la fermeture de tous les temples païens, le culte ancien étant déclaré criminel et sévèrement puni.

Constance seul empereur (353) : le concile de Milan (355).

Pendant cette agitation religieuse, Constant fut tué, en janvier 350, par des conjurés à la tête desquels se trouvait un Germain,

Magnence, qui fut proclamé Auguste. Peu après, un autre usurpateur, Vétranion, suivit l'exemple de Magnence en Illyrie (1^{er} mars 350). Cette fois, Constance prit le parti de conclure un armistice avec la Perse et, au début de 351, marcha résolument contre ses nouveaux ennemis. Les légions de Vétranion, subornées, se mutinèrent et l'usurpateur renonça aussitôt à la pourpre. Magnence, au contraire, résista pendant deux ans; vaincu, il se donna la mort.

L'unité de l'empire se trouva ainsi reconstituée. Païens et chrétiens en ressentirent bientôt les effets. Après la chute de Magnence, la persécution contre les païens s'aggrava, la peine de mort fut décrétée contre tous ceux qui étaient demeurés fidèles à l'ancien culte. La mort de Constant, au contraire, avait été une chance pour les Ariens. Quelque temps après, leurs intrigues contre Athanase et les évêques fidèles du concile de Nicée jetèrent un tel désordre dans tout le monde chrétien que le pape Libère demanda à l'empereur la convocation d'un nouveau concile. Constance y consentit et réunit le concile à Milan au début de 355, mais c'était avec des intentions bien différentes de celles du pape : il comptait faire annuler les décisions du concile de Nicée et établir ainsi la suprématie du christianisme oriental sur l'occidental. Il atteignit son but en intervenant personnellement en faveur de l'arianisme et en faisant de la doctrine opposée un crime contre l'État. Ceux qui ne voulurent pas condamner Athanase, en commençant par le pape Libère, durent prendre le chemin de l'exil; Athanase, condamné par le concile, se réfugia chez les ermites de la Thébaïde; en Occident, aussi bien qu'en Orient, tous les évêques fidèles au symbole de Nicée furent déposés, poursuivis et même menacés de mort; la terreur régna dans toute la chrétienté. Mais l'autorité impériale n'était plus assez forte pour imposer des solutions à l'Église : à Constantinople, à Alexandrie, à Rome, à Naples, en Gaule, de violentes insurrections populaires éclatèrent contre les évêques qui avaient pris la place des exilés, et une nouvelle guerre de religion s'engagea entre l'Occident et l'Orient.

Gallus et Julien César (351-355). Julien en Gaule (355-359).

L'empire, nouvellement unifié, avait besoin de chefs. Constance, qui n'avait pas d'enfants, avait songé tout de suite à l'aîné de ses deux cousins échappés par miracle au massacre de 337, Gallus. Il l'avait désigné comme César et chargé du gouvernement de l'Orient. Des soupçons et des haines n'avaient pas tardé à se manifester, de sorte que, après trois ans, un peu avant le concile

de Milan, le César avait été mis en prison et exécuté à Pola avec un grand nombre de ses amis et partisans.

Cependant de graves difficultés s'étaient produites en Occident où, en 354, les Germains dévastèrent la Gaule Orientale depuis le lac de Constance jusqu'à la mer du Nord. Obligé d'envoyer un général en Occident, Constance songea au frère de Gallus, Julien, le nomma César et lui conféra le gouvernement de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne. Timide d'apparence, lettré et philosophe, le nouveau César ne devait exercer l'autorité impériale que nominalement, laissant le pouvoir effectif aux mains des personnages que Constance avait mis à ses côtés. Mais les choses se passèrent différemment. En Gaule, Julien, quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans, se montra aussitôt un vaillant soldat. En 356, ayant appris que la ville d'Autun était menacée par les barbares, il y accourut et la délivra. A marches forcées, il se rendit ensuite dans la vallée du Rhin et dégagea Cologne; en plein hiver, enfermé dans la ville de Sens, il soutint avec succès un long siège. L'année suivante, il fit prisonniers un grand nombre de barbares qui revenaient d'une attaque manquée contre Lyon, et força d'autres troupes barbares à repasser le Rhin; il les poursuivit et en fit même un massacre. Enfin, à Argentoratum (Strasbourg), pendant l'été 357, avec seulement 13 000 hommes, il attaqua une armée au moins trois fois supérieure à la sienne et la mit en déroute.

Il ne s'occupa pas seulement de faire la guerre. En 358 et 359, il reconstitua l'ancienne flotte du Rhin, avec 400 nouveaux navires; il releva les forteresses détruites, repeupla avec des prisonniers les campagnes gauloises désertées, réduisit des trois quarts l'impôt personnel et prit directement en main l'administration des régions dévastées. Dans la seconde moitié de 359, il poussa une pointe en plein pays ennemi, dans la Germanie transrhénane où, nouveau César, il enfonça dans l'esprit des populations cette idée que Rome disposait encore d'un glaive redoutable.

La fin de Constance (359-361). Julien l'Apostat (361-363).

En 359, le danger perse réapparut, plus redoutable. Sapor II menaçait de nouveau l'Arménie et la Mésopotamie. Constance envoya l'ordre à Julien de lui expédier une partie de ses troupes et partit pour l'Orient. Cet ordre allait être l'étincelle d'où jaillirait la flamme d'une nouvelle guerre civile. Les légions de la Gaule se composaient en grande partie de Gaulois qui s'étaient enrôlés pour défendre leur pays contre les Germains, mais n'avaient aucune envie de se rendre en Asie. En outre, elles aimaient beau-

coup leur général. A l'annonce de l'ordre de Constance, une sédition militaire éclata et Julien fut proclamé Auguste. Le jeune César résista tout d'abord à la voix des soldats; mais son bon génie ne le fit pas persévérer en une attitude dangereuse; à la fin, il se présenta aux légions et déclara qu'il était prêt à partager leur sort. Ayant laissé en Gaule son ami Salluste, il déclencha l'offensive contre l'empereur avec une rapidité foudroyante afin de le devancer. Constance, ayant signé en toute hâte un armistice avec les Perses, avait pris le chemin de l'Europe. Mais, à Tarse, il fut saisi d'une fièvre violente et mourut peu après à Mopsueste, le 3 novembre 361. Tous les obstacles étaient tombés devant Julien.

Le jeune empereur arrivait au pouvoir au bon moment. Pendant trente ans l'empire avait été dirigé par un gouvernement qui avait lésé beaucoup d'intérêts et permis aux difficultés de s'accumuler. Le danger perse était devenu chronique en Orient; en Occident, les barbares de la Germanie avaient pu dévaster impunément la Gaule. Les provinces commençaient à plier sous le fardeau d'un système fiscal écrasant; au point de vue religieux, on était en plein chaos; les chrétiens luttèrent contre les païens et luttèrent entre eux avec une fureur plus vive encore.

Dès son arrivée à Constantinople où il fut accueilli avec enthousiasme, Julien chassa de la cour d'innombrables parasites; il réduisit le personnel au strict nécessaire et prit en main, ainsi qu'il l'avait fait en Gaule, l'administration financière et judiciaire. Il repoussa le titre de *Dominus* et remit en vigueur le cérémonial que l'on avait l'habitude d'observer à l'avènement des magistratures républicaines; il honora le Sénat de Constantinople comme Trajan avait honoré celui de Rome. Mais la grande affaire restait le problème religieux. Julien ne considérait pas le paganisme et le christianisme en philosophe, mais en soldat et en magistrat. Il considérait le christianisme comme un dissolvant ajouté à tous ceux qui décomposaient l'empire. Il ne faut pas s'étonner qu'il crût de son devoir de ressusciter le paganisme et de réformer les rapports entre l'Église et l'empire. Toutefois, Julien ne recommença pas les persécutions; il reprit seulement la vieille doctrine de l'État païen que Constantin avait suivie, lui aussi : le paganisme devait être la religion de l'État et tous les autres cultes seraient tolérés, mais il adopta cette doctrine dans sa plénitude et jusqu'aux dernières conséquences. Il pensait que l'État païen ne pouvait se désintéresser de sa propre religion, et que dans cette religion l'essentiel n'était pas le dogme et les légendes mythologiques, mais la valeur morale accessible à tous les

citoyens. Rien de cela n'était nouveau : Auguste, Vespasien, Trajan n'avaient ni pensé ni agi différemment. Seulement, devant un ennemi devenu plus menaçant, Julien était forcé d'agir avec beaucoup plus de vigueur.

Tout d'abord, pour faire régner l'égalité parmi toutes les religions qui vivaient côte à côte dans l'empire, il fallait abolir les privilèges que l'Église avait conquis et mettre un terme à toutes les persécutions, aussi bien contre les païens que contre les chrétiens. Julien ordonna que tous les biens attribués à l'Église seraient restitués aux anciennes institutions qui en avaient été dépouillées; que les ecclésiastiques bannis comme hérétiques seraient rappelés de l'exil, que les privilèges du clergé seraient supprimés.

Puis pour ressusciter l'âme de la romanité païenne, il fallait l'influence et le prestige des écrivains, des écoles, du clergé, de toute la société. Julien voulut que la culture et l'école païennes reprissent leur ancien rôle, que le sacerdoce païen exerçât toutes les vertus, mît en œuvre tous les procédés qui avaient fait la fortune du christianisme. Enfin Julien chercha à donner au paganisme une organisation officielle et à le doter d'institutions de bienfaisance semblables à celles des chrétiens. Des séditions, des rixes, des conflits entre païens et chrétiens furent les premiers effets de ces réformes, surtout en Orient. Julien était certes animé d'un haut esprit de concorde et de paix, mais ses réformes auraient provoqué dans l'empire des luttes terribles si son œuvre avait pu se prolonger.

La grande expédition perse et la fin de Julien (mars-juin 363).

Julien n'était pas homme à se soucier uniquement de la religion. Depuis 362, il préparait une grande expédition contre la Perse, pour réduire cet empire à n'être qu'un État vassal, comme l'Arménie, et renouveler avec plus de succès la tentative de Trajan. Il s'agissait d'envahir la Perse de deux côtés à la fois, avec deux armées qui se rejoindraient sur la rive gauche du Tigre. La campagne eut un début heureux. En moins de deux mois Julien arriva aux portes de Ctésiphon. Mais sa deuxième armée, qui descendait vers le Sud sur la rive gauche du Tigre, était malheureusement encore trop loin. Renonçant pour l'instant à l'assaut de la ville, l'empereur se replia vers le Nord-Est pour aller à sa rencontre, et pour essayer d'attirer à sa suite l'armée perse qu'il espérait battre en bataille rangée. Les Perses incendièrent les bourgs et les campagnes, harcelèrent et en même temps évitèrent l'ennemi; ils se rendirent invisibles et insaisissables. Le 26 juin 363, au cours

d'une attaque, tandis que les soldats romains repoussaient l'ennemi, un javelot, lancé par une main inconnue, frappa mortellement au côté l'empereur qui combattait dans les rangs sans cuirasse et comme un simple soldat.

Jovien, Valentinien et Valens (363-375).

Julien mort, il fallait lui trouver un successeur. La postérité de Constantin était éteinte. Où fallait-il chercher le nouvel empereur? Comment le choisir? Les généraux tinrent conseil, mais discutèrent longuement sans conclure. Soudain, un groupe de soldats chrétiens se mit à acclamer un des commandants de la garde impériale : Jovien. Dans la discorde et dans l'incertitude générale, cette proposition fut agréée. Mais le nouvel empereur ne possédait aucune des qualités requises par les circonstances. Pour comble de malheur, la mort de Julien avait semé la panique parmi les légionnaires. Le roi Sapor eut toute facilité pour imposer à cette armée démoralisée et à ce prince improvisé une paix avantageuse pour lui. Il obtint l'abandon de toutes les conquêtes de Dioclétien, c'est-à-dire la perte des cinq provinces situées au-delà du Tigre, les forteresses de la Mésopotamie et l'Arménie, boulevards avancés de la puissance romaine en Orient. Quelques mois plus tard, avant même d'avoir pu ramener l'armée dans son pays, Jovien mourut en Bithynie, ne laissant, en dehors de la honte de la paix perse, que la mémoire d'un nouvel édit qui restituait aux chrétiens tous leurs privilèges.

Un nouveau conseil de généraux, réuni à Nicée, choisit comme empereur un autre officier de la garde, originaire de la Pannonie, Valentinien (26 février 364). Sur la demande des soldats, Valentinien nomma deuxième Auguste son frère Valens et partagea l'empire avec lui, gardant pour lui l'Occident et cédant l'Orient à son frère. Il se hâta de promulguer des lois de tolérance religieuse en faveur du paganisme. Il resta effectivement au-dessus de toutes les controverses théologiques. Il créa un nouveau magistrat, le *defensor civitatis*, chargé de protéger les pauvres contre la tyrannie des riches; il prit enfin des mesures pour défendre, contre les barbares, les provinces occidentales toujours les plus menacées.

En 365, une vigoureuse attaque des Germains se dessina contre l'empire. En même temps, la Gaule et la Rhétie furent assaillies par les Alamans, les deux Pannonies par les Quades et les Sarmates; la Bretagne par les Saxons, les Pictes et les Scots; l'Afrique par les Gétules et les Maures; la Thrace par les Goths. Valentinien réussit, en 367, à mettre les Alamans en déroute dans les Champs Catalauniques et à conclure la paix avec eux en leur accordant le

titre d'alliés. En Bretagne, son général, Flavius Théodose, parvint, après trois ans de guerre, à étouffer les révoltes et à rétablir les frontières d'Hadrien; il passa ensuite en Afrique où il repoussa les incursions des barbares. Les Quades et les Sarmates, cependant, avaient réussi à pénétrer dans la Pannonie, mais cette province fut sauvée par le fils du vainqueur de la Bretagne et de l'Afrique, alors chef militaire de la Mésie, et qui portait aussi le nom de Théodose. L'empereur, qui était accouru, mourut subitement peu après, en novembre 373, au camp de Brigetium dans l'Illyrie.

Gratien et Valentinien II :
la nouvelle guerre contre les Goths (375-378).
Théodose le Grand (379).

La situation des provinces orientales avait été jusqu'alors la moins périlleuse. Valens, il est vrai, avait dû réprimer plusieurs tentatives de révolte. Il avait eu aussi des difficultés avec les Isaures et les Perses; mais ces préoccupations ne l'avaient pas empêché de soutenir l'arianisme contre l'orthodoxie occidentale.

Or, en 375, un grand danger menaçait l'Orient. Un peuple de race mongole, les Huns, très nombreux et très belliqueux, sur lesquels on racontait des choses horribles, en marchant de l'Orient en Occident, avaient tout d'abord vaincu les Alains du Caucase, puis s'étaient jetés sur les Goths. Une partie de ces derniers, les Ostrogoths, avaient fini par se soumettre; les Wisigoths, au contraire, demandèrent à l'empire d'Orient la permission de se replier en deçà des forteresses de la rive droite du Danube (376). Valens crut bon de ne pas repousser cette requête, mais il imposa à ces barbares l'obligation de déposer leurs armes et de s'engager à servir et à défendre l'empire. Le gouvernement avait ainsi pris la charge de fournir des vivres à une immense population. Mais des discussions se produisirent alors et un jour les Goths, exaspérés, se mirent à dévaster toute la Thrace jusqu'au-delà des Balkans (377).

Cependant, en Occident, les officiers de l'armée avaient élevé à l'empire Gratien et Valentinien II, tous deux fils de Valentinien I^{er}. Valens se hâta de demander aide et secours à Gratien, mais celui-ci ne put répondre immédiatement à cet appel, car il était occupé à défendre la Germanie supérieure contre une nouvelle attaque des Alamans. On décida alors, dans un grand conseil de guerre, de livrer bataille aux Goths qui avaient occupé une bonne partie de la péninsule balkanique, sans attendre les renforts de Gratien. Le choc se produisit à Adrianopolis, et les

Romains essuyèrent une défaite sanglante au cours de laquelle l'empereur lui-même fut tué.

Les conséquences de cette défaite furent très graves. Tandis que les vainqueurs se répandaient dans toute la Thrace, et pénétraient en Illyrie, les Sarmates et les Quades passaient de nouveau le Danube et les Alamans se préparaient à renouveler la tentative qu'ils avaient faite quelques années plus tôt. Dans cette situation terrible, Gratien chargea Théodose de sauver l'Orient. Théodose se montra à la hauteur de sa tâche. Ayant reconstitué rapidement l'armée, il extermina, l'une après l'autre, par une suite d'escarmouches et de guerrillas, les bandes de Goths.

Pour le récompenser, le 19 janvier 379, Gratien l'éleva à l'empire, inaugurant ainsi une nouvelle dynastie. Mais la conclusion dernière de cette guerre fut la même que celle de tous les précédents conflits entre Romains et barbares. Les Goths furent installés en partie dans la Pannonie, en Thrace, en Macédoine, en Mésie, comme des alliés (382).

La grande réaction catholique (380-383).

Avec Gratien, Valentinien II et Théodose, l'Occident régit l'empire. Ces trois empereurs appartenaient aux provinces occidentales et étaient de fervents catholiques. Cela signifie que l'orthodoxie avait de nouveau la prédominance sur l'arianisme, l'Église de Rome sur l'Église d'Orient. Le 3 août 379, Gratien et Théodose bannirent par décret toutes les hérésies. Six mois plus tard, le 27 février 380, dans un autre décret, ils affirmèrent leur volonté d'unifier la foi religieuse de l'empire qui devait être celle du concile de Nicée, et s'appeler officiellement la foi catholique, et ils menacèrent les autres confessions chrétiennes dissidentes non seulement de la vengeance divine, mais des persécutions du gouvernement. Enfin, le 10 janvier 381, le symbole de Nicée fut imposé dans tout l'empire comme le fondement du seul culte permis, le culte catholique.

Toutefois, des lois n'étaient pas suffisantes pour obtenir un tel résultat; il fallait les renforcer par l'autorité spirituelle. Au mois de mai 381, Théodose convoqua à Constantinople un concile œcuménique au cours duquel le symbole de Nicée fut confirmé solennellement. La première place parmi les grands sièges épiscopaux fut réservée au siège de Rome; la seconde au siège de Constantinople, élevé au rang de patriarcat. En 382, les deux empereurs ordonnèrent l'annulation de tous les privilèges du sacerdoce païen, la suppression des subventions allouées jusqu'alors aux temples, la confiscation des biens qui en dépendaient; enfin il fut

défendu de leur laisser des legs. En cette même année ou l'année suivante, Gratien et par conséquent Théodose, les premiers parmi les empereurs, renoncèrent à l'ancienne dignité de grands pontifes.

Mais, en août 383, la Gaule fut brusquement envahie par un nouveau prétendant, Magnus Clément Maximus, gouverneur de la Bretagne, un Espagnol comme Théodose. Gratien, qui n'avait jamais été populaire, fut abandonné par ses milices et ses généraux et assassiné (25 août 383).

La revanche arienne en Occident (383-387).

Les premiers conflits entre l'État et l'Église (387-390).

Maximus avait prétendu ne renverser que le seul Gratien. Il envoya des paroles de paix aux deux autres empereurs et informa Théodose qu'il avait l'intention de ne garder que l'Espagne, la Gaule et la Bretagne. Théodose ne fit aucune opposition à cette demande et reconnut Maximus comme Auguste. Valentinien II ne se prononça pas; mais il était encore très jeune et c'était sa mère, Justine, qui gouvernait en son lieu et place. Ne partageant pas l'intransigeance catholique de Théodose et de Gratien, elle pensa donner satisfaction aux Ariens en leur cédant à Milan la basilique Portia pour l'exercice de leur culte. Les catholiques se révoltèrent et Ambroise, évêque de Milan, déclencha dans la ville une véritable émeute (Pâques 385). L'autorité impériale, momentanément du moins, dut céder, mais chercha une revanche : l'année suivante, Valentinien II autorisa les Ariens à exercer leur culte (26 janvier 386). Maximus crut le moment venu de renouveler, contre Valentinien II, l'attaque qui lui avait si bien réussi contre Gratien et, en 387, il descendit inopinément dans la plaine du Pô, comme le représentant de l'orthodoxie contre l'arianisme de Valentinien, espérant que Théodose le laisserait faire par zèle de bon catholique.

Valentinien, sa mère et sa sœur eurent à peine le temps de s'embarquer et de fuir en Orient. Mais Maximus avait été trop loin. Théodose ne pouvait laisser croître à ce point la puissance de l'Auguste de l'Occident. Il marcha donc contre l'usurpateur : Maximus fut battu, fait prisonnier et décapité (été 388). Valentinien se trouva ainsi rétabli dans la plénitude de ses pouvoirs, mais il n'avait que dix-sept ans et sa mère Justine venait de mourir. Le véritable Auguste de l'Occident allait donc être Théodose. Le catholicisme triomphait avec celui-ci, à tel point qu'il put se soustraire à la tutelle de l'empire. L'archevêque de Milan, Ambroise, formula en ces années, ouvertement, la doctrine que l'empereur Julien avait prévue et redoutée : c'est-à-dire la sou-

mission de l'État à l'Église. En 390, on eut un exemple probant de ces nouveaux rapports. Une grande révolte éclata à Thessalonique. Théodose, irrité, ordonna un massacre dans le cirque, à titre de représailles. Pour la première fois, alors, la voix d'un évêque — qui était encore Ambroise — se leva pour reprocher sa cruauté à l'empereur et, à titre de punition, lui interdit l'entrée de l'Église. L'empereur dut céder et, puisque les morts de Thessalonique ne pouvaient ressusciter, il dut expier sa faute et s'abstenir, jusqu'à la Noël suivante, de participer aux cérémonies ecclésiastiques et aux sacrements. La logique des choses suivait son cours : plus l'empire s'affaiblissait, plus la nouvelle religion progressait et se préparait à gouverner le monde.

La nouvelle guerre civile (391-395). La crise intérieure de l'empire.

Une capitulation si évidente de l'autorité impériale ne pouvait pas ne pas provoquer la réaction du monde païen. Celle-ci se manifesta d'abord à Alexandrie, où en 391 de véritables batailles de rues éclatèrent entre chrétiens et païens. La réaction ne tarda pas à se propager à l'Italie où les païens étaient encore nombreux. Un général, un Franc romanisé, Arbogaste, entré en conflit avec Valentinien II, le fit tuer (15 mai 392) et lui substitua comme Auguste un noble romain, Eugène, personnage important qui avait atteint une des fonctions les plus hautes de la chancellerie impériale. Reconnu par l'Italie et par l'Occident, appuyé par Arbogaste, Eugène allait tenter une véritable restauration du paganisme.

Théodose ne put s'abstenir de relever ce défi. La bataille décisive eut lieu le 5 et le 6 septembre aux pieds des Alpes Juliennes, sur les bords du Frigidus (Vippaco). Après une première journée incertaine, la victoire resta à Théodose. Arbogaste se donna la mort, Eugène fut décapité; les cultes païens furent interdits à nouveau, les temples fermés ou détruits. Cinq mois plus tard (17 janvier 395), Théodose mourut à Milan âgé seulement de cinquante ans. Il s'était efforcé de réorganiser l'empire, de le sauver de la ruine qui le menaçait de tous les côtés : mais le résultat ne fut pas en proportion de la peine qu'il s'était donnée. Le monde ancien agonisait, aucune force humaine ne pouvait plus le guérir.

Les guerres civiles et extérieures, les invasions, les impôts, la fiscalité ruinaient ce que nous appelons les richesses acquises, les fortunes anciennes et consolidées. Comme il arrive toujours aux époques agitées, la richesse passait d'une main à l'autre avec une extrême facilité : les riches tombaient dans la misère, les pauvres

s'enrichissaient. Mais cette mobilité des fortunes détruisit rapidement les quelques survivants de la brillante civilisation urbaine qui avait été la gloire de l'empire à son apogée. Il faut ajouter à cela le grand bouleversement d'idées et de sentiments provoqué par le christianisme, le mélange des races, l'avènement au pouvoir des populations les plus frustes de l'empire, le pullulement des barbares. La grande œuvre des Antonins s'effondre. Les villes se dépeuplent; les monuments tombent en ruines; l'industrie, le commerce, l'agriculture traversent une crise mortelle; l'organisation des services publics se désagrège; les empereurs s'efforcent d'arrêter cette déchéance, mais ils ne peuvent le tenter que par des moyens dangereux : les privilèges et la coercition. Des privilèges de tout genre sont accordés aux soldats, aux vétérans, aux artistes, entre autres l'exemption de nombreux impôts ou de prestations. Mais ces privilèges ne faisaient qu'aggraver le fardeau des autres, et rendaient insupportable l'existence de la grande masse. On était donc exposé à la tentation d'embrasser les professions privilégiées, de se résigner à vivre aux frais de l'État ou de l'Église, ou de se soustraire aux innombrables ennuis de la vie civile en entrant dans la carrière ecclésiastique. Pour remédier à ce mal, pour empêcher que la société ne possédât un trop grand nombre de sculpteurs et de peintres et manquât au contraire de cultivateurs et de boulangers, l'empire s'engage toujours davantage dans une politique du travail forcé dont les premières tentatives remontaient au temps de Constantin. Plusieurs conditions sociales devinrent obligatoires et héréditaires, entre autres celle de *curialis*. Des métiers et des commerces furent constitués en associations, par l'État, sur la base d'un statut coercitif. Qui en faisait partie ne pouvait en sortir et les enfants devaient adopter la profession du père. Au iv^e siècle, peu à peu, par ce même procédé, les colons, qui jusqu'alors avaient été des paysans libres, furent asservis à la glèbe, enchaînés officiellement et héréditairement à la terre qu'ils cultivaient.

Une organisation de ce genre ne pouvait durer que grâce à un énorme échafaudage de lois imposées à grands frais et avec une atroce cruauté, par une bureaucratie toujours plus nombreuse. Le mécontentement, l'esprit de révolte ne pouvaient qu'aggraver le mal auquel on voulait porter remède, en provoquant de nouvelles dépenses et de nouveaux impôts. Le corps social se raidissait et s'affaiblissait en même temps. En obligeant tant de personnes, de père en fils, au même métier, on en condamnait beaucoup à faire des choses contre leur goût et contre leurs aptitudes, toute la plasticité du corps social disparaissait.

Le premier conflit entre l'Orient et l'Occident (395-397).

Théodose en mourant partagea l'empire entre ses deux fils, Honorius et Arcadius. Une fois encore le principe dynastique était admis sans conteste. Le territoire où les deux parties de l'empire se joignaient était la préfecture de l'Illyrie, dont la Pannonie et le Norique restaient à l'Occident, la Dacie et la Macédoine étant attribuées à l'Orient. Cette fois encore, comme au temps de la tétrarchie, l'État restait un et indivisible, la législation commune; l'administration seule était divisée. Mais les événements vont être plus forts que la volonté des hommes et la mort de Théodose marque le commencement de la scission définitive de l'ancien empire romain en deux parties.

Les deux princes étaient très jeunes. Théodose avait confié Arcadius, qui avait dix-huit ans, aux soins du préfet du prétoire, Rufinus, et Honorius, âgé seulement de onze ans, aux soins du *magister militum*, Stilicon, un Vandale romanisé. Toutefois, après la fondation de Constantinople, un fort esprit de rivalité s'était levé entre l'Orient et l'Occident. En Italie, on ne voulait pas admettre que la nouvelle capitale fût l'égale ou la supérieure de Rome. Dans tout l'Orient, au contraire, on considérait Constantinople comme la métropole qui avait éclipsé et remplacé la vieille ville du Tibre. Cette rivalité ne tarda pas à se traduire en un conflit entre Rufinus et Stilicon, et cela au moment où les Goths, établis en Orient, se révoltèrent et, après avoir pris comme roi Alaric, envahirent et dévastèrent la Thrace et la Grèce. Stilicon accourut avec l'armée et s'avança jusqu'à Thessalonique. Mais là il trouva un message d'Arcadius qui le sommait de restituer les milices orientales qui se trouvaient sous ses ordres depuis l'époque de la guerre de Théodose contre Arbogaste, de ramener ses troupes en arrière et de ne plus traverser la frontière de l'empire d'Orient. Pour la première fois, Constantinople affirma ainsi que ses droits souverains étaient égaux à ceux de Rome, à la face même de l'ennemi.

Stilicon feignit de céder, mais il mit, à la tête des milices qui devaient rentrer en Orient, un officier goth dévoué à sa cause, Gaïnas. Celui-ci sut exciter à tel point la colère des soldats contre Rufinus et la cour, que, dès leur arrivée à Constantinople, ils massacrèrent le préfet (novembre 395). Cet assassinat fit comprendre à la Cour d'Orient qu'une politique séparatiste n'était pas sans danger. Il y eut à Constantinople un revirement. Stilicon put ramener ses troupes de Dalmatie en Grèce méridionale, barrer l'isthme de Corinthe, et poursuivre les hordes d'Alaric

dans les vallées et les montagnes du Péloponèse. Mais dès que l'empire d'Orient se trouva en sûreté, les ennemis de Stilicon réussirent à le faire déclarer ennemi public de l'empire Oriental. On confisqua ses biens, on conclut un traité de paix avec Alaric auquel on céda l'Épire et la côte de l'Illyrie jusqu'à Dyrrachium (397), avec le titre de *dux*. Cette fois, Stilicon, ne voulant pas s'engager dans une guerre civile, se résigna à se retirer dans les provinces d'Occident et à ne plus gouverner que celles-ci. La rupture entre l'Orient et l'Occident était officiellement déclarée : la grande œuvre de Rome était brisée.

*Les nouvelles invasions en Occident
et la fin de Stilicon (397-408).
La ruine de l'Europe occidentale (410-418).*

En revanche Stilicon s'attacha avec une plus grande énergie au gouvernement de l'empire amoindri. Étant donné les difficultés de l'époque, il se montra à la hauteur de sa tâche, atténuant l'âpreté des querelles religieuses, donnant tous ses soins à l'administration, à la sécurité publique et reconquérant l'Afrique. Mais tous ses efforts ne servirent à rien, car la scission de l'empire avait trop affaibli l'Occident. L'empire avait pu jusqu'alors résister à toutes les attaques, parce que les légions d'Orient s'étaient portées en Occident et celles de l'Occident étaient accourues en Orient chaque fois que cela avait été nécessaire. L'empire avait toujours pu manœuvrer sur des lignes intérieures, pour parler le langage de la stratégie contemporaine. Les provinces et les armées ayant été séparées, l'Occident dut se défendre seul contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire avec des forces réduites de moitié. Le danger de cette situation ne tarda pas à se manifester lorsque, en 400, Alaric, enhardi par sa faiblesse et peut-être aussi par les conseils de la cour de Constantinople, envahit l'Italie du Nord et menaça Milan. Stilicon réussit à le vaincre à Pollentia sur le Tanare (402) et une seconde fois, un an après, près de Vérone. L'armée des Goths ne put toutefois être exterminée et Alaric évacua la Vénétie avec le reste de ses soldats.

Le péril Goth venait à peine d'être écarté que l'empire d'Occident, abandonné à ses seules forces, dut subir une série d'invasions barbares; la première, en Italie, de Vandales, d'Alains et de Goths, ayant à leur tête un barbare, Radagaise, qui fut arrêté près de Fiesole par Stilicon au prix d'un immense effort et grâce aux troupes rappelées de la ligne du Rhin et de la Bretagne (405). Une seconde invasion de Vandales, de Burgondes, de Suèves et

d'Alains se produisit en Gaule; dégarnie de milices romaines, elle fut mise à sac (406). Une troisième invasion submergea la Bretagne, la même année; une quatrième, de Vandales, d'Alains et de Suèves, l'Espagne (409). Au milieu de tant de désordres, Stilicon imagina un expédient désespéré : il s'agissait de proposer à Alaric d'abandonner le service de la cour de Constantinople et de passer à celui de la cour de Ravenne, de le nommer ensuite préfet d'Illyrie, avec les frontières que l'empire d'Occident revendiquait pour cette province et que la cour de Constantinople lui contestait. Mais Stilicon avait des ennemis nombreux et puissants qui lui reprochaient sa tolérance religieuse, sa tendance à traiter avec les barbares, sa politique qui sacrifiait les provinces à l'Italie. Une intrigue aboutit finalement à une révolte de troupes et à une conjuration de palais, dont Stilicon fut victime (23 août 408).

On ne vit jamais un crime aussi insensé puni avec autant de rapidité. La mort de Stilicon fut le signal de la révolte et de la défection pour de nombreux barbares alliés de l'empire qu'il avait appelés à la défense de la romanité menacée. Elle provoqua, ce qui était encore pis, la rupture des pourparlers avec Alaric. La cour de Ravenne traita le roi des Goths comme un ennemi, et repoussa toutes ses demandes. Alaric répondit en envahissant l'Italie à l'improviste, et en marchant sur Rome sans rencontrer d'obstacles. Une première fois, il l'assiégea et ne consentit à s'en éloigner qu'après le versement d'une grosse contribution de guerre; une seconde fois, il la mit à sac (août 410). Il se dirigea ensuite vers l'Italie du Sud, avec l'intention, paraît-il, de conquérir la Sicile et de passer ensuite en Afrique où il voulait s'installer. Mais il mourut en route, encore très jeune. La légende raconte que les Goths le mirent dans un cercueil d'or et l'enterrèrent près de Cosenza, sous le cours de la rivière Busento, qu'ils avaient déviée au préalable (410).

Le commandement de l'armée d'Alaric fut assuré d'abord par son beau-frère, Ataulf, et ensuite par Vallia. Ce dernier réussit enfin à conclure avec l'empire cet accord pour lequel ses prédécesseurs avaient en vain accompli tant d'efforts. Il fut chargé de combattre les barbares qui depuis 408 avaient envahi l'Espagne, et on lui promit, s'il était victorieux, la possession de la Gaule méridionale.

Vallia accomplit cette tâche difficile entre 416 et 418; il repoussa les barbares à l'extrémité Nord-Ouest de la péninsule, en collaboration avec Constantius, *magister militum* d'Honorius. En cette même année ou l'année suivante, il obtint, comme

prince indépendant, pour lui-même et pour ses Goths, l'Aquitaine et quelques villes des provinces avoisinantes.

Quatre ans plus tard, en août 423, l'empereur d'Occident mourut après presque trente ans de règne, laissant dans une terrible situation les pays que son père lui avait confiés. La Bretagne et une partie de la Gaule étaient perdues; les territoires de la rive gauche du Rhin, près de Mayence, avaient été cédés aux Burgondes. La Gaule méridionale, depuis 418, était un royaume visigoth; l'Espagne du Midi était occupée par des populations barbares, surtout vandales. L'empire d'Occident était à moitié détruit. L'empire d'Orient, au contraire, maintenait intégralement ses frontières, ce qui était dû aussi bien à sa puissance militaire qu'à sa nouvelle politique de coopération avec les barbares.

Arcadius, l'empereur de l'Orient, était mort en 408, laissant la couronne à son fils Théodose II. Celui-ci, après la disparition d'Honorius, qui n'avait pas d'enfant, eut un instant l'idée de reconstituer de nouveau l'unité de l'empire et se proclama empereur de l'Occident et de l'Orient. Mais un prétendant surgit aussitôt en Occident, Jean, chef des notaires impériaux. Cette révolte enleva à Théodose II toute envie de gouverner seul l'empire : il se hâta en effet de proclamer Auguste le petit Valentinien, le neveu d'Honorius, sous la tutelle de sa mère Galla Placidia et de le fiancer à sa fille Eudoxia.

Les Vandales (423-445) et les Huns (445-453).

Le règne de Valentinien III commença par une catastrophe : l'invasion des Vandales. Ceux-ci, établis depuis longtemps en Espagne, passèrent en Afrique en 429, avec des détachements d'Alains, sous la direction de leur roi Genséric, — en tout, près de 50 000 hommes, — et s'emparèrent de la Maurétanie, d'une grande partie de la Numidie, et de la province d'Afrique. Toute résistance de la part du gouverneur Boniface ayant été inutile, Valentinien III, en 435, accorda aux Vandales les régions qu'ils occupaient, à condition qu'ils payeraient un tribut.

Genséric ne se contenta pas de ce résultat; il étendit sa domination sur toute l'Afrique du Nord, s'empara de Carthage, et attaqua la Sicile. Le péril africain surgissait de nouveau, après sept siècles. Les Vandales devinrent la terreur de Constantinople et de Rome également. La coalition des deux empires rendit Genséric plus conciliant; en 442, il conclut un accord avec les deux-cours.

Mais à peine ce danger éliminé, un nouveau danger encore plus grave surgissait : les Huns. En 433, le trône des Huns avait été

occupé par Attila, prince vigoureux et hardi qui avait réussi à réunir, en un seul État, un grand nombre de populations hunes, slaves, finnoises, germaniques. A leur tête, en 447, il dévasta l'Illyrie et la Thrace, les deux Dacies, la Mésie, la Scythie, parvint jusqu'à la Propontide et à la mer Égée, à travers la Macédoine et la Thessalie. Pour avoir la paix, Théodose II dut s'engager à payer à Attila un tribut annuel. Cette paix honteuse dura peu : le nouvel empereur d'Orient, Marcien, refusa d'accorder à Attila la main de sa sœur Honoria, que le roi barbare demandait avec la moitié de l'empire comme dot. La guerre recommença. Enhardi par ses succès en Orient, ayant rassemblé une forte armée de Huns et de Germains, Attila envahit la Gaule en 451, de la Belgique à Metz. Mais le plus grand général de l'époque, Flavius Aetius, accourut à la tête d'une forte armée composée surtout de Visigoths, de Francs, de Burgondes et de Saxons. La bataille décisive s'engagea près de Troyes, dans les Champs Catalauniques. Elle fut terrible et dura deux jours : le vaillant chef des Visigoths, Thierry, tomba dans la lutte, mais la furie de ses troupes et l'habileté de son fils Torrismonde décidèrent du sort du combat. Attila dut battre en retraite (451). L'armée d'Attila avait été battue; elle n'était pas détruite. S'étant retiré en Pannonie, le Hun réorganisa ses forces et, au printemps de 452, attaqua de nouveau l'Italie, où la coalition réunie à grande peine par Aetius s'était dissoute. Heureusement, Attila fut longtemps retenu par le siège des forteresses qu'il rencontra sur son chemin, surtout par Aquilée qu'il finit par prendre et détruire. Ce retard fut une grande chance pour ses adversaires. Tandis que l'armée d'Attila était campée dans la plaine de la Vénétie, abattue par la chaleur, par la fièvre et par la faim, l'empereur Marcien arriva de l'Orient au secours de la péninsule et menaça l'armée hune dans le dos. Mais si l'Occident avait été sauvé par cette intervention militaire de l'Orient, il en serait devenu le vassal. Ce fut alors que la cour d'Occident envoya à Attila une ambassade de sénateurs présidée par le pape Léon I^{er} pour persuader l'envahisseur de se retirer avant l'arrivée de l'armée orientale. Elle y réussit, mais pour préserver l'Occident de la tutelle orientale, elle avait sauvé le pire ennemi de l'empire (453). La même année, Attila mourut subitement, et son royaume, qui groupait des peuples disparates, s'écroura en un seul jour.

Attila était suivi peu après dans la tombe par son vainqueur, victime d'une intrigue semblable à celle qui avait causé la chute de Stilicon. Un jour, tandis qu'à Rome Aetius discutait avec Valentinien des affaires de l'État, l'empereur, que depuis long-

temps ses courtisans excitaient contre le grand général, lui chercha querelle et le tua d'un coup d'épée (454).

La catastrophe de l'empire romain d'Occident (454-476).

La mort d'Aetius fut aussi funeste à l'empire que celle de Stilicon. Valentinien III ne survécut pas longtemps à son général : il mourut, le 16 mars 455, dans une conjuration de palais. La dynastie de Théodose s'éteignait à son tour. Le caractère précaire des dynasties frappait de stérilité le principe dynastique lui-même. Le patricien et sénateur romain Petronius Maximus, qui avait été le chef du complot, succéda à Valentinien.

Il aurait fallu à l'empire la main vigoureuse d'un soldat, et elle faisait défaut. Quelques mois après, les Vandales parurent à l'embouchure du Tibre avec une flotte importante et se dirigèrent sur Rome. Petronius essaya de fuir, et fut mis en pièces par les Romains. Genséric prit Rome, et pendant quatorze jours la saccagea encore plus férocement qu'Alaric ne l'avait fait; il rentra en Afrique chargé de butin et avec un grand nombre de prisonniers, y compris l'impératrice Eudoxie et ses deux filles. Les Huns disparus, les Vandales réapparaissaient plus dangereux qu'auparavant. Il aurait fallu un grand effort de tout l'empire pour détruire la puissance de Genséric. L'empereur Marcien, paraît-il, y songea. Mais une nouvelle guerre civile éclata en Occident pour la succession.

A la mort de Petronius Maximus, les Visigoths de la Gaule persuadèrent au général Avitus d'endosser la pourpre impériale (août 455). Peu après, Avitus confiait le commandement suprême des troupes en Italie au dernier des grands chefs barbares d'Occident, un des protégés de Aetius, Ricimerus. Mais élu par les Goths, Avitus ne pouvait jouir d'aucune popularité en Italie et à Rome. L'opposition trouva un appui dans son *magister militum*; Ricimerus se mit d'accord avec le Sénat, déposa Avitus et lui infligea une défaite. Mais l'accord entre le Sénat et Ricimerus dura peu : ils ne purent s'entendre pour nommer un nouvel empereur d'Occident. Marcien, l'empereur d'Orient, resta l'unique souverain de tout l'empire à Constantinople. Quand Marcien mourut à son tour le 27 janvier 457, son successeur, Léon I^{er}, se hâta de retirer au trop encombrant Ricimerus la charge de *magister militum* de l'Occident afin de la donner à un autre élève d'Aetius, un général de grande valeur, Flavius Julien Majorien.

Ricimerus dut s'incliner, au moins pour l'instant et, quelques mois après, Majorien fut acclamé empereur par les légions. Ce

choix fut ratifié par l'empereur de Constantinople et, de nouveau, un homme capable se trouva à la tête de l'Occident. Il se proposa d'abord de remettre un peu d'ordre dans l'administration et d'abattre la puissance vandale en Afrique. Il se mit à l'œuvre avec énergie et prépara une grande expédition contre l'Afrique; mais il fut devancé par Genséric qui détruisit en grande partie la flotte romaine abritée dans les ports de l'Espagne. Ce désastre affaiblit gravement l'autorité de Majorien. Cependant, à l'intérieur, les fonctionnaires civils, qu'il voulait forcer à gouverner avec justice et avec correction, s'agitaient, et aussi les milices barbares, mécontentes de la sévère discipline à laquelle on voulait les astreindre. Ricimerus, qui guettait l'occasion d'une revanche, se mit à la tête des mécontents et fit périr l'empereur (7 août 461).

Étant barbare, Ricimerus ne pouvait pas aspirer à la pourpre et il fit élire un Italique, Libius Severus, qui devait être à ses ordres. Mais la mort de Majorien souleva contre le nouveau gouvernement plusieurs généraux comme Marcellinus en Dalmatie, et Egidius en Gaule. Le nouvel empereur se trouva donc en proie à de graves difficultés intérieures dont les barbares profitèrent. Les Goths étendirent leur domination sur la Gaule septentrionale, et Genséric conquit la Sardaigne. Les quatre années de règne de Severus furent donc néfastes et après sa mort, survenue en 465, un interrègne de presque deux ans montra en pleine lumière la déchéance de l'empire.

Genséric était arrivé à un tel point d'audace qu'il avait cette fois son candidat à l'empire, un certain Olibrius. Ni l'empereur d'Orient ni le Sénat de Rome n'en voulaient, mais ils n'osaient non plus le refuser; et à cause de cette pusillanimité, l'empire d'Occident resta vacant pendant deux ans. Rendu encore plus audacieux, Genséric, en 467, n'hésita pas à attaquer l'Orient, à dévaster la Grèce et les Iles de l'Archipel. L'empereur se décida alors à sortir de son inertie et désigna au trône d'Italie un vaillant général, Procopius Anthemius (12 avril 467). Le pouvoir de Ricimerus était de nouveau ébranlé. Élu malgré et contre Genséric, Procopius reprit le projet de la grande guerre contre les Vandales, que les deux empires mèneraient de front en réunissant leurs forces. D'immenses préparatifs furent faits, mais l'entreprise, commencée sous d'heureux auspices, échoua de nouveau à cause de l'incapacité, de la mésentente et de la trahison de quelques généraux (468). Cet échec permit à Ricimerus de poursuivre le cours de ses intrigues. D'accord avec Genséric et avec Euric, roi des Visigoths, il fomenta en Gaule une guerre entre les Visigoths et Rome. Il marcha alors sur Rome avec une armée, s'empara de la capitale, tua Anthemius

et fit proclamer empereur le candidat de Genséric, Olibrius (juillet 472).

Les barbares triomphaient ! Mais ni Ricimerus ni Olibrius ne purent jouir longtemps de leur triomphe, car ils moururent tous deux de la peste (472). L'empereur Léon désigna alors à l'empire d'Occident Julius Nepos, qui, après s'être débarrassé d'un nouvel adversaire, resta, en 474, seul maître du dernier lambeau de ce qui avait été l'Occident romain. Mais un autre mal venait de s'ajouter à tous ceux qui affligeaient déjà l'empire. Il y avait maintenant un parti des barbares qui s'opposait au parti des vieux Romains, chacun faisant appel à des sentiments et à des intérêts différents.

Le nouvel empereur représentait la réaction contre le parti des barbares, mais il se brouilla bientôt avec le parti national en cédant l'Auvergne aux Visigoths. Dans l'Italie du Nord, les légions se révoltèrent sous la direction d'un barbare romanisé, Oreste. L'empereur légitime dut se réfugier à Salone en Dalmatie et un fils d'Oreste, Romulus Augustulus, fut élevé à l'empire. Le parti des barbares ne tarda pas à prendre sa revanche : ses milices réclamèrent, comme prix de leur appui, la cession d'un tiers des terres d'Italie. Oreste, qui ne pouvait pas prêter la main à une si profonde révolution, se refusa. Alors un des officiers barbares de la garde impériale, Odoacre, fut couronné roi par ses compagnons d'armes : ayant appelé d'au-delà des Alpes d'autres milices de Ruges et d'Hérules, il attaqua Oreste, le mit en déroute et le tua (28 août 476). Romulus fut déposé et interné en Campanie, près de Naples, à l'endroit où s'élève encore le château de l'Œuf. Le barbare envoya à l'Auguste d'Orient, Zénon, les vains insignes impériaux et déclara qu'il continuerait à gouverner l'Italie comme son lieutenant.

Ainsi s'achevait de fait, sinon de droit, l'histoire de la partie occidentale de l'empire romain, et aussi, suivant l'opinion commune, l'histoire du monde ancien. En réalité, l'Occident avait encore un empereur légitime quoique dépossédé — Julius Népos — et après la mort de celui-ci l'Italie ne deviendra pas un royaume barbare indépendant, mais restera une province de l'ancien empire romain dont les destinées seront dirigées par un chef suprême résidant à Constantinople.

Seulement après l'invasion des Longobards en Italie et après l'installation des Slaves dans le Nord-Ouest de la péninsule balkanique, l'unité de l'empire est brisée et l'Italie peut vraiment se dire sous la domination barbare. L'empire d'Occident n'est plus qu'un nom et une ère nouvelle commence dans l'histoire

de l'Europe. L'empire oriental ou byzantin, au contraire, va durer pendant mille ans encore, gardant dans ses lignes essentielles l'organisation qu'il a reçue de Dioclétien et de Constantin; il ne tombera que sous les coups des Turcs. Le gouvernement autoritaire y prospérera plus vigoureux qu'en Occident, sauvant tout ce qui pouvait l'être de la civilisation antique, essayant de redevenir le maître de l'Occident tombé dans la barbarie. L'absolutisme avait retrouvé en Orient sa patrie d'origine et avait renoué une ancienne tradition que la domination romaine n'avait interrompue que pendant quelques siècles.

CONCLUSION

L'AGONIE de l'empire est atroce, et son histoire pleine d'une horreur fatigante. Révoltes, assassinats, pillages, incendies, exterminations, invasions, destructions, dévastations : le monde semble saisi par la fureur de l'anéantissement. Je m'excuse d'avoir terminé ce long récit, plein de tant d'événements variés et vivants, par l'interminable catalogue des violences qui ont détruit peu à peu le corps et l'âme de l'empire. Cette dernière partie du récit est aride comme un désert, je le sais. Mais elle cache, sous son aridité même, une vivante philosophie de la violence : une philosophie que l'Évangile a résumée dans une phrase célèbre : *qui gladio ferit, gladio perit*. Je ne peux relire ce passage sans y voir une allusion symbolique à l'empire romain et une espèce de prophétie ésotérique sur sa destinée. Œuvre de la force, l'empire sera anéanti par la force, et beaucoup moins par une force extérieure, les invasions, que par une force intérieure, celle qui l'avait créé : les légions en révolte.

Depuis un siècle on s'efforce de trouver dans l'histoire de Rome les vicissitudes d'une grande lutte entre la monarchie et la république. Nous avons vu que cette lutte n'a existé que dans l'imagination des historiens modernes, qui ont pris pour un conflit entre la monarchie et la république une lutte pour la légitimité du pouvoir. Le problème de l'armée est au centre de cette lutte. La révolution, qui au début de l'histoire de Rome a remplacé la république des *reges* par la république des consuls, a enlevé au président unique et viager le commandement suprême de l'armée, pour le transférer au Sénat et indirectement au peuple. Sous la république sénatoriale les armées romaines n'ont pas un chef unique et permanent; le peuple et le Sénat choisissent les commandants des différentes armées, grandes ou petites; leur ensemble est placé sous le contrôle et la direction du Sénat qui en coordonne l'action et pourvoit à leurs besoins. Tant que le Sénat et les

comices furent les deux sources du pouvoir légitime, le système fonctionna admirablement. Les chefs des armées respectèrent leur autorité; les officiers de l'armée, issus de la noblesse, obéirent aux proconsuls et aux propréteurs, et les soldats aux officiers. La discipline fut parfaite. *Cedant arma togæ* : les légions qui conquièrent l'empire sont soumises au pouvoir civil, et le pouvoir civil acquiert sa pleine légitimité dans sa supériorité indiscutée sur les légions.

Sa supériorité et sa légitimité sont violemment renversées, un siècle avant l'avènement de notre ère. La noblesse se divise en deux coteries rivales; chaque coterie cherche à s'emparer du commandement d'un certain nombre d'armées pour abattre la puissance de la coterie rivale; les armées, au lieu de reconnaître l'autorité du Sénat et du peuple, se mettent aux ordres d'un chef de parti : Marius, Sylla, César, Pompée, Cassius, Brutus, Marc Antoine, Octave. Quand la guerre civile est terminée, le chef victorieux se trouve être le chef unique de toute l'armée : chef unique mais illégitime, dont le pouvoir épouvante comme un excès monstrueux. Ce chef unique doit payer et nourrir l'armée : comment peut-il le faire, sans la collaboration de l'administration et de l'état républicain — peuple et Sénat — qui ne peuvent ni coexister, ni agir à cause de son pouvoir illégitime?

Sylla a été le premier de ces chefs victorieux qui se trouva seul à la tête de l'armée et en face de son impuissante omnipotence. Mais comme il était un aristocrate, et qu'il avait pour lui la majorité de la noblesse, il a pu résoudre le problème en reconstituant la république et en rendant l'armée au Sénat et au peuple. Dans la seconde grande guerre civile, celle de César et de Pompée, Rome n'eut plus la même chance parce que l'armée, qui avait pour elle la majorité de la noblesse et par conséquent le Sénat, fut battue. Le XIX^e siècle a créé la légende romantique qui a fait de César le précurseur imaginaire d'un 18 brumaire de convention, le chef prédestiné qui veut sauver Rome en s'emparant du pouvoir suprême monarchique. Ceux qui se sont efforcés de voir l'histoire de cette époque avec les yeux des contemporains se sont demandé si César n'aurait pas été bien content, après Pharsale, de pouvoir imiter Sylla. Impossible. La majorité du Sénat était hostile à César; libre, elle l'eût écrasé. Comme Prométhée à son rocher, César était lié à sa fonction de chef unique mais illégitime de l'armée. Voici l'origine même de cette lamentable situation qui allait avoir pour conséquence Actium d'abord et la fondation de l'empire ensuite.

Nous avons vu ce que fut l'empire, ou plutôt la réforme cons-

titutionnelle, qu'on désigne, peu exactement d'ailleurs, par ce nom. C'est le retour au *rex* des origines, au président unique, électif, mais à vie. Si la noblesse romaine, après une lutte acharnée de vingt ans, s'est résignée à accepter, avec Auguste, cette solution qui lui répugnait si fort, c'est surtout à cause de l'armée. N'espérant plus que le Sénat et le peuple soient capables de se faire obéir par toutes les légions, et par conséquent puissent assurer la fidélité et la discipline des armées, garantie de la paix publique, la noblesse accepte de confier toute l'armée à Auguste, à un homme dont le pouvoir est légitimé par le peuple et le Sénat. Chef unique mais légitime des armées, il sera le garant de la fidélité des légions et de la paix publique.

Cette solution réussit très bien avec Auguste : mais elle ne réussit que grâce à une équivoque et à une contradiction. Auguste doit son succès à son prestige et à son autorité personnelle, bien plus qu'à la légitimation de son autorité par le peuple et le Sénat. La contradiction était dans l'origine même du nouveau pouvoir. Si le peuple et le Sénat ne se sentaient plus capables d'imposer la discipline aux légions, ils ne pouvaient pas espérer de réussir mieux par l'entremise d'un chef dont l'autorité dériverait exclusivement de l'élection populaire ou du choix du Sénat. Il fallait que le chef ajoutât à l'autorité qui venait du peuple et du Sénat quelque chose d'autre, une force nouvelle, qui compléterait l'autorité affaiblie du Sénat et du peuple. Mais laquelle?

Toute l'histoire de l'empire sort de cette obscure question. La noblesse se méfie de cette mystérieuse force nouvelle. Elle la sent nécessaire, tout en la redoutant, et elle se refuse obstinément à donner une définition légale, claire, précise et définitive de l'autorité du nouveau *rex*. Officiellement, pendant un siècle, à Rome on a eu l'air de croire que la nouvelle autorité n'était qu'un expédient transitoire et qu'on pourrait la supprimer d'un jour à l'autre. Le principe de légitimité de cette autorité étant vague et incertain, les nouveaux chefs cherchent à s'appuyer sur l'armée, à lier les soldats à leur personne et à leur famille. La force nouvelle par laquelle ils cherchent à renforcer l'autorité faiblissante du Sénat et du peuple est l'affection des soldats. Mais alors un élément nouveau entre dans la constitution et menace d'en troubler l'équilibre : la sympathie des armées. Indépendante de la volonté du peuple et du Sénat, cette sympathie pourra s'opposer à eux ; on aura alors un conflit entre le pouvoir civil et la force armée ; le pouvoir du chef retombera dans l'illégitimité qu'on avait voulu éliminer et aboutira de nouveau à la guerre civile, si les légions ne sont pas d'accord dans leurs sympathies.

C'est la tragédie qui se cache sous l'histoire de l'empire, depuis Auguste jusqu'à Néron. Si pendant cette période l'armée reste unie et fidèle, si la paix de l'empire n'est pas troublée, c'est que l'armée aime la famille d'Auguste et ses membres les plus en vue. Le respect du Sénat et du peuple n'est pour rien dans la discipline des armées. La paix de l'empire repose sur une espèce de malentendu; et la conséquence de ce malentendu est que Tibère seul est nommé par le Sénat parmi les successeurs d'Auguste. Les trois autres sont imposés au Sénat par l'armée, mais supportés à peine par la noblesse, et les crises de leur gouvernement aboutissent à une quatrième guerre civile.

Par un effort suprême, Vespasien réussit à reconstituer, en les élargissant, les cadres de la noblesse romaine. Il rétablit l'accord entre un Sénat où sont admis maintenant les provinciaux et l'armée, et cet accord a duré presque un siècle. C'est le siècle de la grande splendeur et du grand bonheur de l'empire. C'est le siècle où l'empire a accepté l'autorité de Rome avec le moins de résistance; le siècle où Rome a maintenu l'ordre partout avec une armée petite en comparaison de son immensité : entre deux et trois cent mille hommes; le siècle où il y eut la paix dans l'empire, parce qu'il y avait l'ordre à Rome, et où il y avait l'ordre à Rome parce que la noblesse, représentée par le Sénat, avait accepté comme légitime, dans le cadre de la tradition latine, le pouvoir suprême d'un chef unique.

Mais la légitimité du pouvoir suprême, même pendant le second siècle, est plus dans les sentiments que dans les idées, dans la réalité que dans la doctrine. En théorie, les bases du pouvoir impérial restent indécises, flottantes, incertaines. De là la crise du III^e siècle. L'accord entre la noblesse et le chef, qui est à la tête des légions, entre le Sénat et l'armée, entre la légitimité et la force, est brisé à la fin, et il ne se rétablit plus. Les légions, au lieu d'obéir au chef que le Sénat leur donne, veulent élire le chef pour commander par lui au Sénat. Mais elles ne sont jamais d'accord. Les guerres se multiplient dans l'espace et se suivent dans le temps, incurable maladie de la violence qui détruit la civilisation. Au milieu de ce chaos, au début du IV^e siècle, Constantin essaye enfin de fonder pour la première fois une monarchie orientale. C'est l'extrême tentative pour reconstituer l'ordre sur des bases de droit et sauver la civilisation. Mais l'essai échoua complètement en Occident, ne réussit que partiellement en Orient.

Il ne faut pas oublier que ce qu'on a l'habitude d'appeler la ruine de l'empire romain est en réalité la catastrophe de la civilisation dans les provinces d'Occident. Affaiblie par une anarchie

incurable, submergée par le flot des invasions, l'Europe autrefois romaine se dépeuple, redevient barbare, est morcelée en un grand nombre d'États, qui ont pour des siècles le caractère commun d'une grande instabilité. En Orient, au contraire, l'autorité impériale, sous la forme d'une monarchie absolue, résiste aux coups du sort pendant longtemps encore. Elle réussit à maintenir un certain ordre, une force militaire, une tradition de culture, à sauver la partie de la civilisation antique qui avait pu échapper à la crise du III^e siècle et qui n'était pas en contradiction trop violente avec l'esprit chrétien. C'est grâce à cette résistance que l'Orient peut devenir une seconde fois l'éducateur de l'Occident retombé dans la barbarie. Mais cette vitalité de l'empire d'Orient ne peut s'expliquer que par les vicissitudes différentes de la crise politique. La monarchie absolue et héréditaire fondée par Constantin a mieux réussi en Orient qu'en Occident parce qu'elle y avait retrouvé son pays d'origine et, par conséquent, un terrain favorable préparé par la tradition. Au fond, l'Orient n'avait jamais vu dans l'empereur romain que le successeur et le continuateur des rois qui avaient gouverné, sous des noms différents, ses États dans les siècles qui avaient précédé la conquête romaine. Il avait compris la république aristocratique d'Auguste comme une monarchie unifiée et universelle. C'est même le sentiment monarchique avec lequel l'Orient considéra la personne et l'autorité de l'empereur, qui, réagissant sur l'Occident, affaiblit pendant les deux premiers siècles de l'empire le caractère républicain de la constitution d'Auguste. Et c'est l'habitude séculaire d'un gouvernement de fonctionnaires qui permettront à l'Orient de moins ressentir, au III^e siècle, la destruction de la constitution aristocratique, qui ébranla au contraire tout l'édifice social en Occident. En somme, la constitution aristocratique de la société impériale une fois détruite avec le régime de l'empire, l'Occident n'a plus de gouvernement. Les vieilles institutions républicaines ne sont plus possibles, la monarchie absolue et héréditaire, fondée par Constantin, n'a pas de racines vivantes dans le sentiment des peuples; elle est faible, instable, incapable de défendre les provinces contre les invasions des barbares et de mettre un peu d'ordre à l'intérieur. Peu à peu la civilisation se décompose et disparaît. En Orient, le principe monarchique est le plus fort, car il trouve un terrain préparé par l'histoire; la monarchie absolue et héréditaire peut, malgré les conspirations du palais, les révoltes militaires et les crises dynastiques assez fréquentes, gouverner, maintenir un ordre relatif, défendre les pays contre les ennemis du dehors. Bien qu'avec difficulté, la civilisation continue à vivre.

Qu'est l'histoire de tous les Empires et de tous les États, sinon une solution plus ou moins heureuse du problème de la force? Un État est une force physique mise en mouvement et dirigée par une force spirituelle : il vit et prospère tant que la force spirituelle sait se servir de la force physique, dans les limites, toujours très restreintes, de l'utilité générale. Il est très difficile pour un État de discerner et de respecter les limites au-delà desquelles la force physique s'anéantit; mais dès qu'un État les dépasse de propos délibéré ou inconsciemment, il est perdu. Rome n'a pas échappé à cette grande loi de l'histoire. Son empire a duré plusieurs siècles parce qu'elle a su l'unifier par des liens spirituels — intérêts, mœurs, lois, religions — qui ont remplacé en grande partie la peur de sa force. La preuve de la puissance romaine, à l'époque splendide de l'empire, est donnée par l'exiguïté des forces militaires qui suffisaient à le défendre. Rome n'a pas, dans l'ensemble, abusé de la force dans ses rapports avec les peuples sujets. Mais elle en a abusé pour résoudre, au sein de l'État dominant, le problème du pouvoir. Son incapacité à établir, sur des principes clairs et précis, la légitimité du pouvoir suprême a livré périodiquement l'État aux conflits de la force. Trois fois, l'État a réussi à vaincre les explosions de violence que ces conflits ont provoquées : la quatrième explosion a été plus puissante que les forces d'ordre et d'équilibre, et elle a tout détruit : non seulement l'État romain et l'empire, mais la civilisation antique.

Qui gladio ferit, gladio perit. Les légions, qui l'avaient créé, ont détruit l'empire.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

NIEBUHR, *Histoire romaine* (trad. fr. par DE GOLBERY, Paris, 1830-40), 3 vol. — DURUY, *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés*, Paris, Hachette, 1843-45, 7 vol. — MOMMSEN, *Histoire romaine* (trad. fr. par ALEXANDRE, Paris, 1863 et suiv.); *Les provinces romaines de César à Dioclétien* (trad. fr. par CAGNAT et TOUTAIN, Paris, 1889). — FERRERO, *Grandeur et décadence des Romains* (trad. fr. par MENGIN, Paris, 1904-08), 6 vol. — HEITLAND, *The Roman Republic*, Cambridge, 1909, 3 vol. — BLOCH, *La République romaine, conflits politiques et sociaux*, Paris, 1919. — HOMO, *L'Italie primitive et l'impérialisme romain*, Paris, 1925; *L'Empire romain*, Paris, 1925. — CHAPOT, *Le Monde romain*, Paris, 1927. — PIGANIOL, *La Conquête romaine*, Paris, 2^e éd., 1932. — ALBERTINI, *L'Empire romain*, Paris, 1929; *Cambridge Ancient History* (dirigée par BURY, etc.), Cambridge, 1926 et suiv., t. IV-V. — BARBAGALLO, *Roma antica* (dans *Storia Universale*, II, 1, 2, Torino, 1931-32). — ROSTOVTZEV, *Storia economica e sociale dell'Impero romano* (trad. ital. « riveduta e aumentata dall' autore »), Firenze, 1933. — FRANK, *Storia di Roma* (trad. ital.), Firenze, 1934. — CICCOTTI, *La civiltà del mondo antico*, Udine, 1935, 2 vol.

ANTIQUITÉS, DROIT, ÉCONOMIE, RELIGION

MARQUARDT et MOMMSEN, *Manuel des Antiquités romaines* (trad. fr. par HUMBERT, Paris, 1890-1907), 18 vol. — WILLEMS, *Le droit public romain*, Louvain, 1879; *Le Sénat de la République romaine*, Louvain, 1878-85, 3 vol. — BOUCHÉ-LECLERCQ, *Manuel des institutions romaines*, Paris, 1886. — FRANK, *An Economic History of Rome*, Baltimore, 1927. — HEITLAND, *Agricola, A Study of agriculture, etc.*, Cambridge, 1921. — WISSOWA, *Religion und Kultur der Römer*, Munich, 1902. — J. CARCOPINO, *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Paris, 1934. — DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919, 5 vol. — DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, Roma, 1895 et suiv.

L'ITALIE PRÉROMAINE (....-VIII^e siècle av. J.-C.).

MODESTOV, *Introduction à l'Histoire romaine*, Paris, Alcan, 1907.
 — RELLINI, *Le origini della civiltà italica*, Rome, 1929. — CIACERI, *Storia della Magna Grecia*, Rome, 1924-32, 3 vol. — DEVOTO, *Gli antichi Italici*, Firenze, 1931. — SERGI (S.), *Da Alba Longa a Roma*, Torino, 1934.

LA CHUTE DES « REGES »
 ET LA LUTTE ENTRE LE PATRICIAT ET LA PLÈBE
 (VII^e-IV^e siècles av. J.-C.).

BLOCH, *La plèbe romaine* (dans *Revue historique*, 1911). — MEYER (Ed.), *Der Ursprung des Tribunats* (dans *Kleine Schriften*, Halle, 1916, t. I).

LA CONQUÊTE DE L'ITALIE

JUDEICH, *König Pyrrhos's römische Politik* (dans *Klio*, 1925). — BELOCH, *Der Italische Bund unter Roms Hegemonie*, Leipzig, 1886.

ROME, PUISSANCE MÉDITERRANÉENNE
 (III^e-II^e siècles av. J.-C.).

MELTZER-KAHRSTEDT, *Geschichte der Karthager*, Berlin, 1913, t. III. — BELOCH, *Griechische Geschichte* (2^e éd.), Berlin, 1925, IV, 1. — NIESE, *Geschichte der Griechischen und Makedonischen Staaten*, Gotha, 1899 et 1903, t. II et III. — HÄTZFELD, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919. — GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1918, t. III et suiv. — HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les Monarchies hellénistiques au III^e siècle av. J.-C.*, Paris, 1921.

L'ÂGE DES GRACQUES

BLOCH et CARCOPINÒ, *Dès Gracques à Sylla* (t. II de *l'Histoire romaine*, faisant partie de *l'Histoire générale*, publiée sous la direction de Gustave GLOTZ), Paris, 1935.

LA GUERRE DE JUGURTHA (112-105 av. J.-C.).

GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1928, t. VII.

LA GUERRE DES CIMBRES (113-101 av. J.-C.).

JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1909, t. III. — COUISSIN, *Les armes romaines*, etc., Paris, 1926.

LA GUERRE SOCIALE (91-88 av. J.-C.).

RICEHOLMES, *The Roman Republic and the Founder of the Empire*, Oxford, 1925.

LA PREMIÈRE GUERRE CIVILE ET LE GOUVERNEMENT DE SYLLA (87-80 av. J.-C.).

BENNET, *Cinna and his times*, Chicago, 1923. — LEVI, *Silla : saggio sulla Storia politica di Roma dell' 88 all' 80*, Milano, 1924. — BAKER, *Sylla, the Fortunate*, London, 1927. — CARCOPINO, *Sylla, ou la monarchie manquée*, Paris, 1932.

LA PREMIÈRE GUERRE CONTRE MITHRIDATE (89-85 av. J.-C.).

TH. REINACH, *Mithridate Eupator roi du Pont*, Paris, 1890. — FERGUSON, *Hellenistic Athen*, London, 1911. — SÖLCH, *Bithynische Städte im Altertum* (dans *Klio*, 1925).

SERTORIUS ET LA GUERRE D'ESPAGNE (80-71 av. J.-C.).

SCHULTEN, *Numantia*, Leipzig, 1905; 1931; *Sertorius*, Leipzig, 1926.

LES CAMPAGNES ORIENTALES DE LUCULLUS (74-67 av. J.-C.).

REINACH, *op. cit.* — GUSE, *Die Feldzüge des Dritten Mithridatischen Krieges in Pontos und Armenien* (dans *Klio*, 1926).

LES CAMPAGNES ORIENTALES DE POMPÉE (67-62 av. J.-C.).

CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, Paris, 1907. — ANDERSON, *Pompey's campaign against Mithridate* (dans *Journal of Roman Studies*, 1922). — BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, Paris, 1924, t. III.

LA CONJURATION DE CATILINA ET LE PREMIER
TRIUMVIRAT (63-49 av. J.-C.).

BOISSIER, *La Conjuration de Catilina*, Paris, 1905. — HARDY, *The Catilinarian Conspiracy in its context*, Oxford, 1924. — CIACERI, *Cicerone e i suoi tempi*, Roma, 1926, t. 1^{er}. — MEYER (Ed.), *Caesars Monarchie und das Prinzipat des Pompeius* (3^e éd.), Stuttgart-Berlin, 1922.

LA CONQUÊTE DE LA GAULE (58-50 av. J.-C.).

JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, cit., t. III. — BLOCH, *La Gaule* (dans LAVISSE, *Histoire de France*, Paris, 1900, t. 1^{er}). — RICE HOLMES, *Caesar's Conquest of Gaul* (2^e éd.), London, 1911; *Ancient Britain and the invasion of Julius Caesar*, Oxford, 1907. — CARCOPINO, *César*, t. II de l'*Histoire romaine* faisant partie de l'*Histoire générale*, publiée sous la direction de G. GLOTZ, Paris, 1936.

LA DEUXIÈME GUERRE CIVILE
(49-46 av. J.-C.).

NAPOLÉON III, *Histoire de Jules César*, Paris, 1865-66, t. II. — STOFFEL, *Histoire de Jules César : La Guerre civile*, Paris, 1887, t. I. — GUIRAUD, *Le différend entre César et le Sénat*, Paris, 1878. — CLERC, *Marseille et Jules César* (dans *Musée Belge*, 1923). — GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1928, t. VIII.

LA DICTATURE DE JULES CÉSAR
(49-44 av. J.-C.).

MEYER (Ed.), *Caesars Monarchie*, etc., cit. — HARDY, *Some problems on Roman History*, Oxford, 1924. — SCHNABEL, *Die zweite Diktatur Caesar* (dans *Klio*, 1925).

L'AGE DU DEUXIÈME TRIUMVIRAT ET LA TROISIÈME
GUERRE CIVILE (43-31 av. J.-C.).

BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, cit., t. II. — KOLBE, *Das zweite Triumvirat* (dans *Hermes*, 1914). — CARCOPINO, *La paix de Misène* (dans *Revue Archéologique*, 1913); *Virgile et le mystère de la IV^e Eglogue*, Paris, 1930. — FERRABINO, *La battaglia di Azio* (dans *Rivista di Filologia classica*, 1924).

LA RÉPUBLIQUE D'AUGUSTE (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.).

GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit.*, Leipzig, 1891-1904, 3 vol. — HIRSCHFELD, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian* (2^e éd.), Berlin, 1905. — RICE HOLMES, *The architect of the Roman Empire* (27 B. C.-A. C. 14), London, 1931.

TIBÈRE, CALIGULA, CLAUDE (14-54).

BARBAGALLO, *Tiberio*, Roma, 1922. — FERRERO, *Les femmes des Césars*, Paris, 1930. — ROSTOVITZEV, *L'empereur Tibère et le culte impérial* (dans *Revue historique*, 1930). — CIACERI, *Tiberio successore di Augusto*, Roma, 1934. — WILLRICH, *Caligula* (dans *Klio*, 1903). — VENTURINI, *Caligula*, Milano, 1906. — SAGOT, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911. — MAINET, *Messaline la calomniée*, Paris, 1930. — MOMIGLIANO, *L'opera dell'imperatore Claudio*, Firenze, 1932.

NÉRON (54-68).

HENDERSON, *The life and principate of the emperor Nero* (2^e éd.), London, 1905. — FERRERO, *Néron* (dans *Revue de Paris*, 1906). — BAILLY, *Néron*, Paris, 1930. — BOISSIER, *L'opposition sous les Césars* (7^e éd.), Paris, 1913. — RENAN, *Histoire des origines du Christianisme*, Paris (éd. 1906), t. I-IV. — ALLARD, *Le Christianisme et l'Empire romain de Néron à Théodose*, Paris, 1898. — BOUCHÉ-LECLERCQ, *L'Intolérance religieuse*, Paris, 1911. — WALTZ, *La vie politique de Sénèque*, Paris 1909.

LA QUATRIÈME GUERRE CIVILE (68-69).

Th. MOMMSEN, *Der letzte Kampf der Römischen Republik* (dans *Gesammelte Schriften*, Berlin, 1906, t. XIV). — HENDERSON, *Civil war and rebellion in the Roman Empire A. D. 69-70*, London, 1908. — BARBAGALLO, *Un semestre d'Impero repubblicano; il governo di Galba* (dans *Atti della R. Accademia di Archeologia, Lettere, etc., di Napoli*, 1914).

LES FLAVIENS (69-96).

GSELL, *Essai sur le règne de Domitien*, Paris, 1894. — HENDERSON, *Five Roman Emperors* (65-117), Cambridge, 1927. — JUSTER, *Les Juifs dans l'Empire romain, etc.*, Paris, 1914.

L'EMPIRE A SON APOGÉE (II^e siècle).

DE LA BERGE, *Essai sur le règne de Trajan*, Paris, 1877. — PARI-BENI, *Optimus Princeps*, Messina, 1927. — PARVÂN, *Getica*, 1926 (trad. anglaise, Cambridge, 1928). — HENDERSON, *The life and principate of the emperor Hadrian*, London, 1929. — LACOUR-GAYET, *Antonin le Pieux et son temps*, Paris, 1888. — RENAN, *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, Paris, 1882. — CLAYTON DOVE, *Marcus Aurelius Antoninus; his life and time*, London, 1930. — JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, cit., t. IV. — GSELL, *L'Algérie dans l'antiquité*, Paris, 1927. — BROUGHTON, *The romanisation of Africa proconsularis*, Baltimore, 1929. — CICCOTTI, *Le déclin de l'esclavage* (trad. fr.), Paris, 1910. — HOMO, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, Paris, 1922. — DÉCLAREUIL, *Rome et l'organisation du droit*, Paris, 1924. — HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, Leipzig, 1902. — GUIGNEBERT, *Le Christianisme antique*, Paris, 1922. — ZELLER, *L'Empire romain et l'Église*, Paris, 1928. — CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (4^e éd.), Paris, 1929.

L'EMPIRE ROMAIN ET LE III^e SIÈCLE

PLATNAUER, *The life and reign of the Emperor L. S. Severus*, Oxford, 1918. — JARDÉ, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre*, Paris, 1925. — HOMO, *L'empereur Gallien et la crise de l'Empire au III^e siècle* (dans *Revue historique*, 1913); *Les privilèges administratifs du Sénat sous l'Empire et leur disparition graduelle* (*ibid.*, 1921). — ROSTOVTZEV, *Studien zur Geschichte der römischen Kolonats*, Leipzig, 1910. — BRISSAUD, *Le régime de la terre dans le régime étatiste du Bas-Empire*, Paris, 1927. — FENOGGIO, *Corso di storia delle dottrine economiche*, Torino, 1931, t. I. — MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1902, t. II. — DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Eglise*, Paris, 1907, t. II. — FERRERO, *La ruine de la civilisation antique*, Paris, 1925. — ROSTOVTZEV, *La crise sociale et politique de l'Empire romain au III^e siècle après J.-C.* (dans *Musée belge*, 1923).

DIOCLÉTIEN ET CONSTANTIN LE GRAND

(285-337).

LECRIVAIN, *Le Sénat romain depuis Dioclétien à Rome et à Constantinople*, Paris, 1888. — CUQ, *Le Conseil des Empereurs d'Auguste à Dioclétien*, Paris, 1884. — SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, Berlin, 1895 et suiv., t. I-III. — GOYAU, *La Tétrar-*

chie (dans *Études d'histoire juridique offertes à P. F. GIRARD*, Paris, 1913). — LOT, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas Empire*, Paris, 1928. — BUONAIUTI, *Il Cristianesimo nel l'Africa romana*, Bari, 1928. — BAYNES, *Constantine the Great and the Christian Church*, London, 1929. — HOMO, *Les Empereurs romains et le Christianisme*, Paris, 1932. — ANDREOTTI, *Costanzo Cloro* (dans *Didaskaleion*, 1934); *La politica religiosa di Costantino* (dans *La Nuova Italia*, 1933).

L'AGONIE DE L'EMPIRE (337-476).

SEECK, *op. cit.*, t. III-VI. — NEGRI, *Giuliano l'Apostata* (2^e éd.), Milano, 1928. — BARBAGALLO, *Giuliano l'Apostata* (2^e éd.), Roma, 1925; *Julianus* (dans *Dizionario epigrafico* de DE RUGGIERO, IV). — ANDREOTTI, *L'opera legislativa e amministrativa dell'imper. Giuliano* (dans *Nuova Riv. Storica*, 1930); *L'impresa di Giuliano in Oriente* (dans *Historia*, 1930); BIDEZ, *Julien l'Apostat*, Paris, 1930. — FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : L'invasion germanique et la fin de l'Empire* (3^e éd.), Paris, 1911. — GABOTTO, *Storia dell' Italia occidentale* (395-1313), Pinerolo, 1911, t. I. — BURY, *History of the later Roman Empire from the death of Theodosius to the death of Justinian*, (2^e éd.), London, 1923, t. I; *The Cambridge Medieval History* (2^e éd.), Cambridge, 1924, t. I. — LOT, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*, Paris, 1927. — STEIN, *Geschichte des spätromischen Reiches*, Wien, 1928. — HALPHEN, *Les Barbares*, (2^e éd.), Paris, 1929. — GAUTIER, *Genséric roi des Vandales*, Paris, 1932. — FUSTEL DE COULANGES, *Le Colonat romain*, Paris, 1885. — BOISSIER, *La fin du Paganisme*, Paris, 1891, t. II. — DUCHESNE, *Hist. de l'Eglise ancienne*, cit., t. III. — BATTIFOL, *Le Catholicisme, des origines à Saint Léon (359-451)*, Paris, 1924, t. IV. — FERRERO, *La ruine de la civilisation antique*, cit. — CICCOTTI, *Motivi demografici e biologici nella rovina della civiltà antica* (dans *Nuova Riv. Storica*, 1930). — ROSTOVZEV, *The decay of the ancient world and its economic explanation* (dans *The Economic History Review*, 1930). — BARBAGALLO, *Il problema della rovina della civiltà antica* (dans *Civiltà Moderna*, 1933).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
CHAPITRE PREMIER	
LA RÉPUBLIQUE DES « REGES »	9
L'Italie au VIII ^e siècle avant Jésus-Christ. — Fondation de Rome. — Rome sous les « Reges ». — Le développement économique de Rome. — La chute des « Reges ». — Les débuts de la République consulaire. — La révolte du Latium; les guerres contre les Volsques et les Éques et les premières défaites de la République consulaire. — La lutte contre le Patriciat et la Plèbe. — Le decemvirat et la loi des XII tables. — Les tribuns militaires <i>consulari potestate</i> .	
CHAPITRE II	
ROME, PUISSANCE ITALIQUE.	20
La guerre contre Véies (410-400?) et l'invasion gauloise. — L'agitation de Manlius Capitolin (385) et les lois liciniennes (367-317). — La première guerre samnite (342-341). — La révolte des Latins et la guerre entre Rome et Naples (340-327). — Les débuts de la deuxième guerre samnite (327-326) et les « Fourches Caudines » (321). — La fin de la guerre (311-304). — La coalition des Ombriens, Gaulois, Étrusques et Samnites; la loi Ortensia (287). — Le revanche gallo-étrusque et les origines de la guerre avec Tarente (285-280). — Les campagnes de Pyrrhus en Italie (280-275) et la conquête romaine de l'Italie méridionale.	
CHAPITRE III	
ROME, PUISSANCE MÉDITERRANÉENNE	35
Le monde méditerranéen. — L'Empire carthaginois. — La puissance romaine. — Les <i>municipia</i> . — Les causes du conflit contre Rome et Carthage. — La première guerre punique (261-241). — Le développement économique de Rome. Réforme des comices centuriates. — Conquête de la Sardaigne et de la Corse. — La conquête des deux rivages de l'Adriatique (229-215). — La conquête de la vallée du Pô (225-222). — La deuxième guerre punique (218-201) et le plan d'Hannibal. — Hannibal en Italie : bataille de la Trébie et du lac Trasimène (218-217). — Cannes (216). — La lutte pour la Sicile (216-210)	

et la bataille du Métaure (207). — La contre-offensive romaine : la fin de la deuxième guerre punique (207-202). — L'hégémonie méditerranéenne : la guerre avec la Macédoine (200-196). — La nouvelle hégémonie militaire et diplomatique. La guerre avec la Syrie (191-189).

CHAPITRE IV

LE CRÉPUSCULE DE L'ANCIENNE ROME ET LA
CRISE DE L'HÉGÉMONIE

66

Les bouleversements politiques et sociaux dans la première moitié du II^e siècle. Marcus Portius Caton. — La guerre contre Persée et le remaniement de l'Orient (171-168). — La révolte de l'Espagne (154) et la troisième guerre punique (149-146). — L'insurrection et l'annexion de la Macédoine (149-148). La destruction de Carthage et de Corinthe (146).

CHAPITRE V

LES GRACQUES

77

La crise économique de la seconde moitié du II^e siècle avant Jésus-Christ. — Les scandales de la guerre d'Espagne : Numance. — Le tribunat et la loi agraire de Tiberius Gracchus (133 av. J.-C.). — Le testament d'Attale et la nouvelle Asie (133). — La destruction de Numance et la fin des guerres d'Espagne. — Caius Gracchus (123-121).

CHAPITRE VI

LE BOULEVERSEMENT DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

95

Les partis à Rome. — La guerre de Jugurtha. — Marius : la réforme de l'armée. — Les agitations intérieures; le tribunat de Livius Drusus (91) et la guerre sociale (90-89). — Les origines de la guerre contre Mithridate, première lutte entre Marius et Sylla (88-87). — La guerre de Mithridate et la Révolution à Rome et en Italie (87-85). — La première guerre civile et la restauration de Sylla (85-79).

CHAPITRE VII

POMPÉE, CRASSUS, CÉSAR

111

L'insurrection de Lépide et de Sertorius (78-74) et la nouvelle guerre mithridatique. — Pompée et Crassus. La guerre d'Espagne. — La fin de la constitution de Sylla; le consulat de Pompée et de Crassus (70); la nouvelle politique orientale de Lucullus. — Pompée en Orient : la conquête du Pont, de la Syrie et de la Judée (66-63). — César, Crassus et l'Égypte (66-64). La conjuration de Catilina (63). — Le retour de Pompée (61-60) et le consulat de César (59). — Les complications gauloises et la *lex Vatinia* (59). — Importance historique et caractère politique du consulat de César.

CHAPITRE VIII

L'ANNEXION DE LA GAULE ET LA CRISE DE
LA POLITIQUE DE CÉSAR 125

La guerre contre les Helvètes. — La guerre contre Arioviste. — L'exil de Cicéron et la guerre contre les Belges. — L'annexion de la Gaule (56) et le consulat de Crassus et Pompée. — La défaite de Crassus en Orient (55-53). La guerre des Parthes. — L'anarchie à Rome (54-53).

CHAPITRE IX

LA DICTATURE DE CÉSAR 135

Le consulat unique de Pompée. — Le conflit entre César et le Sénat (51-49). — Du Rubicon à Brindes (7 janvier-17 mars 49). La guerre d'Espagne (mars-novembre 49). — Pharsale (48-47). — Cléopâtre et la guerre d'Alexandrie (48-47). — Thapsus et les nouveaux projets de César (47-46 av. J.-C.). — La nouvelle insurrection pompéienne en Espagne (46-45). — La conjuration des ides de mars (15 mars 44). — César et son œuvre.

CHAPITRE X

LA TROISIÈME GUERRE CIVILE ET LA CHUTE
DU TRIUMVIRAT 151

L'amnistie du 17 mars et la ratification des actes de César. — Marc Antoine et Octave. La guerre de Modène (43). — *Triumviri Reipublicæ constituendæ* : Philippes. — La guerre de Pérouse (41-40). Les accords de Brindes (40) et de Tarente (37). — La dissolution du triumvirat. — Les noces d'Antioche. La guerre contre les Parthes. — Les donations d'Alexandrie et la politique orientale d'Antoine. — Actium.

CHAPITRE XI

LA RÉPUBLIQUE D'AUGUSTE. 165

La Restauration de la République (27 av. J.-C.). — Les Finances. — Les premières difficultés du nouveau régime. — La crise de l'an 23. — Le voyage d'Auguste en Orient (21-19). — Les grandes lois sociales de l'an 18. — L'évolution de la Gaule et la conquête de la Germanie (12-8 av. J.-C.).

CHAPITRE XII

TIBÈRE, CALIGULA, CLAUDE. 183

La retraite de Tibère à Rhodes et la lutte entre les Julii et les Claudii. — Le gouvernement d'Auguste et de Tibère. — La mort d'Auguste (14 après J.-C.). — Tibère. — Les premières années de son gouvernement. — La guerre de revanche en Germanie (14-16). — La mission de Germanicus en Orient (17-19) et le procès de Pison. — Tibère à Capri et la lutte entre

Agrippine et Séjan (26-31). — Les dernières années de Tibère (31-37). — La fin de Caligula (41) et les premières années du gouvernement de Claude (41-43). — La conquête de la Bretagne (43) et les nouvelles lois sociales. — La conjuration de Messaline et de Silius (48). — Les dernières années et la mort de Claude (48-54).

CHAPITRE XIII

LE GOUVERNEMENT DE NÉRON. LA QUATRIÈME GUERRE CIVILE (54-69) 199

L'élection de Néron (31 octobre 54). — Agrippine et la restauration de la République. — Premières dissensions dans la famille impériale. — La politique orientale de Néron. — L'assassinat d'Agrippine (mars 59). — La guerre Arméno-Parthique (58-60). — Néron et l'Orient : excès continuels (60-62). — Nouvelles difficultés en Orient et accord avec les Parthes. — L'incendie de Rome (juillet 64). — Les chrétiens et la première persécution. — La reconstruction de Rome et la grande crise financière de l'Empire. — Le voyage de Néron en Grèce et la révolte de la Judée (66-67). — La préparation d'une guerre Caucasique et la révolte de l'Occident (67-68). — La fin de Néron et la chute des Julii Claudii (juin 68). — Le gouvernement de Galba et sa chute (juin 68-janvier 69). — Othon et Vitellius : l'Italie envahie par les légions et la Germanie (15 janvier-16 avril 69). — Vespasien et la nouvelle guerre civile (5 juillet-décembre 69).

CHAPITRE XIV

LES FLAVIENS (69-86). 220

La paix. — Le gouvernement de Vespasien et de Titus. — Les réformes militaires de Vespasien et de Titus. — Les finances. — La réforme du Sénat (73). — L'hellénisme et la romanité dans le gouvernement de Vespasien. — Le gouvernement de Titus (79-81). — L'avènement de Domitien (14 septembre 81), la conquête de la Bretagne (77-84). — Les premières guerres en Germanie (83). — La censure à vie et la rupture entre Domitien et le Sénat (85). — La guerre dacique (85-89). — La chute de Domitien (89-96).

CHAPITRE XV

L'EMPIRE A SON APOGÉE. 230

Le gouvernement de Nerva. — Les premières années de Trajan (98-100) : la nouvelle aristocratie et la renaissance républicaine. — La guerre contre les Daces (101-102, 105-106). — L'administration civile de Trajan (106-114). — Trajan et le christianisme. Les guerres d'Orient (114-116). — Hadrien et la renonciation aux conquêtes orientales de Trajan. — Les réformes administratives et juridiques d'Hadrien. — Le voyage d'Hadrien dans les provinces d'Occident et en Afrique (119-122). — Le premier

voyage dans les provinces orientales. — Le retour à Rome (126-128) et le second voyage (128-131). — La nouvelle insurrection juive (132-135). — Les dernières années d'Hadrien (135-138). — Le gouvernement d'Antonin le Pieux (138-161). — Le gouvernement de Marc-Aurèle (161-180). — La guerre orientale (161-166). — La première invasion germanique (167-175). — La révolte d'Avidius Cassius (163). — La persécution des chrétiens et la fin de Marc Aurèle (175-180).

CHAPITRE XVI

LA CIVILISATION DE L'EMPIRE AU II^e SIÈCLE . . . 250

L'organisation aristocratique de la société. — La vie spirituelle. — La culture intellectuelle. — Vie sociale. — Les classes sociales inférieures. — Le gouvernement de Commode (180-192). — Pertinax (1^{er} janvier-28 mars 193).

CHAPITRE XVII

LE III^e SIÈCLE : LA FIN DE L'HELLÉNISME ET DE LA ROMANITÉ. 266

La guerre civile et la victoire de Septime Sévère (193-197). — La guerre contre les Parthes (197-198). — La mort de Septime Sévère (211). — De Septime Sévère à Sévère Alexandre : Caracalla; Macrinus; Héliogabale. — Sévère Alexandre (222-235). — De Maximin à Galien : trente ans d'anarchie (235-268). — Les débuts de la restauration. — Claude le Gothique (268-270) et Aurélien (270-275). — La dernière restauration de l'autorité sénatoriale (275-282) et les derniers empereurs du III^e siècle (282-284). — La crise économique du III^e siècle, la décadence de l'hellénisme et de la romanité. — Le christianisme. — Dioclétien et Maximien : le partage de l'Empire (284-293). — La tétrarchie. — Caractère de la nouvelle monarchie absolue. — La réforme provinciale militaire et financière. — La grande guerre perse (295-298). — Persécution contre les chrétiens (303). — L'abdication de Dioclétien et de Maximien (305).

CHAPITRE XVIII

L'AGONIE DE L'EMPIRE 287

Constantin le Grand et la nouvelle guerre civile (305-314). — Les années de la paix (314-323). — La question du donatisme. — La fin de Licinius (319-324). — Le concile de Nicée (324). — La nouvelle organisation de l'Empire. — Les dernières années de Constantin (330-337). — La famille de Constantin (337). — Le premier schisme chrétien. — Constance seul empereur (353) : le concile de Milan (355). — Gallus et Julien, Césars (351-355). — Julien en Gaule (355-359). — La fin de Constance (359-361). — Julien l'Aspostat (361-363). — La grande expédition perse et la fin de Julien (mars-juin 363). — Jovien, Valentinien et Valens (363-375). — Gratien et Valentinien II : la nouvelle guerre contre les Goths (375-378). — Théodose le

Grand (379). — La grande réaction catholique (380-383). — La revanche arienne en Occident (383-387). — Les premiers conflits entre l'État et l'Église (387-390). — La nouvelle guerre civile (391-395). — La crise intérieure de l'Empire. — Le premier conflit entre l'Orient et l'Occident (395-397). — Les nouvelles invasions en Occident et la fin de Stilicon (397-408). — La ruine de l'Europe Occidentale (410-418). — Les Vandales (423-445) et les Huns (445-453). — La catastrophe de l'Empire romain d'Occident (454-476).

CONCLUSION 316

CARTES

L'ITALIE AU V ^e SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.	15
LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE.	129
L'EMPIRE ROMAIN AU II ^e SIÈCLE.	232-233

